L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième A[illegible] — QUEBEC SAMEDI 4 JUILLET 1931 — Circulation en Juin : 26,325 — VINGT-QUATRE PAGES

BIBLIOTHEQUE LEGISLATURE EDIFICE PARLEMENT

CAPITOL — DERNIERE JOURNEE
MARION DAVIES — dans — "BACHELOR FATHER"
Demain, Lundi et Mardi
CLIVE BROOK — dans — "THE LAWYER'S SECRET"

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

S'il te faut mourir, moratoire!

Le coup de foudre vient du ciel.

Hawkes n'a pas peur des accidents.

Le statut intellectuel existe par tolérance.

Le tour du pôle n'est pas le tour du monde.

Celui qui bâtit des ponts marche à la conquête.

On entend la complainte du pauvre "suif" errant.

Trop de gens paraissent pressés d'arriver à leur mort.

Excellent jour pour chanter la liberte loin des Etats-Unis.

Il ne fait pas encore assez chaud pour dissoudre les Chambres.

Heureux ceux qui conservent la fraicheur de leurs sentiments.

Vieux refrain: "Il faut garder quelqu'chose pour son futur mari".

Lorsque la nef de l'Etat roule, l'assiette de l'impôt n'a pas d'équilibre.
Diogène.

Winnipeg

La ville canadienne qui absorbe chaque année le plus grand nombre d'immigrants est aussi celle où éclatent le plus souvent de graves désordres. Les émeutes de 1919 et les brimades de 1931 ont été le fait d'agitateurs importés et de manifestants non canadiens.

Hawks

Cet aiglon américain a signalé son passage en Canada en établissant plusieurs records d'aviation qui seront difficilement battus. Il a couvert en 48 minutes la distance aérienne qui sépare Québec de Montréal, et en 32 minutes il a volé d'Ottawa à Montréal. Hawks détient le record de la traversée du continent américain à une allure moyenne de plus de 150 milles à l'heure.

Duel

En Angleterre, à la Chambre des Communes, un duel oratoire entre Sir John Simon et David Lloyd George a fort intéressé la galerie. La verve du Renard gallois s'est acharnée avec succès à ridiculiser les poses vertueuses de son ancien ami. Il a dénoncé ses nombreux avatars et ses compromis politiques. La diatribe de Lloyd George est d'autant plus piquante qu'il aurait pu s'appliquer à lui-même tout ce qu'il a dit de Sir John Simon.

Accord

La France et les Etats-Unis se sont entendus sur les points du moratoire à consentir aux nations débitrices par les nations détenant des créances de guerre. Les termes de cet accord ne sont pas encore publiés. Il y a lieu de croire que la diplomatie française a enfin fait comprendre à la diplomatie américaine que les obligations des anciens pays alliés, les uns à l'égard des autres, sont subordonnés à la condition de paiement des indemnités de guerre par l'Allemagne.

LA MEDAILLE DU SERVICE IMPERIAL

(Spécial à L'Evénement)

Montréal, 4. — Des vétérans, employés de la division de Lévis du Canadien National, ont été décorés de la médaille du Service Impérial. La cérémonie de décoration a eu lieu dans le bureau du surintendant, M. J.-E. Gibault, au milieu d'un grand nombre d'employés et de confrères des décorés. Ces derniers sont MM. Omer Bergeron, Arsène Morneau, Adélard Fréchette, Edmond Corriveau, Walter Blanchet, Damase Naud, Arthur Drolet, Eugène Huot, J.-C. Connelly, Louis Plante, L.-E. Proulx, Napoléon Boutin et Auguste Plourde.

TEMPERATURE

Toronto, 4.—La pression est basse au sud-ouest de Québec et élevée au nord des Grands Lacs. Averses locales et quelques orages électriques hier dans Québec et le sud de la Saskatchewan et de l'Alberta. Température un peu plus fraiche dans l'Ontario et Québec.

	Min.	Max.
Victoria	52	64
Vancouver	50	76
Edmonton	44	70
Lethbridge	48	57
Saskatoon	40	68
Régina	44	67
Brandon	55	71
Winnipeg	50	70
London	63	88
Toronto	72	85
Kingston	70	78
Ottawa	72	84
Montréal	72	82
Québec	58	74
Saint-Jean	56	74
Halifax	58	63
Charlottetown	62	80

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent:— Vents modérés, beau et chaud, averses locales possibles. Dimanche: beau et chaud.

Bas St-Laurent:—Vents variables, beau et chaud, averses locales.

Golfe et Côte Nord:—Vents modérés, même température, quelques orages locaux.

ON MANGE BIEN
— au —
CHATEAU CHAMPLAIN
Au Grill: Table d'hôte et à la carte

Encyclique du Pape sur la crise italienne

DEMENTI DU PAPE PIE XI AU FASCISME

Sa Sainteté présente la défense de l'organisation de l'Action Catholique.

LETTRE ENERGIQUE

Le serment que l'état veut faire prêter aux jeunes est illicite.

REPONSE AU DUCE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Cité Vaticane, 4. — Dans une lettre encyclique fermement rédigée, le Pape Pie XI présente aujourd'hui sa première défense détaillée de l'organisation de l'action Catholique démembrée depuis la controverse qui s'est élevée entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, il y a plusieurs semaines.

Cette lettre est un démenti catégorique aux accusations fascistes prétendant que l'Action Catholique participa aux activités politiques, et sans mentionner le parti fasciste par son nom, l'encyclique refere aux "irreverences et aux violences qui se sont produites en présence et avec la participation de membres d'un parti politique".

"Il est clair", ajoute la lettre, "que toutes ces accusations (contre l'Action Catholique) ne sont qu'un prétexte, nous osons le dire, même si l'Action Catholique elle-même est un prétexte. Ce que l'on a voulu et tenté de faire fut d'éloigner de l'Action Catholique, et par son intermédiaire de l'Eglise catholique, les jeunes, tous les jeunes. Ceci est confirmé explicitement et catégoriquement, pour ne pas dire solennellement et d'une manière violente, par quelqu'un qui représente tout le monde et qui peut tout faire et tout confirmer dans ses publications officielles ou quasi-officielles dédiées à la jeunesse". (Cette allusion vise évidemment le premier ministre Mussolini).

"Nous ne pouvons avoir de reconnaissance", poursuit le document papal, "pour un homme qui, après avoir étranglé le socialisme et les organisations anti-religieuses, permet qu'ils soient généralement admis de nouveau et qui les a rendus plus forts et plus dangereux en ce qu'ils sont dissimulés et aussi protégés sous leur nouvel uniforme.

"Vous nous demandez ce qu'il faut penser de la formule d'un serment que même les petits garçons et les petites filles sont obligés de prêter concernant l'exécution sans discussion d'ordres venant d'une autorité qui peut donner des ordres contre la vérité et la justice. La réponse au point de vue catholique et aussi au point de vue humain est inévitablement unique: un tel serment est illicite.

Cette lettre encyclique est intitulée : "Concernant l'Action Catholique" et elle est adressé aux dignitaires de l'Eglise.

Le Saint Père se déclare satisfait de ce que les organisations catholiques dans tous les pays ont fait en exprimant leur étonnement et leur douleur à voir la société de l'Action Catholique persécutée et assaillie au centre même de la hiérarchie apostolique".

"Il est principalement agréable de constater", dit le Pape, "que ces organisations sont demeurées dociles et se sont totalement abstenues de tout activité politique".

La desorganisation de l'Action Catholique en Italie", ajoute-t-il, "a été opérée par l'emploi de tactiques qui laissent l'impression que l'Action Catholique fut aux prises avec une organisation dangereuse de criminels. Il est à remarquer que même parmi les officiers chargés d'exécuter ces ordres de suppression, il s'en est trouvé plusieurs qui firent comprendre qu'ils demandaient le pardon pour ce qu'ils étaient obligés d'exécuter. Nous réservons pour ceux-là une bénédiction spéciale. Mais contrastant avec la manière de faire de ces officiels, il y eut de nombreux actes de violence allant depuis les coups jusqu'à l'effusion de sang. Combien d'insultes dans la presse, de paroles injurieuses et d'actes contre les choses et les personnes, sans Nous exclure, précédèrent, accompagnèrent et suivirent l'application de cet ordre foudroyant de la police.

"Il est facile d'admettre", poursuit le document papal, "et il était également facile de prévoir que les limites de ces instructions (le démembrement de l'Action Catholique) pouvaient et seraient presque nécessairement outrepassées.

"Si nous gardions le silence, nous serions encore plus indigne que nous le somme déjà d'occuper cette auguste chaire apostolique".

La dette nie une accusation à l'effet que l'Action Catholique abritait en son sein des membres du parti populaire, hors la loi. "Les membres de ce parti qui se sont affiliés à l'Action Catholique", dit le Pape, "s'engagèrent à s'abstenir de toute activité politique. Nous nous trouvons en présence de faits qui confirment le projet déjà en grande partie réalisé de monopoliser totalement la jeunesse, et ce pour l'avantage exclusif d'un parti, réalisé de monopoliser totalement la jeunesse, et ce pour l'avantage exclusif d'un parti, d'un régime qui se limite au véritable culte paien de l'Etat".

Le Pape ajoute qu'il se préoccupe particulièrement à la pensée que tant de jeunes catholiques ont prêté le serment fasciste. Pour rétablir la tranquillité de ces consciences, il suggère une réserve mentale comme celle - ci : "conserver les lois de Dieu et de l'Eglise", ou "conformément avec les devoirs d'un vrai chrétien".

"Il vaudrait mieux", recommande le Pape, "omettre ce serment complètement, vu qu'il constitue toujours un acte de religion et qu'il est certainement déplacé en s'affiliant à un parti politique.

"L'Eglise de Dieu ne désire rien de l'Etat qui appartienne à la competence de l'Etat. Que l'on cesse donc de réclamer d'elle ce qui relève de sa compétence, comme l'éducation et la formation chrétienne de la jeunesse".

LE CAPT. STERLING

Le capt. R.-M. Sterling, de Montréal, pilote de l'avion qui est tombé près de l'aéroport de Hamilton, mercredi. Le pilote s'est tué avec quatre passagers.

LE MANITOBA CONSERVE LE WHEAT POOL

Le premier ministre Bracken a fait une importante déclaration hier.

UNE REORGANISATION

Arrangements avec les banques. — Le taux de l'intérêt réduit.

LE REMBOURSEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, Man., 4. — "Le gouvernement provincial désire la continuation du système coopératif des élévateurs à grain du Wheat Pool du Manitoba", a déclaré hier le premier ministre Bracken, devant deux cents délégues de l'association locale qui se sont réunis ici.

Le premier ministre a aussi exposé le plan de réorganisation de la Manitoba Pool Elevators Limited, ainsi que la situation financière du pool. M. Bracken a annoncé:

1.—Le gouvernement accepte de régler avec les banques la responsabilité assumée par garanties pour le paiement de la récolte de 1929, en argent ou autrement.

2.—La province effacera $1,100,000 de la responsabilité des fermiers sur garanties, ramenant ainsi la perte des membres du pool du blé au montant réel dû par les associations d'élévateurs.

3.—Le gouvernement réduira le taux de l'intérêt de 7 à 5 pour cent. Cette réduction de la dette signifiera une épargne pour le Wheat Pool de $60,000 par année.

4.—Les associations locales auront dix ans pour rembourser la balance due à leurs unités respectives.

Le gouvernement veut aussi la réorganisation du bureau de direction de la Pool Elevators Limited. Un nouveau bureau sera nommé et comprendra entre autres deux membres du gouvernement qui auront droit de vote dans tous les cas ou il s'agira de dépenses d'argent.

LES FILS DE RUBIO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Mexico, 4. — Les journaux locaux ont été informés hier soir que le président Ortiz Rubio a donné instruction à ses deux fils Guillermo et Fernando, qui sont actuellement à New-York, de quitter les Etats-Unis pour aller poursuivre leurs études dans le Canada.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — M. Charles De-Blois, jr., des Trois-Rivières, et M. Kenneth-S. Ingalls, de Danville, Québec, gagnants des bourses de l'Association des Hôteliers de la province de Québec, sont partis pour Ithaca, hier soir, afin de suivre les cours de l'université Cornell.

PARIS FAIT LA PAIX AVEC WASHINGTON

Toutes les principales divergences de vues ont été aplanies hier.

UN COMMUNIQUE

Il restera à avoir l'assentiment des autres pays à ce pacte.

HEUREUSE ISSUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Paris, 4. — Un accord sur tous les points importants en jeu en rapport avec le plan Hoover concernant le moratoire des dettes de guerre, est intervenu entre la France et les Etats-Unis. Un communiqué officiel a annoncé cette entente à bonne heure ce matin.

Quelques divergences de vues qui demeurent encore, mais sont d'une importance secondaire, seront soumises à une réunion du cabinet français aujourd'hui.

Le communiqué en question fut publié à la suite d'une longue conférence à laquelle participèrent le secrétaire Mellon, l'ambassadeur Edge, M. Aristide Briand et d'autres membres du cabinet français.

Le communiqué dit qu'une entente sur les côtés techniques et financiers de l'affaire sera bientôt obtenue, à la condition que les autres nations adhèrent à l'accord.

Le communiqué dit: "M. Mellon, l'ambassadeur Edge, M. Briand, M. Flandin et M. François Poncet se sont réunis hier soir. Le premier ministre Laval, appelé à la Chambre des députés par ses devoirs parlementaires, ne put assister au début de la conférence.

"Les délégués des deux gouvernements ont poursuivi l'étude de la proposition du président Hoover et de la note française.

"M. Mellon a confirmé que le gouvernement américain avait décidé d'accepter le maintien du paiement par l'Allemagne des annuités non conditionnelles prévues par le plan Young.

"D'autres divergences de vues ont été aplanies.

"Celles qui subsistent, et qui sont de moindre importance, seront soumises à une réunion du cabinet qui se tiendra aujourd'hui, samedi. L'accord sur la partie technique et financière des négociations semble sous la réserve que les autres nations intéressées y adhèrent, devoir être assuré prochainement".

SNOWDEN PARLE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 4. — Le chancelier de l'Echiquier Snowden a déclaré hier à la Chambre des Communes que si les autres parties intéressées au plan de moratoire Hoover ne sont pas disposées à faire leur part des sacrifices nécessaires, la Grande-Bretagne ne pourra pas faire plus que ce qu'elle a consenti à date sous ce rapport.

UNE COLLISION ENTRE CONVOIS

Le Merchants Limited et un autre convoi de passagers se heurtent à New - Haven, Conn. — Choc très violent.

26 BLESSES

(Serv. de la Presse Canadienne)

New Haven, Conn., 4. — Plus de 26 personnes ont été transportées dans des hôpitaux locaux, hier soir, à la suite d'une collision entre le Merchants Limited et un autre convoi de passagers en destination de Springfield. Une des personnes est mourante. Deux des wagons du train de Springfield prirent feu lorsque les deux trains se heurtèrent au viaduc, à environ un demi-mille de la gare.

On ne sait à quoi attribuer l'accident.

Vincent Battistina, passager sur le train de Springfield, put transporter sept personnes hors des wagons en feu avant que les médecins ordonnent son propre transport à l'hôpital.

UN RELIGIEUX SE NOIE HIER

(Serv. de la Presse Canadienne)

Hull, Qué., 4.—Le Frère Paul, âgé de 21 ans et membre du personnel enseignant du Collège Notre-Dame ici, s'est noyé hier en se baignant dans le lac Blue Sea. Avec plusieurs autres membres de sa communauté, il était allé chercher dans les collines de la Gatineau un refuge contre la chaleur. Il plongea dans l'eau claire du lac, mais ne reparut plus à la surface. Un autre Frère, le seul à savoir nager bien qu'il fut manchot, plongea à son tour dans l'espoir de sauver son compagnon, mais sa tentative héroique ne put apporter de résultats fructueux.

LE DESASTRE AERIEN DE HAMILTON

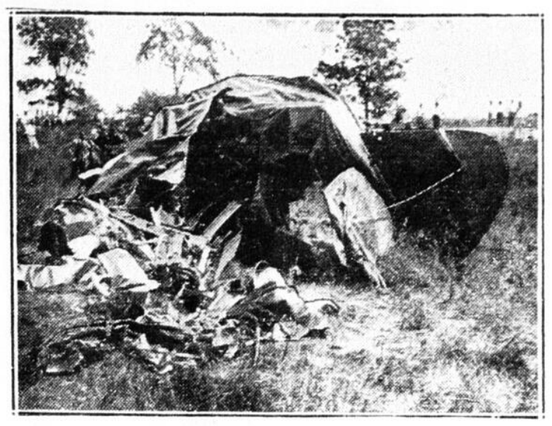

On voit ici les débris de l'avion qui a plongé sur un rocher, près de l'aeroport de Hamilton, Ont., le premier juillet, entrainant dans sa chute ses cinq occupants. Tous ont été tués instantanément. Parmi eux se trouvait M. Raine, surintendant de la Canadian Press.

M. CAMILLIEN HOUDE RENDU A TADOUSSAC

Le chef de l'opposition parle maintenant sur la rive nord du St-Laurent.

NOUVELLE TOURNEE

Ralliements demain à Roberval et à Chicoutimi. —Lundi à la Malbaie.

L'ASSEMBLEE D'HIER

(Spécial à L'Evenement)

Hôtel Tadoussac, 4. — M. Camillien Houde a prononcé hier soir un vigoureux discours devant une foule d'environ 800 personnes comprenant des électeurs de Tadoussac, Portneuf, St-Paul du Nord, Les Escoumains, Les Bergeronnes, Sacré-Coeur et la Baie Ste-Catherine. M. Ernest Bourgoin, maire de Tadoussac, présidait l'assemblée.

Tadoussac est le village natal de M. Thomas Maher, organisateur du parti conservateur du district de Québec, et le chef de l'opposition en a profité pour rendre hommage à ce lieutenant.

Outre M. Maher, MM. Laurent Barré, H.-L. Fortier et plusieurs autres orateurs accompagnaient leur chef.

M. Camillien Houde part aujourd'hui pour une tournée rapide au Lac St-Jean: demain, il parlera à Roberval et à Chicoutimi, et lundi soir, il sera à La Malbaie.

L'ASSEMBLEE

M. Maher est applaudi chaleureusement quand il se lève pour souhaiter la bienvenue, au nom de ses anciens concitoyens, à M. Camillien Houde, chef de l'opposition et maire de Montreal.

Après avoir salué ensuite M. Laurent Barré, M. Maher aborde la question de la politique provinciale et demande ce qua fait M. le député Rochette pour le comté.

—"Rien", répond une voix.

L'orateur traite ensuite de la question du chômage et reproche à M. Taschereau de l'avoir nie pour des fins politiques. Il reproche également au gouvernement provincial de n'avoir rien fait pour aider

(Suite à la page 16)

OBSEQUES DE HAROLD RAINE

Le surintendant de la Canadian Press, tué mercredi dans un accident d'avion, a été conduit à son dernier repos hier.

BEAU TEMOIGNAGE

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, 4. — Un grand nombre de journalistes et d'amis personnels ont assisté, hier après-midi, au service funèbre de Harold Raine, surintendant de la Presse Canadienne, qui a perdu la vie dans un accident d'aviation à Hamilton, le jour de la Confédération. De nombreux tributs floraux venus de tous les coins du pays recouvraient le cercueil dans la chapelle où la cérémonie eut lieu.

Le révérend M.-C. Flatt, pasteur de l'United Church de la rue Gerrard, parla de l'ascension rapide de Raine dans le journalisme, et déplora une fin aussi brève et aussi tragique.

Le corps fut ensuite déposé sur un convoi en partance pour Winnipeg, où il sera inhumé lundi après-midi.

La Presse Canadienne était représentée au service par ses principaux officiers, dont M. J.-F.-B. Livesay, gérant - général.

FRANK HAWKES BRULE TOUTES LES ETAPES

48 minutes de Québec à Montréal et 32 de Montréal à Ottawa.

ROI DE LA VITESSE

Le célèbre aviateur dit que nous possédons un terrain merveilleux.

A L'ANSE AU FOULON

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Terminant une journée employée à survoler l'est du Canada, le capitaine Frank Hawks, fameux aviateur américain, a abattu hier soir en 32 minutes la distance de 115 milles entre Ottawa et Montréal.

SERIE DE RECORDS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Les villes de Québec, Montréal, Toronto et Ottawa ont été rapprochées, hier, par une série de vols sensationnels accomplis par le capitaine Frank M. Hawks, le roi de la vitesse en avion des Etats-Unis.

Montreal n'est plus qu'à 33 minutes d'Ottawa, 48 minutes de Québec et 108 minutes de Toronto. La Capitale et Toronto ne sont plus qu'à 70 minutes d'intervalle. Tel est le temps pris par le capitaine Hawks et son Texaco No. 13 pour voler de Québec à Montréal, ensuite de Montréal à Toronto, et de Toronto à Montréal en passant par Ottawa, établissant ainsi de nouveaux records de vitesse.

Décollant hier matin de Québec, Hawks déjeuna à Montréal, prit le lunch à Toronto, le thé à Ottawa, où il fut l'hôte de l'honorable Hanford McNider, ministre des Etats-Enis au Canada, et il était de retour ici pour un banquet donné en son honneur par le Montreal Light Aeroplane Club, un peu après sept heures du soir. Il lui a fallu en tout 4 heures et 15 minutes pour couvrir toute cette distance d'environ 850 milles, soit une moyenne de 197.6 milles à l'heure.

UNE INTERVIEW

(Serv. spec. à L'Evénement)

Montréal, 4. — "Le Canada a un site ideal pour développer un port pour les navires et les avions", a déclare le capitaine américain Hawks, l'aviateur commercial le plus rapide au monde, en atterrissant ici, hier matin, après avoir franchi en moins de 50 minutes la distance entre Québec et l'aéroport de St-Hubert, avec son Texaco No. 13. "Le quai de l'Anse à Wolfe, sur lequel je suis débarqué de l'Empress of France, mardi dernier, possede

(Suite à la page 16)

LE GOUVERNEUR A MONTREAL

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Le gouverneur-général du Canada, Lady Bessborough, leur famille et leur suite sont arrivés à Montréal pour y passer quelques mois. Ils demeureront à Ravenscrag, la résidence de Sir Montagu et Lady Allan, sur l'avenue des Pins.

LE BILL DORION

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4. — Le bill approuvant la construction d'un pont sur le St-Laurent, entre l'Ile d'Orléans et la rive nord, a subi sa deuxième lecture à la Chambre Haute, hier après-midi. Cette mesure fut ensuite référée au comité des chemins de fer.

CAMERON ET MC LACHLAN SUR LE GRIL

Les deux adversaires du projet de la Beauharnois témoignent encore.

DETAILS TECHNIQUES

La commission interroge aussi MM. L.-E. Côté et J.-T. Johnston.

ANCIENS RAPPORTS

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 4.—Les deux adversaires du projet de la Beauharnois, M. K.-M. Cameron et M. W.-D. McLachlan, ont été interroges de nouveau hier matin à l'enquête du comité Gordon sur les détails de l'entreprise.

Questionné par M. Louis Morin, C.R., M. Cameron a déclaré que les remblais du canal construits par la Beauharnois ne sont pas conformes aux plans de la commission internationale du St-Laurent mais qu'ils ressemblent beaucoup au plan du type B approuvé par cette commission et qu'ils sont même meilleurs, vu leur plus grande largeur.

Transquestionné par M. George Montgomery, C.R., M. Cameron produisit une liste d'applications faites au gouvernement fédéral pour des déversions d'eau sur des rivières navigables, qui ont été accordees par le gouvernement fédéral.

M. J.-B. Hunter, sous-ministre des Travaux Publics, déclara que cette liste produite par M. Cameron et qui est au dossier, fut préparée pour renseigner le département de la Justice sur le fait de savoir si la Beauharnois était la première à demander un privilège affectant une rivière navigable.

M. McLachlan fut le dernier temoin de la matinée. Il apprit au comité que le premier comité international d'ingénieurs, le comité Bowden-Wootten, chargé d'étudier le développement du St-Laurent, fut nommé en 1921, et que le comité d'ingénieurs (McLachlan, Lefebvre et Mitchell) du St-Laurent attaché à la commission internationale ne date que de 1924.

Interrogé par M. Morin, M. McLachlan déclara que le comité international du St-Laurent n'avait pas approuvé le projet de la Beauharnois mais, transquestionné par M. Montgomery, il avoua que le comité Bowden-Wootten avait recommandé un développement semblable à celui de cette compagnie.

M. McLachlan ajouta qu'il s'en tenait toujours au rapport des quatre ingénieurs qu'il a signé en 1929, recommandant l'application de la Beauharnois, mais qu'il n'approuvait pas les remblais tels que construits, ce qui pour lui était une question de detail.

A la séance de l'après-midi, M. L.-E. Côté et M. J.-T. Johnston, deux des quatre ingénieurs qui ont signé le rapport approuvant le projet de la Beauharnois, furent interroges. Tous deux sont encore du même avis.

M. Johnston a fait un rapport sur le développement de Beauharnois dès 1912. Il recommandait la construction d'un canal de 5,000 pieds de largeur avec une profondeur de 20 à 30 pieds.

A l'ouverture de la séance du matin, M. Peter White, com-

(Suite à la page 16)

PROROGATION DES CHAMBRES POUR LE 15?

C'est la rumeur qui circule dans les cercles politiques de la capitale.

GROSSE JOURNEE HIER

Etude des crédits de l'Intérieur. — Le Premier Bennett a 61 ans.

UN BEAU TEMOIGNAGE

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 4.—La session tire à sa fin et l'on n'a pas tout à fait tort de prévoir la prorogation d'ici une dizaine de jours. En fin de semaine le travail parlementaire a marché rondement. Quatre mesures ministérielles ont été adoptees presque sans discussion et l'on s'est ensuite formé en comité des subsides pour étudier les crédits du ministère de l'Intérieur.

Au début de la séance la Chambre a fait une ovation à l'hon. M. Bennett qui celebrait hier son 61ème anniversaire de naissance. Il a trouvé sur son bureau une magnifique corbeille de roses rouges.

Sans aucun préliminaire la Chambre procéda à l'étude des mesures inscrites au feuilleton. Elle adopta d'abord le projet de loi de l'hon. M. C.-H. Cahan, pour amender la loi de naturalisation. D'après cet amendement les femmes canadiennes qui épousent des étrangers gardent leur nationalité jusqu'à ce qu'elles optent pour la nationalité de leur mari.

On a aussi adopté des amendements à la loi des compagnies. Un de ces amendements permet à ce qu'un employé qui est en même temps actionnaire puisse emprunter de ces amendements permet une maison d'après le plan adopté par certaines compagnies.

La Chambre se forma ensuite en comité des subsides pour étudier les crédits du département de l'Intérieur.

"Les stations forestières d'Indian Head et de Sutherland, qui ont été transferées du ministère de l'Intérieur au ministère de l'Agriculture, continueront d'accomplir cette année autant de besogne que par les années passées", a déclaré l'hon. M. T.-G. Murphy, ministre de l'Intérieur, en réponse à des questions de l'opposition.

Le ministre présentait à ce moment un crédit de $400,000 pour la conversion des forêts, etc. L'item fut adopté.

En réponse à M. H. Spencer, fermier-uni de Battle River, M. Murphy a dit que 25 employés techniques avaient été congédiés à la suite du transfer des ressources naturelles. L'hon. M. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, a protesté contre cette action du gouvernement. Il ne voit aucune raison de congédier des employés parce que les services ou ils sont en office ont été transferés dans une autre branche du ministère.

Lorsqu'on en vint à discuter un item de $1,319,200 pour les parcs nationaux, le très hon. MacKenzie King a fait un plaidoyer en faveur du parc national de Prince Albert, Saskatchewan. Il a fait ressortir l'importance du parc dans cette partie de la province.

M. J.-S. Woodsworth, travailliste,

(Suite à la page 16)

LE PLUS VIEUX CITOYEN DE LA TUQUE MEURT A 100 ANS

(De notre correspondant)

La Tuque, 4.— La Tuque vient de perdre son plus vieux citoyen, et l'un des plus vieux citoyens de la province, en même temps, dans la personne de M. Isidore Hardy, âgé de cent ans et deux mois. M. Hardy a été trouvé mort dans son lit, hier matin, par son fils, M. Emile Hardy avec qui il demeurait depuis plus de 15 ans. La nouvelle a causé beaucoup d'émoi dans la ville. M. Hardy ne s'était plaint d'aucun malaise, en se couchant, ni au cours de la journée de jeudi. Deux jours plus tôt, il avait pris une bonne marche et avait même joué une partie de dames, son passe-temps favori, avec son beau-frère, M. Jim Mongrain.

Le venerable disparu était natif de Saint - Basile, comte de Portneuf. Il avait été le premier enfant baptisé dans cette paroisse, le 20 avril 1831. Il passa la plus grande partie de sa vie à Saint-Tite de Champlain, ou il fut cultivateur et hôtelier.

Le défunt laisse une soeur, madame Abel Lemay, âgée de 90 ans, de Chambord, lac Saint-Jean, et deux fils, M. Alfred Hardy et M. Emile Hardy, ce dernier courtier en assurances de La Tuque.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 8 heures.

L'Evénement prie la famille en deuil d'accepter l'expression de ses plus sincères condoléances.

L'"EMPRESS OF FRANCE" VA QUITTER QUEBEC A 4 HRS 30

Le paquebot blanc du Canadien Pacifique qui entrait dans le port de Québec mardi dernier au cours de la soirée va reprendre la mer cet après-midi. — Plusieurs collégiens voyageant en groupe se rendent en Europe pour y passer les vacances.

VERS CHERBOURG ET SOUTHAMPTON

L'"Empress of France" qui arrivait dans le port de Québec mardi soir dernier se mettra de nouveau en route pour l'Europe cet après-midi. Plusieurs Canadiens qui vont passer le temps des vacances sur le continent européen partiront à bord du paquebot aujourd'hui. Le nombre des passagers sur le navire est particulièrement considérable. Plusieurs groupes venant des E.-Unis feront la traversée en classe cabine. Ces voyageurs, la plupart des collégiens passeront les vacances en Europe et reviendront en Amérique par voie du St-Laurent au début de l'automne.

L'"Empress of France" qui est le plus rapide navire de la flotte du Canadien Pacifique après l'"Empress of Britain" quittera son quai à 4 h. 30 précises. Le capitaine James Turnbull commande le navire.

LE C.G.S. "ACADIA" EST EN ROUTE POUR QUEBEC

Ce navire du Service Hydrographique du Canada qui doit se rendre dans la baie d'Hudson en compagnie du brise-glace "N. B. McLean" a quitté Gaspé hier matin pour se diriger vers Québec. — Le vaisseau remonte le fleuve à petite vitesse.

LE DEPART PROBABLEMENT JEUDI

Le vapeur "Acadia" a fait parvenir un sans-fil à Québec hier annonçant qu'il quittait Gaspé pour se diriger vers notre port. Il est probable que l'"Acadia" entrera en rade de Québec dimanche soir ou lundi matin. Les équipages qui monteront à bord de ce navire de même que sur le brise-glace "N. B. McLean" recevront tout probablement l'ordre d'être au poste jeudi prochain de sorte que les deux vaisseaux quitteront tout probablement Québec dans la soirée pour entreprendre leur long voyage vers la Baie d'Hudson.

En quittant Gaspé hier, l'"Acadia" a navigué la majeure partie du temps à petite vitesse car les ingénieurs qui sont à bord doivent faire plusieurs relevés hydrographiques en cours de route. C'est pour cette raison que le navire sera à Québec un peu tard.

LES DEPARTS

SS. Savoy a pris marchandises hier à la shed Verreault pour Rimouski et la côte Nord de Franklin jusqu'à Trinity Bay. Départ samedi. Tél. 2-1208.

R. Plamondon, Agent

EXPOSITION COMMERCIALE D'AUTOMNE DE LEIPZIG

30 Août — 3 Sept.

Les acheteurs et les vendeurs de tous les pays se rencontrent à Leipzig, Allemagne. Plus de 7600 exposants de tous les pays représentant toutes les industries. Occasion unique pour les acheteurs à la recherche d'une marchandise à être vendue avec profit. Pour informations complètes, écrire à Walter Dorken, 408, rue McGill, Montréal.

SUR LES CUNARD

Commandé par le capitaine James Black, le vapeur "Athenia", de la ligne Anchor-Donaldson, est passé au large de Québec hier soir se dirigeant vers l'Europe. Sur le navire voyageaient un grand nombre de passagers de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. L'"Athenia", précédait de quelques minutes le paquebot "Ausonia", de la ligne Cunard, qui se dirige vers Le Havre et Liverpool.

LE "LADY SOMERS"

Le vapeur "Lady Somers", de la Canadian National Steamship, descendait le fleuve hier soir en direction des Bermudes. Le vaisseau était en tête de la flotte des océaniques qui se dirigeaient vers l'Atlantique.

LA MAREE DIMANCHE

La marée sera haute dimanche à 9 h. 44 a. m. et 10 h. 23 p. m.

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Cha.-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

L'histoire de la ligne Cunard

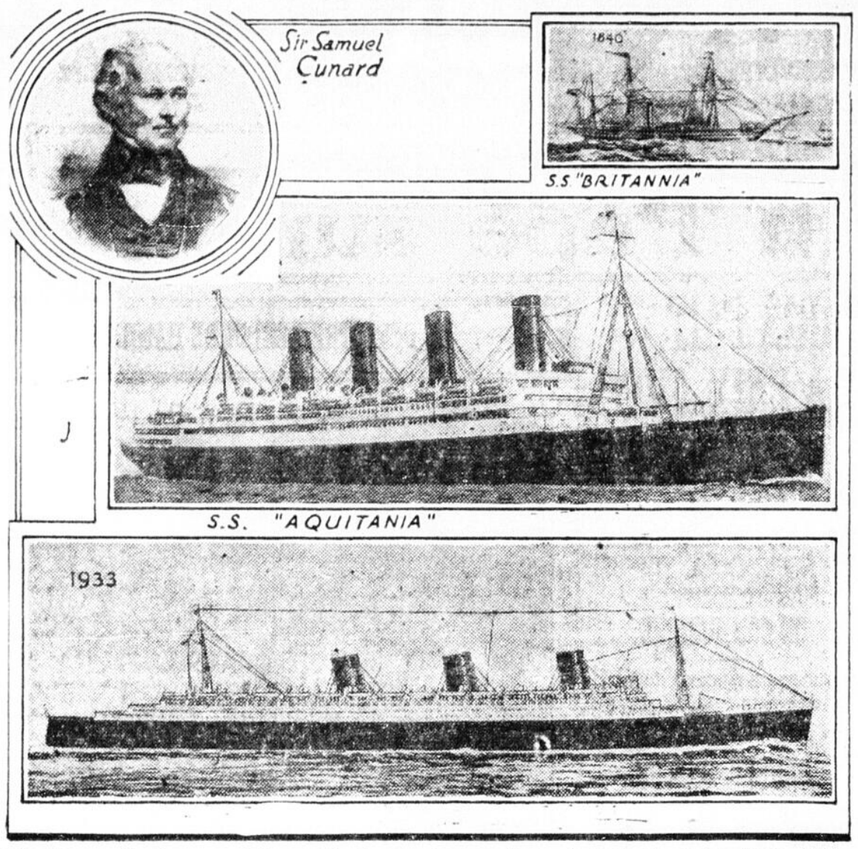

Cette photographie donne une idée complète des progrès accomplis par la navigation depuis l'année 1840, alors que la ligne Cunard inaugura le premier service régulier pour passagers sur l'Atlantique. Un résident d'Halifax, Samuel Cunard, plus tard sir Samuel Cunard, jeta les bases de cette gigantesque entreprise. Le premier navire de la flotte fut le "Britannia", 207 pieds de longueur et jaugeant 1,100 tonnes. Le navire termina son "maiden trip" sur l'Atlantique entre Liverpool et Halifax en juillet 1840. Juste 91 ans après cet exploit, un des successeurs de cette petite unité, le gigantesque "Aquitania" rendra de nouveau visite au grand port des Maritimes. L'"Aquitania" arrivera demain à Halifax, inaugurant une série de croisières entre New-York et le Canada. Prochainement la Cunard mettre à la mer son super-paquebot connu jusqu'à date sous le nom de "534" d'un jaugeage de 73,000 tonnes. Ce navire en construction sur la Clyde ser considéré comme un triomphe du génie maritime.

OCEANIQUES ATTENDUS

Le "Minnedosa" à 2 heures p. m. aujourd'hui.

L'"Ascania", de la ligne Cunard, à 10 heures 30 p. m. dimanche.

SUR LE "NORTHLAND"

Les membres de la chorale St-Jacques de Montréal se sont embarqués hier soir à bord du SS. New Northland pour une croisière de quelques jours au Saguenay et jusqu'à l'Ile d'Anticosti. Les passagers à bord du navire étaient au nombre d'environ 150.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 9 h. 02 a. m. et 9 h. 38 p. m.

LES GOELETTES

Cpte E. Fournier, Lislet, Trois Saumons, "O. D.", partira aujourd'hui.

Cpte A. Harvey, Isle aux Coudes, "Marie Clara", partira aujourd'hui.

PAS PRET

V. Duchaine, pour St-Iréné.

D. Tremblay, Sault au Mouton, Mille Vaches, Portneuf ou Hamilton Cove.

DU "BRITANNIA" AU NOUVEAU CUNARDER

Le premier navire de la ligne Cunard, le "Britania", quitta Liverpool le 4 juillet 1840 pour se diriger vers Halifax et Boston. Soixante et trois passagers étaient à bord pour cette première traversée. Le fondateur de la ligne Cunard, sir Samuel Cunard, occupait de même une cabine. Le "Britannia" atteignit Halifax le matin du 17 juillet et après une courte escale à cet endroit fila vers Boston où il venait s'arrêter le 21. A Boston une réception monstre eut lieu en l'honneur de Cunard. Deux mille personnes prirent part à un dîner donné en son honneur et où l'orateur principal était Daniel Webster. La même année, l'"Acadia", navire-frère du "Britannia", accomplit la traversée de Liverpool à Boston via Halifax en 11 jours et quatre heures, un record qui ne fut pas atteint durant plusieurs années. Le "Britannia", au cours de ses voyages subséquents réduisit toutefois le temps de sa première traversée.

Le futur paquebot rapide de la Cunard aura près de 70 fois le tonnage du "Britannia" et l'on croit qu'il pourra faire la traversée de l'Atlantique entre Cherbourg et New York en moins de quatre jours et demi.

Samuel Cunard, quitta Halifax en 1848 pour aller habiter Londres. Quand se déclara la guerre de Crimée en 1854, il plaça toute sa flotte au service du gouvernement. A cause de son dévouement en cette circonstance le roi le créa chevalier. Le fondateur de la ligne Cunard mourut à Londres en 1864. Il était âgé de 78 ans.

LES DESTROYERS CANADIENS

(Service de la Presse Canadienne)

Halifax, 4. — Les deux nouveaux destroyers, propriété du Canada, sont entrés dans le port d'Halifax à 3 heures 15 hier après-midi après avoir terminé une heureuse traversée de l'Atlantique. Tous les navires dans le port saluèrent l'arrivée du H. M. S. "Saguenay" et du H. M. S. "Skeena" lorsqu'ils émergèrent d'un épais banc de brume qui recouvrait une partie de la rade. La nouvelle se répandit rapidement que les deux destroyers étaient au quai et bientôt des milliers de personnes prirent la direction du port.

SERVICE DES SIGNAUX

Ile aux Grues, 31 — Montant 11.45 a. m. Goélette Ste-Anne. Descendant à midi Barfonn.

Cap Saumon, 82 — Montant 1 p. m. Cape Gaspe, descendant 10 a. m. Manchester Citizen, 11 a. m. Aycliffe Hall, midi Donnacona No 2.

Pointe au Père, 158 — Montant 10 a. m. Victolite, 11.10 a. m. Montclare, 12.20 p. m. Warkworth 45 est. Descendant 3 a. m. Haugerland.

Matane, 202 — Chicoutimi & Tow arrivé en descendant 11.30 a. m.

Cape Magdalen, 29 9— Montant 1 p. m. Bulkarier, descendant 10.30 a. m. Stillwater.

Pointe à la Renommée, 330 — Montant midi C. G. S. Acadia, 1 p. m. Watford et Miron L, 1 p. m. Olna 120 est.

Flat Point, 593 — Arrivé hier 4.30 p. m. Selje, parti hier 8 p. m. Twickenham, parti 4 a. m. Cochrane, arrivé 4 a. m. Wendover.

North Sydney, N. S., 575 — Montant 1.30 p. m. Cathcart 30 sud de Canso.

Cape Race, 835 — Montant midi Usworth.

Belle Isle, 739 — Montant 7 a. m. Beaverbrae 11 a. m. Larvikfjord 220 est, midi Manchester Producer 150 est.

Québec — Québec arrivé 9.35 a. m. Descendant 11.15 a. m. Keywest.

De gros boutons sur le corps. Démangeaient et brûlaient. Cuticura les élimina

"J'étais incommodée par les boutons lesquels affectaient ma figure, mon cou, mes bras et mes jambes, et se répandirent par tout mon corps. Ils étaient très gros, et plus je me grattais plus ils démangeaient et brûlaient. L'irritation était presqu'insupportable, et mes habits aggravaient l'irruption. Je ne pouvais dormir ni la nuit ni le jour.

"Je lus une annonce de Savon et d'Onguent Cuticura et en fit venir un échantillon gratuit. Je fus soulagée et j'en achetai d'autre et après avoir utilisé quatre morceaux de Savon Cuticura et trois boîtes et demie d'Onguent Cuticura je fus parfaitement rétablie." (Signé) Mme Joseph Polowy, Hilliard, Alberta.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrire aux Dépositaires Canadiens: J. T. Walt Company Limited, Montréal.

BONNE NOUVELLE

L'excursion pour le

Tour de la Gaspésie

est enfin organisée

DEPART LE 17 JUILLET

EN TAXIS DE LUXE

MAGNIFIQUE PROGRAMME DE RECEPTION

Des comités ont été organisés pour recevoir les excursionnistes à chaque endroit

BUT PRINCIPAL DU VOYAGE :

PRISE de POSSESSION et BENEDICTION du TERRAIN pour la Basilique Nationale du CHRIST-ROI

PLANTATION DE LA CROIX de Jacques-Cartier

Des "prospecturs" sont maintenant à la disposition de tous ceux qui désireraient profiter de cette OCCASION EXTRAORDINAIRE de faire un beau Voyage Historique de 6 JOURS:

Pour prix et conditions, veuillez vous adresser au

SOUVENIR CANADIEN INC.

104, rue ST-JEAN.

QUEBEC :-: :-: Tél : 2-5495

FU MANCHU

Episode No 28

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate.

L'Inspecteur Weymouth remit à Nayland Smith les clés de Cadby et une carte portant l'adresse du detective, après lui avoir indiqué où il trouverait le carnet de notes du mort. "Nous n'avons pas une minute à perdre", me dit Smith. "Fu Manchu voudra également s'emparer de ces notes !"

Mais nous n'étions dans un taxi que depuis quelques minutes à peine lorsque Smith cria au chauffeur d'arrêter. L'auto avançait encore que Smith avait déjà sauté. "Il nous la faut, Petrie", cria-t-il. "Je l'ai oubliée. La perruque chinoise !"

Puis il me tendit la carte de Weymouth. "Ne m'attends pas", me dit-il rapidement. "Weymouth a dit que le carnet se trouvait dans une armoire. C'est tout ce qu'il nous faut. Rendez-vous à Scotland Yard."

Le carnet de notes de Cadby avec ses preuves contre Fu Manchu était-il déjà entre les mains de ce dernier? "Croyez-vous que Fu Manchu va laisser de tels documents là où le premier venu peut les trouver?" nous avait dit Smith. "Il y a mille chances contre une que le carnet est déjà en sa possession, mais il faut nous en assurer..."

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, J.-A. McCLURE, O.D., Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

Les Aventuriers de l'Amour

Roman canadien inédit

— PAR —

HENRI DEYGLUN

(Reproduction autorisée par la maison Edouard Garand)

No 7

Ne me martyrisez pas ainsi. Ne me faites pas assister au spectacle de ma mort. Je suffoque. Je n'en peux plus.

Tant pis pour vous dit Ernest farouchement. Vous voyez bien qu'il faut que nous vous achevions. Sinon vous donneriez un tel signalement. Allons ! parlez ! Evitez-nous de pâtir votre maison.

Et madame Daigle à genoux, pantelante, disait :

—Mais tuez-moi donc, bourreau. Je devrais endurer les pires tortures. Vous ne sauriez rien... rien !

Et Ernest ayant peur qu'un étranger surgisse, dans un moment de rage, serra le câble si fort que le visage de madame Daigle se congestionna, ses yeux sortirent des orbites dans une expression d'atroce épouvante, ses joues étaient violacées. Et, tel un bourreau, Ernest criait avec colère :

—Meurs ! meurs donc, garce !

Et il la traînait par la pièce au bout de son châle.

Jean, que le spectacle de cette mort à dégrisé un moment, se mit à trembler. La peur le gagne. Et, comme abasourdi par ce tableau qui lui fournit cette moribonde aux yeux injectés de sang, il ne trouve à dire que ces mots :

—Et nous avons fait ça !

—Vite, à la recherche de la fortune lui dit Ernest nerveusement.

—Non, non ! je ne puis. C'est plus fort que moi, j'ai honte, j'ai peur ! Mon Dieu ! pardonnez-moi !

Et Ernest que le spectacle de ce jeune repentant excédait, lui dit :

—Il ne s'agit pas d'invoquer ton Dieu. Allons, dépêche-toi, je cherche ici. Va voir dans les autres pièces.

Et Jean, qui ne l'écoutait plus, restait hagard et disait comme dans un délire :

—Et nous avons tué cette femme ! C'est épouvantable, c'est fini ! Je ne pourrai plus vivre !

—Espèce de peureux lui dit Ernest, il ne fallait pas consentir à ce vol. Tes lamentations ne feront que nous perdre. Maintenant que le crime est consommé, cherche, va dans les autres pièces.

Jean se traîne plustôt qu'il ne marche. Il ne réalise pas. Ce qu'il dit ne veut rien dire. Ce sont des monosyllabes qu'il articule à peine. Il est sous l'emprise d'une peur trouce et sous l'influence de la dope. C'est un fou qui se traîne. Il ne sait plus rien, plus rien !

Ernest est dans un état de nervosité extrême. Il parcourt toutes les pièces, renverse les meubles, ofouille les armoires et ne trouve rien, rien ! Il descend dans le salon et il voit Jean regardant la morte. Le jeune homme est hagard. Ses dents claquent les unes contre les autres. De longs frissons agitent son corps. Ernest fouille encore un secretaire, puis il murmure :

—Rien ! Rien ! Cette femme aurait-elle dit la vérité ?

Et Jean, que cette phrase a frappé, éclate d'une sourde colère, les poings levés la face convulsée dans une expression de terreur, il dit :

—Oui, elle a dit vrai. Et vous l'avez assassinée. C'est horrible ! Vous m'avez trompé. Vous avez fait de moi votre complice. Vous avez fait de moi un bandit et je vais vous tuer à mon tour.

Il voulut se précipiter sur Ernest, il fit un effort de tous ses nerfs. Ses yeux s'agrandirent et se voilèrent et il tomba comme une masse.

Ernest le porta dans ses bras. Il traversa le jardin sous une pluie torrentielle. Le tonnerre grondait avec force. Les éclairs illuminaient l'ombre du parc de lueurs feux aveuglants. Ernest courut à la machine, jeta Jean sur la banquette du fond, mit en marche et ils partirent sur la grand'route d'une vitesse vertigineuse.

II

UNE FAMILLE EN DEUIL

Monsieur Daigle venait de conclure un nouveau contrat avec une grosse compagnie. C'est le sourire aux lèvres qu'il revenait chez lui. Mille rêves traversaient sa pensée. Il songeait que sa femme allait être joyeuse, car il augmenterait son fonds de secours pour les pauvres. Et qu'est-ce qui faisait plus plaisir à madame Daigle que de faire la charité ? C'est une question qui méritait une réponse. Elle se présenta immédiatement à son esprit. Ce qui lui faisait plus plaisir encore que de faire la charité, c'est de voir ses enfants heureux. Il pourrait les doter plus largement, puisqu'il serait plus riche. C'était donc un double bonheur pour toute la maison. C'est le cerveau occupé de ces nobles idées que monsieur Daigle suivait la route de Chicoutimi. Il passa à Jonquières qu'il traversa plus lentement. Il croisa, en quittant cette ville, une machine qui filait au moins à soixante milles à l'heure.

Encore des fous qui mériteraient de se faire enlever leur licence, se dit-il. Cette machine qu'il venait de croiser était celle du meurtrier de sa femme. Le pauvre homme, qui faisait des châteaux en Espagne, était bien loin de s'en douter. Aussi continua-t-il à échafauder des projets d'avenir.

La route était couverte de flaques d'eau que les éclairs illuminaient de leurs feux intermittents. La pluie tombait avec force, le tonnerre grondait toujours. Il appuya sur son accélérateur, et vers six heures, après avoir mis sa machine au garage, il montait l'escalier extérieur qui conduisait à la porte de chez lui. Cette porte était ouverte. Le vent s'engouffrait dans la maison. Après l'avoir fermée, il se dirigea vers le salon, où sa femme devait vraisemblablement l'attendre. Hélas ! quelle horrible vision l'attendait !

Il alluma le lustre, trouvant curieux que par cette obscurité sa femme ne l'eût point fait. Il se retourna, vit le désordre de la pièce, les meubles renversés, puis ses yeux se portèrent sur le corps de sa femme qui gisait inanimée sur le sol.

Il se pencha sur elle, essayant de la ranimer. Une sueur froide inonda son front. Il sentait sous ses temps le sang affluer et sa pression artérielle était si forte qu'il lui semblait qu'un cercle de fer lui entourait la tête. Son coeur battait précipitamment. Il dit : "Raymonde ! Raymonde ! réponds-moi !" Puis un désespoir sans borne l'envahit, il sanglota; son coeur le faisait tant souffrir qu'il avait peine à respirer. Il resta comme abasourdi, ne faisant aucun geste. Les larmes coulaient sur ses joues, il était malheureux. Ce n'était plus un homme, c'était une loque humaine déchirée par la douleur.

Un temps, dont il n'aurait pu préciser la durée, s'écoula. Il se ressaisissait. Il prit le téléphone et voulut appeler le docteur. Mais les fils étaient coupés. Il sortit, sauta dans sa machine, descendit chez maître Bernard qu'il trouva dans son bureau, où il entra en chancelant.

Le notaire le fit asseoir. Monsieur Daigle, avec des sanglots dans la voix, des phrases entrecoupées, conta le drame.

—C'est un crime, dit-il, on me l'a tuée. Prévenez le docteur... prévenez la justice, cachez cette horrible vérité à mes enfants... Moi, je sens que je ne puis plus... je sens que je vais mourir... Et il s'évanouit.

Maître Bernard sonna sa bonne, qui l'aida à coucher monsieur Daigle sur un divan. Frictionnez-lui les tempes avec du vinaigre. Tâchez de le ramener. Les efforts de la servante furent inutiles.

Monsieur Bernard téléphonait au curé. Il savait que les enfants étaient au presbytère, les ayant vus y entrer en compagnie de l'abbé.

—Allo, monsieur le curé...

En quelques mots concis, il mit le pasteur au courant de l'horrible tragédie, et il ajouta :

—Gardez les enfants sous un prétexte quelconque. Dites, par exemple, que c'est leur mère qui vous téléphone, et qu'elle vous prie de les retenir au presbytère en attendant que l'orage cesse. Envoyez-moi discrètement mademoiselle Hélène.

Etant assuré que les enfants ne retourneraient pas chez eux, le brave notaire téléphona au docteur, ensuite au chef de police, lui demandant d'amener des hommes avec lui.

Le docteur arriva. Il s'occupa de donner les premiers soins à monsieur Daigle, qu'il ranima. Mais le pauvre homme avait la tête en feu. Le docteur diagnostiqua une congestion cérébrale.

Maître Bernard était ému, mais il gardait son sang-froid.

Quand mademoiselle Hélène arriva, on la mit au courant. Elle pâlit, puis instinctivement demanda si les criminels étaient arrêtés, si on avait leur signalement. Cette question fut posé avec tant d'angoisse, que cela surprit un peu maître Bernard. Et lorsqu'il lui répondit qu'on ne savait rien sur l'auteur du crime, mademoiselle Hélène marqua une telle expression de soulagement que cela surprit encore bien davantage notre notaire. Mais il n'en fit rien paraître.

Le chef de police arriva avec ses deux hommes. Trois machines étaient à la porte du notaire.

Les deux policiers transportèrent monsieur Daigel dans sa machine et restèrent avec lui. L'un d'eux conduisit, l'autre soutint le malade. On se rendit à la maison du crime. Le chef de police examina les lieux et trouva à terre un papier qu'il dissimula dans sa poche.

Mademoiselle Hélène épiait tous ses gestes et maître Bernard surveillait mademoiselle Hélène. Cela, de part et d'autre, se faisait très discrètement.

Les deux policiers, après avoir porté monsieur Daigle dans sa chambre, l'avaient déshabillé. Ils le laissèrent se reposer. Le docteur constata le décès de madame Daigle. Mort par strangulation criminelle. Puis on la transporta dans sa chambre. On fit envoyer l'entrepreneur des pompes funèbres. Le désordre de la maison fut réparé. La chambre mortuaire fut décorée. Puis on y installa le cadavre.

Vers neuf heures, monsieur le curé arriva. Il avait préparé Pierre et Jacqueline à la terrible nouvelle. Il les avait confessés. Ils avaient dit avec le vénérable prêtre une longue prière et celui-ci leur fit un sermon où il faisait ressortir les cruelles épreuves que Notre-Seigneur pouvait faire subir à ses enfants. Leur ayant parle de la fragilité de nos existences, des cruelles pertes qui peuvent nous frapper, il eut le courage de leur dire la tragique vérité.

Les petits eurent le coeur déchiré. Ils adoraient leur maman. Ce deuil inattendu les plongea dans un affreux chagrin. Ils s'agenouillèrent au chevet de la défunte et prièrent toute la nuit. On entendait des sanglots se mêler au bourdonnement des paroles pieuses. Les larmes voilaient leurs yeux. Puis, la fatigue engourdissant leurs corps, leurs têtes se rapprochèrent et ils s'endormirent soutenus l'un par l'autre.

Dans un cadre tendu de noir, où une sainte femme reposait pour toujours, deux anges éplorés et rompus dormaient près d'elle.

XII

LA VAMPIRE

Ce crime avait eu son écho dans la presse. La mort mystérieuse de madame Daigle avait intéressé bien des gens pendant de longs jours. Mais l'enquête de la justice n'ayant découvert aucune piste, le public oublia vite ce drame et, en indifférent qu'il est, il se passionna pour d'autres aventures que les grands quotidiens publient tous les jours.

Madame Daigle était enterrée depuis un mois. Les enfants avaient suivi en pleurant la dépouille mortelle de leur maman. Monsieur Daigle, cloué au lit par une fièvre cérébrale, n'avait pu assister à la cérémonie. Tous les notables du comté étaient venus apporter un dernier hommage de sympathie à la chère disparue.

Sur les conseils du notaire et du docteur, les enfants retournèrent à leurs études. Le docteur leur avait bien recommandé de suivre en tout point, maintenant et toujours, les instructions de leur papa.

—Soyez obéissants envers lui. Ne le chagrinez pas. La moindre déception pourrait lui être fatale.

Les chers enfants obéirent au docteur. Ils cachaient leur peine pour ne pas que leur papa pût la soupçonner. Jacqueline entra au couvent de Roberval. Pierre retourna au séminaire de Chicoutimi.

La nuit, on peut entendre dans les dortoirs de ces deux institutions dans un petit lit à Roberval, une toux sèche et de longs sanglots, et dans un lit plus grand à Chicoutimi, de longues prières et de profonds soupirs. Ces enfants garderont toujours le souvenir de leur maman. Ils ne cesseront jamais de la pleurer.

. . . . . .

Hélène n'avait pas quitté la maison. Savait-elle ce qu'était devenu Ernest ? Elle devait le savoir, car lorsqu'elel était seule dans le grand salon, elle ne trahissait aucune inquiétude.

(A suivre)

Administration
30-32, rue de la Fabrique
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. Tél. 8141, 139, ST-JOSEPH

65ième ANNEE No 33 — QUEBEC SAMEDI 4 JUILLET 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

QUEBEC VEUT UN CREDIT DE $1,000,000

La ville demande ce montant à Ottawa pour l'égout collecteur.

UN BATEAU-POMPE

Seconde requête aux autorités fédérales. — Courte séance.

AU CONSEIL

Deux importantes résolutions ont été adoptées par le Conseil de Ville hier soir et dans chaque cas, il s'agit d'une demande à être faite au gouvernement fédéral. En premier lieu, ainsi que nous le disions hier, la ville veut obtenir du gouvernement fédéral un crédit de $1,000,000 pour donner suite au projet de construction d'un grand canal d'égoût collecteur sous la rivière Saint-Charles. Deuxièmement, la cité de Québec sollicite du gouvernement d'Ottawa l'achat d'un bateau pour combattre les incendies dans le port de Québec.

Ces deux résolutions, adoptées unanimement, ont constitué le menu principal d'une séance qui a duré à peine une vingtaine de minutes.

Nous avons déjà dit, hier matin, que le comité administratif avait donné instructions au bureau des ingénieurs de la ville de commencer la préparation des plans pour la construction du canal d'égoût de la rivière Saint-Charles. La question a été soulevée par l'échevin Bertrand et son collègue de Saint-Sauveur, M. Arthur Drolet, s'est chargé de faire une proposition en rapport avec la préparation des plans. Dans la résolution adoptée hier soir, le conseil autorise le maire à se rendre à Ottawa avec une délégation des échevins et à demander au gouvernement un crédit initial de $1,000,000 pour le commencement de ces gigantesques travaux. L'entreprise devrait coûter au moins deux fois cette somme, dit-on, mais si la ville parvenait à obtenir ce

(Suite à la page 4)

NOUVELLE LETTRE DE M. JOS. SAMSON

L'ancien maire de Québec dit que le réservoir de la rivière des Mères pourrait être construit pour $750,000.

EXPLICATIONS

M. Joseph Samson fait parvenir au maire et aux échevins, hier soir, une nouvelle lettre en rapport avec la construction du réservoir à la Rivière des Mères, près de Québec. En voici le texte :

Québec, le 3 juillet 1931.
Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Hotel de Ville,
Québec.
Messieurs,

Ayant poursuivi les travaux avec des ingénieurs qui ont fait un relevé du niveau de la rivière des Mères, près de Québec, et de la possibilité d'y construire un réservoir, tel que démontré par l'ingénieur Paul Joncas, je suis en position de vous dire que tous les plans et spécifications seront prêts à vous être soumis d'ici à quelques jours.

En même temps, je pourrai vous enseigner un contracteur ou une compagnie qui pourra construire un réservoir de trente millions de gallons d'eau en plus du cours naturel de la rivière des Mères, poser une conduite d'eau indépendante de 30 pouces en béton ou en fonte, à partir du réservoir jusqu'au raccordement de vos tuyaux, de 18, 30 et 40 pouces et de là en suivant vos tuyaux jusqu'à la rue Sherbrooke où il pourra être relié aux pompes en cas de besoin.

Je puis vous garantir que le tout pourra être construit pour un montant ne dépassant pas sept cent cinquante milles piastres, assurant une économie considérable sur ce qui devra être dépensé sur les Plaines avec un bien meilleur résultat et pour le service d'eau et pour les intérêts de la ville de Québec.

Votre obligé,

JOSEPH SAMSON.

INCENDIE A LA POINTE-AU-PERE

(De notre correspondant)

La plus vieille maison de la Pointe au Père, construite en 1802 et appartenant aujourd'hui à M. Joseph Rouleau, a été détruite par les flammes dans la nuit de jeudi à vendredi. Le feu a originé vers 1 heure. Une demi heure plus tard, il ne restait pratiquement rien de la construction, si ce n'est les quatre murs en pierre.

L'incendie fut découvert par M. Iréné Rouleau qui donna aussitôt l'éveil à la famille Rouleau et avertit les gens des alentours. Pendant plusieurs minutes on a craint pour les maisons voisines. L'hôtel a été mis en danger. Les dommages chez M. Rouleau s'élèvent à $2,500.

LES RECETTES DU QUEBEC RAILWAY

En janvier, février et mars elles ont été de $243,203.15 contre $266,093.-65 l'an dernier. — M. Drolet fait une interpellation.

DES SUSPENSIONS ?

Les recettes du Quebec Power pour l'opération du tramway durant les mois de janvier, février et mars, cette année, accusent une grosse diminution. Le comité administratif a été informé hier après-midi, en effet, que les recettes du tramway durant ces trois mois ont été de $243,203.15. Durant la période correspondante de l'an dernier, ces mêmes recettes avaient été de $266,093.-65, ce qui fait une diminution de $22,890.50.

L'échevin Drolet a saisi cette occasion pour demander au maire s'il avait été informé que la compagnie a retiré du service une dizaine de tramways, que plusieurs employés ont été congédiés et que d'autres, possédant plusieurs années de services, sont devenus employés supplémentaires. Le maire Lavigueur a répondu qu'il ne connaissait rien de cela. L'échevin Drolet a alors déclaré qu'une compagnie comme le Quebec Power devrait aider à remédier au chômage au lieu de l'aggraver en congédiant des employés. Il a aussi affirmé que lorsque les taux de tramway ont été portés à sept cents, la compagnie n'avait pas dit qu'elle mettrait en service des tramways à un seul homme.

D'autres échevins, notamment MM. Bedard, Emond et Bertrand, ont aussi dit que la compagnie ne donnait pas dans toutes les parties de la ville un service de tramway de cinq minutes.

Finalement, sur proposition de l'échevin Drolet, il a été décidé que le comité écrirait à la compagnie pour lui demander si réellement des employés ont été congédiés et la mettre en demeure de remplir son contrat en donnant un service de cinq minutes, spécialement dans la partie basse de la ville.

MORT DE MONSIEUR GERARD CIMON

M. Gérard Cimon, fils de M. Hubert Cimon, avocat, et de madame Cimon, est décédé hier à l'âge de 30 ans.

DEUIL CRUEL

M. Gérard Cimon, inspecteur pour le département du gaz et de l'électricité du gouvernement fédéral, fils de M. Hubert Cimon, avocat, et de madame Cimon, est décédé hier midi à l'hôpital du St-Sacrement. M. Cimon était âgé de 34 ans. Il a succombé à une maladie dont il souffrait depuis cinq mois.

La mort de ce jeune homme distingué et plein d'avenir jette un deuil cruel dans une famille avantageusement connue de cette ville. M. Gérard Cimon était à l'emploi du gouvernement fédéral depuis 17 ans. Dans l'accomplissement de ses différentes fonctions, il s'était toujours fait remarquer par sa grande assiduité et il ne comptait que des amis.

M. Gérard Cimon était le fils de M. Hubert Cimon, avocat, de cette ville, et de madame Cimon. Il était aussi le frère de M. Robert Cimon secrétaire du Service de l'Assistance municipale, et de M. André Cimon, représentant de la maison Clouette & Peabody, de Toronto, et de madame Henri Barry. Il était le neveu de M. l'abbé Eugène Brunet, de M. W. Brunet, pharmacien, de M. Alf. Cimon, E.C., et du chevalier J.-N. Miller.

Le service et la sépulture de M. Cimon auront lieu à St-Dominique lundi à 9 h. Les restes mortels du regretté défunt sont exposés en chapelle ardente à la résidence de M. Hubert Cimon, 95 Boulamarque.

A M. et madame Cimon et à la famille en deuil L'Evénement offre l'expression de ses plus sincères condoléances.

LES BREVETS EN MUSIQUE

L'Académie de Musique de Québec publie les noms des candidats et candidates qui ont décroché leurs diplômes.

CHANT, PIANO, ETC.

Ont obtenu leur diplôme, aux récents examens de l'Académie de Musique de Québec, les concurrents dont les noms suivent:

Brevet d'enseignement (piano).— Mlles Françoise Chassé, Irène East, Irène Rochette.

Brevet d'enseignement (chant).— Mlle Pauline Délisle.

Lauréat (piano). — Mlles Simone Chiasson, Laura Ferron (avec très grande distinction), Thérèse Labrecque, Barie-Blanche Lachance, Jeanne Letarte (avec distinction), Corinne Cormier, Germaine Délisle, M. Fortin, Joseph. Lapointe, Marie Madeleine Godbout, Jeanne Lagacé, Gabrielle Michaud, Françoise Piché, Pierrette Piché, Julia Paradis, Patricia Poitras, Yvonne Talbot, Mariette Tremblay, Anita Vachon.

Lauréat (violon).—M. Jules Payment (avec très grande distinction, médaille d'or).

Lauréat (orgue).—Mlle Alexandrine Aubin (avec grande distinction).

Lauréat (chant).—M. Marcel Verret.

Supérieure (piano). — M. G.-H. Lindsay (avec très grande distinction), Mlles Colette Despatis, Claire Dugal, Marie-Paule Monfette, Thérèse Morazain, Agnès Trottier, MM. Maurice Blackburn, J.-B. Duchesne

(Suite à la page 4)

LE CONTRAT A LA MAISON DESLAURIERS

Pour les excavations du futur réservoir et la pose des tuyaux.

AU COMITE HIER

Le maire signe le contrat avec le président des Champs de Bataille.

PAIX DEFINITIVE

Le contrat entre la Commission des Champs de Bataille et la cité de Québec, autorisant cette dernière à construire le réservoir de 30,000,000 de gallons d'eau sur les Plaines d'Abraham, est enfin signé par les représentants des deux parties intéressées, c'est-à-dire Sir Georges Garneau, président de la Commission, et le lt-col. H. - E. Lavigueur, maire de Québec.

Au cours d'une brève séance du comité administratif, hier après-midi, le notaire de la ville, M. Charles Delagrave, a apporté ce précieux document qui portait la signature de Sir Georges Garneau.. Soumis au comité, le contrat a été aussitôt approuvé et le maire a apposé séance tenante sa signature au bas de celle de Sir Georges. Par ces formalités, l'entente entre la ville et la Commission pour la construction d'un réservoir couvert se trouvait officiellement sanctionnée.

En signant le contrat, Sir Georges faisait à la ville une concession qui a été très bien vue du comité. Le président de la Commission, en effet, consentait à ce que les tuyaux de raccordement avec le réservoir passent sur un plus long parcours, sous le parc des Champs de Bataille, cidé. Cela accommodera davantage la ville, en ce sens que les excavations devront être faites sur une moins grande profonduer. Il avait été décidé que les tuyaux seraient posés sous l'avenue Laurier et l'avenue Briand, pour atteindre de là le réservoir. Sir Georges Garneau permet que les excavations partent, au contraire, de l'avenue Gali-

(Suite à la page 4)

A L'HOPITAL DE LA MISERICORDE

Personne ne sera plus admis à moins d'une demande faite à l'avance. — 42 adoptions à la Crèche en juin.

LES AUMONES

Les mêmes raisons d'encombrement qui ont forcé les autorités de la Crèche St-Vincent-de-Paul à exiger qu'on demande un tour d'admission pour les enfants abandonnés et qu'on attende ensuite d'être convoqué, provoquent ce nouvel avis de l'instruction:

Personne ne sera plus admis à l'Hôpital de la Miséricorde, à moins d'une demande faite à l'avance, soit par écrit, soit personnellement. (pas par téléphone) et par une personne responsable.

Encore une fois, la Crèche abrite cent enfants de plus que le nombre normal. Il ne s'agit ni de persécution ni de mauvais vouloir; on se trouve dans une impasse et le public visiteur est à même de le constater tous les jeudis et tous les dimanches.

Aucun berceau n'est vide; c'est pourquoi on demande avec la charité des aumônes, avec la charité inappréciable des adoptions, la coopération particulière des intéressés.

Que la demande d'admission soit faite à l'avance. S'il est un cas facile à prévoir c'est bien celui qui nous occupe.

Les autorités de la Crèche ne trouvent pas équitable, dans les circonstances, qu'un cas d'urgence vienne voler le tour d'une personne qui s'est conformée à ce nouveau règlement.

Avis donc aux Messieurs du ministère paroissial, avis à Messieurs les

(Suite à la page 4)

LA FETE DU 19 A BERGERVILLE

Les marins de l'aviso français "Ville d'Ys" assisteront au dévoilement du monument de Sainte-Jeanne d'Arc.

GRAND EVENEMENT

Les marins français prendront part aux fêtes de sainte Jeanne d'Arc à Bergerville, le 19 juillet. Cette nouvelle officielle a été reçue au comité des fêtes du cinquième centenaire de sainte Jeanne d'Arc. Le consul général de France vient d'en informer le comité des fêtes. Le capitaine, l'état-major et vingt hommes du bateau français Ville d'Ys viendront rendre les honneurs militaires à la Vierge-Soldat quand son monument sera dévoilé le 19 juillet.

Nous sommes autorisé par la direction d'annoncer que pour faciliter les choses aux voyageurs venant de la direction de Montréal et de Trois-Rivières l'ouverture des fêtes a été fixée à 3 h. 30 (heure avancée).

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabaconistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

L'épargne scolaire est très populaire

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec publie le rapport de son concours d'épargne tenu dans les écoles de Québec. — 2,470 enfants ont fait des dépôts au cours de l'année, et 1,203 ont été constants dans cette habitude de l'économie. — De magnifiques prix ont été distribués. — Une entrevue de M. Georges Belleau.

MOUVEMENT A ENCOURAGER

Le mouvement d'épargne lancé il y a six ans par la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec chez les enfants qui fréquentent les écoles de la ville remporte d'année en année de magnifiques succès. De forts montants ont été épargnés et surtout les enfants se forment de plus en plus à l'esprit d'économie. Le rapport pour l'année scolaire 1930-1931 nous a été communiqué hier après-midi par M. Georges Belleau, assistant gérant-général de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec. Cette année dix-huit écoles ont pris part au concours d'épargne annuel. Sur les 9,856 enfants qui fréquentent ces écoles, 2,470 ont fait des dépôts, et 1,203 ont été constants dans leurs épargnes, suivant à la lettre pendant toute l'année les règlements du concours.

Pour avoir droit au tirage des prix de $2.50 en or donnés généreusement par la Caisse d'Economie, chaque enfant doit déposer dix sous par semaine pendant les quarante semaines de l'année scolaire. Ceux qui sont persévérants épargnent ainsi quatre dollars pendant l'année. "Nous n'avons pas entrepris ce mouvement d'épargne", nous déclarait hier M. Belleau, "dans le but de faire de l'argent; ceci est d'ailleurs très facile à déduire; mais notre but est avant tout philanthropique. Nous voulons inculquer chez les nôtres un meilleur esprit d'économie, et pour y arriver nous commençons par l'enfant".

Quoique heureux des résultats obtenus jusqu'ici par cette initiative de la Caisse d'Economie, M. Belleau souligna quand même avec une pointe de regret l'apathie dont on fait preuve en certains endroits envers ce mouvement.

De fait, M. Belleau a raison. Il y a plus de cinquante écoles en notre ville sous le contrôle de la Commission Scolaire, et quelques autres qui sont indépendantes. Le rapport note que dix-huit écoles seulement ont pris part au concours cette année. Il pourrait y en avoir davantage. Si l'on considère le profit que peuvent tirer les enfants du mouvement d'épargne de la Caisse d'Economie, on constate vite qu'il a une portée éducationnelle. On pourrait aussi s'en convaincre par la lecture des nombreuses lettres adressées à la Caisse d'Economie pour la féliciter de sa belle initiative. Et un bon nombre de ceux qui ont signé ces lettres ne sont pas les moins renseignés en ce qui concerne l'épargne.

Les récompenses données par la Caisse d'Economie sont de nature à encourager fortement les jeunes à la constance dans l'épargne. A chaque école qui prend part au concours sont attribués deux prix de $2.50 en or, tirés par ceux qui ont déposé leur dix sous pendant les quarante semaines de l'année. De plus chaque école reçoit un prix spécial de $25 et un prix additionnel de $25 également est attribué à l'école où le plus

(Suite à la page 4)

GUERRE A MORT AUX MARSOUINS

Ceux de ces animaux qui seront capturés de Cap-Chat aux Sept-Iles rapporteront une prime de $50 au chasseur.

SPORT LUCRATIF

Les marsouins qui font la guerre à la morue dans le golfe Saint-Laurent, ne seront ni bombardés, ni fusillés cette année: on les capturera tout simplement. L'honorable M. Hector LaFerté, vient, en effet, de décider d'"accorder"une prime de cinquante dollars pour chaque marsouin qui sera pris, tué et capturé dans cette partie du golfe, qui s'etend depuis Cap Chat et les Sept-Iles jusqu'à "l'extrémité est", nous dit un communiqué du ministère provincial des pêcheries.

C'est la cinquième année consécutive que les marsouins paraissent être revenus en nombre dans le golfe Saint-Laurent.

Une visite toute récente dans la péninsule de Gaspé nous a permis de constater,d'après les dires despêcheurs, que la morue abonde dans la baie des Chaleurs, cependant que ce poisson est capturé en très petit nombre dans le golfe même.

On se rappelle que ces dernières années, on a tenté de chasser le marsouin au moyen de bombes et de fusils. Les résultats obtenus n'ont aucunement correspondu à l'attente et des pêcheurs et du ministère. Il est certain que la nouvelle décision de M. LaFerté portera de meilleurs fruits. Il sera donénavant aussi payant, sinon plus, de chasser le marsouin que la morue.

Et on retirera des deux de grands avantages.

GROSSE JOURNEE A LA COUR DE POLICE

Deux Tchéco-Slovaques condamnés pour vagabondage. — Un jeune homme accusé d'omission de rendre compte.

AUTRES COMPARUTIONS

Deux Tchéco-Slovaques arrêtés à bonne heure, hier matin, dans un char du C.P.R. où ils s'étaient passé la nuit, ont été traduits en Cour des Sessions de la Paix devant M. le juge Arthur Fitzpatrick.

Les prévenus ont été condamnés à une amende de $5, chacun ou à défaut de paiement à cinq jours de prison.

C'est au moins le prix d'un bon auberge. Les deux individus n'ont pas donné leur appréciation sur le service.

Un jeune homme accusé d'avoir omis de remettre à une compagnie

(Suite à la page 4)

LA RENCONTRE DE CLEVELAND

Nos lecteurs trouveront en page 13 le compte-rendu complet de la rencontre Schmeling-Stribling, qui a eu lieu hier soir à Cleveland.

UN PROPRIETAIRE AMI DE LA BOXE

Arrêté sur la demande de son locataire chez qui il était allé donner une véritable exhibition de boxe.

$20 ou 20 JOURS

Pour avoir transformé le logement de son locataire en arène de boxe, un propriétaire de cette ville a été condamné hier matin en Cour du Recorder à $20, et les frais ou 20 jours.

L'accusé était à ramoner la cheminée chez son locataire, quand, au cours d'une discussion avec la femme de celui - ci, il en vint aux gros mots, puis s'avança vers elle et engagea la première ronde. Insulte, le mari vint à la rescousse, fit reculer sa femme et continua la bataille. Les beaux-parents vinrent ensuite et le propriétaire eut à affronter plusieurs adversaires simultanément. C'est alors qu'il prit un moyen extrême. Il saisit une broche dont il se servait pour nettoyer la cheminée et tenta, paraît-il, d'"embrocher" à tour de rôle tous les occupants du logement.

En Cour du Recorder, hier matin, l'accusé a plaidé "propre défense", mais l'épouse du locataire, qui était présente, a démontré qu'il y avait eu assaut. Le président du tribunal a alors condamné le prévenu à la sentence indiquée plus haut.

Quelques pochards ont également plaidé coupables aux accusations d'ivresse ou de vagabondage portées contre eux : ils ont reçu la sentence ordinaire : $10 et les frais ou 8 jours.

RETOUR DE M. J.-E. RENAUD

Le secrétaire du Club Automobile de Québec a participé au "Good Will Tour" et fait des éloges de l'Ontario.

MAGNIFIQUE RANDONNEE

M. J.-Emile Renaud, secrétaire du Club Automobile, est revenu à Québec jeudi après avoir fait la randonnée ontarienne, dite "Good Will Tour" ou "Randonnée de Bonne Entente". M. Renaud représentait le Club Automobile dans ce magnifique voyage qui a duré du 19 au 30 juin. Rappelons immédiatement ce qu'il nous disait hier après-midi en rapport avec ce voyage. "Si je savais avoir la coopération de toutes les organisations de la province de Québec, je suggérerais au gouvernement d'organiser un voyage semblable chez nous comme medium de publicité.

"Nous nous sommes laissé dire par ailleurs qu'une tournée de ce genre serait probablement organisée dans notre province pour l'année prochaine. Nous n'aurions qu'à féliciter les promoteurs de cette initiative".

Trente-cinq délégués ont pris part à la tournée de bonne entente de la province d'Ontario. Le voyage était patronisé par le gouvernement de la province et il se faisait sous les auspices de l'"Ontario Motor League".

Les trente-cinq délégués représentaient les bureaux de tourisme des provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et du Mani-

(Suite à la page 23)

2 NOUVELLES TRAGEDIES A SHERBROOKE

Alfred Moreau, 22 ans, se noie dans la rivière St-François.

EN SE BAIGNANT

Paul St-Germain, 19 ans, reçoit à la tempe une balle de baseball.

IL SUCCOMBE

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 4 — La liste des drames de l'onde s'allonge avec une rapidité effarante à Sherbrooke. Les eaux du St-François ont fait une troisième victime en l'espace de trois semaines dans la personne de M. Alfred Moreau, 22 ans, fils de M. Joseph Moreau, employé au Québec Central, qui s'est noyé hier après-midi, vers 3 h., à quelques distance des usines du Québec Central, à Newington et à quelques verges de l'endroit où Irénée St-Hilaire perdait la vie cette semaine dans les mêmes circonstances. Le jeune homme était à se baigner avec son cousin, M. Albert Tanguay, quand la tragédie est survenue: il glissa dans une cavité et disparut.

Une tragédie du sport, la première dans nos annales sportives depuis plusieurs années, a fait une victime jeudi soir, dans la personne de Paul St-Germain, 19 ans, fils de notre estimé concitoyen, M. le docteur J.-E. St-Germain, de la rue Galt. Paul St-Germain est décédé à l'hôpital St-Vincent de Paul, vers 9 h., des suites d'un accident dont il avait été victime mercredi après-midi, au parc Dufresne, au cours d'une partie de balle au camp entre le Victoria et le National.

Le jeune St-Germain, qui jouait pour le Victoria, courait du troisième but au marbre pour compter son point, quand Paul Drapeau, receveur du National, lança la balle à Roger Brault, au troisième but, pour mettre le coureur hors jeu. En voyant venir la balle dans sa direction, le jeune St-Germain revint sur ses pas au troisième but et la balle l'atteignit à la tempe droite. Il tomba inconscient et ses compagnons se portèrent immédiatement à son secours puis lavèrent la blessure. Après qu'il fut revenu à lui, Paul St-Germain déclara qu'il était très bien mais ne voulut pas continuer à jouer. Peu de temps après, il devait être transporter à l'hôpital où il mourut.

A LA MEMOIRE DU CARDINAL ROULEAU

Une plaque commémorative sera placée dans l'église de l'Ile - Verte, paroisse natale de l'éminent disparu.

SERVICE SOLENNEL

Dans un bref entrefilet, nous rapportions ces jours derniers qu'un service solennel avait été chanté le 30 juin en l'église de l'Isle-Verte, pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Rouleau. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui les détails de cette cérémonie.

(Spécial à L'Evénement)

Isle-Verte, 4.—La paroisse de l'Isle-Verte a rendu un beau témoignage à la mémoire de Son Eminence le cardinal Rouleau. Le temple de la paroisse natale de l'illustre défunt avait revêtu ses plus belles tentures de deuil pour la circonstance. Rappelons ici qu'une plaque commémorative sera installée dans l'église de l'Isle-Verte.

Le service fut chanté par M. l'abbé Arthur Desjardins, aumônier à la citadelle de Québec, assisté de MM. les abbés Georges Dionne, M. Georges Côté, tous deux du séminaire de Rimouski, agissant respectivement comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au chœur: Mgr J.-A. Verreau, P. D., L. L., curé de la paroisse; MM. les chanoines Landry, de Cacouna, H. Tremblay, du séminaire de Rimouski, et L.-F. Côté.

(Suite à la page 23)

LA PROMENADE DES ORPHELINS

La promenade annuelle des orphelins aura lieu cette année encore le premier jeudi du mois d'août, donc le 6. Cette promenade, la 9e du genre, est organisée, comme on le sait, par les membres du Club Automobile de Québec. Les directeurs du Club se réuniront au début de la semaine prochaine pour décider quel sera le terme de la promenade.

BELLES FETES DEMAIN DANS 4 PAROISSES

A l'Ange-Gardien, St-Alfred, St-Antoine de Tilly et Cap-Rouge.

LES PROGRAMMES

Pose des pierres angulaires de deux églises. — Bénédiction d'orgues.

COUVENT JUBILAIRE

De belles fêtes religieuses et paroissiales se dérouleront demain dans quatre paroisses du diocèse à l'occasion de la bénédiction des pierres angulaires de deux églises, de la célébration des noces d'or d'un couvent et de la bénédiction d'un orgue.

Les paroissiens de l'Ange-Gardien et de St-Alfred de Beauce seront d'abord témoins de belles démonstrations à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire de leur église paroissiale actuellement en construction. Dans la paroisse de l'Ange-Gardien, Son Excellence Monseigneur Omer Plante, présidera la cérémonie qui commencera à trois heures et demie. M. l'abbé Ludger Pioner, curé de la paroisse, adressera quelques mots de bienvenue à Son Excellence et aux invités. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé L. Garlepy, du Séminaire. Monseigneur Plante prononcera ensuite une brève allocution.

M. l'abbé F. Lamontagne, curé de Beauceville, présidera la cérémonie à St-Alfred. M. l'abbé S. Villeneuve, curé de St-Maurice de Thetford les Mines donnera le sermon. La fanfare de Thetford a été invitée et donnera un magnifique concert.

De belles fêtes religieuses marqueront également à St-Antoine de Tilly la bénédiction des nouvelles orgues dont vient d'être enrichi le temple paroissial. Cette cérémonie commencera à 3 heures et sera présidée par Monseigneur Elias Roy, P. D., supérieur du Collège de Lévis.

(Suite à la page 4)

POLLACK
85 St-Joseph Ltée

2 Magnifiques Groupes de
COMPLETS
Pour HOMMES et JEUNES GENS
En Vente AUJOURD'HUI et LUNDI

GROUPE 1.-
COMPLETS pour HOMMES
$17.50

Comparez ces valeurs et ces prix et nous sommes absolument certains de votre entière approbation.

Complets de notre assortiment réguliers que nous avons groupés à un prix spécial pour cette occasion. Worsteds anglais à rayures ou quadrilles dans les bruns, bleus ou noirs, serges botany bleu-marine, pure laine nouveaux tweeds. Styles pour hommes et jeunes gens, pantalons finis sur mesures sans charges additionnelles. Grandeurs 33 à 44. Spécial $17.50

GROUPE 2.-
COMPLETS 'Master-Craft'
$24.50

La confection "Master-Craft" est une garantie de confection et d'ajustage parfaits. Vous avez le choix parmi nos meilleurs worsteds à teintes pâles pour l'été ainsi que dans les couleurs plus foncées. Un choix immense de patrons nouveaux. Tous ces complets sont finis à la main et doubles en satin de la meilleure qualité. Styles pour hommes et jeunes gens — réguliers — gros — grands — gras et courts — 14 modèles différents. Grandeur 34 à 48. Spécial $24.50

Complets en Flanelle
Pour Hommes
Complets d'été, en flanelle gris pâle, pure laine, pour hommes et jeunes gens. Styles 3 pièces poches appliquées, pantalons très amples. Grandeurs 33 à 42. Spécial $17.50

Chapeaux en Feutre
Pour Hommes
Hommes ! C'est maintenant que vous pouvez renouveler votre chapeau en feutre sans affecter le budget de vos vacances. Toutes les formes les plus en vogue. Couleurs gris drab, brun, "Buttersnut" et "Nubud". Grandeurs 6 5-8 à 7 3-8. Spécial $1.69

CHAPEAUX de PAILLE
Formes Canotier ou Panama, pailles de fantaisie blanches ou naturelles, formes nouvelles très légers. Grandeurs 6 5-8 à 7 3-8. Spécial $1.00

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la FABRIQUE, Québec

QUEBEC, 4 JUILLET

LES ETATS-UNIS ET L'INDEPENDANCE

En ce jour de la fête de l'indépendance des Etats-Unis, il est d'actualité de signaler que, dans leur empire colonial, nos voisins américains sont aux prises avec des crises aiguës de nationalisme. La manifestation la plus vive contre le tutelage ou la sujétion qui leur a été imposé par le sort des armes a pour teatre les Iles Philippines. Plutôt prospère matériellement, cette ancienne colonie espagnole supporte mal l'autorité étrangere. Des problèmes de couleurs, de races, voire de religions se posent dans cet archipel de la Malaisie. Ces problèmes, favorisent la politique américaine. Washington peut dire avec raison, comme d'ailleurs Londres devant la crise des Indes: "Qu'adviendra-t-il de bon, au point de vue international, de l'émancipation des Philippines?" Un autre point de vue à envisager est celui des avantages economiques que présente aux insulaires leur union avec les Etats-Unis: le plus riche marché du monde, fermé aux autres nations étrangères, leur est librement ouvert. Il n'en saurait être ainsi dès le premier jour de la séparation, prochaine ou lointaine, que réclament le groupement ethnique le plus avancé et le plus nombreux des Philippines. En principe, semble-t-il, le sentiment de la majorité de la nation américaine serait favorable à l'émancipation de cette lointaine colonie. En pratique, cependant, le gouvernement américain est d'avis qu'il faudra procéder par étapes à l'exercice de leur autonomie par les habitants noirs ou jaunes des Philippines. Dans l'intervalle, cet archipel lointain offre en même temps à la politique extérieure des Etats-Unis des avantages et des désavantages. Les avantages consistent en une position stratégique importante pour observer ce qui se passe au continent asiatique et sur l'océan Pacifique. Les désavantages sont l'espèce de contradiction dans laquelle cette possession met les Etats-Unis, champion attitré (''self appointed'') des pays ayant soif de liberté et la responsabilité de répressions parfois nécessaires aux Philippines.

AUTOMOBILE ET AGRICULTURE

Dans un récent article du "Wall Street Journal", Thomas F. Woodlock analyse une théorie émise par la revue "World Petroleum". Cette dernière affirme et tente de démontrer que, depuis 20 ans, la dette hypothécaire des agriculteurs américains a monté en raison directe de leurs achats d'automobiles. Dans le cours de cette période de 20 années, l'usage de l'automobile a été en augmentant, chez les ruraux des Etats-Unis, au point qu'il y a moins de 15 pour cent des cultivateurs américains qui ne possèdent pas leur auto, grosse ou petite. On estime à 7 milliards de dollars le montant total payé par cette population agricole aux agents et aux fabricants d'automobiles. Mais, durant le même laps de temps, les prêts hypothécaires de la dite population agricole ont augmenté de 8 milliards de dollars. Après avoir cité des chiffres et établi des proportions, le "World Petroleum" conclut que l'exploitation agricole privée est déficitaire aux Etats-Unis, et que le déficit annuel de cette industrie correspond approximativement à ce que lui a coûté la possession, l'entretien, et l'usage des automobiles. Ce déficit annuel représente à peu près $350.00 par année et par famille rurale. Ainsi donc, dans le pays qu'on prétend le plus riche au monde, la principale industrie, l'industrie basique par excellence, l'industrie agricole n'est pas lucrative, elle est même ruineuse! Devant un tel fait posé par une revue intéressée à l'expansion de l'industrie de l'automobile, l'on se demande combien de temps les cultivateurs américains consentiront-ils à nourrir leurs concitoyens urbains à la sueur de leurs fronts? Dans les commentaires qu'il offre à ce sujet, M. Woodlock signale aussi que la natalité est en diminution constante dans la classe agricole des Etats-Unis, depuis 20 ans qu'elle pratique de plus en plus l'automobilisme. Le taux de la natalité a baissé de 24.2 à 18.3, depuis dix ans. Coincidant avec des années infructueuses d'exploitation agricole et la pratique de l'automobilisme par les cultivateurs, cette diminution considérable des naissances marque bien des modification dans les anciens modes de vie de la classe la plus nombreuse de la population d'un pays. Cette étude nous remet en mémoire que, avant d'admettre la gravité de la crise agricole actuelle dans l'Ouest, un homme d'Etat canadien attribuait partiellement la gêne de nos producteurs de blé à leur extravagance en temps de prospérité. Jusqu'ici, l'agriculture a été plus rémunératrice dans l'Ouest canadien que dans l'Ouest américain. Cette année, cependant, la sécheresse a surtout frappé la partie nord de la Prairie, et nos cultivateurs sont plus à plaindre qu'ils ne l'ont jamais été.

ON VEUT ENCORE NOUS EN IMPOSER

Pendant que le pays canadien organise des secours à ses chômeurs urbains et à ses agriculteurs éprouvés, certaines influences s'exercent encore pour attirer par milliers en Canada de jeunes immigrants britanniques. Un cercle ouvrier de Montréal a voulu tirer cette affaire au clair et a protesté publiquement. Nos confrères de la métropole font sagement écho à cette protestation. Voici, par exemple, ce qu'a dit La Patrie. "Ce "scheme" a déjà été discuté dans le pays et pjugé absurde, et comme on en parle toujours en certains milieux, il a été discuté hier par les membres du Conseil des Metiers et du Travail. Il s'agit de ce plan conçu on ne savait par qui pour faire immigrer au Canada trente mille jeunes Anglais diplômés des écoles publiques du Royaume-Uni que l'on établirait ici dans des positions désirables enlevées à autant de jeunes Canadiens. Le plan, si nous ne faisons erreur, nous était présenté sous l'aspect d'un acte de libéralité de l'Angleterre, qui visait à donner au Canada une sorte d'injection d'un sang nouveau plus généreux. L'affaire était à sa face si grossière qu'elle n'a pas été vraiment prise au sérieux. Mais suivant un article de magazine qui y a attiré l'attention du Conseil des Métiers et du Travail, la paternité de ce singulier projet est attribuée à l'Armée du Salut. Et cela peut faire soupçonner que quelqu'un s'occupe vraiment de le mettre à exécution, puisque l'Armée du Salut s'est en effet déjà intéressée à l'immigration anglaise au Canada. Le Conseil des Métiers a donc résolu d'aller poser quelques questions à la direction de l'Armée du Salut. C'est ce qu'il y avait de mieux à faire. Ainsi, on devrait savoir bientôt ce qu'il en est de ce "'scheme". "

PROJET A COMBATTRE

A sa dernière reunion, le Conseil des Métiers et du Travail s'est élevé fortement contre le projet mis de l'avant, dit-on, par une société de secours, de faire venir au Canada trente mille jeunes Anglais, diplômés des écoles publiques, avec l'intention de les établir en notre pays. Il serait curieux de savoir qui a eu cette malencontreuse idée; en tout cas, il importe de la combattre dans l'intérêt de la communauté canadienne.

En effet, ce n'est pas au moment où la crise du chômage affecte sérieusement la population du Dominion qu'il conviendrait d'importer des milliers de colons d'outre-mer. De deux choses l'une: ou ces nouveaux venus trouveront ici du travail et ils déplaceront une large partie de la main d'oeuvre locale, ou ils ne réussiront pas à se placer et alors les jeunes immigrés britanniques seront à charge à l'Etat, qui, on le sait, a déjà dû dépenser de fortes sommes, soit pour procurer de l'ouvrage à ceux qui n'en ont pas, soit pour venir en aide aux familles atteintes par la crise du chômage. Cela saute aux yeux et on ne comprend pas que la société de secours en question ne s'en soit pas rendu compte.

Certes, nous avons beaucoup de sympathie pour le peuple anglais et nous faisons des voeux pour que la dépression économique dont il souffre, en commun du reste avec les peuples des autres pays, y compris le nôtre, cesse le plus tôt possible. Mais nous ne saurions pousser la générosité au point d'admettre trente mille jeuns gens qui priveront nos ouvriers du gagne-pain auquel ils ont certainement droit ou qui augmenteront considérablement le nombre des chômeurs. Charité bien ordonnée commence par soi-même et nous entendons d'ici les clameurs d'indignation desBritanniques si quelqu'un proposait de faire passer en Grande-Bretagne quelques milliers de nos sans-travail.

La société de secours à laquelle on prête l'intention d'amener des jeunes Anglais au Canada emploierait mieux son temps et ses ressources si elle s'occupait plutôt de donner de l'emploi aux artisans et aux journaliers qui n'en ont pas et de fournir de l'aide aux personnes qui souffrent de la crise actuelle. Les pouvoirs publics font leur part, mais les associations et les particuliers peuvent coopérer utilement et ils le doivent. Plus tard, quand le Canada aura retrouvé son assiette et que tout sera rentré dans l'ordre, il sera temps de songer à obtenir des colons de la Grande-Bretagne. D'ici là, les circonstances nous contraignent à tenir les portes du pays hermétiquement fermées à toute immigration, quelle qu'elle soit. Les protestations du Conseil des Metiers et du Travail sont justes et opportunes; toute notre population y souscrira.

— La Presse.

Bon vieux temps

(De *L'Evenement*, 3 juillet 1871)

NOUVELLES ELECTORALES

La seconde tentative de M. Letellier de St-Just pour entrer à la Chambre locale n'a pas été plus heureuse que la première. La majorité de M. Verrault, à la clôture des polls, était de quatre-vingt voix.

M. Pozer a été nommé par acclamation député de la Beauce. M. Evanturel était présent; personne n'a tenté de lui faire une douce violence et de l'élire malgré lui.

Sir Georges-E. Cartier est élu à Beauharnois.

Le *Nouveau-Monde* dit que MM. Bellerose et Gendron sont allés soutenir la candidature de M. de Bellefeuille à Iberville.

La nomination a eu lieu à Châteauguay. Après la déclaration faite au nom de M. Carter, par la *Gazette* de Montréal, on s'attendait à voir élire le Dr Laberge par acclamation. Mais des électeurs ont cru devoir prendre sur eux de proposer M. Carter en son absence; il y aura donc votation, sinon bien vive contestation.

La nomination pour Drummond et Arthabasa a lieu aujourd'hui à Drummondville.

C'est aussi à aujourd'hui qu'est fixée la nomination à Rimouski.

A la nomination, à Rimouski, quatre candidats ont été proposés, l'ancien député, M. Garon et MM. Hudon, Gosselin et Bégin. On a voulu aussi mettre en nomination M. Alex. Chauveau, qui a refusé d'y consentir, les quatre autres candidats étant ministériels.

La lutte n'a pas été sérieuse à Lotbinière: M. Joly est élu par plus de 500 voix de majorité. C'est une élection comme celle du comté de Québec, et M. Evanturel a son pendant dans la personne de M. Houle, à qui il ne reste plus, pour compléter à Bonaventure.

A Lotbinière, la lutte était considérée si peu sérieuse que, dans plusieurs paroisses, on ne s'est que peu ou point donné la peine de voter.

Nous regrettons de dire que quelques curés avaient cru devoir prêcher une croisade contre M. Joly. Cet écart déplorable, commis à l'encontre d'un homme dont le caractère commande le respect de tous, a fait pénible impression dans le comté.

Dans les neuf paroisses, M. Houle a obtenu 175 voix. M. Joly n'a pris aucune part à l'élection et a laissé aux électeurs le soin de l'élire. On voit qu'ils s'en sont bien acquittés.

La nomination a eu lieu hier à Drummondville. MM. Henuming et Laurier ont été proposés. Une dépêche nous apprend qu'il y avait un millier de personnes présentes et que les trois quarts de l'assemblée étaient en faveur de M. Hemming.

M. Joseph Loranger a refusé d'accepter la candidature à Laprairie. L'ancien député local, M. Thérien, s'est retiré en faveur de M. Pinsonneault, député fédéral, qui, lui-même, s'est retiré en faveur de M. Monette cultivateur, de St-Philippe, qui s'est effacé aussi.

M. Andrew Esinhart, marchand, de Laprairie, a été élu par acclamation.

Le *Pays* réclame M. Esinhart comme libéral, et le *Nouveau-Monde* comme programmiste. Peut-être, est-il l'un et l'autre pour le moment; libéral dans le sens programmiste et programmiste dans le sens libéral, sauf à devenir tout simplement ministériel comme quelques autres libéraux et comme le seul programmiste élu, (voir le tableau électoral du *Nouveau-Monde* sur lequel M. Trudel est inscrit comme ministériel, pour le distinguer des *indépendants* comme M. Cassidy).

FAITS DIVERS

Lord Lisgar. — Le Gouverneur-General est arrivé hier à Cacouna, avec le Col. McNeil et sa suite, et loge au *St-Laurence Hall*. Il y demeurera une huitaine. Les touristes arrivent en grand nombre.

M. Holiwell. — On a vu avec regret le remplacement de notre excellent et loyal voisin, M. Holiwell, dans les fonctions qu'il remplissait depuis plusieurs années au camp. Nous n'avons rien à dire contre M. Colfer, dont en toute autre circonstance tout le monde eût approuvé la nomination. Mais il nous semble qu'il n'aurait été que juste de maintenir M. Holiwell, qui a toujours déployé tant de zèle pour la Milice, dans un emploi qu'il occupait à la satisfaction générale.

Accident au camp. — Un pénible accident qui n'aura, nous l'espérons, pas de suites sérieuses, vient d'arriver sur la route du camp. Tandis que M. V. Laurin, capitaine du bataillon de L'Ancienne-Lorette, marchait en tête de sa compagnie sur le chemin qui conduit au camp, une voiture chargée de volontaires de Dorchester, a, nous ne savons par quelle fausse manoeuvre, dérapillé sur sa route, et frappé à la tête et à la poitrine, le capitaine qui ne put éviter le choc.

QUEBEC VEUT UN CREDIT DE $1,000,000

(Suite de la page 3)

million, elle pourrait faire une bonne partie des travaux et employer un grand nombre d'ouvriers. On ne sait pas encore quand cette délégation pourra se rendre à Ottawa, mais il est probable que ce sera dans un avenir rapproché.

Pour ce qui est de la seconde résolution, en rapport avec le bateau-pompe pour le port de Québec, elle a été proposée par l'échevin Drolet et secondée par l'échevin Lépine. Le Conseil de Ville veut donc prendre ses précautions pour empêcher, à Québec, la répétition du désastre qui s'est produit dans le port de St-Jean, N.B. des démarches semblables ont été faites, il y a quelques années.

Voici le texte de la résolution:

"ATTENDU les résolutions adoptées par le Conseil de Ville de Québec les 23 octobre 192 5et 19 mars 1926 priant la Commission du Havre de Québec d'acheter un vaisseau muni d'un appareil spécial pour combattre les incendies;

"ATTENDU la résolution adoptée par le dit Conseil de Ville le 9 avril 1926 nommant une délégation spéciale pour rencontrer l'honorable ministre de la Justice, re: bateau pour combattre les incendies dans le port de Québec;

"Qu'il soit et il est par les presentes RESOLU:

"Qu'une requête soit de nouveau adressée par la présente au Gouvernement du Canada le priant de faire l'achat d'un bateau pour combattre les incendies, sujet à l'approbation du Chef de la Brigade du Feu de Québec, attendu qu'en cas d'incendie avec un vent soufflant vers l'intérieur du port une grande partie de lacité serait menacée de destruction.

"Que copies de la présente résolution soit transmise au Très Honorable Premier Ministre et aux représentants locaux dans le Gouvernement Fédéral pour leur information et leur bienveillante attention".

Tous les rapports du comité administratif ont été adoptés par le conseil. Ce dernier a autorisé le tresorier à payer à M. Raoul Chênevert, architecte, une somme de $3,267.32 pour services professionnels en rapport avec la construction de l'aile gauche de l'hôpital Civique. Sur recommandation du comité, le conseil a accordé à la compagnie Adélard Deslauriers le contrat pour les travaux d'excavations et la pose des tuyaux de raccordement du réservoir au prix de $10.00 le pied carré. L'échevin Coulombe a demandé qu'une clause soit insérée dans le contrat a l'effet d'obliger l'entrepreneur de n'employer que des ouvriers de la cité de Québec. Le maire lui a répondu qu'il était entendu que cette clause ferait partie du contrat. Le conseil a, aussi, ratifié l'achat par la ville, de la compagnie du cimetière Saint-Charles, d'une lisière de terrain de 770 pieds de longueur, au coût de 4 cents le pied carré, pour l'élargissement de la rue Saint-Vallier.

A la fin de la séance, le maire a répondu à trois interpellations faites, il y a deux semaines, par l'échevin Samson. Voici les interpellations et la réponse à chacune:

(a) 1 — Combien ont coûté les tuyaux en béton que la ville possède sur la propriété Carmichael, 1ère Avenue?

Réponse: $4,284.00.

2 — Qu'est-ce que la ville entend faire de ces tuyaux?

Réponse: Continuer le tuyau de drainage de la Rivière Lairet.

3 — Où les tuyaux ont-ils été achetés?

Réponse: Terreau & Racine Ltée, et Leboeuf & Houde Ltée.

(b) — Est-il à votre connaissance que les bornes-fontaines de la rue Arago sont connectées sur un tuyau de 4 pouces au lieu du tuyau de 14 pouces qui passe à cet endroit?

Réponse: Il est à la connaissance du Département de l'Aqueduc qu'une seule borne-fontaine est raccordée sur le tuyau de 4 pouces de la rue Arago.

(c) — Combien vous coûter d'après les estimés des ingénieurs, les travaux de raccordement du réservoir?

Réponse: $300,000.00.

A 9 heures moins cinq le conseil s'ajournait. La séance avait commencé vingt minutes plus tôt, seulement.

L'EPARGNE SCOLAIRE EST TRES POPULAIRE

(Suite de la page 3)

fort montant d'argent a été épargné.

Le plus fort montant d'argent n'est pas déposé à la Caisse d'Economie par l'école où il y a plus d'enfants riches, car personne n'a le droit de déposer plus de dix sous par semaine mais par l'école où il y a un plus grand nombre d'enfants qui prennent part au concours et tiennent jusqu'au bout. Cette année la palme a été remportée par l'Académie Notre-Dame du Chemin (filles). Dans cette école, sur 650 jeunes filles qui la fréquentent, 330 ont pris part au concours au début de l'année et 300 ont persévéré jusqu'à la fin. Cette école a reçu par conséquent de la Caisse d'Economie deux prix de $2.50, un prix spécial de $25. et le prix additionnel également d'une valeur de $25. Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième rangs sont tenus respectivement par l'école de Giffard (garçons et filles), l'Académie Jacques-Cartier (garçons), l'Académie N.-D. de Jacques-Cartier (filles) et l'Académie St-Joseph de Limoilou (filles).

Voici maintenant la liste de ceux et celles qui ont remporté des prix de $2.50 en or dans les écoles qui ont pris part au concours d'épargne:

1 — Académie Notre-Dame du Chemin: Thérèse Bédard, Helen Walling.

2 — Ecole de Giffard: Yvette Goulet, Pierrette Tungeon.

3 — Académie Jacques-Cartier: Léo Ruelland, Roger Bélair.

4 — Académie N.-D. de Jacques-Cartier: Rolande Bédard, Georgette Pouliot.

5 — Académie St-Joseph de Limoilou: Germaine Giasson, Jeanne d'Arc Lachance.

Nous donnons les gagnants des autres écoles sans ordre:

Académie St-Roch: Ernest Belleau, Roger Gobeil.

Couvent Cong. St-Roch: Germaine Pouliot, Yvonne Bourbeau.

Couvent Cong. St-Sauveur: Gabrielle Rioux, Pauline Blais.

Couvent du Sacré-Coeur: Gemma Maheux, Thérèse Fouquet.

Académie St-Malo: Rénald Renaud, Wilfrid Lépine.

Académie St-Malo, (filles): Marie Joseph Bissont, Françoise Lavoie.

Ecole St-Charles (Limoilou): Gaston Cholet, Emilien Parent.

Académie St-Joseph, St-J.-B.: David Simon Tremblay, Maurice Turcot.

Académie St-Jean Baptiste: Berthe Arteau, Lucille Masson.

Académie Mallet (section française): Marcelle Pelletier, Yvette Giroux.

Académie Bon Pasteur (St-Coeur de Marie): Lucienne Roy, Benjamine Carl.

Ecole Lagueux (St-Roch): Marc-Henri Côté, Albert Bélanger.

Comme on peut le voir, sur les dix-huit écoles qui ont pris part au concours d'épargne, il y a neuf écoles de filles, huit écoles de garçons et une école mixte. Il a été constaté que les filles sont plus constantes dans l'épargne que les garçons cette année. Aux garçons d'en prendre note et de se préparer en conséquence pour l'an prochain.

LE CONTRAT A LA MAISON DESLAURIERS

(Suite de la page 3)

peault pour être prolongées de là jusqu'au réservoir. Le parcours est donc le tracé suivant, maintenant: rue Sherbrooke, chemin Sainte-Foy, avenue Cartier, Grande-Allée, avenue Galipeault et parc des Champs de Bataille. Les travaux commenceront tout de suite au parc des Champs de Bataille, et se poursuivront plus tard aux autres endroits. Le Conseil a justement accordé, hier soir, le contrat pour les excavations, et c'est la compagnie Adélard Deslauriers, la plus basse soumissionnaire, qui l'a obtenu, sur recommandation du comité administratif.

Cinq soumissions avaient été reçues hier après-midi, à l'hôtel de ville, pour ces travaux et ouvertes aussitôt après par le comité. Ces scumissions étaient:

Adélard Deslauriers, $10 du pied;
J.-A. Auclair, $12.50 du pied;
National Dock and Dredging, $14.20 du pied;
Miles Lonergan, $11.41 du pied;
Kendall Brothers, $12.00 du pied.

La compagnie Adélard Deslauriers ayant envoyé la plus basse soumission, soit $10 du pied, c'est elle qui a obtenu le contrat.

Le maire a assuré l'échevin Bertrand que l'entrepreneur devra employer uniquement des ouvriers de la cité de Québec. Le même échevin a voulu faire décider par le comité, aussi, que les excavations soient faites à la petite pelle, afin qu'un plus grand nombre d'ouvriers y travaillent.

—"Comment l'entrepreneur va-t-il faire ces travaux?" a demandé l'échevin Bertrand à M. J.-A. Tremblay, ingénieur du département de l'aqueduc.

—"Comme il le voudra", a répondu M. Tremblay, en ajoutant que l'entrepreneur aura six semaines pour faire le travail.

—"Dans ce cas-là", a repris M. Bertrand, "le creusage pourra se faire à la pelle mécanique. C'est vraiment honteux. On dirait que c'est fait exprès pour employer le moins de monde possible en temps de chômage".

Comme nous le disons plus haut, la pose des tuyaux se fera d'abord sur le parc des Champs de Bataille, soit une longueur de 870 pieds. La profondeur des excavations variera entre cinq et seize pieds, et chaque tranchée aura huit pieds de largeur. M. Tremblay prétend que ces travaux vont employer une centaine d'hommes.

SERVICE POUR SON EMINENCE

La paroisse de St-Romuald a rendu hier un bel hommage à la mémoire du Cardinal. — Mgr Omer Plante présent.

VASTE ASSISTANCE

La paroisse de St-Romuald a rendu hier matin un bel hommage à la mémoire de Son Eminence le cardinal R.-M. Rouleau. Son Excellence Mgr Omer Plante, le distingué auxiliaire du cardinal, a présidé cette imposante cérémonie funèbre à laquelle toute la population assistait. Les citoyens avaient répondu nombreux à l'invitation de leur dévoué curé, M. l'abbé A. Dupont. Ils ont voulu ainsi donner une marque filiale de reconnaissance à la mémoire du cardinal qui avait bien voulu les honorer de sa présence lors de la sépulture de M. le curé Samson, de la confirmation des enfants et lors de l'ordination d'un ecclésiastique de la paroisse.

M. l'abbé Eugène Dumas, curé de St-Jean Chrysostome, et parent de Son Eminence le cardinal Rouleau, a célébré la sainte messe. M. l'abbé Dumas était assisté de M. l'abbé Chs Ouellet et de M. l'abbé N. Roy.

Dans les stalles du sanctuaire, outre Son Excellence Mgr Omer Plante on remarquait M. le chanoine V. Rochette, de l'archevêché, le R. P. Leonard, trapiste, M. l'abbé E.-A. Dupont, curé de la paroisse, M. l'abbé P.-E. Pelchat, vicaire.

Au cours de la cérémonie funèbre et selon le voeu exprimé par Mgr Plante, tous les enfants de la paroisse se sont approchés de la table sainte.

BELLES FETES DEMAIN DANS 4 PAROISSES

(Suite de la page 3)

M. l'abbé Destroimaisons, professeur d'orgue et de piano, inaugurera les nouvelles orgues et exécutera en cette circonstance un beau programme musical.

Le Couvent de Cap-Rouge, dirigé par les RR. SS. de la Charité, fêtera demain ses noces d'or de fondation. Le programme préparé pour la circonstance est le suivant:

Une messe solennelle sera célébrée à 10 heures en l'église paroissiale et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Lucien Dumas, ancien élève du Couvent.

A 3 heures p.m., salut du St-Sacrement; chant par le choeur des anciens; 3.30 heures, visite du couvent; 4.30 heures, promenade en automobile; 6 heures, banquet aux anciens et anciennes.

8 heures: séance récréative par les élèves du Couvent. a) Morceau d'ouverture "Bienvenue aux anciens"; b) La noce d'or qu'est-ce donc?; c) La Fleur des Noces d'Or composée pour la circonstance; d) chant: La marguerite; e) Gymnastique aux éventails; f) présentation de fleurs et adresse aux anciens; g) Pluie de corails.

Le lendemain, 6 juillet, messe de Requiem pour les défunts de cette institution; chant par les anciens. A midi: banquet aux élèves du couvent. Un salut chanté à 3 heures terminera ces belles cérémonies.

A L'HOPITAL DE LA MISERICORDE

(Suite de la page 3)

Médecins, avis aux familles concernées.

ADOPTIONS

Au cours juin, 42 enfants de la Crèche ont été adoptés par des couple charitables. Le total des placements du premier janvier au trente juin est de 149, contre 90 durant la période correspondante de 1930; c'est donc une augmentation de 59.

AUMONES

Fondation de deux berceaux, $200.00, plus $15.00 d'aumônes individuelles.

VRAIE CHARITE.

Une demoiselle devient la protectrice d'une petite négresse abandonnée en 1930, un soir d'automne, au seuil de la Crèche. En attendant de prendre l'enfant chez elle, elle paye pour la petite une pension qui lui donne droit de la considérer comme sa fille adoptive. "Je fais cela par charité pour la petite, écrit-elle après mure reflexion, pour me dévouer à une oeuvre définie et non pas par emballement".

Bel exemple de vraie charité.

Nons nous plaisons à signaler qu'un grand nombre de paroisses où est établie l'Oeuvre des Berceaux ont contribué au succès de la vente annuelle de charité sur l'Esplanade, en fournissant d'innombrables articles de lingerie ou de fantaisie. Chaque année, le nombre de ces donateurs s'accroit.

A Noel et à Pâques, les dames pensionnaires à l'Hôpital de Notre-Dame de Protection à Sainte-Marie, Beauce, nous adressaient deux belles caisses de lingerie. Dernièrement, c'était l'Amicale Notre-Dame des Croisades du Couvent de la Congrégation de Notre-Dame qui nous envoyait layettes et linge d'enfants. De plus, une famille de Ste-Marie a généreusement entrepris l'éducation d'un de nos enfants.

Honneur donc à ces paroisses qui comprennent avec unanimité les oeuvres d'entière miséricorde comme la nôtre.

VISITES

185 personnes ont été reçues à la Crèche au cours de la semaine.

AVIS

On peut visiter la Crèche chaque jour, de 2 à 3 heures (heure avancée).

Pour obtenir un enfant, la recommandation écrite du curé est requise.

POUR PREVENIR LES ACCIDENTS

L'industrie de la pulpe et du papier se forme en association en vertu de la loi des accidents du travail.

COMITE A L'OEUVRE

Les représentants de l'industrie de la pulpe et du papier se préparent activement afin d'être prêts lorsque la nouvelle loi des accidents du travail deviendra en vigueur.

Cette loi, adoptée au cours de la dernière session, vient en force, comme on sait, le premier septembre prochain.

L'une des clauses de cette loi stipule que les industries de même classe devront se former en association pour prévenir les accidents et pour agir comme moyen terme entre les travailleurs et les officiers de la commission des accidents du travail.

Les représentants des diverses compagnies de bois se sont rencontrés au cours du mois de mai et ils ont formé un comité avec mission, pour ce dernier, de préparer les plans d'organisation nécessaires. Ce comité en a maintenant fini avec son travail qui sera soumis aux différentes industries entrant dans la classe 2 de la cédule 1 de la nouvelle loi. Une réunion à cet effet sera tenue à Montréal mardi le 7 juillet dans l'édifice "Pulp and Paper Research". On s'attend à ce que des officiers permanents soient élus lors de cette réunion. Ces officiers seront prêts à travailler en conformité avec la nouvelle loi dès le 1er septembre.

On attend beaucoup de bien de cette association dont le but est de prévenir les accidents dans l'industrie du papier.

LES BREVETS EN MUSIQUE

(Suite de la page 3)

(avec grande distinction), Mlles Thérèse Dionne, Gérardine LeBel (avec distinction), Marcelle Angers, Félicité Bordeleau, Marie-Thérèse Bélanger, Lina Chicoine, Antoinette Dugal, Cécile Dancause, Armande Frenette, Cécile Gauthier, Marie-Paule Gauvin, Cécile Langlais, Joffrine Lamarre, M. Roméo Larivière, Mlles Laurette Patenaude, Gilberte Poullot, Amanda Roy, Thérèse Taillon, Marguerite Tessier, Françoise Tremblay.

Supérieure (orgue).—Mlle Blandine Neault (avec grande distinction).

Supérieure (violon).— Mlle Cécile Simard, M. Rodolphe Fournier.

Secondaire (piano).— Mlle Constance Thomson (avec grande distinction), MM. Benoit Lachance, Pierre-Georges Trépanier (avec distinction), Mlles Jeannette Angers, Rita Couture, M. Marc Côté, Mlles Pauline Després dit Moisan, Jacqueline Leviné, Pauline Proulx, Alice Robitaille.

Secondaire (violon). — M. Loyola Bonenfant, Mlle Berthe Lavergne (avec distinction), Mlle Anna Morais.

Secondaire (orgue). — M. Antonio Rancourt.

Elémentaire (piano).—Mlles Fernande Moreau (avec très grande distinction), Fernande Côté, Françoise Walsh (avec grande distinction), Noella Hamel, Gilberte Otis (avec distinction), Fernande Aubert, Angéline Corriveau, Suzanne Gosselin, M. Albéric Hardy, Mlle Gertrude Burke.

COUVENT JESUS-MARIE, SILLERY

Lauréat (piano). — Mlles Lucille Dumont, Véronique Nadeau (avec distinction), Simone Boutin, Georgette Dorval.

Lauréat (chant).— Mlle Gabrielle Marcotte (avec très grande distinction).

Supérieure (piano). — Mlles Létourneau (avec très grande distinction), Henriette Leboeuf (avec grande distinction), Camille Tremblay, (avec distinction).

Supérieure (chant).—Mlle Corinne Lagarde (avec grande distinction), Henriette Leboeuf (avec distinction), Jeanne Boivin.

COUVENT DES URSULINES DE RIMOUSKI

Lauréat (piano).— Mlles Béatrice Boucher, Laura Lavoie.

Supérieure (piano).—Mlles Evangéline Caron, Yvette Lavoie, Marie-Ange Paradis, Madeleine Proulx (avec distinction), Eliane Anctil, Lauria Fournier, Juliette Lagace, Hermance Lévesque, Rose-Aimée Lévesque, Fernande Picard.

Secondaire (piano).—Mlles Madeleine Germain (avec distinction), Isabelle Leclerc, Anne-Marie Saint-Laurent.

COUVENT DU SAINT-ROSAIRE, RIMOUSKI

Supérieure (piano).—Soeur Marie des Victoires (avec très grande distinction), Mlle Alberta Pouliot (avec distinction).

Secondaire (piano). — Mlles Fernande Lévesque (avec grande distinction), Irène Morissette (avec distinction).

Elémentaire (piano). — Mlles Rosanne Boulanger, Jacqueline Lévesque (avec grande distinction), Marie Jeanne Lévesque (avec distinction).

URSULINES DE QUEBEC

Lauréat (piano). — Mlle Lucille Desrochers (avec distinction).

Supérieure (piano).—Mlles Bérangère Bélanger, Lucienne Morency.

Secondaire (piano).—Mlles Lucile Allard, Irène Cid, Marie Grondin, Simone Larue, Grace Tweddel.

Elémentaire (piano).—Mlle Lucile MacKay.

Bourse de solfège ($50.00). — Mlle Blandine Neault.

Médaille d'or.—M. Jules Payment.

Hermann Courchesne,
Sec.-adjoint.

GROSSE JOURNEE A LA COUR DE POLICE

(Suite de la page 3)

d'assurance des sommes d'argent perçues sur des polices qu'il avait émises a plaidé non coupable à cette accusation et l'enquête préliminaire dans son cas a été ajournée à la suite de l'audition de quelques témoins. Entre autres, le Refuge Don Bosco aurait été fraudé de cette manière pour le coût d'une police d'assurance de $10,000.

M. l'abbé Ernest Dubé qui, comme directeur de l'institution, avait opéré cette transaction, a témoigné dans ce sens, hier matin. Cinq ou six autres témoins ont comparu aussi à la charge de l'accusé.

Deux jeunes hommes arrêtés par le lieut détective Lauréat Lacasse ont été traduits en Cour de Police sous une accusation de vol avec effraction. Les prévenus ont nié avoir commis cette faute. Le délit s'est produit à Laval la semaine dernière et l'enquête dans cette cause s'instruira durant le courant de la semaine prochaine.

Six comparutions ont eu lieu devant M. le Magistrat Ferdinand Roy, quelques minutes avant la fermeture de la Cour hier soir.

Accusé d'avoir volé un automobile Graham Paige appartenant à M. Lacasse Douville, de Donnacona, un individu a plaidé non coupable et son cautionnement a été fixé à $500.

Arrêté par le détective Boucher sous accusation de parjure un homme d'une trentaine d'années a pris le chemin de la prison en attendant de pouvoir satisfaire à son cautionnement.

L'affaire remonte à l'instruction d'une cause, en Cour Supérieure, il y a quelques mois.

Le détective Boucher a traduit devant le Magistrat un individu accusé d'avoir échangé des faux billets commerciaux. L'enquête a été fixée à la semaine prochaine. M. le Magistrat Roy a encore signé plusieurs mandats d'arrestation qui seront exécutés immédiatement.

Carnet Mondain

Madame H.-G. Carroll et sa fille, madame Edouard Taschereau, sont de retour à Spencer Wood d'un bref voyage à la Rivière-Ouelle.

L'honorable M. D.-A. Stewart, ministre des Travaux publics du Nouveau-Brunswick, était de passage à Québec, jeudi.

M. et madame Léo L'Esperance et leur fillette, de Montréal, passeront plusieurs semaines à Percé, les invités de l'honorable sénateur et madame D.-O. L'Espérance.

M. et madame J.-T. Donohue sont rendus à leur résidence d'été à la Pointe-au-Pic.

Mademoiselle Alice Caron, Château Frontenac, est revenue d'Ottawa où elle a passé quelque temps.

Le lieutenant-colonel et madame Thomas Grenier ont passé la dernière fin de semaine à Cacouna, les invités de M. et madame F.-X. Lemieux.

Mademoiselle Georgette Fortier et mademoiselle Alice Frenette passent la fin de semaine au lac St-Joseph, les invitées de M. et madame Gerald Coote.

Madame Camillien Houde est retournée à Carleton-sur-mer, après avoir fait le tour de la Gaspésie avec M. Camillien Houde, chef de l'opposition. Madame Houde est allée rejoindre ses enfants.

M. Léo Bureau, avocat, et madame Bureau, qui sont en voyage de noces en Europe, ont visité la France, l'Italie et la Suisse. M. et madame Bureau s'embarqueront le huit juillet à Southampton, Angleterre, à bord de l'"Empress of Britain". Ils seront à Québec le quinze de ce mois.

Madame J.-N.-L. Derome, mademoiselle Rita Derome et M. Gustave Lavigueur sont de retour d'un voyage à Old Orchard et Kennebunk Beach, Maine.

M. et madame Raymond Gauvin et leurs enfants sont les invités de M. et madame F.-X. Lemieux, à Cacouna, depuis une huitaine de jours.

On annonce pour le 15 juillet, le mariage de mademoiselle Anne-Marie Plamondon, fille de M. et madame J.-A. Plamondon, rue St-Cyrille, avec M. Pierre-Eugène LaBrecque, inspecteur d'écoles, fils de M. Cyrille LaBrecque, de St-Gervais, et de madame LaBrecque, décédée. Pas de faire-part.

Ce matin, à dix heures, en l'église de Notre-Dame de Portneuf, Monseigneur Ph.-J. Fillion, P.A., Recteur de l'Université Laval, bénira le mariage de mademoiselle Adrienne Gignac, fille de M. Siméon Gignac, décédé, et madame Gignac, avec M. le docteur Gustave Ratté, D.D.S., de Québec, fils de M. Joseph Ratté, décédé, et de madame Ratté. La mariée entrera au bras de son frère, M. Alphonse Gignac et M. le docteur Stanislas Gaudreau, de Québec, servira de témoin à son neveu. Pendant la cérémonie, la chorale des dames exécutera un magnifique programme musical. Les soli seront rendus par mesdames J.-M. Boivin et Henri Gignac, mesdemoiselles Alice Frenette, Mariette Poliquin et Lucille Godin. Madame Joseph Poliquin, soeur de la mariée touchera l'orgue. Après la cérémonie, le déjeuner sera servi à l'hôtel "Miss Webbs". M. le docteur et madame Ratté partiront ensuite en automobile pour un voyage dans les Montagnes Blanches et Kennebunk, Maine. Ils reviendront par le lac Georges et les Adirondacks.

M. et madame J.-J. Savard sont partis pour un séjour de trois semaines à l'hôtel Beaurivage, Neuville.

M. et madame C.-J. Angers et leurs enfants passent la belle saison à la "Villa des Erables", Ancienne Lorette.

On annonce pour le vingt et un juillet, le mariage de mademoiselle Fernande Gauvin, fille de M. et madame Ludger Gauvin, de l'Avenue des Laurentides, avec M. le docteur Georges LaRoche, fils de M. John-i. LaRoche, pharmacien et de madame LaRoche, de Québec.

M. et madame André de la Chevrotière, mademoiselle H. de la Chevrotière, ainsi que M. le docteur Pigeon, de Montréal, ont passé quelques jours à Québec et ont fait le trajet en automobile.

Mademoiselle Mélen Paquet, des Grondines, est actuellement de passage en notre ville, à la suite d'un voyage à Rivière-du-Loup et Cacouna.

Mademoiselle Bernadette Lambert, garde-malade à l'hôpital de Rivière-du-Loup, est actuellement de passage à St-Romuald, chez ses parents, M. le docteur Michel-P. Lambert et madame Lambert.

M. Thaddée Michaud, de Montréal, et sa famille occupent leur résidence d'été à St-Jean-Port-Joli.

Mademoiselle Germaine Bundock s'embarque aujourd'hui sur l'"Empress of France" pour un séjour de trois mois en Europe. Elle visitera la France, l'Angleterre, l'Italie et la Suisse.

M. et madame Adélard Gingras et leur famille sont rendus à Château d'Eau pour la belle saison.

Le vingt-cinq juin, à neuf heures, en l'église de St-Joseph de Beauce, a été célébré le mariage de mademoiselle Lilianne Vachon avec M. le docteur A.-L. Bouchard, de La Tuque. La mariée, qui était accompagnée de son père, M. J.-L. Vachon, portait une robe de chiffon rose pâle avec chapeau et souliers de même teinte. Elle portait à la main un livre d'heure relié d'ivoire, avec signets de muguet. M. Philippe Bouchard servait de témoin à son frère. Pendant la cérémonie du mariage, célébré par M. l'abbé Eugène Corbeil, curé de La Tuque, le programme suivant fut exécuté: "Entrée du cortège", de Dubois; "Sancta Maria", de Fauré; "Panis Angelicus", de Frank; "Pater Noster", de Busser et la Marche de Mendelsshon. A l'issue de la cérémonie, une réception réunit parents et amis des deux familles à la résidence de M. et madame J.-L. Vachon. M. le docteur et madame Bouchard sont ensuite partis pour un voyage de quelques semaines. A leur retour ils resideront à La Tuque.

M. et madame Philippe Corriveau et leur fils, Anatole, passent l'été à l'hôtel Beaurivage, à Neuville.

MADAME VOISTOUT. — "C'est aujourd'hui le trentième anniversaire de leur mariage. Il était le Don Juan du village. Quant à elle, j'aime mieux ne pas répéter ce qu'on disait sur son compte".
MADEMOISSELLE ENTENTOUT.—"Tu verras si cela ne se termine pas pas un divorce".

Registered U. S. Patent Office

LES MERVEILLES DE LA LOI

"Nous avons entendu votre jugement, Votre Honneur. Voulez-vous nous dire maintenant qui a gagné".

Mademoiselle Angelina Guillot, de Giffard, recevait, dimanche, à la résidence de ses parents, en l'honneur de mademoiselle Rosée Vachon, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Avila Simard. Le thé et les glaces étaient servis par madame Henri Guillot, mademoiselle Germaine Tremblay et mademoiselle Bernadette Guillot, aidées de mesdemoiselles Edvina Ouellet, Madeleine Guillot et Gaby Guillot.

M. et madame Pierre Langis, de Amqui, recevaient dimanche soir, après une assemblée politique, Son Honneur le maire de Montréal et chef de l'opposition, M. Camillien Houde, et madame Houde, M. et madame Thomas Maher et leur fils, M. et madame Laurent Barré, M. Eugène Chartier, de la Société des Artisans de Montréal, M. le notaire Henri Larue, député de Matane aux Communes d'Ottawa, M. Fortier, avocat, et madame Fortier, de Montréal, M. Gérard Simard et madame Simard, M. Alphonse Garon, M. et madame Elzéar Côté, madame Asselin, tous de Rimouski; mademoiselle Thérèsa Côté, de Cap-Chat; M. Albert Rioux, de Sayabec; M. J.-G. Massé et son fils, de Baie-des-Sables; M. Ducasse, de Val-Briand; M. et madame Em. Alary, de Amqui; M. Courcy, représentant de la maison Rioux & Pettigrew; M. Duguay, E.E.D., et plusieurs autres.

Mademoiselle Gracieuse Côté, rue Mont-Carmel, est revenue de Beauceville où elle a passé quelques jours.

M. et madame Philippe Tremblay sont de retour de leur voyage de noces à New-York, Philadelphie, Atlantic City et Washington, et ont fait le trajet en automobile.

Il y a quelques semaines, M. et madame J.-Ernest Touchet et leur jeune fille, mademoiselle Marie-Ange Touchet, ainsi que mademoiselle Juliette Bonnelly, étaient les invités de M. et madame Louis Touchet, à Hull. Durant leur séjour à Hull, ils ont visité Ottawa et sont revenus à Québec avec leur jeune fille, mademoiselle Thérèse Touchet, qui était en promenade depuis plusieurs mois à Hull, chez son frère.

Mesdemoiselles Olivette Charest et Emilienne Dubé, de Sherbrooke, sont passées par Montréal en auto, en route pour le Saguenay et elles seront de retour à Sherbrooke, après quelques jours d'arrêt à Québec.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 4. — Madame Paul Morin et son fils, Donald, sont partis pour une villégiature sur les côtes du Maine où ira les rejoindre, en août, M. Morin.

Madame E.-P. Benoit et mademoiselle Pauline Amos sont revenues de Toronto et Niagara où elles ont passé une quinzaine de jours. Pendant son séjour à Toronto, madame Benoit a pris part à la convention de l'Association des Auteurs Canadiens.

M. et madame Geoffroy Porteous sont partis pour l'Ile d'Orléans où ils seront les invités de madame C.-E.-L. Porteous pendant quelque temps.

Madame Conrad Manseau et ses enfants partiront lundi pour Métis où ils occuperont une villa pendant la belle saison.

Mademoiselle Marie-Claire Daveluy a passé quelques jours à Ottawa, l'invitée de madame Oswald Soulières.

Madame S.-Tack Ryan et sa famille sont partis pour York Harbour, Maine.

Lady Meredith et madame Andrew Allan sont parties pour St-André-sur-mer où elles passeront la belle saison à l'hôtel Algonquin.

Madame T.-C. Lemaire est actuellement à Ottawa, l'invitée de madame E.-J. Lemaire.

RECOLLECTION

La récollection mensuelle chez les Franciscaines Missionnaires de Marie aura lieu demain, 5 juillet. Les jeunes filles du Cercle Marie de l'Ascension, peuvent inviter leurs amies. Il y aura messe à 8 h., suivie du dejeuner. (Conférence, salut et départ).

DIPLOMES MODELE

Mademoiselle Thérèse Angers, élève des Dames Ursulines, a obtenu avec grande distinction son diplôme modèle, cours affilié, à l'université Laval.

LA DURANTAYE

Succès en musique. — Nous avons le plaisir d'annoncer que mademoiselle Simone Lacroix, élève des Révérendes Soeurs de la Charité de St-Charles de Bellechasse, a obtenu du Dominion College of Music ses diplômes de piano, classes supérieure et agrégée, avec la note distinction. Nos plus sincères félicitations lui sont offertes pour ce succès.

ST-AMBROISE

Visite de sa Grandeur Mgr Larouche à St-Ambroise.—Le 26 juin, Sa Grandeur Mgr Larouche arrivait dans cette paroisse, à 3 heures pour y faire la visite pastorale.

Le village revêtait alors un costume de fête et offrait une spectacle ravissant, un nettoyage soigné avait été fait dans les rues, on avait pavoisé les maisons et une foule considérable de fideles se pressaient aux environs de l'église et du presbytère pour saluer l'arrivée du premier chef de ce diocèse. A l'approche de Sa Grandeur, tous s'agenouillèrent pour recevoir une première bénédiction.

Les fidèles, ensuite, se dirigerent vers l'église. Dans la chaire, Mgr Léon Maurice, secrétaire de Sa Grandeur, ne tarda pas à apparaître pour donner le sermon d'ouverture.

Le texte du sermon s'annonçait ainsi: "Le Seigneur a choisi les évêques pour gouverner son église". Le prédicateur développa avec éloquence et conviction les trois aspects sous lesquels apparait l'homme revêtu du caractère principal, comme docteur qui enseigne la vérité, comme chef qui gouverne et comme pontife méditeur entre Dieu et les hommes. Le sermon terminé, Sa Grandeur assiste de M. les abbés Martel et Parent et précédé des enfants de choeur quittant le presbytère, s'achemina vers l'église au milieu de la foule rangée de chaque côté de l'allée.

Là, dans une brève allocution, Sa Grandeur souhaita le bonjour aux paroissiens et les exhorts à entrer dans d'excellentes dispositions pour le temps de la visite pastorale. Il y eut ensuite prière pour les défunts et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le lendemain, à 7 hres et demi basse messe solennelle célébrée par M. le curé après laquelle Sa Grandeur donna la confirmation à près de 80 enfants. Pendant ce temps la chorale des jeunes filles exécuta des cantiques appropriés. Enfin Sa grandeur prit la parole.

En ses qualités de docteur, de pasteur et de pontife, il dévoila deux grands vices dits nationaux chez les canadiens français: l'ivrognerie et le blasphème, et donna pour la guérison de chacun d'excellents remèdes. La visite fut clôturé par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

De retour des études. — Mlles Joséphine Desebiens, Marie-Louise Broussard, Mariette Tremblay, Sophie Lalancette, nous sont revenues la semaine dernière, graduées de l'école Normale de Chicoutimi. Nous leur souhaitons de sincères félicitations.

—Sont également en vacances, les élèves du Bon Pasteur de Chicoutimi, Mlles Simonne Blackburn, Anne-Marie Broussard, Rose-Albine Savard, M. Alfred Blackburn, étudiant à l'Université d'Ottawa, M. Fernando Girard, du séminaire de Chicoutimi, M. Joseph Savard, du collège de Berthier et Majorique Gagnon de l'école des Frères de Jonquière sont tous arrivés dans leur famille joyeux de goûter quelques mois de vacances.

Mariage. — On annonce pour le 8 juillet prochain, le mariage de M. Nérée Asselin, de St-Ambroise, fils de feu François Asselin et de dame Germaine Simard, avec Mlle Laurette Pilote, de St-Ambroise, fille de M. Alfred Pilote et de dame Henriette Gauthier.

Va et Vient. — M. et Mme Chs Gaudrault, de St-Agnès, visite actuellement leurs fils, cultivateurs, à St-Ambroise, MM. Henri Arthur et Aimé Gaudreault.

—M. Xavier Simard, de la Petite Rivière St-François, passe une quinzaine chez sa fille, M. et Mme Melasse Simard.

—Mme Raphaël Brisson et sa famille des Escoumains, étaient en promenade, la semaine dernière chez son fils, M. Raoul Brisson.

—M. Louis Tremblay et sa famille de la Tuque, visite actuellement ses frères, de St-Ambroise, MM. Joseph, Alfred, Georges et François d'Assise Tremblay.

AIBANEL

Noces d'argent. — Le 21 juin dernier, M. et Mme Louis Pelchat fêtaient le 25e anniversaire de leur mariage. A 3 heures, dimanche après-midi, les jubilaires se rendirent à l'église, décorée pour la circonstance faire benir de nouveau, leur union conjugale. Une marche d'entree fut jouée et après le cantique "Aux chants de ma reconnaissance", M. le curé fit une jolie allocution et leur rappela que dans le ménage, la fidelité, la bonne entente entre les époux, procurent le bonheur. Il leur souhaita, longue vie, afin que dans 25 ans, il ait de nouveau, le bonheur de benir leurs noces d'or.

Après la bénédiction, tous les invités se rendirent à la maison des jubilaires ou un banquet leur fut servi. Une magnifique adresse fut lue aux jubilaires par leur nièce, Mlle Stella Pelchat, et une bourse, joliment garnie, leur fut offerte par Mlle Marie-Anne Pelchat.

M. l'abbé Adjutor Tremblay donna présider à la table du banquet.

Pendant la veillée, il y eut chant, déclamations par Mlles Laurette Ouellet, Ida et Meda Roy, Stella Pelchat. Il y eut aussi saynète comique "Le complot des cordons bleus", par Mlles Laurette Tremblay, Cecile Gagnon, Hermance Langevin, Georgette Laprise, Veronique Cantin et Stella Pelchat.

A minuit, un succulent reveillon fut servi à tous les invités qui étaient au-dessus de deux cents. On passa, gâteaux, crème à la glace, liqueurs douces, etc. Tous se séparèrent à une heure assez avancée, emportant de cette fête, le plus aimable souvenir et souhaitant bien se réunir à nouveau, dans 25 ans.

Voici les noms de quelques invités. De St-Philémon, M. et Mme Ls Fouliot; Jonquières, M. et Mme Simon Tremblay, M. Alfred Tremblay; La Tuque, Mme Damase Marcoux; St-Félicien, M. et Mme Georges Bouchard; Normandin, M. et Mme Albert Roy, Mlles Ida et Imelda Roy, M. et Mme E. Guay; St-Félicien, M. et Mme Emile Gaudreault; Dolbeau, M. et Mme Paul Pelchat, M. et Mme Euclide Tremblay, M. Ernest Savard, M. Adelard Pouliot, etc., etc.

Mariage. — Le 22 juin, Mlle Alice Bolduc unissait sa destinée à M. A. Cauchon. M. Cyrille Bolduc accompagnait sa nièce, et M. Fortunat Roy servait de témoin à M. Cauchon.

Pendant la messe un joli program musical fut rendu par la chorale des Enfants de Marie.

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces nouveaux époux.

Funerailles. — Le 26 juin dernier, s'eteignait doucement, à l'Hôtel-Dieu de Roberval, M. P. Boissonneault, âge de 71 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu en l'église d'Albanel, le 28 juin.

Vacances. — Depuis le 23 juin, toutes les classes sont fermées et les enfants prennent librement leurs états.

Nous souhaitons à tous bonnes et heureuses vacances.

Tempête. — Vendredi, le 19 juin, une violente tempête s'est abattue sur notre paroisse. Le vent qui soufflait violemment, deracinait les arbres, enlevait le toit des granges, etc. Tous les gens étaient dans la consternation et craignaient d'autre chose plus terrible encore. Dieu a montré au monde qu'il était encore le plus fort.

Va-et-vient. — M. et Mme Louis Pouliot, de St-Philemon, sont en promenade chez leurs nombreux parents.

—Mme D. Marcoux, de La Tuque, est en promenade chez son père, M. W. Pelchat.

—Mlle Gabrielle Pelchat est de retour de Montréal, où elle a séjourné quelques mois.

—Nos séminaristes de Chicoutimi, MM. Wilfrid Tremblay, Adrien Bluteau et Louis-Joseph Tremblay, sont rendus dans leurs familles.

—Nos collégiens, MM. Sylvio Nadeau, Armand Ouellet, Lionel Gaudreault sont aussi de retour parmi nous pour les vacances.

STE-CROIX

Joli shower. — Mercredi, le 24 juin, Mlle Marielle Auger, recevait à un shower de verres en l'honneur de Mlle Mariette Délisle, dont le mariage avec M. Charles Auger, aura lieu le 1er juillet prochain.

Les appartements étaient décorés de roses et de feuilles d'érables. Servaient le café et les glaces: Mesdames Louis Auger, Albert Garneau, Edouard Houde, aidées de Mesdemoiselles Irène et Thérèse Auger, Juliette Legendre et M. Auger.

Les invitées de Mlle Auger étaient: Mlles Reina, Lucienne et Gabrielle Legendre, Estelle Auger, Lucille et Lorette Houde, Juliette Gaumond, Mmes Oscar Gaumond, Henri Desruisseaux, Georges Croteau, Egide Bernard, Henri Lemay, Paul Boisvert, Antonio Auger, Mlles Christine et Annette Délisle, Lucille Garneau, Gabrielle et Juliette Dalgle, Pauline Geneviève et Marthe Desrochers, Jeanne Boisvert, Alice Délisle, Yvonne Hardy, Antoinette Belleau, Lucienne Garneau, Yvonne Bourassa, Anne-Marie Pouliot.

Lundi le 23 juin, Mlle Juliette Legendre recevait à un bridge en l'honneur de Mlle Delisle les invitées suivantes: Mlles Marie de Villers, Marie Bernard, Cecile Laberge, Pauline Page, Gabrielle Laliberte, Albine Plaisance, Gilberte Garneau, de Lotbinière, Mlles Irène et Thérèse Auger, Christine et Annette Marie Pouliot, Reine, Lucienne Delisle, Juliette Garneau, Annagendre, Mariette Auger, Mme Antonio, Gabrielle Legendre.

—La Revérende Mère Ste-Candide, de l'hôpital St-François d'Assise a rendu visite à sa mère, Mme Fortunat Lemay, avant son départ pour l'Europe. Mlle Jeanne Lemay, de Montréal et M. Delphis Lemay, de Shawinigan Falls, sont venus également rencontrer leurs soeur avant son départ.

—Mlle L. Boisvert, de Montreal, a passé quelques jours chez M. Odilon Fraser.

—Le Dr et Mme Antonio Auger sont retournés à St-Joseph d'Alma. MM. Jean-Paul et Marcel Pouliot les accompagnaient.

—Mme Henri Desruisseaux passe quelques semaines chez son père M. Victorien Legendre.

A l'hopital. — Nous apprenons avec plaisir que M. Odilon Fraser qui a subi une opération à l'hôpital St-Sacrement se rétablit assez rapidement.

TRADUCTION
VOS DISCOURS
conférences, lettres d'affaires ou personnelles, seront composées par
MARC COLLIERES
BONNE DOCUMENTATION POUR DISCOURS ELECTORAUX.
Tel. 2-6115 L'Evenement

Les Vacances et la Lecture
Les vacances et les congés de fin-de-semaine sont les temps où vous pouvez le mieux goûter les heures paisibles de lectures.
Vnez faire votre choix parmi les dernières nouveautés de la litterature française, romans, biographies romancées, voyages etc. Tous les auteurs modernes les mieux reputés.
GAUVIN & COURCHESNE
189, rue ST-JEAN QUEBEC.

BELLE BIJOUTERIE
CEUX qui aiment la nouveauté trouveront parmi nos bijouteries de nombreuses créations distinguées et des formes exclusives. Il y a de charmants articles de bijouterie moderne et même de bijouterie antique.
Pierrots de pierres véritables, telles que lapis lazuli, quartz rose, cristal, chrysoprase, graduées, avec rondelles de cristal, à $2.50 et plus.
PENDANT JUILLET ET AOUT, NOUS FERMERONS A 1 H. P. M. LE SAMEDI
G. Seifert & Sons
Bijoutiers 16 Rue de la Fabrique

Les Pageants
GRANDIOSES SPECTACLES HISTORIQUES ET FEERIQUES
3-12 SEPTEMBRE 1931
EXPOSITION PROVINCIALE QUÉBEC

ST-CLEMENT

Mariage. — Lundi, à 8.30 heures, était célébré le mariage de Mlle Gertrude Caron, fille de M. et Mme A. Caron, avec M. Louis Labrie, fils de M. et Mme Léon Labrie, de St-Cyprien.

Décès. — Le 25, est décédé, à l'âge de 7 ans, Gabrielle, fille de M. et Mme Isidore Belzil.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Service anniversaire. — Mardi, à 8 heures 30, sera chanté le service anniversaire de Mlle Yvonne April, fille de M. Alfred April.

Recensement. — Le travail du recensement est terminé dans notre paroisse et la liste doit être presentement partie pour Ottawa, où l'on compilera les statistiques.

Notes sociales. — M. E. St-Pierre, curé de notre paroisse, est parti pour un voyage dans la Gaspésie. Il est remplacé dans son ministère par M. l'abbé Léon Beaulieu, du Séminaire de Rimouski.

—M. Georges Beaulieu, du Séminaire de Rimouski, est maintenant en vacances chez sa mère, Mme Napoléon Beaulieu.

—Mlle Rose Roy, étudiante chez les RR. SS. de la Charité de Rimouski, est revenue paser ses vacances chez ses parents, M. et Mme Thomas Roy.

—Mlles Dorothée et Marie-E. Roy, filles du Dr et de Mme Joseph Roy, de Webster, E.-U., ainsi que Mme Lazare Roy, de Montréal, étaient en promenade chez Mme Napoléon Beaulieu et M. Alfred Roy, dernièrement.

—M. et Mme J.-Henri Michaud, de l'Isle Verte, étaient de passage chez M. Georges Caouet, dernièrement.

—M. et Mme Omer Côté, de l'Isle Verte, sont de passage chez M. Camille Gamache.

—M. J. Michaud, avocat, et Mme Michaud, de Montreal, ainsi que leurs enfants sont en promenade chez M. Marcellin April.

—M. Gerard Caron, etudiant au Séminaire de Rimouski, vient de passer son baccalauréat en rhétorique avec succès. Nos sincères felicitations.

KAMOURASKA

Va-et-vient. — Mme Joseph Moreau, de Montréal, est arrivée parmi nous pour passer la saison d'été.

—M. Jos.-P. Ouellet, de Québec, et sa famille sont arrivés pour passer l'été.

—Mme J.-S. Thom, de Québec, et sa famille passent la saison d'été à Kamouraska.

—M. L.-Jos. Moreau, de Montréal, et ses enfants, Robert, Maurice, Jacques et André, passent la saison d'été à Kamouraska.

—M. Geo. Kneen, de Montréal, est arrivé parmi nous pour les mois d'été.

—Mlles Laura et Alma Paradis, de Lorettville, sont arrivées chez leurs parents.

C.-A. GAUCHER

appareils pour difformités ceintures abdominales, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles "HANGER NATURE RIVALS".
84, rue St-Vallier.
Tél. 2-0908

AREX COMPOUND
CONTRE LE RHUMATISME

UN BON ALLIE CONTRE LE RHUMATISME
Voilà ce qu'est avant tout le fameux composé Arex.
Arex Compound est en usage dans des milliers de foyers. Efficace aussi contre la grippe, la névralgie, la migraine, la sciatique, la goutte et l'insomnie.
A toutes les Pharmacies — Prix $1.00
The AREX COMPANY
Lévis, P. Q.

—Mlles Délima et Alma Paradis sont allées à Ste-Anne chez leurs parents.

—Mlle Jeanne Bechard, de Nicolet, est arrivée chez ses parents.

—Mlle Marguerite Beaulieu, de St-Onesime, est arrivée chez ses parents.

Une LIQUEUR délicieuse

En vente chez tous les épiciers, en bouteilles de 10 et 12 onces.
Chez les restaurateurs, bouteilles de 6 onces, 5c.
GOLDEN RONGEO
Insistez pour avoir la marque Claire-Fontaine, la seule véritable.

Grande Vente DE
Matelas Echantillons
Tous nos échantillons seront vendus à
50% de Réduction
Tous ces matelas sont de très belles et bonnes valeurs. Ils sont bien construits et d'une jolie apparence. Ils vous assurent de longues années de confort et de durée.
Notre Spécial
Matelas à ressorts et feutre de coton. Valeur de $21, pour . . .
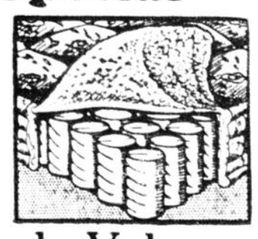
$12.95
Autre Grande Valeur
Matelas en feutre gris. Toutes les grandeurs. Valeur de $7.50 pour **$4.10**
VOYEZ NOS VITRINES
MARCEAU & FILS
LIMITEE
66, St-Joseph Québec

Les marchés canadiens chôment aujourd'hui. - Tous les marchés financiers des Etats Unis célèbrent l'Indépendance

UN RELEVEMENT SE PRODUIT A WALL STREET EN ANTICIPATION D'UNE ISSUE HEUREUSE DU MORATOIRE

NEW-YORK SE HATE DE FETER L'INDEPENDANCE

Les stocks se sont ralliés durant la séance d'hier parce que les nouvelles de Paris étaient meilleures.

LES GAINS

(Service de la Presse Associée)

New-York, 4. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — Les marchés financiers de New-York ont fait de leur mieux pour fêter l'Indépendance. Les stocks se sont ralliés vigoureusement durant la séance d'hier parce que l'on anticipait un règlement heureux des négociations pour le moratoire des dettes de guerre. Le mouvement de hausse n'avait rien de la démonstration enthousiaste qui avait accueilli les premiers pas du projet Hoover, mais les professionnels et les autres opérateurs pensaient évidemment que les stocks devaient se rallier encore un peu à cause des dépêches de Paris et de Washington. La question des dettes de guerre a été au premier plan à Wall Street durant toute la semaine. Durant un moment, il y a eu de l'incertitude au sujet de l'issue du moratoire, mais l'on a paru croire que l'affaire était trop importante pour tomber à l'eau. Les nouvelles rassurantes qui sont venues sur les fils hier ont causé beaucoup de joie au dépens des baissiers. Le volume des ventes a atteint 2,100,000 actions ce qui fait 800,000 actions de plus que la veille.

U. S. Steel a pris la direction du marché en avançant jusqu'à 105 3-4. Il ferma à 105 en mieux de 2 3-4 points. Westinghouse, American Telephone, American Tobacco B, Union Pacific, Rock Island et Eastman Kodak ont avancé de 3 à 4 1-2 pts tandis qu'un grand nombre de stocks enregistraient des gains de 1 ou 2 points. National Biscuit a agi en sens contraire à la liste générale en perdant 3 points à son cours minimum de la séance. Le titre a clôturé avec une perte de 1 1-2 point. Il n'y avait rien pour expliquer d'une façon autorisée la baisse de ce stock. Dans les cercles de courtiers, on l'attribuait à des facteurs divers comme une augmentation dans la compétition, des revenus moins considérables et les ventes des trusts de placements.

Les changes étrangers ont été monotones mais fermes. Les monnaies orientales ont avancé avec l'argent et les cables sterling ont aussi gagné du terrain. Sur un total de 612 stocks qui ont fait leur apparition sur le tableau, 397 ont avancé, 113 ont reculé et 102 sont demeurés stationnaires. Voici les moyennes compilées par Standard Statistics Company Inc., copyright 1931:

	50 IND	20 CF	20 UTIL	90 Total
Hier	116.1	81.0	174.9	121.0
Avant hier	113.7	79.9	171.1	118.6
Sem. passée	116.9	83.5	174.5	121.9
Mois passé	100.0	69.2	150.9	104.2
1930	167.5	119.7	214.4	160.8
1929	230.2	148.3	174.3	223.8
1928	161.7	120.9	150.9	153.2
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	92.7	64.5	141.1	96.9
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	205.8
Bas 1930	112.9	86.5	146.5	114.7
Haut 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

Ventes d'environ 2,100,000 actions

UNE AMELIORATION DANS LE COMMERCE

Ottawa rapporte que les opérations commerciales ont montré une certaine amélioration au Canada durant mai.

UNE REVUE

Ottawa, Ont., 4. — Les opérations commerciales au Canada montrent une certaine amélioration en mai comparativement au mois précédent malgré une récession dans plusieurs industries importantes. La production de fer en gueuse et d'acier montre un déclin en mai même après rajustement pour tendances saisonnières. La production de fer en gueuse est de 50,511 tonnes comparativement à 53,792 tonnes le mois précédent. Mai est le premier mois de cette année montrant, comparativement au mois précédent, une diminution dans le volume de la production quotidienne. La production d'acier en billes ou en moulages, à 75,235 tonnes, donne une moyenne quotidienne de 2,407 tonnes; c'est 20 p.c. de moins que les 3,049 tonnes en avril.

La production d'automobiles montre une contraction prononcée, soit 12,758 unités comparativement à 17,159 unités le mois précédent. Mai est normalement la saison la plus active de l'année et le rajustement pour tendances saisonnières accentue encore l'importance de cette réduction.

La production de papier à journal à 202,607 tonnes montre une récession modérée sur le mois précédent et les exportations de bois d'oeuvre ont baissé, après rajustement pour tendances saisonnières.

Les importations de matières premières indiquant les tendances de la production future dans certaines lignes accusent un gain marqué au

(Suite à la page 7)

LA LAME LERESCHE

DOM. SCOTTISH INVESTMENT

(Service de la Presse Canadienne)

Toronto, Ont., 4. — Le deuxième rapport annuel de la Dominion Scottish Investments Limited démontre des profits de $213,143. Les profits nets ont été de $11,200, ce qui représente 19 cents par action sur un capital de 60,000 actions en circulation.

M. BIERMANS ET LA BELGO PAPER

A une réunion des porteurs d'obligations tenue hier à Montréal, on décide que la Belgo sera indépendante.

DE CANADA PAPER

Montréal, 4. — A une assemblée des porteurs d'obligations de la Belgo Canadian Paper, tenue hier midi dans la chambre York de l'hôtel Windsor, il a été décidé que la Belgo se constituerait indépendante de l'alliance d'intérêts Canada Power.

M. Biermans, ex-président de la Belgo, avait convoqué la réunion à la suite de plusieurs entrevues qu'il a eues avec des membres du comité de sauvegarde du plan Canada Power, et après avoir consulté des autorités légales sur divers points du programme de réorganisation.

Il appert que la Belgo, pourtant la compagnie qui est en meilleure posture au point de vue propriété et finances, bien qu'on fasse mine de la traiter d'une façon privilégiée dans le plan Canada Power, ne reçoit pas son dû du proportionnellement à ce qu'elle apporte à l'ensemble, et que, toute même autre considération mise à part, elle ne saurait mettre sa confiance dans une organisation dont les réticences n'offrent aucune garantie quant à la politique et à la gérance futures de l'ensemble.

Or, si les porteurs d'obligations de la Belgo refusent de remettre leurs obligations au comité dit-protecteur le plan d'ensemble en craquerait tout probablement, —car il suffit que la Belgo retienne 34 pour cent de ses obligations pour empêcher le comité d'avoir les 66 2-3 pour cent requis par le plan), — et alors, comme on ne peut rien contre la Belgo, dont la valeur de propriété est la meilleure au monde et qui n'a point de dettes, ses possessions et leur contrôle lui reviendront.

Ne pas croire les menaces que le comité pourrait faire contre ceux qui refusent de livrer leurs obligations; au jugement d'une autorité légale, comme la firme Laurendeau et Laurendeau, de Montréal, la clause B, page 3 du plan est manifestement illégale, et, même du reste le comité de sauvegarde ne peut voter sur les obligations de la Belgo déjà déposées que si les détenteurs lui signent une procuration à cet effet.

Or, l'assemblée d'hier midi n'a soulevé aucune objection contre le point de vue de M. Biermans, et elle l'a applaudi unanimement, pour signifier que les porteurs d'obligations de la Belgo entendent bien, selon son conseil, ou bien ne pas remettre leurs obligations aux mains du comité, ou bien les retirer s'ils ont eu le malheur de les déposer déjà. Rien ne les y empêche; le comité lui-même le sait trop bien.

M. Biermans s'est efforcé hautement à réorganiser la Belgo sur une base solide, et s'il se fait fort de promettre, qu'à ces conditions, même les actionnaires privilégiés retireront leurs dividendes dans pas plus tard que trois années.

CANADIAN INDUSTRIES LTD

Montréal, 4. — Un autre produit actuellement importé en quantité, sera bientôt manufacturé au Canada. Canadian Industries Ltd annoncent, en effet, leur décision d'ériger une usine pour la fabrication du cellophane. Le Canada consomme suffisamment de ce produit, à l'heure actuelle, pour justifier sa fabrication au pays sur la base du prix courant. La compagnie espère que les ventes augmenteront sans répit, ce qui permettra de faire bénéficier le consommateur d'un coût de revient de plus en plus bas. Car c'est la politique établie de la compagnie de baser son prix de vente sur le coût de revient, sans tenir compte d'aucun tarif protecteur qui pourrait être en force à telle ou telle date.

Une décision n'a pas encore été prise définitivement au sujet du site de la nouvelle usine. Mais elle sera probablement érigée dans la province de Québec, au coût initial de $1,500,000. Quand l'usine sera terminée elle assurera de l'emploi à 90 ouvriers.

La fabrication du cellophane est un développement logique pour Canadian Industries Ltd. La compagnie fabrique déjà nombre de matériaux brutes qui entrent dans la composition du nouveau produit. La position de la compagnie se trouvera donc fortifiée par cette nouvelle initiative. De plus, c'est une industrie qui convient au Canada puisque la pulpe est le principal ingrédient. Et la majeure partie des autres ingrédients nécessaires est aussi fabriquée au Canada.

C'est la seconde usine qu'érige Canadian Industries Ltd., depuis le commencement de 1931. Et ce vaste programme d'expansion est la preuve de la confiance de la compagnie en l'avenir du Canada.

Beurre No 1 pasteurisé, 974 boites, 21 1-8 cents; No 2, 143 boites, 20 3-8 cents.

Fromage No 1 blanc, 593 boites, 11 cents; No 1 coloré, 619 boites, 11 cents.

Ces enchères sont organisées par M. Auguste Trudel, gérant des ventes de ces produits pour le Comptoir Coopératif de l'U. C. C., Limitée.

COMMENTAIRES de BOURSE

CE QU'ON DIT A MONTREAL

Brazilian Traction.

On attribue la vigueur de Brazilian Traction aux achats continuels de stocks qui sont faits par Londres. On dit que la position du Brésil est interprétée dans les cercles bancaires anglais comme étant beaucoup plus favorable qu'on le suppose généralement. Plusieurs des recommandations de Niemeyer ont été mises à exécution, ce qui fait que l'on constate déjà des signes d'amélioration dans la situation économique du pays. Dans les cercles locaux, on attache une grande importance aux profits de Brazilian Traction et l'on fait la comparaison avec ceux de l'an dernier. Il s'ensuit que le résultat n'est pas très encourageant. Mais l'on devrait songer que les comparaisons seront plus favorables à l'avenir parce que les résultats de 1931 seront mis à côté de ceux de cette partie de 1930 qui a vu la baisse du milreis et la révolution brézilienne. Il est fort possible par conséquent que les profits de la compagnie pour l'année 1931 toute entière se comparent très avantageusement avec ceux de l'an dernier. Brazilian a avancé à 24 hier sur le marché local. Depuis quelque temps, il profite de toutes les tendances à la hausse des stocks pour diriger la marche en avant et regagner une partie du terrain perdu.

Dominion Bridge Co.

On rapporte que l'usine de la Dominion Bridge Company à Montréal travaille à plus de cinquante pour cent de la capacité. L'usine de Vancouver est assez active de son côté, mais les usines de Toronto et de Winnipeg sont plutôt tranquilles. On attend d'une journée à l'autre la sanction d'Ottawa pour le programme de construction de ponts de la Province de Québec. D'après ce programme, un pont sera construit à Caughnawaga et un autre sera construit entre la côte de Beaupré et l'Ile d'Orléans. Il s'agit là d'une dépense de plusieurs millions de piastres. On croit qu'une bonne partie des contrats sera accordée à la Dominion Bridge Company.

H. Simon & Sons.

Les profits nets de H. Simon & Sons Limited sont supérieurs à ceux de l'an dernier à venir jusqu'aujourd'hui. Le volume total des ventes marque cependant une diminution. On se rappelle cependant qu'edurant le 1er trimestre de 1930, la compagnie avait lancé trois enveloppes de cellophane qui avait remporté un vif succès et qui avaient poussé les ventes de la compagnie de trois cent pour cent. Les profits nets plus considérables proviennent des économies dans les opérations et du prix plus bas de la main d'oeuvre. Il n'a pas été fait d'économies en autant que le tabac lui même est concerné.

(COMMENTAIRES VENUS PAR FILS PRIVES DE MCDOUGALL & COWANS, QUEBEC).

Bien que la réalisation du programme de Hoover signifiera une perte financière directe pour le Canada à cause des sommes reçus pour le compte des réparations, il y a lieu d'espérer que le Dominion du Canada va bénéficier dans une proportion considérable du stimulant qui sera donné au commerce mondial et que cela se traduira par une plus forte demande pour les produits de ses fermes et de ses mines. C'est de cette façon que des secours seront donnés là où ils sont le plus urgents. Mais tout cela va prendre du temps et il ne serait pas raisonnable d'anticiper un relèvement trop rapide. Si le projet Hoover se réalise ce qui ne manquera pas de se faire, il est certain qu'un base plus solide aura été donnée à la reprise économique au Canada et dans le monde entier. L'industrie sera donc libre des doutes qui lui ont nui durant les dernières années. C'est tout ce qu'il faut.

Etant donné le triste sort survenu aux prophètes de la finance et du commerce depuis l'automne de 1929, il serait imprudent de prédire la tournure des affaires et la tendance des prix des stocks pour l'avenir immédiat.

On peut dire cependant que la déclaration du Président Hoover au sujet d'un moratoire des dettes de guerre est venue à un moment utile. Durant les deux dernières années, la production industrielle a diminué plus particulièrement durant les huit ou dix derniers mois. Bien qu'il soit vrai que la consommation a diminué également par suite de la dépression, l'écart a été assez considérable entre la production et la consommation. Il était donc évident qu'à un certain moment, le relèvement devait fatalement se produire pour plusieurs lignes d'affaires. Le projet de Hoover va aider ce relèvement en perspective.

Il n faut pas s'imaginer que les stocks vont continuer à avancer à l'allure rapide des derniers jours. Ce ne serait pas raisonnable d'autant plus que le mouvement en avant sera retardé par les mauvais rapports qui seront publiés. On peut s'attendre aussi à de nouvelles réductions de dividendes et à d'autres nouvelles du genre. La hausse semble justifié jusqu'à présent par les bas prix des stocks et par les perspectives d'avenir. A mesure que les affaires se relèveront, les stocks pourront logiquement avancer. L'amélioration dans le sentiment du public est trop instable pour permettre au marché de se relever sans reactions temporaires. Chaque fois qu'il se produira une réaction, il faudra profiter de l'occasion pour acheter les meilleures valeurs. Les placeurs qui ont de l'argent et qui se sont montrés prudents durant la dépression feraient bien d'étudier

Agnew-Surpass Shoe Stores Ltd. a eu une année très satisfaisante

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Le rapport annuel de Agnew-Surpass Shoe Stores Limited couvrant l'année fiscale finissant le 31 mai 1931 sera probablement publié à la fin du mois de juillet ou au commencement d'août. Les chiffres préliminaires des opérations de la compagnie durant l'année démontrent que les résultats seront très satisfaisants. Les ventes brutes de la compagnie durant les douze mois de sa dernière année fiscale ont été de $3,000,885, comparativement à $3,159,513, durant l'année précédente, ce qui fait une réduction de seulement 5.02 pour cent. En supposant que les profits bruts de la compagnie ont été réduits dans la même proportion, ils devraient être durant la dernière année écoulée de $187,000, environ au lieu de $150,000, au lieu de $159,408, durant l'année précédente, ce qui couvre amplement les dividendes privilégiés.

NOTES & BREVES

La Bourse de New-York s'est relevée rapidement en fin de séance hier. Steel a touché un nouveau haut pour le mouvement actuel de hausse.

La tendance à la hausse s'est affirmée en fermeture à Montréal. Brazilian a touché 24 avec une avance de 1 1-4 point. Smelters s'est vendu à 109 1-2.

Les cours du blé à Winnipeg ont fléchi de près d'une cent le boisseau.

Le vice-chancelier Backes a annoncé qu'il avait rejeté l'injonction que les actionnaires minoritaires de Bethleem Steel Corporation avaient obtenu il y a plusieurs mois en rapport avec le projet de bonus institué par le président Charles-M. Schwab.

La Bourse de Londres a été tranquille à l'ouverture. La place de Berlin a été terne et stationnaire. Paris a été monotone mais ferme.

Electric Storage Battery a réduit les prix sur deux de ses batteries les meilleur marché.

L'actif net de Lehman se chiffrait le 30 juin 1931 à $74.17 par action au lieu de $73.81 il y a six mois.

Les prêts mensuels ont diminué de $43,358,728, un nouveau bas.

RAPPORTS SUR LES CULTURES

Les rapports sont favorables dans l'est et dans l'ouest, mais la sécheresse sévit dans les Prairies.

DANS QUEBEC

Provinces des Prairies

Les hautes températures et les pluies déficiaires de la semaine dernière ont continué de détériorer les perspectives de récolte de l'Ouest. Il y a eu de la précipitation un peu partout mais nulle part en quantité suffisante. Les seuls endroits où il a plu assez dans les régions où la production du blé n'est pas importante comme dans le nord-ouest du Manitoba et l'extrême sud-est de la Saskatchewan. Quelques localités ont souffert de vents violents et la quantité d'humidité reçue dans le sud et le centre de la Saskatchewan et le sud et l'est central de l'Alberta a été insuffisante pour maintenir les cultures dans l'état déjà affaibli où elles se trouvaient.

La plupart du Manitoba n'a reçu que de légères averses sans aucun effet contre la chaleur intense et les vents violents. Le nord-ouest a fait exception, recevant ses premières bonnes pluies depuis quelques semaines. Le blé commence à épier considérablement avant d'avoir atteint la hauteur d'un pied et le manquement du foin et des pâturages fait prévoir un problème sérieux de fourrage d'hiver, même s'il pleuvait prochainement.

Ferme expérimentale de l'Assomption

Le foin timothée est très bon. Le trèfle a été récolté dans d'excellentes conditions. L'orge est pauvre ou bon. Les avoines sont bonnes ou très bonnes. Le maïs pour les silos est très bon. Les plantations de tabac sont pratiquement terminées. Dans quelques localités, le tabac semble souffrir de la sécheresse. Les légumes sont très bons. La récolte des fruits est bonne ou très bonne.

Station expérimentale de la Ferme

La végétation est favorisée par la chaleur. Le trèfle est en fleurs. Si la sécheresse se continue, la récolte de foin sera diminuée. Les céréales ne souffrent pas encore du manque d'eau. Les emblavures seront considérablement augmentées dans l'Abitibi à cause des conditions favorables. La production de beurre va augmenter d'environ 60 pour cent.

Station expérimentale de Farnham

Les foins sont commencés depuis le 22 juin. Le grain est bon. Les pommes de terre et les autres légumes sont très bons. Le maïs est plutôt pauvre. La température est excellente pour le tabac qui est tout planté et qui a bonne apparence. Les pâturages sont bons.

Station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière

Il est tombé durant les derniers quinze jours .84 pouce de pluie. Cette pluie a aidé les pâturages, les champs de foin et les céréales. Le trèfle fleurit et les foins viennent de commencer. Les céréales et les pommes de terre sont très bonnes.

Surintendant des stations de démonstration de Ste-Anne de la Pocatière

La température est belle et les pluies sont suffisantes. La récolte de céréales a bonne apparence tandis que les champs de pommes de terre sont affectés jusqu'à un certain point par les insectes. La récolte de foin est abondante et il y a une bonne proportion de trèfle. Les foins vont commencer au début de juillet. Les plantes racines sont prometteuses.

LETTRES DE FERMETURE

PAR GEOFFRION & CIE

J.-R. TIMMINS & CO. -- Le marché a été fort aujourd'hui. Durant l'avant-midi, il y a eu quelques réalisations de bénéfices provenant des spéculateurs prudents ainsi que certaines ventes des baissiers dans certains stocks comme National Biscuit. La plupart des titres ont fléchi légèrement seulement et le volume des transactions a été très peu considérable. Durant l'après-midi, le marché a été influencé par les nouvelles émanant de Washington et de Paris à l'effet qu'un arrangement allait être probablement conclu ce soir au sujet du projet de moratoire Hoover. Ces nouvelles ont déterminé des achats dans presque tous les compartiments de la liste de sorte que plusieurs valeurs ont avancé d'un à trois points. La clôture a été faite aux meilleurs cours de la séance et le ton était tout à fait vigoureux. Le blé a perdu de 5-8 cent à une cent le boisseau.

PAR McDOUGALL & COWANS

POST & FLAGG. -- Depuis deux semaines, le projet de moratoire de M. Hoover domine la situation internationale. Ce projet a été accueilli avec enthousiasme par tous les pays du monde à l'exception de la France. Après des années de mépris pour l'Allemagne, la France ne veut pas aider l'Allemagne dans le besoin. Pour comprendre l'attitude de la France, il faut savoir que ce pays reçoit un peu plus de la moitié des réparations de guerre payées par l'Allemagne et que le projet Hoover signifie que la république française devra trouver un autre moyen pour boucler son budget que les paiements allemands des réparations. On a rapporté avec persistance aujourd'hui que l'on en était venu à un arrangement avec la France et qu'une nouvelle à ce sujet serait probablement connue demain ou dimanche. Notre marché qui n'est pas très actif parce que les gens sont prudents a avancé continuellement et il a fermé avec des gains substantiels. Nous espérons et nous croyons que nous aurons des nouvelles définitives au sujet du moratoire avant l'ouverture du marché lundi. Si tel est le cas, la semaine prochaine devrait voir un marché plus actif à des prix plus élevés.

Sommaire du Wall Street Journal

Séance du 3 juillet 1931

PAR GEOFFRION & CIE

Les stocks se sont relevés rapidement à cause des nouvelles du moratoire.

Amerada Corporation a déclaré le dividende trimestriel régulier.

La demande a été monotone pour le cuivre, le plomb et le zinc. Les prix sont demeurés stationnaires.

Les actionnaires de Socony se réuniront le 30 juillet pour étudier le merger avec Vacuum Oil.

Les ventes de W. T. Grant durant juin ont été de 15.1 pour cent plus considérables que celles de l'an dernier au total de $6,288,559. Les ventes de la compagnie durant le premier semestre ont augmenté de 10.3 pour cent.

Une session spéciale de la législature du Texas sera convoquée la semaine prochaine afin d'étudier la question du pétrole brut.

La diminution dans les profits nets de Northwestern durant les cinq premiers mois de 1931 reflète la réduction dans les expéditions de produits forestiers et miniers.

Niles Bement Pont a opéré avec un petit déficit durant le premier semestre mais il est probable que la compagnie démontrera un profit durant la balance de l'année.

VEHICULES EN FER

Ottawa, 4. — Les exportations totales de véhicules en fer se sont chiffrées durant le mois de mai 1931 au total de $683,429 comparativement à $586,127 durant le mois d'avril 1931 et à $1,517,778 durant le mois de mai 1930. C'est le Sud-Afrique britannique qui a été le plus gros acheteur de véhicules en fer du Canada durant le mois de mai dernier. L'Argentine a également été un bon client pour le Canada de même que les Indes britanniques.

BALANCE DU TRESOR

Balance du trésor

(Service de la Presse Canadienne)

Washington, 4. — Les revenus du Trésor pour le 1er juillet ont été de $24,717,412.01 et les dépenses ont été de $32,163,346.76. La balance du Trésor des Etats-Unis était à la même date de $454,498,048.57. Les rentrées des douanes pour le 1er juillet ont été de $540,361.73.

LES VALEURS DU BLE RECULENT DE PLUS D'UNE CENT

Les baissiers ont eu beau jeu sur le marché de Winnipeg et ils en ont profité. — Hausse du beurre et du fromage.

A MONTREAL

(Service de la Presse Canadienne)

Winnipeg, 4. — Les baissiers ont profité de la faiblesse des marchés étrangers et des maigres ventes d'exportation et ils ont fait reculer les valeurs du blé de Winnipeg de 7-8 cent à 1 1-8 cent le boisseau, hier. Le blé de juillet a fermé à 61 3-8, le blé d'octobre à 63 1-2 et le blé de décembre à 64 3-4. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juil	61 3/4 à 5/8	61 3/4	61	61 3/8
Oct	64 à 64 1/4	64 1/4	63 1/8	63 1/2
Déc	65 5/8 à 3/8	65 5/8	64 3/4	64 3/4
AVOINES:				
Juil	31	31	30 5/8	31
Oct	32 3/4 à 5/8	32 7/8	32 3/8	32 7/8
Déc	33	33	32 5/8	33
ORGE:				
Juil	34 1/8 à 3/4	34 1/8	33 3/8	33 1/2
Oct	35 1/2	35 5/8	34 7/8	35 1/8
Dec	36 1/2	35 5/8	36 1/8	36 5/8
LIN:				
Juil	116 1/4 à 116	119 1/4	116	119
Oct	117 3/4 à 117	121	117	121
Déc	119 1/4	112	118 1/2	121 1/2
SEIGLE:				
Juil	35 1/2	35 5/8	35 1/8	35 1/8
Oct	38	38 1/4	37 1/2	38
Déc	39 3/8	39 7/8	39 1/4	39 5/8

A CHICAGO

Chicago, 4. — Les grains ont cédé du terrain durant toute la séance d'hier à Chicago parce que l'on rapportait de gros arrivages du nouveau blé domestique d'hiver la semaine prochaine. On disait que 20,000 wagons de nouveau blé sont arrivés sur le marché durant les cinq derniers jours. Les cours de Liverpool étaient plus faibles. Le blé a reculé de 1-2 cent à 1 1-8 cent le boisseau. Le maïs a perdu 1-4 cent à 7-8 cent. Les avoines ont perdu de 1-8 à 1-2 cent et les provisions ont reculé de 2 à 7 cents. Voici les prix des options futures:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Juil	56 1/2 à 3/8	46 5/8	55 5/8	55 3/4 7/8
Sept	57 1/4 à 3/8	47 3/8 1/2	56 5/8 3/4	57 57 1/4
Déc	62 à 62 1/8	62 1/8	61 1/8	61 3/8 1/2
MAIS:				
Juil	58 3/4 à 59	59 1/4	58 3/8	59
Sept	56	58 1/8	55 1/8	56 1/2
Déc	49 5/8 à 3/4	49 3/4	49	49 1/4 3/8
AVOINES:				
Juil	27 1/2	27 1/2	27 1/8	27 1/2
Sept	28 1/2	28 1/2	27 1/2	28 3/4
Déc	31 3/8 à 1/2	31 1/2	30 1/2	31 3/8 1/2
SEIGLE:				
Juil	36 1/8	36 1/2	36	36 1/2
Sept	39 1/8	39 1/8	38 3/4	39
Déc	43 3/8	43 3/8	43	43 1/4

MARCHES DIVERS

Montréal, 4. —Le beurre et le fromage ont continué leur avance hier tandis que les prix des oeufs et des pommes de terre sont demeurés stationnaires. Le beurre frais pasteurisé no 1 a haussé de 1-4 cent la livre à 21 1-4 et 21 1-2 cents. Le beurre s'est vendu au même prix de 22 et 23 cents la livre pour le commerce du détail. Les arrivages de beurre ont été de 4,838 boites. Le fromage du Québec a haussé de 1-8 à 1-4 cent la livre à 11 1-8 et 11 1-4 cents tandis que le fromage de l'Ontario se vendait au même prix de 11 1-2 à 11 3-4 cents la livre. Les arrivages de fromage ont été de 6,119 boites. Les arrivages d'oeufs ont été de 2,599 boites.

TESSIER, FAGES & CIE ONT LA PRESIDENCE DU "LEADERS CLUB"

La présidence du "Leaders Club" de la North American Life Assurance Company a été donnée pour l'année 1930-31 au bureau d'assurances Tessier, Fages & Compagnie. C'est le plus grand honneur que la compagnie North American Life puisse accorder à ses représentants tant du Canada que des Etats-Unis et nous sommes heureux de féliciter le Colonel C.-A. Fages et M. Joachim Tessier pour ce merveilleux succès.

Le bureau d'assurances Tessier Fages & Compagnie poursuit ses opérations dans le district de Québec. En s'assurant la présidence du "Leaders Club", Messieurs Tessier et Fages ont démontré qu'il y a encore beaucoup d'épargnes dans le district de Québec malgré la crise financière qui sévit dans tout le pays puisqu'ils ont obtenu une distinction qui est accordée seulement au bureau d'assurances qui fait le plus gros chiffres d'affaires. L'honneur qui leur échoit est de plus une preuve évidente de l'estime et de la confiance dont ils jouissent chez leurs amis et clients. Nos plus sincères félicitations.

JEAN PINAULT C.P.A.
Comptable Licencié, Liquidateur de Faillites
126, St-Pierre Québec

DIMINUTION DE TAUX

(Serv. de la Presse Canadienne)

Washington, 4. — L'Interstate Commerce Commission a décrété hier que la diminution dans les taux du grain de l'ouest entrera en vigueur le premier août. Cette réduction devait se faire à partir du premier juin mais une injonction prise à Chicago avait retardé la chose.

NORANDA AVANCE DE $1.05 A $20.40

Les prix des autres stocks ont légèrement fléchi sur la petite Bourse de Montréal. — Dominion Stores à 22 1-2.

LES PERTES

(Service de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Les prix des stocks ont légèrement fléchi sur la petite Bourse de Montréal durant la séance d'hier. Le volume des ventes a diminué d'une façon sensible. Dominion Stores a gagné 1-2 point au cours de 22 1-2 tandis que International Utilities A a perdu 1-4 point au cours de 34 1-4. Associated Breweries, Beauharnois Power, British American Oil, Imperial Oil, International Petroleum et Hiram Walker sont demeuré stationnaires aux mêmes cours que la veille.

Noranda a avancé de $1.05 au cours de $20.40 dans le compartiment des titres miniers. Abana et Moss ont perdu une fraction de point tandis que Siscoe et Stadacona sont demeurés stationnaires. Sullivan a perdu 1 cent à 9 cents, un nouveau bas pour l'année.

AUBURN AUTOMOBILE CO.

Auburn, Ind., 4. — Auburn Automobile Company a expédié 3,205 machines Auburn et Cord durant le mois de juin 1931 au lieu de 6,717 durant le mois de mai 1931 et de 930 durant le mois de juin 1930. Le président R.-H. Faulkner a déclaré que le mois de juin avait été très satisfaisant étant donné les conditions générales et le fait que les enregistrements vont dépasser le nombre des expéditions par un chiffre respectable. Les expéditions de juin dernier portent la production d'Auburn pour l'année courante à 27,660 ce qui dépasse de plus de deux fois le chiffre des expéditions de toute l'année 1930 et ce qui dépasse de 5,193 machines le chiffre record des expéditions de 1929. Tous les stocks d'autos entre les mains des distributeurs et des vendeurs ont été réduits d'une façon sensible. L'inventaire moyen est actuellement de 2 1-2 automobiles par vendeur. Durant le mois de juin, la compagnie Auburn a ajouté 156 nouveaux distributeurs à sa liste, ce qui porte le chiffre des nouveaux distributeurs enrôlés depuis le mois de janvier à 800. M. Faulkner a déclaré que les perspectives sont très encourageantes pour le mois de juillet.

BETHLEEM STEEL CORP.

Newark, 4. — Les actionnaires de de Bethleem Steel, qui s'opposaient au système de boni aux directeurs, acceptent maintenant un plan de Charles M. Schwab pour la réduction de ce boni. Leur avocat, en conséquence, fait des démarches pour retirer la poursuite instituée contre la corporation.

Schwab prit la responsabilité du système qui fut si vivement critiqué. Il maintient son droit de continuer la distribution de bonis aux directeurs qui reçoivent un petit salaire. Mais ceux qui sont mieux rémunérés n'auront plus droit au boni. Et, à tout événement, le total des sommes distribuées de la sorte ne devra pas dépasser huit pour cent des profits nets de Bethleem Steel, une fois toutes obligations acquittées et le dividende payé sur les actions privilégiées.

Le plan de Schwab fut approuvé à la grande majorité des actionnaires. Deux millions d'actions privilégiées 7 pour cent cumulatif, 75,707 étaient représentées. Et 2,461,126 actions communes sur un total émis de 3,200,000 actions. Le nouveau régime est en force depuis le premier juillet.

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 4. — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 30 juin se sont élevées à $4,919,050 contre $5,969,864 durant la semaine correspondante de 1930, une diminution de $1,050,814.

BRAZILIAN A ETE LE LEADER DU MARCHE LOCAL

Le titre de service public de l'Amérique du Sud a ouvert à 23 1-8 et il a fermé à 24, en mieux de 1 1-4 point.

MONTREAL COTTONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 4. — Les prix des stocks inscrits sur la Bourse de Montréal ont avancé de fractions de point durant la séance d'hier avec un volume de transactions légèrement plus considérable. On attribuait en partie cette activité au congé d'aujourd'hui. Les ventes ont atteint 17,057 actions. Le marché a ouvert fort et assez actif et il s'est amélioré jusqu'en clôture alors que l'activité a augmenté en même temps que le mouvement de hausse s'accentuait à Wall Street. Les vedettes ont fermé à leurs cours maxima de la séance et la plupart des stocks ont enregistré des gains fractionnaires. Quelques pertes fractionnaires ont été enregistrées.

Le leader du marché a été Brazilian qui ouvrit à 23 1-8 pour toucher ensuite 24 où il ferma avec un gain de 1 1-4 point. La plus forte avance de la séance a été enregistrée par Montreal Cottons qui gagna 10 pts au cours de 53 1-2 pour la première vente du mois. Canada Wire & Cable a avancé de 8 1-2 points au cours de 63. Smelters a gagné 1 1-2 point à 109 1-2 et Howard Smith a gagné 1 point au cours de 4. Montreal Power a gagné 7-8 point au cours de 45 7-8. Des gains de 3-4 pt ont été enregistrés par International Nickel à 16 1-4 et Dryden Paper à 3 3-4. Canadian Pacific à 28, B. C. Power à 38 1-2, Charles Gurd à 25 1-2 et Banque de Montréal ont avancé de 1-2 point chacun. National Breweries a gagné 3-8 point au cours de 28 7-8. Power Corporation a gagné 1-4 point à 47 1-4 et Banque Royale a enregistré un gain semblable au cours de 248 1-4. Canadian Car a avancé de 1-8 point au cours de 11 7-8 et Canada Paper a gagné 15 cents au cours de 65 cts.

Montreal Telegraph a perdu 2 pts à 48 et Canadian Car privilégié a reculé de 1 point à 21. Dominion Steel & Coal B a perdu 7-8 point à 3 5-8 et Canada Cement privilégié a perdu 3-4 point à 90 tandis que Cockshutt Plow a reculé de 1-2 point à 6 1-2. Des pertes de 1-4 point ont été subies par Canada Cement à 11 5-8 et McColl Frontenac à 13 3-4. Abitibi Paper a reculé de 3-8 point à 4 5-8, Shawinigan Power à 43, Steel of Canada à 30, Bell Telephone à 140, Dominion Bridge à 35 1-2 et National Steel Car à 22 sont demeurés stationnaires. 49 stocks ont fait leur apparition sur le tableau local. Là-dessus 17 ont avancé, 8 ont reculé, 6 sont demeurés stationnaires et 18 se sont vendus par lots irréguliers seulement.

Brazilian Traction a enregistré un virement de 7,023 actions. Nickel est venu ensuite avec 2,606 actions et Montreal Power a enregistré un virement de 2,283 actions. Le total des ventes a été de 17,057 actions au lieu de 16,830 la veille et de 8,217 actions pour la séance correspondante de 1930. Le total des ventes d'obligations a été de $48,300.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions sont actuellement demandées par le conseil municipal de la cité de Shawinigan Falls pour la vente des émissions d'obligations suivantes:

$490,500 dont $200,000 séries 1970 pour la construction d'une nouvelle prise d'eau et d'une usine de filtration pour aqueduc; $50,000 séries 1961 pour la construction d'égouts, d'aqueduc et pavage; $100,000 séries 1961 pour le parachèvement d'un hôpital civique; $10,500 séries 1970 pour la construction d'égouts; et $130,000 séries 1971 pour le parachèvement d'une usine de filtration pour aqueduc. Ces obligations rapportent 5 p. c. d'intérêt. Les soumissions pourront être reçues jusqu'au 15 juillet prochain.

COMPTABLES
Antoine Cloutier & Cie
COMPTABLES LICENCIES
Spécialité: Audition Municipale
147, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

Baillargeon, Belleau & Fortier
AVOCATS
ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, L.L.L.
LAVAL FORTIER, L.L.B.
EDIFICE LE LA FANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

McDougall & Cowans
Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market
Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre
H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant.
Téls.: 2-4933, 2-1402
Bureau-chef: 200 rue St-Jacques, Montréal
Autres bureaux:
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

COTATIONS de MONTREAL

CAN PACIFIC — CAN POWER & P — INTE NICKEL — QUEBEC POWER — FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 3 JUILLET 1931 — Ventes: 17,057 actions

	A				
400	Abitibi	4¾	4¾	4⅝	4⅝
	B				
168	Bell Teleg	139	140	139	140
10	B C Packers	1½	1½	1½	1½
7,023	Brazilian	23⅝	24	22⅞	24
54	B C Power A	38½	38½	38½	38½
5	Do B	12½	12½	12½	12½
	C				
100	Can Cement	11⅝	11⅝	11⅝	11⅝
200	Can Cement pfd	90½	90½	90	90
100	Can Pow and Pap	65	65	65	65
25	Can Wire & Cable A	63	63	63	63
265	Can Car	11¾	11⅞	11¾	11⅞
150	Do pfd	21	21	21	21
10	Can Hydro Elec pfd	70	70	70	70
55	Can Ind Alcohol	3	3	3	3
477	Can Pac Ry	27½	28	27½	28
60	Cockshutt Plow	6½	6½	6½	6½
219	Con Smelting	108½	108½	108½	108½
	D				
150	Dom Bridge	35	35½	35	35½
150	Dom Steel & Coal B	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
50	Dryden	3½	3¾	3¾	3¾
	G				
70	Gen Steel Wares	3⅛	3½	3⅛	3½
40	Gurd	25½	25½	35½	25½
	H				
35	Ham Bridge	8½	8½	8	8¼
778	Howard Smith	4	4	4	4
	I				
2,606	Int Nickel	15½	16¼	15½	16¼
	M				
40	Massey Harris	4¾	4¾	4¾	4¾
150	McColl Front	13¾	13¾	13¾	13¾
30	Mont Cottons	93½	93½	93½	93½
2,383	Mont Power	45	45⅞	45	45⅞
10	Mont Loan	48	48	48	48
120	Mont Teleg	49	49	48	48
20	Mont Tramways	155	155	155	155
	N				
300	Nat Breweries	28¾	28⅞	28¼	28⅞
10	Do pfd	32	32	32	32
150	Nat Steel Car	22	22	22	22
	O				
10	Ottawa Power	99	99	99	99
	P				
5	Penmans pfd	96	96	96	96
105	Power Corp	47¼	47¼	47¼	47¼
	Q				
15	Quebec Power	36	36	35⅞	35⅞
	S				
10	St Law Paper pfd	11	11	11	11
372	Shawinigan	43	43	42¾	43
10	Sherwin Wills	31½	31½	31½	31½
16	Sou Can Power	25	25	25	25
105	Steel of Can	31	31	31	31
10	Do pfd	30	30	30	30
	T				
5	Tuckett pfd	127¼	127¼	127¼	127¼
	Obligations du Gouvernement:				
1,000	War Loan 1937	107.15	107.15	107.15	107.15
1,000	Victory Loan 1933	104.40	104.40	104.40	104.40
20,200	Do 1934	104.45	104.45	104.45	104.45
9,000	Do 1937	111.15	111.15	111.15	111.15
100	Refunding 1944	101.65	101.65	101.65	101.65
3,000	Conversion 958	104.20	104.20	104.20	104.20
2,600	Do 1959	104.15	104.15	104.15	104.15
	Obligations:				
500	Abitibi	56	56	56	56
10,900	Mont Tram A	93⅞	93⅞	93⅞	93⅞
	Mines:				
30	Hollinger	7.00	7.00	7.00	7.00
	Banques:				
26	Commerce	211	211	210	210
40	Montreal	267	267	267	267
51	Royal	248	248¼	248	248¼

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI — AM TELEPHONE — GEN ELECTRIC — U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-2701.

Taux de l'argent à 1 1-2 p.c. — SEANCE DU 3 JUILLET 1931 — Ventes: 2,100,000 actions

	A				
700	Abitibi ABI	5	5	4⅞	5
5,600	Adams Exp. AE	16⅜	17¼	16⅜	17¼
2,800	Air Reduction ADN	86¼	87¼	86	87¼
8,400	Alld Chemical ACD	129¾	133	129¾	132¼
500	Allis Chalmers AH	26⅞	27	26⅞	27
6,000	Alleghany Corp. AYY	8⅜	8⅜	8¼	8½
24,900	Am. Can AC	112⅜	114	111¾	114
200	Am. Car & F. AF	21	21¾	21	21¾
101,900	Am. & For'n P. AFW	37⅜	38⅞	37¼	38¼
200	Am. Loco ALO	19½	19½	19½	19½
1,600	Am. M. & F. AFX	33⅜	34½	33½	34¼
400	Am. Metal AMM	13¼	13¼	13¼	13¼
5,700	Am. Radiator ADT	14⅛	14⅛	13⅞	13⅞
3,900	Am. Smelting AR	39¼	39½	38⅞	39½
400	Am. Sugar ASR	55½	55½	55½	55½
4,400	Am. T. & T. ATT	181	183⅛	181	183⅞
	Am. Tobacco B AT	123¾	125⅜	123½	125⅜
1,900	Am. Water W. AWW	54⅞	55	53⅝	54½
1,200	Amerada ARC	18¾	19¾	18½	19¾
30,700	Anaconda Copper C	29⅛	30⅜	28⅞	30⅜
600	Ass. D. Gds DG	22¼	22½	22¼	22½
1,300	Atchison Ry A	166½	170	166½	170
1,000	Atl. Refining AFI	15⅛	16½	15⅛	16½
7,900	Auburn Auto AAC	187½	191¾	186	190
	B				
800	Baldwin Loco B	15⅝	16	15⅝	16
	Balt. & Ohio BO	63	64¾	63	63½
3,700	Barnsdall A BDL	8¾	9	8¾	9
7,500	Bendix Aviat. BEX	21⅜	21½	21	21⅛
200	Best & Co. BST	39	39	39	39
16,000	Bethlhem Steel BS	52½	53⅛	52¼	53
1,600	Borg. Warner BGW	20½	20¾	20½	20¼
6,200	Briggs Mfg BGI	14⅛	14½	14	14½
700	Bklyn M. T. BMT	61¼	62½	61⅜	62½
1,200	Burroughs Ad. BGH	25⅛	26	25⅛	26
7,800	Byers A. M. ABY	37¼	37⅞	36¾	37¼
	C				
300	Cal. Packing CFF	26⅜	26⅜	26¼	26¼
900	Canada Dry DGL	42	42½	42	42¼
1,300	Canadian Pacific nouv.	27⅝	28¼	27⅝	28¼
49,500	Case J. I. CTM	91⅜	92	89¾	90½
600	Cerro de Pasco CDP	20¼	21	20¼	21
4,700	Ches. & Ohio CO	38	38¾	37⅜	38½
300	Chic. M. & St. Paul ST	6¼	6¼	6¼	6¼
	Chic. Rock I. RI	44	48	43⅞	48
127,900	Chrysler K	23	24¾	23	24½
100	Coca-Cola KO	147	147	147	147
200	Colorado F. & I. CF	18¾	18¾	18½	18½
	Columbia Gas CG	33⅜	34¾	33⅜	34¾
8,300	Col. Graph CGH	10⅞	11¼	10⅜	10⅜
3,200	Com. Solvents CV	15	15¼	14¾	15¼
4,900	Com. & South CW	8¾	8¾	8¾	8¾
30,200	Cons. Gas G	98½	100	98½	99⅜
	Cont. Can CH	53	54	52¾	53½
	Cont. Motor CMR	2⅝	2⅞	2⅝	2⅞
3,000	Corn Products CFG	73⅜	75	73½	74
2,800	Curtis Wright CWZ	3¾	3¾	3⅝	3⅝
	D				
400	Davison Chem. D	13¼	13½	13¼	13½
1,200	Dom. Stores DOS	22⅜	22¾	22⅜	22½
13,500	Dupont de Nem. DD	91	92¾	90½	91⅞
	E				
3,000	Eastman Kod. EK	150	153¾	150	153¼
8,700	Elec. Auto Lite ELO	45¼	46¼	45	45⅝
16,700	Electric P. & L. EL	43⅛	44¼	43¼	43¾
100	Engin P. S. EPU	37½	37½	37½	37½
200	Erie E	24¾	24¾	24¾	24¾
	F				
7,300	Fox Film A F	20¼	21⅜	20¼	21
1,100	Freeport Texas FT	28½	28¾	28⅜	28¾
	G				
3,400	Gen. Asphalt AS	25¾	25⅞	25½	25½
37,600	Gen. Electric GL	44¼	44⅞	44⅛	44⅞
2,400	General Foods GF	48⅝	49⅞	48⅝	49⅞
2,500	General Gas GGS	5	5⅛	5	5⅛
73,200	Gen. Motors GM	38⅝	40	38⅝	39½
400	Gen. Ry Signal GRS	55	55½	55	55½
1,300	General Theatre GTE	4½	4¾	4½	4¾
11,900	Gillette Safety GIL	24½	24¾	24	24½
7,400	Gold Dust GK	30½	31¾	30	31¾
1,200	Goodrich Tire GG	14	14½	14	14⅛
	Goodyear Tire GOR	42½	43	41¾	42½
1,200	Grigsby Grunow GGZ	3⅝	3¾	3⅝	3¾
	H				
2,700	Houston Oil HO	46½	47¼	46¼	47¼
2,600	Hudson Motors HMT	15½	15¾	15	15⅝
1,500	Hupp Motors H	8⅜	8¾	8⅛	8⅜
	I				
4,400	Int. Harvester HR	47¼	49	47	48½
4,600	Int. Hy. Elec. A IPH	24¾	26	24¼	26
42,100	Int. Nickel N	15⅜	16⅛	15⅝	16¼
107,800	Int. Tel. & T. ITT	35⅞	37	35½	36⅞
	J				
16,900	Johns Manville JMP	58½	60⅜	58½	59
	K				
17,400	Kennecott KN	21⅛	22¾	21⅛	22½
12,500	Kreuger & T. KRT	23⅛	23⅜	23⅛	23¼
	L				
1,000	Lambert Co. LAM	69¼	70¼	69¼	70
9,400	Loew's Inc. LW	47	47½	46	46¾
500	Loose Wiles LO	48⅝	49	48⅝	48⅞
	Louisana Oil LL	3	3	3	3
11,400	Lorillard Tob LOR	19¼	19¾	19⅛	19¼
	M				
900	Mack Trucks MQ	32½	33¾	32½	33¾
3,000	Mex. Seaboard MSX	16⅛	16⅞	16⅛	16⅞
100	Miami Copper MMP	6¾	6¾	6¾	6¾
2,000	Missouri Pac. MOP	28¾	30	28½	29½
1,000	Mo. Kan. & T. KT	16½	16⅞	16½	16¾
25,800	Montgom. Ward M	21¾	22¾	21¾	22
	N				
6,100	Nash Motors NSS	29¾	31⅛	29¾	31⅛
4,500	Nat. Bellas H. NBH	7	8	7	8
37,300	Nat. Biscuit BI	63½	63½	59¾	61⅛
	Nat. Cash R. NCR	28	28	26¾	27⅞
11,400	Nat. Dairy NPT	36⅞	37¼	36½	37¼
	Nat. P. & L. NPL	28⅛	28⅜	27⅞	28
200	Nat. Supply NSC	30½	30½	30½	30½
8,700	N. Y. Central CN	94	95⅞	93¾	94¼
1,100	N. Y. New Haven V	76⅞	76½	76⅝	76½
2,200	Nevada Copper NV	11⅛	11½	11⅛	11½
12,000	North Am. NA	71⅜	72¾	70¾	72¼
7,100	Noranda Mines NML	19⅜	20½	19⅜	20⅛
	P				
1,500	Pac. Gas & E. PCG	47½	48½	47	48½
5,300	Packard Mot. PAK	7⅞	8⅛	7¾	8
15,700	Paramount PX	26⅞	28⅛	26⅜	28⅛
1,300	Penick & Fd PFK	37	37¾	37	37¾
3,600	Penn. RR. PA	49½	50⅜	49⅜	49¾
1,800	Philipps Pete P	8⅝	8⅞	8⅝	8⅞
7,600	Pub. S. N. J. PUB	86⅞	86⅞	85¼	85¾
300	Pullman Inc. PU	39	39	39	39
600	Pure Oil PUY	8	8	8	8
706	Purity Baking PTY	31⅞	32¾	31⅞	32¾
	R				
60,000	Radio Corp. R	20⅜	21⅜	20¾	21
21,400	Radio Keith RKO	16¼	16¾	16¼	16⅝
	Reading RDG	75	75	75	75
400	Real Silk RSH	8¾	8⅞	8¾	8⅞
2,900	Reming. R. RR	10½	10⅝	10¼	10⅝
200	Reo Motor RY	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
7,000	Republic St. RBC	16¼	17	16	16⅞
	Royal Dutch RD	33	33⅜	33	33⅜
	S				
300	St. Jos. Lead JO	20	20½	20	20½
1,300	S. L. San Fra. FN	20	22	20	22
800	Schulte Stores SHO	7¾	8	7¾	8
	Sears Roeb. S	57½	58⅜	57¼	57⅝
22,700	Simmons Bed SIM	16⅛	18⅛	16⅛	17¾
29,900	Sinclair Oil SC	11	11½	11	11½
1,400	Southern Pac. SX	85½	86½	85	86½
800	South Porto Rico PSU	14½	14½	13¾	13¾
400	Southern Ry SZ	37	37½	37	37½
7,000	Stan. Brands SB	18¼	18¾	18	18¾
8,100	Stan. G. & E. SG	69	70⅜	68⅞	69¼
5,400	Stan. Oil of C. SCD	37¼	39¼	37⅛	38⅞
7,400	Stan. Oil N. Y. NY	17⅜	17⅞	17½	17⅞
26,200	Standard Oil N. J. J	39	40½	39	39¾
2,100	Stewart W. STX	12¼	13	12¼	12⅝
3,900	Stone & Webster SW	36½	37	36	36⅞
6,300	Studebaker STU	19⅜	20½	19¼	20⅛
	T				
4,900	Texas Corp. TX	24¼	24⅜	23¾	24
3,900	Texas Gulf Sul TG	36¾	37¾	36⅝	37½
400	Timken Rol. B. TKR	39	39½	39	39½
	U				
	Underwood Ell.	58	58	58	58
9,400	Union Carbide UN	54	54¼	53	54¼
1,200	Union Pacific UP	169¼	171⅞	169	171⅞
34,600	United Air Craft UAF	31¼	31⅜	30¾	30¾
1,000	United Carbon UCB	16¾	17	16¾	17
2,000	United Cigar UC	5	5½	5	5½
79,500	United Corp. U	24⅞	25¼	24	25
900	United Fruit UF	56½	57	56¼	57
15,800	United Gas I. UGI	30¾	31½	30¾	31¼
300	U. S. Freight UFG	19¾	19¾	19¾	19¾
5,000	U. S. Ind. Alc. UD	31¾	33½	31¾	33½
1,800	U. S. Pipe & Fry CJ	26	26	26	26
300	U. S. Realty UZ	19	19¾	19	19¾
	U. S. Rubber RU	15½	16¼	15½	16⅛
	U. S. Smelting UV	19¼	19¼	19¼	19¼
72,700	U. S. Steel X	103	105¾	103	105
	V				
19,200	Vanadium VA	36⅜	37⅝	36⅛	36⅝
	W				
16,800	Warner Bros. WB	8⅛	8⅜	8⅛	8⅜
	W. Maryland WM	13⅞	14¾	13¾	14
1,600	Western Union W	117	119½	117	119½
	Westing. Air B. WKM	26¼	26½	26¼	26½
63,200	Westing. Elec. WX	67¼	74	71½	73⅛
	Willys Overl. OV	4½	4½	4⅜	4⅜
21,800	Woolworth Z	71¼	72⅛	71¼	72⅛
	Y				
	Yellow Truck "B" YC	9½	9¼	9⅛	9½
	EXTRA				
	Divers. Trustee Shar. C	5⅜	5⅛	5⅜	5⅜

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 3 juillet 1931

		Haut	Bas	Ferm.
100	Acme	20	20	20
100	Ajax	131	130	130
100	Amulet	22	22	22
2,100	Arno	3¼	3¼	3¼
3,500	B Holl	9	9	9
1,000	Bathurst	1⅜	1½	1½
200	Base Met	110	110	110
13,000	Bidgood	4¾	4½	4½
1,000	Bunker H	2½	2½	2½
100	C Tret	17	17	17
1,200	Chibou	11	11	11
8,000	Clericy	2½	2½	2½
600	Colum	10½	10½	10¼
700	Dome	1160	1150	1150
95	Falcon	135	135	135
100	Gr Rouyn	130	130	130
525	Howey	28	28	28
380	Hollinger	670	670	670
1,500	Kirk Lake	63	63	63
1,600	Kirk Pre	4	3½	3½
1,500	Lakeland	47¼	47	47¼
95	Lake Shore	2700	2700	2700
50	Macassa	32	32	32
5,000	Man Basin	4¼	4	4¼
10	McIntyre	2200	2200	2200
4,000	Merland	8½	8¼	8¼
1,000	Mining Corp	185	180	185
21,500	Mof Hall	8	7	7⅞
4,008	Moss	34¾	34¾	34¾
1,100	Murphy	2¾	2¾	2¾
1,500	Newbec	4	4	4
1,200	Nipissing	130	125	130
3,305	Noranda	2065	1950	2050
2,600	Olga	14	13½	14
530	Premier	70	70	70
1,000	Petrol Oil	25	25	25
1,500	Sarnia	50	49	49
2,815	Sherritt	73	73	73
160	Siscoe	46	46	46
1,500	Stadacona	2	1⅞	2
1,650	Sud Basin	48	45	45
2,200	Sylvanite	72½	70	70
475	Teck Hu	675	670	670
1,000	United Kirk	5	5	5
300	Vipond	79	79	79
825	Wright Har	282	275	282
	Total des ventes: 280,574			
	Horsliste:			
1,600	Abana	7½	7	7
35	B A Oil	1150	1150	1150
300	Chem Rres	190	185	190
500	Contaurum	31	31	31
39,580	Eldorado	92	84	92
500	Foothill	35	35	35
300	Home Oil	57	57	57
200	Hud Bay	500	500	500
9,099	Imp Oil	1330	1300	1300
2,065	Int Nickel	1625	1560	1625
1,020	Int Petrol	1200	1200	1200
23,000	McLeod	12½	12	12
500	Osisko	10	10	10
1,500	Penin Pete	2	2	2
700	Ventures	50½	50½	50½
	Curb:			
9,500	Algon	¾	¾	¾
10,500	Apex	1⅛	1⅛	1⅛
39,700	Brown	4½	4	4½
10,000	Dom Expl	8⅞	8	8⅞
500	Dom Kirk	¾	¾	¾
1,000	Gilbec	4½	4½	4½
500	Gem Lake	8	8	8
6,000	Grozelle	10¼	10¼	10¼
6,000	Hilltop	2	2	2
3,500	K Town	9⅛	9½	9½
3,500	Ribago	2½	2½	2½
2,000	S Keora	6½	6½	6½
1,100	White Lake	9½	9½	9½

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

SEANCE DU 3 JUILLET 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
10,000	Argentine 6 pour cent 1961	88¼	90	90
41,000	Australia 5 pour cent 1955	69	70¼	70¼
8,000	Belgium 6 1-2 pour cent 1949	109	109	108⅞
5,000	Do 6 pour cent 1955	103¾	103¾	103¾
9,000	Bolivia 7 pour cent 1958	28	28	26¾
9,000	Bordeaux 6 pour cent 1934	105¾	105⅞	105⅞
4,800	Brazil 6 1-2 pour cent 1957	62	64	63
6,000	Do 7 pour cent 1952	62¼	62¾	61
5,000	Buenos Aires 6 pour cent 1961	63	63¾	63
10,000	Chile 6 pour cent 1961	58	58½	58½
3,400	Colombia 6 pour cent 1961	71	72½	72½
30,000	Cund'ca 6 1-2 pour cent 1959	57⅞	59	58½
8,000	Canada 5 pour cent 1952	106½	106⅝	106⅜
53,000	French 7 1-2 pour cent 1941	125	125	124⅝
44,700	German 5 1-2 pour cent 1965	75¾	76¼	75
1,000	Haiti 6 pour cent 1952	90⅞	90⅞	90⅞
22,000	Italy 7 pour cent 1951	100	100¼	100⅛
11,000	Marseilles 6 pour cent 1934	105⅞	105⅞	105⅞
1,000	Medellin 6 1-2 pour cent 1954	53⅞	53⅞	53⅞
46,000	Milan 6 1-2 pour cent 1952	89	89⅞	89⅞
11,000	P L & M 7 pour cent 1958	107	107	106¾
15,000	Peru 6 pour cent 1960	25	25	25½
3,000	Poland 6 pour cent 1940	67	68	68⅛
18,000	Do 7 pour cent 1947	74½	77	77
11,000	Rio de Janeiro 6 1-2 p c 1949	39½	42½	42½
7,000	Do 6 1-2 pour cent 1953	43	43	43
7,000	Do 8 6 pour cent 1969	35½	36	36
24,000	Rome 6 1-2 pour cent 1952	90½	91	91
8,000	Seine 7 pour cent 1942	107	107	107
42,000	Warsaw 7 pour cent 1958	60	61	61
43,000	U K 5 pour cent 1937	108⅜	108½	108⅜

PRIX DE GROS A MONTREAL

Séance du 3 juillet 1931

Blé No. 3	0.61
Blé No. 4	0.59
Avoine No. 3 ouest	0.38
Avoine engrais No. 1	0.35
Avoine engrais No. 2	0.32
Orge ouest No. 3	0.44
Orge ouest No. 4	0.43
Orge ouest No. 5	0.42
Balle d'avoine	0.19
Mais d'Argentine	0.75

Farine de blé du printemps:

Son du Manitoba	$16.25 à $17.25
Première patente	$5.00
Deuxième patente	$4.40
Patente à boulanger	$4.20

(Par baril en sacs de chanvre ex-voie ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver:

Gru rouge	$17.25 à $18.25
Gru blanc extra	$24.25 à $25.25

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voie ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $20. par tonne au détail.

Avoine moulée (gruau), par sacs de 90 lbs au détail	$2.30	$2.40
Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.30	$3.40
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.70	$3.90
Farine de mais blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.00	$5.20

Graine moulue à engrais:

Foin pressé:

Trèfle mélangé	$13.00
No. 3 Timothy	$10.00
No. 2 Timothy	$14.00

Oeufs:

En cartons:

Frais spéciaux	0.28
Frais extras	0.26
Frais premiers	0.22
Frais seconds	0.20

Beurre:

No 1 pasteurisé	21 1-4 21 1-2
En boîte de 56 livres	0.22
En pain d'une livre	0.23

Fromage:

Coloré de l'Ontario	11½ 11¾
Québec	11 1-8 11 1-4

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs au char	0.80
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 lbs	0.80
Nouvelles de Floride No. 1, barils de 160 lbs	$4.00
Nouvelles de Floride No. 2, barils de 160 lbs	$3.50 $4.00

Volailles:
Volailles:

	"A"	"B"
Volailles pour bouillir	26-30	24-27
Canetons	30	27
Canards	27	23
Oisons	28	24
Oies	27	23
Dindons pour rôtir	36-40	33-37
Poulets pour rôtir	33-36	30-33
Poulets pour le gril	35-45	
Poulets nourris au lait	36-41	34-39

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 3 juillet 1931

		Haut	Bas	Ferm.
40	Assoc Brew	6	6	6
10	Do pfd	70	70	70
150	Beauhar	6	6	6
75	B A Oil	11⅜	11⅜	11⅜
15	Can Vic pfd	20	20	20
130	D Stores	22½	22¼	22½
855	Imp Oil	13¼	13	13
20	Imp Tob	9½	9½	9½
175	Int Pete	12⅛	12	12
40	Int Utl A	34¼	34¼	34¼
1	Page Her	82	82	82
63	Can F pfd	105½	104½	104½
105	Walker	5½	5½	5½
	Mines:			
1,600	Abana	7½	6½	6½
3,000	Moss	34¾	34½	34½
960	Noranda	1.2065	1965	2040
1,100	Siscoe	46	46	46
1,000	Stadacona	2	2	2
1,000	Sullivan	9	9	9
	Hors-liste:			
14	Can Cel pfd	68	68	68
25	Can Malt	13	13	13
300	Perf Glass	50	50	50
	Mines Hors-liste:			
605	Sher Gor	74	73	73
	Petroles Hors-liste:			
10	Home	60	60	60

Total des ventes:

	Parts	Mines
Hier	1,622	8,860
Jeudi	2,581	7,060

COURS DES CHANGES

Cours fournis par L.-G. Beaubien Cie, 70, St-Pierre, Québec.

Londres, livre sterling	486	½
Berlin, marks	2372	
Copenhague, couronne	2676	½
Stockholm, couronne	2680	½
Paris, franc	391	7-16
Rome, lire	523	⅛
Rotterdam, couronne	4022	
Bruxelles, franc Belga	1393	
Genève, franc	1936	¼
Vienne, couronne	1406	
Athènes, drachme	129	
Christiania, couronne	2676	½
Madrid, peseta	945	
Rio de Janeiro, milreis	765	

Dollar canadien 3-8 de 1 pour cent escompte.

NEW YORK CURB

Fournis par Geoffrion & Cie, 105, Côte de la Montagne, Qué.

Séance du 3 juillet 1931

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	139	146
Amer Gas and Elec	69¾	71⅛
Amer Investors B	5⅜	5⅝
Amer Superpower	12¾	13
Assoc Gas and Elec	14⅜	14¼
Brazilian Tract	23¼	23⅝
Canadian Marconi	2¾	2⅞
Cities Service	12⅜	12¼
Cons Gas of Balt	87½	88¼
Cord	9⅜	9⅛
Durand Motors of Det	1¼	1¼
Electric Bond & Share	44⅞	45⅞
Ford Motors of Can A	18¼	18½
Do B	34¼	34½
Ferd of France	8	8¼
Fox Theatre	3⅛	3⅛
Gulf Oil	61⅝	62
Imperial Oil	13⅛	13
Int Utilities A	32⅛	
Do B	8⅝	8⅞
Memphis Gas	9	9½
Mountain Prod	4	4
Nat Public Service	7	7
Nat Fuel and Gas	19½	19¾
Niagara Hudson	11⅜	12
Penn Water and Pow	60	63
Schulte United	¼	⅜
Standard Oil of Ind	27½	27¼
St Regis Paper	13½	13½
Stutz Motors	14¼	14
Taggart Corp	8⅛	9⅞
United Light and Pow	23⅛	22⅞
U. S. Dry Docks	1⅝	1⅞
	Off.	Dem.
Milreis	755	775

UNE AMELIORATION DANS LE COMMERCE

(Suite de la page 6)

cours du mois sous revue. Les importations de caoutchouc brut s'élevent à 6,155,000 livres comparativement à 4,838,000 livres en avril, alors qu'un déclin est normal pour la saison. Les importations de coton brut à 8,405,000 livres donnent un gain prononcé sur avril alors que normalement le coton y est importé en plus grande quantité. Les importations de laine brute et de filés de laine montrent aussi une expansion considérable. Les importations de pétrole brut à 107,309,000 gallons sont à leur point le plus élevé de l'année courante, même après rajustement pour tendances saisonnières. Comme résultat net, l'indice de la production manufacturière est à 163.3 en mai, comparativement à 145.9 en avril, après rajustement pour tendances saisonnières de chacun des facteurs.

Bien que les contrats de construction en mai, s'élevant à $36,900,000, montrent un gain considérable sur avril, qui ne donnait que $22,708,000, la somme des deux mois est considérablement inférieure à la normale, indiquant des conditions déprimées. Cette tendance est confirmée par le bas niveau des permis de construction en mai. La valeur des permis de bâtir émis dans 61 villes au cours de mai est de 13.9 p. c. inférieure à celle d'avril et de 41.6 p. c. inférieure à celle de mai 1930. Le chiffre des permis s'élève à $11,868,171 comparativement à $13,786,466 le mois précédent et $20,321,160 en mai 1930. Le total des cinq premiers mois de 1931, soit $49,001,536, est plus faible que celui de la période correspondante de toute année depuis 1921. Les prix de gros des matériaux de construction sont plus faibles en 1931 qu'en toute autre année depuis le commencement de la compilation.

La production minérale, après rajustement pour tendances saisonnières, et plus grande en mai que le mois précédent, l'indice marquant 149.7 comparativement à 146.1 en avril. Des gains sont constatés dans les expéditions d'argent et de cuivre tandis que l'or, le nickel et le zinc montrent des récessions. La quantité de charbon extraite en mai à 901,504 tonnes est modérément plus grande qu'en avril.

Le nombre de wagons chargés en mai, 215, 973, se compare à 214,425 le mois précédent. Après rajustement pour tendances saisonnières il y a un déclin considérable.

Le principal facteur de malaise au cours du mois se trouve dans un déclin continu du prix des denrées et des titres de spéculation. La liquidation des titres s'est continuée en mai et un nouveau fond a été atteint à la fin du mois. Le cours des obligations de tout repos a monté en mai, les moyennes des obligations du gouvernement fédéral et du gouvernement d'Ontario étant relativement plus hautes qu'en avril.

Canadian International	7
Corporate Trust Shares	5⅛
North American	5¾
Cumulative Trust	7⅝
Diversified Trustee Shares:	
Séries originales	15¾
Séries B	13¾
Séries C	5⅞
Séries D	8½

UNE DE NOS BELLES REGIONS DE COLONISATION, L'ABITIBI

INTERESSANTES STATISTIQUE AGRICOLES

On ne parle plus aujourd'hui de l'Abitibi comme d'une région nouvelle de colonisation. Les colons qui vont s'y fixer sont étrangement surpris d'arriver dans un pays qui semble déjà vieux.

C'est que cette région s'est développée avec une rapidité extraordinaire. Ce pays qui n'était, il y a douze ans, qu'une immense forêt parcourue par les indiens et quelques trappeurs compte aujourd'hui vingt-sept paroisses et missions et une population de 20,216 âmes.

De beaux champs de blé, d'avoine, de foin, ont remplacé les plantations de sapins et d'épinettes; là où tout semblait mort règne maintenant une activité dévorante.

Les premiers colons, ceux du printemps de 1912, n'auraient jamais pu prévoir un essor aussi rapide. Sans trop s'en rendre compte, ils ont écrit une belle page de l'histoire de la colonisation de notre province.

C'est parce qu'ils sont restés au poste, pleins de vaillance et de courage, malgré les incertitudes de la première heure, malgré l'éloignement, les conséquences funestes de la guerre et les prédictions des prophètes de malheurs, c'est parce qu'ils ont tenu envers et contre tous que l'Abitibi s'est ouvert à la civilisation, est devenu un pays agricole déjà pleins de promesses brillantes pour l'avenir.

Aspect général et territoire

Aucune nécessité de décrire la région de l'Abitibi, elle est connue. Territoire immense parsemé de lacs et de rivières, l'Abitibi comprend environ 3,000,000 d'acres de terre propre à la culture. La région a été divisée en cinquante cantons qui renferment chacun 620 lots donnant pour chaque canton une superficie de 62,000 acres.

La région de l'Abitibi comprend déjà 18 paroisses organisées et huit missions, mais il y a encore de l'espace pour 200 belles paroisses.

Le groupement des colons autour d'un centre choisi et déterminé d'avance comme noyau d'une future paroisse a été appliqué avec succès dans l'Abitibi et donne de beaux résultats. L'endroit le plus convenable pour établir un village dans chaque canton est marqué d'avance. On choisit autant que possible les bords d'un lac ou d'une rivière. Les colons à mesure qu'ils arrivent s'établissent en rayonnant autour du centre choisi. Les colons étant ainsi groupés, il est plus facile de voir à leur organisation scolaire, paroissiale et municipale.

LE SOL

L'expérience est faite. Le sol de l'Abitibi produit toutes espèces de grains et de légumes. Le foin y pousse en abondance et est de bonne qualité. De même l'avoine, l'orge, le blé et le lin. On y récolte des pommes de terre, des betteraves, des carottes, ces navets qui, dernièrement encore faisaient l'admiration des connaisseurs à l'Exposition provinciale de Québec. On réussit même, avec un peu de soin, à récolter des concombres, des melons, de succulentes tomates, etc., etc.

LE CLIMAT

C'est que l'Abitibi n'est pas la Sibérie dont on a parlé trop longtemps. L'air qu'on y respire est peut-être un peu plus froid en hiver que celui du bas de la province, mais en revanche il est plus sec et plus salubre. Le printemps y est un peu plus tardif qu'à Québec et à Montréal. La végétation n'en souffre aucunement, car durant l'été les jours sont très longs, le soleil reste plus longtemps à l'horizon de sorte qu'il n'y a presque pas d'arrêt dans la croissance des plantes.

D'ailleurs, le défrichement a déjà apporté un changement notable dans les conditions climatériques de l'Abitibi. Le printemps est plus précoce qu'autrefois et l'on ne voit plus de ces gelées tardives qui étonnèrent un peu les premiers arrivés.

La forêt et l'agriculture

La forêt de l'Abitibi n'est
2—COLONISATION
pas très riches. L'essence la plus abondante est celle de l'épinette noire dont on fait la pâte à papier. Les colons qui arrivent trouvent dans l'exploitation du bois de pulpe un premier moyen de subsistance, en attendant que leurs lots soient assez défrichés pour en retirer des récoltes.

Le colon est le seul propriétaire du bois qui se trouve sur son lot et qu'il abat dans son défrichement. Le gouvernement n'exige qu'un minime droit de coupe comme garantie, droit qui est retourné au colon lorsqu'il a satisfait aux obligations du billet de location. L'Abitibi, d'ailleurs, n'est pas une région où l'on peut s'enrichir au moyen de l'exploitation forestière. C'est la culture surtout qui fera vivre et enrichira sa population. L'industrie laitière commence à se développer, elle ne tardera pas à prendre une grande importance. L'élevage aussi est destiné à jouer un rôle essentiel dans ce pays où les grands pâturages ne manqueront pas dans quelques années.

Recensement agricole pour 1930

Nous empruntons à une brochure du Ministère de la colonisation le 2e recensement agricole de l'Abitibi qui donne les quantités et les valeurs de la récolte de 1929 et l'état du bétail à l'été de 1930. Un prix uniforme a été adopté pour la valeur du bétail ainsi que pour les grains et légumes.

Voici comment l'abbé Charles Minette a procédé. Sous sa direction, les inspecteurs de lots munis d'un long questionnaire, ont passé partout, visitant chaque colon et recueillant tous les renseignements désirables. Rapportées à notre bureau d'Amos, ces statistiques particulières ont été groupées par paroisse ou mission, et c'est ainsi que nous les présentons au public désireux de connaître l'Abitibi tel qu'il est.

Population 20,216 âmes (1930)

Biens imposables de Villages	$ 2,957,050.00
Bien non imposables	1,111,491.00
Propriété du C. N. R. à Taschereau	500,000.00
Compagnie Electrique de La Sarre	500,000.00
Résidences à la campagne	1,324,880.00
Autres constructions à la campagne	1,380,085.00
Roulant	1,382,805.00
Terrain en culture: 60,632 acres essouchés	3,481,600.00
Terrain en culture: 29,460 acres ensemencés à travers souch	736,500.00
Terrain non cultivé: 455,151 acres vendus cultivables	910,302.00
Terrain non cultivé: 470,328 acres non vendus	
Superficie totale	
1,033,576 acres Total	$14,185,713.00

Animaux de ferme:

3,480 Chevaux	$ 435,000.00
5,254 vaches laitières	394,050.00
5,084 autres bêtes à cornes	152,520.00
3,499 cochons	104,970.00
1,638 moutons	16,830.00
51 chèvres	765.00
51,029 poules	63,786.25
165 canards	288.75
95 oies	637.50
182 dindes	637.00
423 lapins	423.00
12 ruches	180.00
Total	$1,169,687.50

Récoltes

49,897 tonnes de foin	$598,764.00
3,694 minots de blé	9,235.00
10,167 minots d'orge	12,703.75
85,725 minots d'avoine	68,580.00
956 minots de pois	3,824.00
104 minots de sarrasin	156.00
12 minots de mélange	26.00
1,760 livres de trèfle rouge	440.00
5,392 livres de trèfle alsike	1,006.56
3,075 livres de mil	338.25
55,043 livres de patates	55,043.00
65,710 livres de choux	2,628.40
174,453 livres de navets	6,978.10
131,993 livres de carottes	6,599.65
90,553 livres de betteraves	4,527.90
Total	$771,630.83

Colons satisfaits

Le colon qui va s'établir aujourd'hui dans l'Abitibi, n'arrive pas dans une région inhabitée. Il y trouve de bons chemins qui le conduisent aux terres non concédées, et ils sont nombreux les bons lots de colonisation parmi lesquels il peut faire son choix. Il n'aura qu'à visiter la région pour se choisir un lot à son goût et ensuite s'adresser à

(Suite à la page 16)

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie Frontenac Amusement Co. incorporée par lettres patentes provinciales en date du 10 mars 1931, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour demander l'abandon de sa charte.

MORIN & DEVARENNES,
Procureurs de la Requérante.

Canada,
Province de Québec,
District de Québec,
No 22286

COUR DE MAGISTRAT

ALFRED MERCIER, Demandeur;
vs
EUGENE LABONTE, Défendeur.

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Fieri Facias de Bonis, aura lieu en vertu du dit Bref, le quatorzième jour de juillet 1931, à deux heures de l'après-midi, au domicile et demeure du dit défendeur, situé au No 34, rue Bourdon, cité de Québec. Les dits meubles et effets consistant en un radio Westinghouse 110 et accessoires, un cabinet à argenterie, une glacière, etc. Le tout pour être vendu suivant la loi.

Québec, le 4 juillet 1931.
J.-ARTHUR LECLERC,
H. C. S.

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal,
No 12366

COUR DE CIRCUIT

HORNER BROS., Demandeurs;
vs
F.-M. DIXON, Défendeur;
et
BREMEN SHOE CO., Tiers-saisie.

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets de la Tiers-saisie, saisis en cette cause en vertu d'un Bref d'Exécution contre Tiers-saisie, aura lieu en vertu du dit Bref, le treizième jour de juillet 1931, à deux heures de l'après-midi, au bureau et place d'affaires de la dite Tiers-saisie, situés au No 102, rue Montmagny, cité de Québec. Les dits meubles et effets consistant en pupitres et chaises de bureau, machine à écrire "Royal", un safe de 4 pieds de haut, etc. Le tout pour être vendu suivant la loi.

Québec, le 4 juillet 1931.
J.-ARTHUR LECLERC,
H. C. S.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
LA LITHOGRAPHIE DU PEUPLE LTEE
360, rue St-Vallier,
Québec, Qué.
Cédante Autorisée.

Avis est par le présent donné que MERCREDI, LE 15 JUILLET 1931, à 10 heures a.m. (heure avancée) sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

A.—Toutes les machineries, accessoires, outillage, des départements de photogravure, imprimerie et lithographie, ameublement de bureau et fonds de commerce de papeterie. Le tout pour être vendu en détail ou par lots. Valeur d'environ $106,500.00.

L'item A sera offert en vente en détail ou par lots suivant listes visibles aux bureaux du syndic soussigné, au plus haut et dernier enchérisseur.

Les ateliers seront ouverts pour inspection le 14 juillet prochain, ou sur demande spéciale.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Québec, le 2 juillet 1931.
R.-ERNEST LEFAIVRE,
Syndic.
Bureaux: 147, Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

Ministère des Travaux Publics et du Travail

Avis de demande de soumissions pour la construction d'un édifice à bureaux, à Québec.

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos "Soumission pour la construction d'un Edifice à Bureaux à Québec" et adressées à l'Honorable J.-N. Francoeur, C.R., Ministre des Travaux publics et du Travail, Hôtel du Gouvernement, Québec, seront reçues d'aujourd'hui à lundi à midi, le 20 juillet (heure avancée) 1931.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis préparés par les Architectes L. Auger et Beaulé et Morissette, Québec, ou des copies pourront être obtenues en déposant, ou faisant parvenir un chèque accepté, au montant de $25.00, lequel dépôt sera remis sur retour des plans et devis.

Les soumissions doivent être faites sur des blancs fournis par les Architectes.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque accepté, payable à l'ordre de l'Hon. Ministre des Travaux publics et du Travail, au montant de 10% du prix de sa soumission, moins six dollars ($6.00) pour couvrir les frais de l'impression.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions, et se réserve le droit, s'il juge opportun, de donner des contrats séparés.

Le département ne paiera pas pour la publication non autorisée de cet avis.

IVAN-E. VALLEE,
Sous-Ministre et
Ingénieur en Chef.

Québec, le 3 juillet 1931.
Département des Travaux Publics et du Travail,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
JOS.-ARTHUR GAGNON,
Marchand,
St-Félicien, Qué.
Cédant Autorisé.

Avis est par le présent donné que MERCREDI, LE 8 JUILLET 1931, à 11 heures a.m. (heure avancée) sera vendu par encan public, aux bureaux du syndic soussigné, 147, Côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

A.—Fonds de commerce de marchandises sèches, etc.	$3,622.56
Ameublement	42.50
	$3,665.06
B.—Créances aux livres	598.38

C.—Un emplacement situé au village de St-Félicien, mesurant 62 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, faisant partie du lot numéro Deux-A (Ptie 2-A) du premier rang du cadastre officiel du canton Demeules, maintenant désigné au nouveau cadastre du village de St-Félicien, partie du canton Demeules, comme étant la partie nord-ouest du lot numéro Deux-A-Deux (Ptie N.O. 2-A-2) borné en front au nord-est au chemin public, et de front du dit rang en profondeur au sud-ouest à Antoine Hébert ou représentants, tenant au nord-ouest à l'emplacement d'Henri St-Pierre, et au sud-est à la distance de trois pieds de la maison actuelle sur le dit emplacement, avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Les item A et B seront offerts en vente à tant dans la piastre, et au plus haut enchérisseur, et l'item C sera vendu au plus haut enchérisseur.

L'inventaire, la liste des crédits, les titres et certificat peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux du syndic soussigné, et le magasin sera ouvert pour inspection, le 7 juillet 1931.

Conditions de paiement: Argent comptant.

R.-ERNEST LEFAIVRE,
Syndic.

Québec, le 25 juin 1931.
Bureaux: 147, Côte de la Montagne,
Québec, Qué.

Page féminine

EN ROULANT SUR LA ROUTE

EN roulant sur la route, dans le wagon-parloir clair, luxueux où le silence émerveillé plane, j'admire les arbres majestueux qui viennent au-devant de nous, les bornes qui jalonnent la route perdue, les clochers qui surgissent dans l'azur translucide et qui semblent émerger des nuages pour venir nous bénir, nous souhaiter bon voyage, nous saluer dans le vent joyeux qui souffle en égenant les Angelus mélodieux qui passent au-dessus des monts et des plaines tandis qu'autour de nous s'endorment et se reposent les voyageurs las. Les yeux mi-clos j'observe aussi les binettes amusantes qui m'entourent. A mes côtés presque, un vieil Alceste, au teint de rose écrasée, la tête molle les lèvres entr'ouvertes ronfle béatement. Avant de se laisser surprendre par le dieu du sommeil aux pavots incolores, inodores, invisibles, il était impénétrable; depuis, il ne l'est plus : ce masque au repos laisse lire en sa somnolence tout ce que la vie heureuse lui mesure de bienfaits. Tout ce qu'il tient de la fortune lui prodigue une confiance abondante et fantasque en lui-même. Personnalité marquée aux signes du travail, de la volonté et de l'ambition, non pas celle qui dérive de l'audace mais de l'opiniâtreté. Celle qui a pour devise : "When there is a will there is a way !" J'en vois la preuve dans ce front large et bombé, dans ces mâchoires saillantes et cette oreille longue et mince.

Comme il veut bien ce qu'il veut, comme il tient bien ce qu'il promet, comme il a bien attaché le noeud franc que ne dénoue jamais le "self made man". Presque en face de lui, une jeune beauté, frêle et gracieuse; feuillette des revues américaines et regarde en-dessous tous ceux qui s'amènent. Son oeil brun est moqueur, ses cheveux bouclés lui donnent un air mutin. Le fin bout de son petit nez retroussé et son menton à fossette saupoudrés de talc rappellent le museau d'une souris que La Fontaine, s'il eut voyagé en notre compagnie, eut pris plaisir à croquer. En fait, elle a l'air carnassier, gare à vous juvéniles fréluquets qui avez foi en elle : son coeur est vaste comme un hippodrome.

Une voix nasillarde lui faisant lever la tête, je fus étonnée de l'entendre parler français — elle était si peu le type de chez-nous.

Chocolates, Miss ? chewing gum, salted peanuts ! "

Merci bien ! Apportez-moi des prunes et des cerises, si vous en avez.

"Surely !"

Dans le temps de le dire, il était de retour et elle saccageait son panier pendant qu'il prenait un air obséquieux, en disant : "I have lots more ! ! ! J'admirais les fines canines qui mordaient goulument dans la pulpe rose, quand me penchant à la fenêtre du train (c. n. r.) j'aperçus dans le lointain vaporeux, un moulin aux longues ailes qui tournaient plus vite que le vent. J'arrivais enfin ! et le moulin à vent du vieux meunier de ma petite patrie semblait, du fond de l'horizon, me souhaiter la bienvenue.

Berthe d'IBERVILLE.

PETIT COURRIER

DIANE. — Vous êtes charmante de croire en ma sincérité, et j'espère vous en dire autant quand votre stylo d'épistolière me sera plus intimement connu; en attendant, je vous apporte les renseignements que vous désirez : service de table à l'anglaise, c'est d'ailleurs le nôtre, car quoique nous soyons d'âme et de coeur français nous vivons à l'anglaise, vous le constaterez parfaitement quand vous visiterez Paris et Londres. Leur service de table anglais qui diffère totalement du service français, est beaucoup plus simple, et cela n'empêche nullement sa parfaite correction. Vous serez sage de vous inspirer des grandes lignes que je vous offre ici, il m'est dicté par une experte ès-savoir-vivre. **Pour mettre le couvert** : Au lieu de placer sur chaque assiette l'argenterie nécessaire pour le plat qu'on va présenter, on le dispose à l'avance sur la table en mettant le couvert. La personne qui sert n'a donc plus que l'assiette à changer. Voilà comment on dispose cette argenterie : A droite de l'assiette, une grande cuiller pour le potage, le couteau à poisson; un grand couteau pour le rôti; un petit couteau à fromage, un couteau à fruits (la cuiller à soupe se trouve aussi tout à fait à droite et le couteau à fruits près de l'assiette). A gauche de l'assiette, la fourchette à poisson, la fourchette à rôti et la fourchette à fruits. On peut servir indifféremment le potage avant l'arrivée des invités qui trouvent l'assiette creuse, avec sa soupe fumante, sur l'assiette plate ou apporter la soupière sur la table et servir pendant que les convives se placent; mais cette promenade du serviteur autour de la table est si lente que, réellement, on devrait préconiser l'autre. Le plat de viande se sert toujours en même temps que les légumes. En changeant les assiettes, on change aussi le couvert d'argent qui a servi. L'entremets est servi par la maîtresse de maison qui a devant elle toutes les assiettes à dessert. Voilà à peu près tout ce que vous désirez, n'est-ce pas ? Amusez-vous ferme et profitez des beaux jours.

AMICA CARRISIMA. — Vous souvenir m'arrive, je l'attendais encore vous sachant fidèle. Merci. Tout va au gré de mes voeux et le ciel bleu s'ensoleille de façon ravissante, est-ce assez plaisant. Partez-vous bientôt ou restez-vous en ville, où il fait très beau temps aussi. Mes amitiés.

JEAN. — Comme j'étais sûr de vous ! Merci de m'avoir inspiré sans le savoir et sans le vouloir cette bonne et belle confiance. Votre nom à mon avis est beaucoup mieux sans l'H et vous n'y perdrez pas au change, vous verrez !

PAQUITA. — Accordées les deux réquisitions. Venez faire connaissance avec nos courriéristes. Adressez vos communiqués à ceux et à celles qui vous attirent, dirigez le tout sur moi et vous aurez bientôt de gentes amies croyez-moi.

ARLETTE. — Je trouve que vous avez un très joli choix de livres. Vous pouvez, si vous en avez le désir, y ajouter quelques-uns des amusants romans de Germaine Acrement, de Mathilde Aigueperse, de B. de Buxy, de Colette Yver, de René Bazin. Je vous conseille d'entremêler cette littérature légère avec des livres plus sérieux. Vous connaissez déjà Veuillot, lisez Pierre L'Ermite, Georges Goyau, et nos bons écrivains canadiens, M. l'abbé Maurault, le Frère Marie-Victorin et les beaux romans de notre grande et regrettée romancière Laure Conan. Là ! vous êtes lestée, j'espère. Quant à votre graphologie, pour l'avoir, il vous faudra débourser un dollar et je m'occuperai de vous la faire faire et de vous l'envoyer à votre nom et adresse. L'espace me manque, vous voyez que toutes les colonnes sont prises. Quand vous envoyezz de l'argent, n'oubliez pas de faire recommander votre lettre.

CHI-LO-SA. — Les insignes sont en panne quelque part, je ne sais où. S'ils ne sont pas partis quand vous me lirez, aadressez-les, recommandés s'il vous plaît, c'est obligatoire par le temps qui court. Bonjour à la hâte.

MIGNONNE. — Je reçois à l'instant votre adresse des vacances, j'en prends bonne note.

PETIT BIJOU. — Cher Petit Bijou ! Je me demandais où et comment j'avais pu vous perdre quand, soudain, le facteur s'amenant, je vous retrouvai toute fine et belle. Devinez ma joie et croyez-moi, je n'ai jamais dit : un bijou de perdu, deux de retrouvés. Nenni !

GLORIA. — Je sais pourquoi vous n'avez pas obtenu le succès anticipé, et je vais vous le dire, ma chère Gloria. Il sera opportun que vous vous rappeliez, tant que vous serez à la campagne et que vous achèterez vos volailles vivantes, qu'il faut tuer la poulette ou le coq au moins deux jours avant de le manger. Si vous ne pouvez prendre cette précaution il faudra, une minute avant de lui tordre le cou, lui faire avaler une cuillerée de bon vinaigre, puis la déposer dans un endroit tiède. Il faut plumer la volaille aussitôt tuée et la vider et la laver. Si vous la faites rôtir mettez-la à feu vif, et au bout de dix minutes, moins peut-être, vous verrez, vous l'enduirez de bon beurre, vous la remettrez au feu et l'arroserez souvent. Les poulardes sont de jeunes poules que l'on engraisse soigneusement et qui n'ont pas encore pondu. Les poulets à la reine sont ceux que l'on enferme à l'âge de trois ou quatre mois et que l'on engraisse pendant deux mois au moins. Les jeunes poulets ont les pattes et les genoux très gros, les vieux poulets, au contraire, ont les pattes et les genoux beaucoup moins développés. Ces petits indices vous faciliteront la tâche de choisir les belles pièces. Je n'oublierai pas votre message à la première occasion, vous serez satisfaite. A bientôt, n'est-ce pas ?

BERTHE D'IBERVILLE.

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Vennat

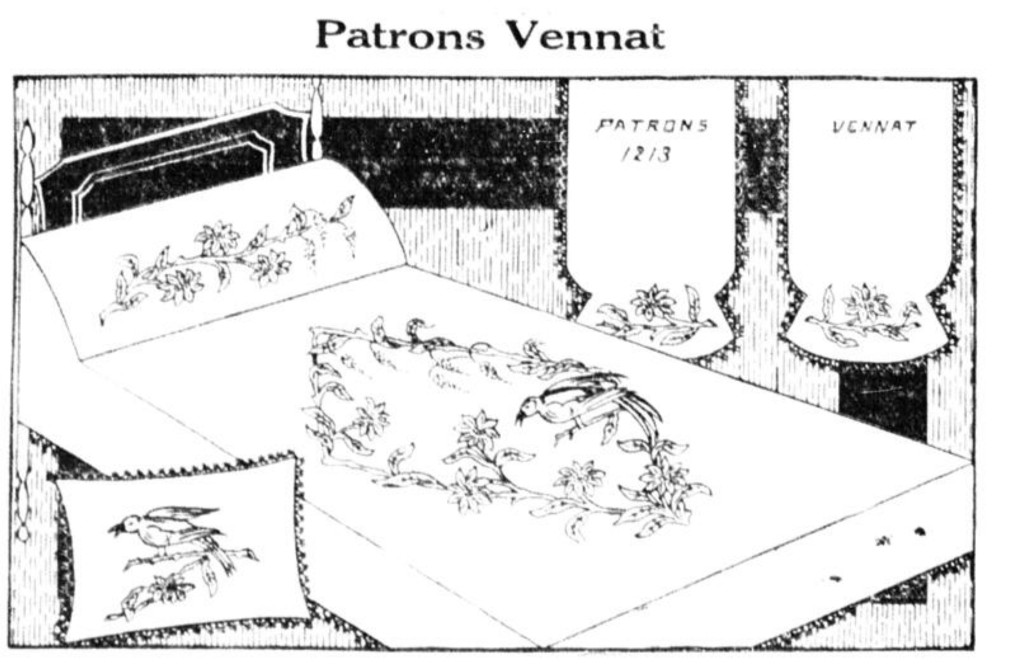

No 1213. — Nouveau dessin pour couvre-lit en broderie de couleur. Patrons à tracer : centre, 25c, oreiller, 15c. Perforé centre, 50c, oreiller, 25c, au fer chaud, 20c. Tout étampé, 72 x 30 pouces sur bon coton jaune, $1.49, sur coton Anglais blanc, $2.50. Sur meilleur coton jaune Wabasso, 81 à 98 pouces, $2.50. Coton M. F. A. pour la Broderie, $1.40.

Rideaux, patron à tracer, 25c, perforé, 50c, au fer chaud, 35c la paire. Etampé sur bon coton jaune, 69c, sur coton anglais blanc, 98c, sur meilleur coton jaune Wabasso, $1.25. Coton de couleur, 30c.

Coussin, patron à tracer, 20c, perforé, 40c, au fer chaud foncé seulement, 30c. Etampé dessus et dessous sur bon coton jaune, 30c, dessus seulement sur superbe toile de soie bleue, rose, jaune, verte ou mauve, 40c. Coton à broder, 30.

Catalogue de Broderie, 20c. Album de Layette, 15c.

ABONNEMENT A NOTRE REVUE MENSUELLE DE BRODERIE ET MUSIQUE, 25c PAR AN.

COUPON VENNAT

L'Evénement, Quebec.

....

Nom ....

Adresse ....

Adressez L'EVENEMENT, 30 rue de la Fabrique, Quebec.

Le populaire chapeau de profil baissant coquettement du côté droit. Il est de panamalac noir et garni de gardenias disposés en guirlande au côté gauche.

MONOLOGUE

Ce soir dans ma chambre close, où règne un silence parfait j'ai senti mon coeur se gonfler, et ma gorge devenue sèche semblait vouloir étouffer le long sanglot qui montait de mon pauvre coeur attristé.

Dans cette paix si profonde, mon âme, pourquoi cherches-tu à invoquer les souvenirs du passé! Pour quoi pleurer.

Oh les larmes c'est vrai, le seul bonheur de ceux qui souffre! C'est dans les pleurs que s'épanche le coeur, ainsi en ce soir automnal je suis venu m'accouder longuement à ma fenêtre close devant laquelle scintillent mille étoiles suspendues au sommet des cieux.

Oh nuits profondes ..... Oh nuits mystérieuses je viens chercher auprès de vous la solitude dont tout âme, est avide, je suis venu pleurer mes larmes de seize ans.

Pleure, mon pauvre coeur meurtri, pleure toute tes larmes ..... Mais voilà que je ne pleure plus, c'est bien beau se souvenir, pleurer sur mes jours passés de ma vie serait-ce désormais ma devise ..... Non! ainsi que l'aube naissante et ensoleillée, mon âme vient de surprendre à l'horizon, ce que l'on oublie peut-être trop souvent, "l'avenir" pourquoi ai-je douté de la Providence, qui sait peut-être, que demain, le bonheur viendra frapper à ma porte.

Mais mes yeux viennent encore de se fixer dans le vaste espace de l'infini et mon coeur épris d'une mélancolie douloureuse vient encore de mouiller mes yeux. Oh les larmes sont si douces à ceux qui savent pleurer. Les larmes sont des perles que l'on verse sur les souffrances de la vie, alors laissez-moi pleurer ..... mon coeur semble repousser toute espérance de bonheur en cette nuit triste. Les étoiles viennent de pâlir au fond des cieux, l'autre va bientôt naître, va mon pauvre corps, puiser dans le sommeil les forces dont tu auras besoin pour mieux pleurer les souffrances de demain.

Lis des champs.

VOIX AMIES

NOTE — Ces communiqués, jetés à la poste le 17 juin, ne nous sont arrivés que cette semaine. On voudra bien nous excuser.

—o—

A CHI-LO-SA

Vous avez raison, ma gentille amie, et je suis contente que mon silence ait eu cette éloquence que même les paroles ne peuvent avoir. Je vous aime gros, gros. Votre amitié m'est précieuse, et je suis contente de pouvoir vous faire plaisir en acceptant de correspondre avec votre amie d'outre-mer. Vraiment, ma chère partenaire, Fée Bleue, et moi, sommes privilégiées d'occuper ainsi une place dans votre coeur. Mais pour être plus reines que vous, ça, non, je ne l'admettrai jamais.

A FEE BLEUE

Vous êtes de mon avis, s'pas, chérie ? Chi-lo-sa nous ayant placées tout près l'une de l'autre, nous pourrons faire plus ample connaissance, et notre amour s'agrandira toujours, s'pas ?

A ROMEO

Que vous usiez de ruse, d'habileté ou de diplomatie, ça m'est égal, ami Roméo. Vous les recevrez chaque semaine, ces riens "qui ne coûtent pas cher" et qui, à votre dire, font plaisir... Vous m'offrez votre amitié. Je vous rends le "réciproque". Le petit mot magique, ha, ha. A quand ? Tendresses.

A L'AIGLON

Je ne me suis pas trompée donc ?... Oui, j'ai une hâte fébrile de voir ce "blanc plumage". En attendant, je vous serre les "griffes", ou, comment appelez-vous ça ?... Ah, ah.

A PAULE VALENTINO

Oui, je suis de la G... le pays enchanteur. Et vous, "miette" ? Vrai, vous le voyez, mon pseudo ? Dites, lequel ? Baisers.

A MARGUERITE DES PRES

Moi aussi, ma chère, et j'espère que ce sera bientôt. Vous le savez que je vous aime... gros... tiens, comme le Rocher Percé, que je contemple tous les jours.

A JEHAN

Votre bienvenue me sourit... Venez souvent me causer et je serai heureuse. Vos goûts ? Votre pays ? Votre occupation ?... Mais, en voilà des questions. Au doux revoir.

A MASQUE DE FER

A qui la faute ? A votre masque, naturellement... Ce sourire, je l'avais envoyé par la voie des "airs" par un effet de ma baguette magique. Entre nous, Baron Mystère a dû le trouver avant qu'il vous ait atteint. Je vous en expédie une gerbe... A vous de guetter. Affections.

A BARON MYSTERE

Est-ce vrai ce que je viens de dire à Masque de Fer ?... Tu as toujours été si gourmand. Au moins, tu n'as aps eu une indigestion ? On le croirait... Ah ! ah !... Sans rancune ? Bye !

A JULIETTE

C'est "réciproque". Curieuse coïncidence. Tout comme Roméo, "j'aime la réciprocité". Il était délicieux, votre baiser. Encore, encore.

A BRINDILLE

C'est beau, les "Voix Amies", hein, chérie ? Votre promenade se fera, n'ayez crainte. En même temps nous chercherons des "Je vois" dans la rue. Baisers.

A MYRELLA GASPESIENNE

C'est fait... Je suis là tout près de ma Myrella aimée. Tiens, êtes-vous contente ?

A GOUTTE D'EAU

C'est involontaire, petite Goutte d'Eau. Et je vous demande "très humblement pardon". Je les aime, les "gouttes d'eau", surtout quand elles sont gentilles comme vous. Je vous embrasse.

A CYRANO DE CYNAN

Vous avez deviné juste. Mes félicitations. Venez, et nous causerons longuement. Je vous dirai un intéressant secret. Affections.

A TYROLIENNE

Un gros, gros baiser, un sourire, un bonjour à ma petite amie toute neuve.

A VALET DE COEUR

Le premier communiqué à votre adresse dans la page du 23 mai était de moi.

A JOKER, AMILCAR, ANDRE DE VAL BRILLANT

Une invitation pressante à venir causer.

A TOUS ET A TOUTES

Bienvenue à qui voudra m'écrire.

FEE ROSE.

—o—

A ROMEO

Vous dites : "Nous avons les mêmes défauts". Par contre j'ajouterai : "Les mêmes qualités". Un vieux dicton redit aussi : "Qui se ressemble se rassemble". Alors, mon ami, si vous ne voulez pas le faire mentir... n'ayez pas les yeux plus grands que vos poches.

A MYRELLA GASPESIENNE

Aucun obstacle. Avancez sur la pointe des pieds, et à mi-voix parlons de ces choses qui vous sont chères.

A MASQUE DE FER

En ce cas, votre masque est un bien pour un mal, puisque votre coeur en souffre. Et puis les bons parfums ne sont pas pour votre petit nez. Si vous étiez ici, vous auriez beaucoup à en souffrir.

A LIETTE RIEUSE

Vous riez toujours de bon coeur, même si vous êtes sous un parapluie "sans manche".

A FEE ROSE

Soupirez-vous après les vacances ? Baiser affectueux.

A AMICA CARRISIMA

Vous rêvez et puis... pleurez, pauvre amie. Voulez-vous un remède efficace ? Dites : "Saint André, qui dissipez l'eau, faites cesser la pluie", et avec ça, plus d'orage, les larmes s'en vont.

A PAULETTE

Pourquoi vous faire attendre si longtemps ? Est-ce pour exercer ma patience ?

A L'AIGLON

Vous ne demeurez pas dans les Alpes, toujours ? Expliquez-vous.

A JOKER

Dites donc, que faites-vous, mon petit ami ? Quand reviendrez-vous jaser avec moi ?

A GOUTTE D'EAU

La chaleur m'accable et la fièvre me dévore, laissez donc tomber sur mon front, ne fusse qu'une gouttelette. Oh! que vous me soulageriez !

A FROU-FROU

Oui, pour vous faire plaisir. En effet, je suis blonde, mais pas assez pour être mise au rang des épis, dont la tête est dorée par le soleil.

A CYRANO DE CYNAN

Ah ! mon égoïste, tu as peur maintenant que tu es attrapé. Aucune punition suivra si tu consens à me donner une bouchée de ta belle Nancy. S'il n'en reste plus, sans pitié alors je te croquerai comme un suçon (Socker). Vous n'êtes pas du 2 dans 1?

A MARGOT

Vous croyez que Charlot est dans le tombeau ? Bah ! Chassez ces idées. Je le prends plutôt pour la brebis perdue que pour un mort. Préparez un grand banquet, et au lieu du Libera ce sera une messe d'action de grâce qu'il faudra chanter... Vous verrez, belle Margot. Croyez-moi.

A ANDRE DE VAL BRILLANT

J'ai toujours offert mes souffrances pour le succès de vos études et prie encore pour mon petit ami André. Ne vous l'ai-je pas dit dans un de mes communiqués du 23 mai ? Gageons que vous avez pris ça pour de l'annonce et que vous n'avez pas lu. J'étais la seule dans cette colonne, et mon nom, "Blondinette", avait été omis.

BLONDINETTE.

—o—

Merci, gentille reine, de la place que vous avez l'amabilité de me donner. Amitiés.

A LIETTE RIEUSE

Ce n'est pas à demander si je vais me servir de mes pouvoirs magiques pour conquérir l'amitié d'une Liette, car cela doit être un bien précieux.

Robe du soir en organdi brodé de nuance coquille avec bande d'organdi uni au bas du peplum et de la jupe. Une ceinture de velours noir forme un noeud au côté.

A COLOMBE AMOUREUSE

Si je viens, bien sûr, et c'est avec empressement, car j'aime beaucoup les oiseaux, et surtout les colombes; mais je n'ai pas encore eu l'occasion d'en voir.

A GHISLAINE DU VAL

Me voici, et ma baguette a exaucé votre voeu: une place vous est acquise dans mon coeur.

A BRINDILLE

Désirez-vous une nouvelle amie, dites, charmante Brindille ?

A TOUS

Amitiés de

FEE BLEUE.

—o—

A VIOLETTE

Un gros merci pour votre "meilleur baiser", petite Violette. J'espère que vous viendrez souvent bavarder avec moi, s'pas ? Amitiés.

A AVIATRICE

Que faites-vous donc, charmante Aviatrice ? Seriez-vous encore dans les nuages, incapable d'atterrir ? ou auriez-vous déserté les "Voix Amies" ? Revenez me le dire bientôt. Je vous attends.

A GHISLAINE DU VAL

Venez me parler de vous, charmante Ghislaine. Quels sont vos goûts préférés ? Aimez-vous le sport ? Meilleure pensée.

A FROU-FROU

Vous aimez rire ? Eh bien, moi aussi. Venez, nous ferons une bonne paire d'amies, hein ? Kisses.

NIQUETTE.

—o—

A CLEO

Je le veux, mais il ne faudra pas abuser. Je compte que vous tiendrez votre promesse. Amitiés.

A FROU-FROU

Vous aimez à parler et à rire ? C'est ce qui me va. Si vous le voulez bien, nous serons amies. Je suis anxieuse de connaître votre réponse.

A AMICA CARRISIMA

Venez vite me dire ce que je puis faire pour adoucir votre peine. Je suis disposée à tout. Mon plus tendre baiser.

A MARGOT

Dites-moi du moins où vous nichez. Portez-vous l'insigne ? Je serais si heureuse de vous connaître !

A ROMEO

Revenez-moi souvent, votre visite m'est toujours agréable. Bai bonjour.

VIOLETTE.

—o—

A L'AIGLON

Avez-vous reçu ma réponse ? Je l'espère. Et qu'en dites-vous ?

A GHISLAINE DU VAL

Vous avez bien deviné... mais moi je ne suis pas aussi heureuse, car je me demande sous quel pseudo est cette charmante Ghislaine à "Notre Chez Moi". Faites-moi un petit signe, voulez-vous ?

A CHI-LO-SA

Merci de la réponse. Vous aimez la correspondance, je crois, et vous en faites avec pays étrangers. Parlez-m'en un peu, voulez-vous ?

A AMICA CARRISIMA

Par toi je suis une heureuse courriériste des "Voix Amies", et je t'en remercie ici. Un bonjour affectueux.

A BRINDILLE

Venez me causer, petite, petite chose. Ca me ferait plaisir.

JOCELYN.

—o—

A MARGOT ET ROMEO

Comment vous remercier d'être venus à moi, spontanément, à la seule lecture de mon billet douloureux, m'offrir sympathie et amitié ! Je vous en suis profondément reconnaissante, et votre premier billet à tous deux est inscrit en lettres d'or dans mon coeur. Donc, je vous y enferme avec mes souvenirs et affections les plus chers, et nul ne pourra vous y déloger. Ma gentille Margot, revenez-moi souvent, votre amitié consolera mon coeur endolori. Et vous, "chevaleresque Roméo", vous viendrez de nouveau me rendre visite : depuis si longtemps je vous désirais, vous serez toujours le "très bienvenu", n'en doutez pas. Merci de tout coeur, acceptez en retour l'amitié sincère et fidèle de

AMICA CARRISIMA.

—o—

A MADAME BERTHE

Affectueux bonjour et douce souvenance.

A ROMEO

Charmée de votre billet, Roméo. J'ose croire que, dans un avenir rapproché nous causerons souvent, dites ? Tendresses.

A REALITE

Bonjour, chère petite. Je garde bon souvenir de vous, et dans ma pensée je vous vois près de moi. Dites, est-ce réalité ? Amitiés.

A MASQUE DE FER

Soyons amis, et revenez vite.

A VIOLETTE

Mon exquise Violette, je suis heureuse d'être vôtre, et je vous attends. Affections.

A GHISLAINE DU VAL

Oui, j'aime beaucoup la correspondance et puis, n'est-ce pas que ce serait gentil de s'écrire ? Qu'en ditesvous ?

A PAULE ROLANDE

Mon meilleur souvenir.

A GOUTTE D'EAU

Gai bonjour, ma chérie.

A COLOMBE AMOUREUSE

J'accepte votre aimable invitation et je vous salue, gentille Colombe.

A LULU

Come, dear.

A FEE ROSE

Comment as-tu trouvé ma récente photo ? Belle Fée, va ! Je t'embrasse comme je t'aime.

A MARGUERITE DES PRES

J'aime les "Marguerite". Savez-vous pourquoi ? Je vous le dirai...

A CHI-LO-SA

Ma plus belle révérence.

A SULTAN

Je vous tends une main amicale. Alors...

A MIGNON

Gracieux sourire.

A ANDRE DE VAL BRILLANT

Venez causer. Je vous attends.

A TOUS ET A TOUTES

Bon souvenir. Amitiés de

BRINDILLE.

—o—

A LULU

Toujours de plus en plus, voilà comment j'aime ma gentille Lulu.

A PALOMA

Vous connaissez mon affection. Pourquoi désirer plus qui vous donnera ensuite moins. Gardons notre air mystérieux et soyons amies toujours. N'est-ce pas ?

A PAULE VALENTINO

Continuez, continuez. Mon coeur sourit toujours à l'amitié que vous lui donnez. Baisers affectueux.

A PRINCESSE BLONDE

Il n'y a jamais trop de princesses près d'une reine. Et quelle reine ! C'est votre éclat qui est ma beauté. Alors, vous reviendrez ?

A MYRELLA GASPESIENNE

Oui, je rêve encore... et par ce je me vois près de vous... Je suis restée sous le charme de l'amie et de sa place. Je vous embrasse.

A JEHAN

Et pour vous aussi, monsieur Jehan, la porte est grande ouverte. Amicalement.

A BRINDILLE

Heureuse de me connaître ? Je n'en suis pas sûre. Avec mon affection que je vous donne, ne désirez rien. Moi, je ne désire que vous voir revenir souvent. Sincèrement.

A REALITE

Vous avez deviné tout plein ma pensée. Les contrastes s'attirent, dit-on. On ne peut mieux juger... par les pseudos s'entend. Alors, à bientôt, messire. Toujours vôtre.

A MARGOT

Digne ? Ma petite soeur Margot ! Voyez, je commence. Continuez. Avec mes baisers.

A GHISLAINE DU VAL

Mon amitié voit votre affection qui transperce les quelques lignes que vous m'adressez. Je vous aime, petite amie, et vous embrasse avec tout mon coeur.

A PAULE ROLANDE

Ah ! ah ! Pas besoin de me faire petite. Je le suis naturellement, ah ! ah ! C'est peut-être pour cela que personne ne me voit. Serons-nous plus chanceuses une autre fois ? Ouvrons l'oeil, le bon, et cherchons encore.

A FROU-FROU

J'ai déjà connu un frou-frou qui était gai, mais gai ! Nous n'avons jamais assez d'amies ni de gaieté. Revenez vite. Amitiés.

A ROMEO

Quelle amitié précieuse à conserver ! Le moyen de ne pas renouveler mes plus gracieux sourires quand je les sais si attendus, si savourés ! Sincèrement.

A MARGUERITE DES PRES

Je reviens bien toujours, mais c'est la lune qui se fait attendre parfois. Est-ce exquis quand même ? Moi, du moment que c'est toi, ça fait. Affectueusement.

CHI-LO-SA.

—o—

A MARGOT

Toujours ! Jamais ! sont les mots monotones de l'éternité. N'endeuillez pas vos jolis coups de plume. J'explique : un, deux, attention ! Dans l'avenir, qui sera la plus moqueuse des deux ? Compris ?

A JOCELYN

J'ai presque envie de succomber à la tentation.

A ROMEO

J'ignore absolument qui était si près de moi. M'éclairerez-vous ? J'imagine que l'Empress n'a pas descendu "La Chaudière". Tant qu'à me retenir, vous sera-t-il possible, car "il fait si bon aller en promenade et courir sur le gazon !" Allons, votre pensée dans "Should I" Je me vois forcée d'y répondre par ceci : "La douceur d'aimer, c'est de pardonner". Gai au revoir.

A CLEO

J'admire votre âme d'élite. Il me semble qu'à votre contact, Cléo, on doit devenir un quelqu'un très bon. Avec quelle facilité vous semblez vous oublier pour les autres. Vraiment, j'aimerais vous y découvrir la vocation sacerdotale. J'ai cueilli la fleur de votre amitié sincère, et en retour recevezz la plus jolie immortelle qui se trouve dans mon jardin. Amitiés.

A TOUS

Une petite amie française aimerait échanger correspondance avec quelques charmants Canadiens et jolies Canadiennes. Qui répondra à son gentil mot de bienvenue ? Le meilleur souvenir de

PAULE ROLANDE.

—o—

A MIMI PRINTEMPS

Vous l'aimerez pourtant, car c'est la meilleure des enfants. Qui ?... Mademoiselle Mimi ! Bienvenue, charmante, et amitiés.

A AMICA CARRISIMA

Je sympathie de tout coeur à votre grande épreuve. Tant qu'à mon amitié, elle ne peut être plus sincère, mais vous sera toujours fidèle, n'en doutez pas, ma mie.

A MARGUERITE DES PRES

Vous porterez votre insigne, n'est-ce pas ? Je me charge du reste.

A CHI-LO-SA

Pas plus heureuse, cette fois encore, je suis allée deux fois à bord de l'Empress. J'étais aussi à son arrivée et à son départ. Comment avez-vous trouvé ce palais flottant ?

A LIETTE RIEUSE

Je demeure dans le bas de la ville, cela ne m'empêchera pas de vous rencontrer, car je suis très souvent dans la haute. Allez-vous quelquefois sur la Terrasse ?

A NIQUETTE

Vous êtes contente ? Ca me fait plaisir. Mais oui, mon amitié vous est acquise. Quels sont vos goûts, amie ?

A GOUTTE D'EAU

Je n'aime pas à donner des pénitences. J'aime beaucoup y aller le dimanche soir, durant la belle saison. Je choisis les soirs de belle musique.

A JOCELYN

J'adore la poésie. Quel genre désirez-vous ? Je me ferai un plaisir de vous en faire parvenir.

A ROMEO

Je suis à me demander comment il se fait que je ne vous aie pas lu, car je lis tous les communiqués. Une distraction sans doute que je regrette beaucoup puisqu'elle m'a privée, depuis deux longs mois, de vos charmants billets. N'en parlons plus, je vous tends de nouveau la main. Revenez.

A VIOLETTE

Je répète : Je ne refuse jamais mon amitié, encore moins à vous, charmante petite fleur que j'aime déjà beaucoup.

A MARGOT

Vous avez omis la nationalité de la Princesse dont vous voulez parler. Je crois deviner qu'il s'agit de Princesse Orientale. Moi-même je me demande ce qu'elle fait. Espérons qu'elle nous le dira sous peu.

A FROU-FROU

Nous ferons une joyeuse paire d'amies si vous le voulez. Je n'ai pas la langue dans ma "poche" moi non plus. C'est compris, je vous attends.

A PRINCESSE BLONDE

"Beaucoup" est de trop; nous ferons un charmant trio, ne trouvez-vous pas ? Princesse Orientale, qui est très gentille, ne s'objectera pas à cela, soyez-en assurée. Venez me dire que vous acceptez. Amitiés.

A PAULE ROLANDE

Vous êtes gentille tout plein. Je ferai en sorte de toujours mériter cet indulgent compliment. A ce que je vois vous aimez le bridge; c'est mon jeu préféré.

A PAULE VALENTINO

Je demeure dans le bas de la ville, pas très loin de Limoilou. Et vous ?

A GHISLAINE DU VAL

Je garde votre amitié bien précieusement. Pensées affectueuses en échange de vos hommages. Bonsoir, petite amie.

PRINCESSE MYSTERE.

—o—

A NUEE

Salut, belle inconstante. Quand on donne son amitié, c'est pour toujours. Je me permets de vous le rappeler au cas où vous l'auriez oublié.

A PETIT LUTIN

Vous êtes un méchant petit Lutin. Ce n'est pas bien de vous jouer d'une pauvre petite Goutte d'Eau. Quand bien même mon coeur serait petit, ce n'est pas une raison pour le maltraiter.

A ROMEO

La petite Goutte d'eau est très heureuse. Vos câlineries lui font oublier les déboires et les soucis. Pour vous remercier de tant de bonté je prends la liberté de descendre jusqu'à vos lèvres. Revenez bien vite.

A LULU

S'il fait si chaud, peut-être que vous trouverez de la fraîcheur au garage, en face de chez vous. Sans rancune. Moustique, il s'est noyé dans une Goutte d'Eau... Vous pouvez être sans crainte, il ne me mordra plus.

A AMICA CARRISIMA

C'est là l'accueil que vous faites à mes bécots ?... J'en suis enchantée. Vous pouvez vous flatter d'être très polie.

A LIETTE RIEUSE

Si, si, je resterai aux "Voix Amies" tant qu'on ne me mettra pas à la porte. Je garderai le même pseudo et je vous donnerai toujours une grosse part de mon amitié.

A JOKER

Je ne bâille pas, je fais comme vous, et c'est tout. Est-ce sur l'île de Montréal ou sur l'île d'Orléans ? Revenez vite, j'aime tant vous lire !

GOUTTE D'EAU.

—o—

A MIMI PRINTEMPS

Comme vous me rendez heureuse, belle amie ! Votre amitié m'est un bien précieux que je conserverai jalousement dans un coin de mon coeur.

A PALOMA

Ma douce Paloma, apercevez-vous le geste de votre amie vous envoyant un tendre baiser ?

A X X X

Un gros merci à la gentille inconnue qui m'écrit de si douces choses. Venez me révéler à quel pseudo je dois attribuer ce gentil billet ?

A SULTAN

Votre retour à la page m'est un grand plaisir. Il y a si longtemps que vous n'êtes venu faire un brin de causette ! Revenez-moi plus souvent. Liette en serait si heureuse !

A LULU

Vos baisers sont délicieux, douce Lulu, et comme j'ai le défaut d'être très gourmande, je vous demande de ne plus m'en priver. Tendres caresses d'une amie qui vous aime bien.

A MASQUE DE FER

Votre masque m'effraie bien un peu, mais j'ai confiance que pour moi vos yeux ne se feront pas trop sévères. Alors j'oublierai l'affreuse chose qui vous dérobe à nos yeux, et c'est également que je vous offrirai une large part de mon amitié.

A BERTHE D'IBERVILLE

Mes hommages respectueux.

LIETTE RIEUSE.

—o—

A ETINCELLE

Merci d'être venue à moi. Venez donc, de vos mille feux, illuminer notre naissante amitié.

A JULIETTE

Petite Juliette, blottie près de vous, j'écoute d'un coeur ému ces mots consolants que vous me dites si bien. Comment ne pas être vaillante devant l'épreuve quand on possède le trésor de votre amitié ! En retour, acceptez ma profonde reconnaissance et soyez assurée que vous êtes mienne "à jamais".

A PAULE VALENTINO

Oui, je suis de nouveaux aux "Voix Amies" et vous m'en voyez très joyeuse. Merci de votre flatteuse appréciation, vous m'êtes très chère, et vous lire est toujours une nouvelle joie pour moi.

A LULU

Ma fidèle Lulu, moi aussi je vous aime toujours. Revenez souvent, ma "toute gentille".

A CHILOSA, MARGUERITE DES PRES, PETIT BIJOU, FEE ROSE, PRINCESSE ORIENTALE, PRINCESSE MYSTERE, GOUTTE D'EAU, MOUSTIQUE, AMILCAR, JOKER, COLOMBE AMOUREUSE, PAULETTE, BLONDINETTE, VIOLETTE.

Que faites-vous donc tous et toutes ? Mon absence m'a-t-elle fait perdre votre amitié ? Vous m'en voyez très désolée, d'autant plus qu'il n'y a eu ni oubli, ni caprice de ma part; seules des circonstances incontrôlables m'ont tenue éloignée de vous tous. Dans l'Evénement du lundi 1er juin, vous aviez chacun un billet; peut-être ont-ils passé inaperçus. Au moins, vous avez dû lire mon appel à tous et à toutes le samedi 13 juin. Alors, que signifie votre silence ? Venez vite m'éclairer, et croyez que votre "retour" me sera très sensible.

A MARGOT ET ROMEO

J'espère que mon billet mailé le 15 juin vous parviendra. Je suis désolée de ce malencontreux retard.

AMICA CARRISIMA.

—o—

A TOUS ET A TOUTES

Revenez-moi, mes amis, je vous avais jasés longuement vers la troisième semaine de mai, mais je ne sais comment la chose se passa, en tout cas mes communiqués ne se sont pas rendus aux "Voix Amies". Peut-être ont-ils visité le panier ? Pourtant, je ne commets jamais l'imprudence d'écrire sur les deux côtés de la feuille.

A JOKER

Maintes fois, aux heures sombres, votre portrait a contribué à mettre du "rose" dans mon coeur. Je vous croyais disparu avec Aviatrice et me disais : "Peut-être ont-ils fait naufrage et n'ont pu entrer au ciel en aéroplane". Et depuis ce temps-là, c'était toujours les larmes aux yeux que je vous contemplais.

A ANDRE DE VAL BRILLANT

Voyons, l'ami qui se flattait de ne jamais perdre l'occasion de me faire plaisir. Ne tardez plus.

BLONDINETTE.

—o—

A PORPORATO

Aie, aie ! Pas de fleurs ! pas de fleurs ! D'après les dernières nouvelles, impossible d'ignorer votre arrivée. Oui, j'ai tout r[illegible]. Vous ? Mardi, le 23, quelle température idéale ! Pas "cru". Amicalement.

A CHI-LO-SA

Je vous ai fait sourire. Oh ! comme c'est doux de faire sourire une délicieuse petite souveraine telle que vous ! Tout est deviné et bien compris.

A MARGUERITE DES PRES

Amitiés et doux souvenir.

A LUCILLE DE VALVIEUX

Vous aimeriez connaître ?... C'est très gentil à vous d'avoir une aussi charmante pensée. Je me rends volontiers à votre aimable désir.

A LIETTE RIEUSE

J'occupe mes loisirs aux mêmes distractions que vous, gentille Liette.

A FEE ROSE

Quelle flatteuse êtes-vous, aimable amie ! Mille remerciements pour vos belles douceurs.

A AMICA CARRISIMA

Bonjour, belle amie. Revenez-moi bien vite, j'ai hâte de causer avec vous.

A PAULE VALENTINO

Comment allez-vous, chère Paule ? Amitiés.

A PRINCESSE MYSTERE

Que faites-vous ? Il y a longtemps que je vous ai lue.

A LULU

Gentille mienne amie, un doux bonjour. A bientôt.

A JOCELYN

Non, je ne comprends pas.

A MARGOT

Oh ! non, je ne m'en plaindrais pas du tout. Bonjour.

A PALOMA

Merci de votre aimable gentillesse. Soyez assurée du retour.

A ROMEO

Ne soyez pas si chagrin. S'il est un communiqué dont l'interprétation fut contraire à la pensée, c'est le mien, et non le vôtre. Si ma réponse fut telle, c'est que je voulais badiner. Rien de compliqué, n'est-ce pas ?

A CLEO

Comme c'est merveilleux chez vous ! Ne perdez pas patience.

A JEHAN

Vous croyez ?... Amitiés.

PETIT BIJOU.

—o—

A MADAME D'IBERVILLE

Pour combler votre désir, il me faudra, de nouveau, passer par les fonts baptismaux... Je m'exécute avec bonne grâce, au risque de déplaire à mon parrain... Puisque vous consentez à me servir de marraine, et pour me rendre à la demande de Jehan I, j'enterrerai mon "H" de "naguère"; ainsi les amis pourront-ils me juger plus sérieux, puisque Jean II ne peut pas l'être, ou très peu... Alors, la présomption de paternité de Jean I étant admise, je m'efface révérentieusement comme Jean II et signerai "Jean" tout court.

A JULIETTE

Vous me reconnaîtrez, ma gentille Juliette, même si mon pseudo est modifié ?... Il n'y aura que lui de changé ! Je conserverai ma voix pour chanter encore aux accords de ma lyre. Puisse-t-elle rendre mieux les sons mélodieux de ses cordes... car

"Tout mon coeur est un chant que je [veux publier

Et ma muse aujourd'hui semble une [jeune fille

Qui, des fleurs du printemps, remplit [son tablier".

En poursuivant l'étoile que j'ai vu s'arrêter sur votre demeure, vous m'avez "inspiré divinement", mon amie, et, à l'instar de Roméo, du vrai, je chanterai encore sous votre fenêtre :

"... que ton coeur plane dans [clarté

Où tout ce qu'il rêve devient réalité".

A PAULE ROLANDE

"Mais, tout le grand ciel bleu n'emplirait pas mon coeur".

J'ai voulu écouter quelques instants et en regardant dans "La Croisée Ouverte", j'ai vu votre profil...

"Qu'elle est belle !...

Et des accords d'odeurs mêlent leurs [tourbillons.

Mots d'amour oubliés, sortez de nous [en foule !"

A LIETTE RIEUSE

Excusez-moi, si ma voix ressemble à celle d'un autre... Je suis simple troubadour qui va par les chemins en chantant la jeunesse, la douceur, les suavités et la beauté des "Voix Amies".

A TOUTES ET A TOUS

Je vous laisse mes souvenirs empressés.

JEAN.

SUR UN BUSTE ANCIEN

L'enfant mystérieuse, épouse ou fiancée,
Dont l'amoureuse image en ce buste est fixée ;
Mais nul ne sait d'abord d'où sa grâce lui vint.

Les traits et le regard, interrogés en vain,
De leur charme indécis enivrent la pensée,
Tant le sculpteur, qu'émut la ligne caressée,
Au philtre du désir a mêlé d'autre vin.

Le marbre s'éternise. Une forme qui passe
Ne doit pas tout livrer dans le contour fugace
Par ce qu'il nous dérobe il nous exalte mieux.

Et l'artiste est plus grand dans l'oeuvre qu'il achève,
Si, pour les déchiffrer, il offre à notre rêve
La bouche plus secrète et plus secrets les yeux.

Pierre de NOLHAC.

GRATIS

Donné gratis avec le

THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:

1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner, 8 pouces.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

En vente partout. 60c la livre Noir Japon et Café

GLOBE TEA Co.
MONTREAL

Rhumatisme?

Prompt soulagement des douleurs rhumatismales sans danger :

BAYER

Soulager les pires douleurs rhumatismales est une chose très simple. L'Aspirin le fait à tout coup ! C'est quelque chose que vous pouvez toujours prendre. **Les véritables pastilles d'Aspirin sont inoffensives.** Cherchez la croix Bayer sur chaque pastille.

ASPIRIN

MARQUE ENREGISTREE
Fabriqué au Canada.

BEAUPORT

Fête de la St-Jean-Baptiste. — La ville de Beauport n'est pas restée en arrière dans la célébration de la fête de la St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français. Des cérémonies religieuses et patriotiques ont couronné cette fête. Le parcours où la procession devait passer, les résidents décorèrent leur demeure avec goût. L'église était également décorée pour la circonstance. Les drapeaux aux couleurs papales et du Sacré-Coeur, banderoles et autres inscriptions donnaient à la fête un cachet spécial. La procession se mit en marche à 9 hres de la cours du collège pour se rendre à l'église par la rue principale. La cavalerie composée d'un groupe de jeunes ouvrait la défilé, venait ensuite les chars allégoriques. La grand'messe fut chantée à 10 hrs par le Rév. Père J.-P. Boulet, assisté comme diacre du Rév. Père Fortier et sous-diacre de M. l'abbé Paquet. M. l'abbé Chs-Henri, professeur au séminaire de Québec, donna le sermon. Le prédicateur donna les principaux faits de la vie de St-Jean, parla de sa fermeté à pousser le mal. La chorale rendit la messe de Boissières. M. l'abbé Lucien Villeneuve, vicaire, avait la direction du chant. Le Rév. Frère Palasis touchait l'orgue. Dans l'après-midi, des jeux furent exécutés sur le terrain Lockwell. Dans la soirée il y eut sur le terrain de l'église un concert, quelques discours et du chant. M. le Maire J.-A. Prévost, C. R. adressa la parole. Les autres orateurs furent MM. Paul-Emile Crépault, Gabriel Mercier, Gaston Picard, ce dernier élève finissant au collège de Beauport et Boursier de l'Académie Commerciale de Québec. Le cantique de Notre-Dame du Canada et l'hymne national clôtura l'assemblée. L'organisation de cette fête est due au travail de M. le curé I. Galarneau et MM. les vicaires, aidés des jeunes gens de la paroisse.

Mariage. — Le sept juillet prochain sera bénit en cette paroisse le mariage de M. Adrien Lortie de cette paroisse avec Mlle Jeannette Mailloux, également de cette paroisse.

Décédé. — M. et Mme Nap Lapointe viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur fils, M. Joseph Henri Yves Lapointe, décédé samedi à l'hôpital St-Sacrement à l'âge de 17 ans et 9 mois. M. Lapointe était étudiant au petit séminaire de Québec. Le jeune homme laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, deux frères, M. Charles Lapointe, organiste de notre église paroissiale et M. le docteur Donat Lapointe et une soeur Marie-Jeanne Lapointe. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin.

Carnet social. — M. et Mme Ernest Touchet et leur fille Marie-Ange et Mlle Juliette Donnelly étaient les hôtes de M. et Mme Louis Touchet, de Hull.

Mme Louis Touchet, de Hull, est chez ses parents pour quelques jours.

—M. et Mme Gaudias Parent accompagnés de Mme Emile Hébert et de M. Jules Parents ont passé le "week-end" dans la Métropole.

—Mlle Marie-Jeanne Lortie est allée passer quelques jours à Montréal, chez quelques parents et amis.

Evaluation. — Les évaluateurs du Conseil ont commencé lundi dernier, l'évaluation des propriétés de la paroisse de notre ville.

Travaux. — Les travaux, commencés ces jours derniers dans l'Ave du Collège, ont été repris lundi dernier.

Pensée. — Savoir attendre est un grand moyen de parvenir.

J. de Maistre

BEAUCE-JONCTION

Mariage. — Le 17 juin, M. le curé a béni le mariage de Mlle Marie-Anna Cliche avec M. Albert Perreault, de Ste-Marie de Beauce. Durant la cérémonie, un joli programme de chants fut exécuté par la chorale des enfants de Marie. Immédiatement après la messe, les invités se rendirent chez M. Achille Perreault, père du marié, où un déjeuner leur fut servi. Le soir, il y eut souper chez M. Thomas Cliche, père de la mariée.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Naissances. — M. et Mme Alfred Jacob font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Camille, Bertrand. Parrain et marraine : M. et Mme Camille Bertrand, de St-Victor.

—M. et Mme Valérien Grégoire font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine : M. Louis Cliche, de Québec, représenté par M. Grégoire cloutier ; marraine, Mme Louis Cliche, de Québec.

Va et vient. — Le Rév. Père Gagnon, rédemptoriste, visitait sont frère, M. L.-J. Gagnon, le 9 et 10 juin dernier.

—M. Louis Létourneau, de Québec, et Mme Létourneau, leur famille et M. le Dr et Mme Genest, de St-Bernard, étaient au presbytère dernièrement.

—Mme J. Tremblay, de Beaupré et M. Jos. Lachance étaient de passage chez M. et Mme J. Bureau, dimanche dernier.

—M. et Mme Noël Grégoire, de Thetford, sont retournés dans leur ville, après un séjour de quelque temps, chez M. Maurice Hébert.

—Mme Adalbert Tardif, de Beaupré, est actuellement en visite chez son père M. Ferdinand Cliche.

Diplômes commerciaux. — Après de brillants examens passés à l'école indépendante dont M. J. Turmel est professeur, quatre élèves ont obtenu leur diplôme avec la note distinction Ce sont : MM. Jules Dechêne, William Cloutier, Gérard Cliche, Léopold Perreault.

Nos plus sincères félicitations à tous ces élèves ainsi qu'à leur dévoué professeur M. J. Turmel.

Malade. — Nous avons le regret d'apprendre au public, que Mme Létourneau, mère de M. l'abbé Létourneau, curé, est gravement malade Ses trois filles religieuses chez les Dames de la Congrégation, sont à son chevet.

Nous formons des voeux pour un complet et prompt rétablissement.

DURANT JUILLET ET AOUT NOS MAGASINS OUVRIRONT A 9 HEURES A.M. ET FERMERONT A 5 HEURES P.M. TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LES SAMEDIS.

SAMEDI, CHEZ PAQUET

Dernière Livraison 3.30 P.M.

Chapeaux Garnis POUR DAMES

Escompte de 50%

Sur CHAPEAUX garnis pour dames, tous dans les styles de saison, en noir et en couleurs Le choix est encore splendide et embrasse des valeurs régulières de $8.50 à $20.00.

Venez choisir le vôtre pour la moitié du prix.

Nouveauté en CHAPEAUX de paille paillasse, grosse paille brisée, célophane, paille copeau, dans les formes capeline et cloche, rebord large, en blanc, bleu-pâle, rose-pâle, jaune-pâle et tous les verts ; aussi en bleu marine et noir.

Prix $3.00 à $10.00

Grand choix de CHAPEAUX blancs en Panama, Milan, paille Java, livourne, paille copeau, en blanc et naturel.

Prix $1.95 à $4.00

CHAPEAUX de feutre, nouveau rebord large, en blanc, rose-pâle, bleu poudré, jaune-pâle et beige. Prix $5.00

BERETS en laine angora, très bonne qualité, en blanc et rose-pâle seulement. Prix $3.00

BERETS en laine angora très fine, souples et légers pour l'Eté, en blanc, bleu-pâle et rose. SPECIAL . . $1.95

BERETS français, en blanc et toutes les autres teintes. Prix ..... .79

BERETS et laine, simple ou double, aussi laine et soie, simple ou double, en blanc et autres teintes. Prix $1.00 $1.15 $1.25

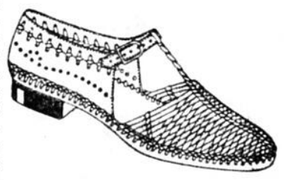

CHAUSSURES POUR DAMES

SOULIERS pour dames, en chevreau blanc, talons hauts ou moyens. Pointures 2 1-2 à 7. Prix .....

$2.95, $3.50, $4.00, $5.00, $10.00 et $12.00

SOULIERS en dentelle, en écru ou blanc, talons hauts. Pointures 2 1-2 à 6. SPECIAL $6.00

SANDALES Deauville, en beige et rouge, beige et bleu, beige et vert. Pointures 3 1-2 à 7. SPECIAL $1.99

A Tout Point De Vue

L'Aladdin

Lampe à manchon à l'huile de charbon est la lampe

IDEALE POUR LE FOYER

Brûle 94% d'air

L'Aladdin donne une lumière équivalant à 10 lampes ordinaires — éclaire instantanément et brûle sans odeur, bruit, fumée, danger ou trouble. Absolument sûre.

La Plus Importante Amelioration Jamais Apportee a Une Lampe a Manchon

MAINTENANT, pour la première fois dans les demeures où l'huile de charbon est employée pour éclairage on peut jouir de tout le confort et les bienfaits qu'on obtient dans un foyer bien éclairé. La nouvelle Aladdin à lumière instantanée donne une lumière semblable à la lumière solaire et même de meilleure qualité que l'électricité. Elle illuminera une grande pièce d'une lumière la plus brillante — un vrai régal pour la vue du plus âgé comme une protection contre l'affaiblissement de la vue du plus jeune. Il n'est plus nécessaire au foyer éclairé à l'huile de charbon d'offrir un aspect sombre et morne à la nuit tombante. Jolis abat-jour de verre décoré à la main et aussi abat-jour de parchemin.

En Vente Par

ROBES POUR DAMES

Les ENSEMBLES en crêpe pâle, pour les journées chaudes de Juillet sont présentement à l'étalage. Le choix de modèles et de couleurs est des plus charmants, et nous vous invitons à venir en faire l'inspection. PRIX .....

$8.50, $15.00 et $19.50

ROBES de dames, en crêpe imprimé, grande variété de dessins, styles et nuances, soit pâles ou foncées, apparence fraiche et distinguée. PRIX .....

$15.00 et plus

Nous avons actuellement à l'étalage, pour le tourisme, un choix très intéressant de costumes en tricot, chandails et "Pull Over", de fabrication Suisse, Anglaise et Canadienne. La coupe et la qualité sont ce qu'il y a de mieux dans leur marque respective, et nos prix sont des plus modérés.

Que vous soyez ou non intéressé, ces marchandises méritent votre inspection. Venez donc les voir.

COSTUMDS DE BAIN POUR DAMES et DEMOISELLES

Si vous n'avez encore rien décidé au sujet de votre COSTUME de bain, venez jeter un coup d'oeil sur notre superbe assortiment de styles et couleurs, dans les marques réputées : JANTZEN, KNIT-TO-FIT, HOLLYWOOD.

Voyez aussi les deux groupes ci-après :

COSTUMES de bain, en tricot solide, bon choix de couleurs, dans les tailles 34 à 44. TRES SPECIAL . . . . .

$1.99

COSTUMES de bain, en tricot de laine, pour fillettes et enfants, différents modèles et couleurs. TRES SPECIAL. 95

MOUCHOIRS POUR DAMES

MOUCHOIRS de linon blanc 12 x 12 pouces, fini fil tiré. Prix ..... .05
ou, la douzaine ..... .49

MOUCHOIRS blancs, 15 x 15pouces, fini fil tiré. Prix .10
ou, la douzaine $1.00

MOUCHOIRS de toile, fini fil tiré. Prix ..... .15
ou, la douzaine $1.50

Prix ..... .19
ou, la douzaine $2.00

MOUCHOIRS brodés à la main. Prix ..... .19
ou 6 pour $1.00

MOUCHOIRS brodés, en blanc et en couleurs. Prix ... .25, .39, .49, .65, .75, .89 et plus

MOUCHOIRS en Georgette imprimé. Prix .49, .98 et $1.25

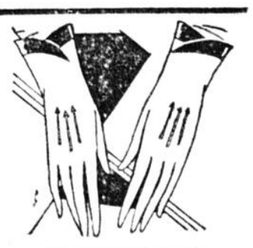

GANTS DE DAMES

GANTS de dames, en peau de mouton lavable, style "Slip on", en blanc-bleu. Pointures 5¾ à 7½. TRES SPECIAL . $1 59

GANTS de dames, en chevreau noir et blanc ou bleu et blanc ou bleu et blanc ; toutes les pointures. Prix $1.95

GANTS de chevreau français pour dames, poignets retournés, toutes les teintes. Régulièrement $2.49. SPECIAL $1.48

Sous-Vêtements POUR DAMES

Nulle part ailleurs vous ne pouvez trouver un choix comme le nôtre.

PYJAMAS de plage, en Rayon, Broadcloth, Semi-Foulard, etc. Variété superbe de styles et nuances. Prix ..... $1.25 à $1.49

PYJAMAS en tricot de soie, styles très nouveaux, bon choix de teintes. Prix. . . $1.95 et plus

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine et crêpe plat, 3, 4, et 5 pièces Prix . . . $14.50 et plus

TROUSSEAUX de mariée, en crêpe de Chine épais, entièrement brodés à la main, quatre pièces, en blanc ou rose. Régulièrement $40.00. Très spécial $24.50

BOUFFANTS, longs ou courts, aussi camisoles, en tricot de soie de bonne qualité ; toutes les teintes, grandeurs moyennes et grandes. TRES SPECIAL 49

BOUFFANTS, bobettes et camisoles en tricot de soie, mailles invulnérables, marques Stanfield ou Harvey, toutes les teintes et grandeurs. Prix ..... .95

JUPONS combinaisons en tricot de soie, styles divers, toutes les teintes. Prix $1.25 $1.49 $1.95

BOUFFANTS en fil avec rayures de soie, en blanc, rose, pêche, etc. Toutes les tailles Régulièrement 49c. SPECIAL 39

CORSETS De Première Qualité A PRIX SPECIAUX

Régulièrement—
$1.50 à $2.00. Spécial . . .98

$2.25 à $3.00. Spécial . . $1.49

$3.25 à $4.00. Spécial . $1.98

$4.50 à $6.00. Spécial . . . $2.49 et $3.98

Spéciaux Exceptionnels EN COMPLETS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

COMPLETS en tweed de fantaisie, tailles désassorties. Régulièrement $15.00. TRES SPECIAL $6.95

COMPLETS en tweed de fantaisie, tailles désassorties. Régulièrement $18.00. TRES SPECIAL $8.95

COMPLETS en tweed de fantaisie, avec 2 pantalons, tailles désassorties. Régulièrement $25.00. TRES SPECIAL $18.00

COMPLETS en tweed écossais, couleurs de fantaisie. Tailles 36 à 42. Régulièrement $30.00. TRES SPECIAL $20.00

COMPLETS de serge grise et bleue, de bonne qualité. Prix, un pantalon $20.00

Prix, avec deux pantalons 25.00

Chapeaux de Paille POUR HOMMES

Si vous désirez vous sentir confortable par ces jours de chaleur, portez un chapeau de paille léger, lequel vous pouvez vous procurer ici dans les formes : Conotier ou Pantourist, dans les styles les plus nouveaux, au prix étonnamment bas ci-après :

CHAPEAUX, forme canotier, en paille Sennit ou Milan. Prix $1.25 à $3.00

CHAPEAUX, forme Pantourist. Prix $1.50 à $3.00

Véritables PANAMAS. Très special $5.00

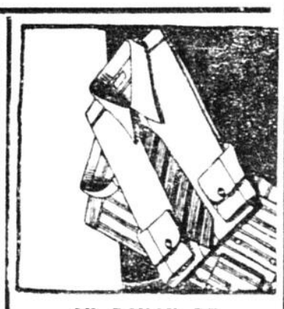

AU RAYON DE

LA MERCERIE

CHEMISES pour hommes, en broadcloth de fantaisie, deux faux-cols de négligé, très amples. Pointures 14½ à 16½ Prix $1.00

CHEMISES pour hommes, en broadcloth de fantaisie, avec deux faux-cols empesés, très amples. Pointures 13½ à 16½ Prix $1.50

BAS de golf, couleurs diverses, ligne désassortie. Pointures 9½ à 11½. Régulièrement $1.50 à $3.00. TRES SPECIAL $1.19

BAS de golf, couleurs assorties. Pointures 9 1-2 à 11 1-2. Prix .75 à $4.00

SOULIERS POUR HOMMES

SOULIERS de sport, trépointe goodyear. Pointures 5 1-2 à 10. Prix $1.99 $3.99 $5.00 $6.00 et $7.00

SOULIERS d'Eté, en tan ou noir, cousus stitchdown. Pointures 5 1-2 à 10. ..... $1.79

EPICERIES FRAICHES DE PAQUET

4ième PLANCHER

GARANTIS FRAIS

OEUFS

la douz. ..... .24
3 douz. ..... .70

2 sous en plus par douzaine pour livraison à domicile. En quantité de 3 douzaines, nous livrons pour 5 sous.

PREMIERS

BEURRE de cremerie, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre ..... .24

FEVES AU LARD de Libby, avec sauce aux tomates, grande boîte, 2 boîtes pour ..... .25

HOMARD de Comeau ou "Sea Crest", boîte de 6 onces ..... .33

MARINADES Chow-Chow, de Raymond, bouteille de 20 oz. ..... .23

MARINADES mélangées de Raymond, bouteille de 30 oz. ..... .33

MARINADES sucrées, de Raymond, bouteille de 30 oz. ..... .43

MARMELADE d'oranges, de Cross & Blackwell, boîte de 4 lbs .75

HUILE D'OLIVE d'Espagne, boîte de 64 oz. $1.35

SIROP DE BLE D'INDE d'Edwardsburg, boîte de 5 livres ..... .35

CREME Hygia assortie, pour potage ou malades, 2 paquets pour ..... .35

PATES "SPLENDOR" assorties, 3 livres pour ..... ,25

GRUAU "QUICK" de Ogilvie, le paquet ..... .19

Liqueurs assorties de Fortier, bouteille de 20 onces, la dz ... $1.00

DRY GINGER Ale de Gurd, en carton, bouteille de 12 onces. La douzaine $2.00

Nous reprenons les bouteilles vides à raison de .03c l'unité.

JUS DE RAISIN de Marsh, bouteille individuelle, 6 pour ..... .25

BISCUITS au coco, le paquet ..... .18
ou 2 pour ..... .35

GELEE SUPREME assorte, 6 paquets pour ..... .35

BISCUITS aux citrons, de Crothers, la livre ..... .25

BISCUITS Gingembre et blancs, 2 livres pour ..... .27

CAFE "CAMP" Café et Chicorée— Bouteille de 5 oz. 30
Bouteille de 10½ oz. ..... .55

THE MINGOHA le meilleur thé noir cultivé, 1-4 livre ..... .65
1 livre $1.20

LAIT EVAPORE St-Charles, boîte de boîte de 6 oz ..... .08
ou 3 pour ..... .21

BORAX paquet de 12 oz. 2 pour ..... .35

1 SAVON CAMEO 1 savon Lifebuoy, 1 savon Fairy, 1 savon ivoire. Les 4 barres pour ..... .25

Spécial Fin-de-Semaine
Au Rayon des
BONBONS
(REZ-DE-CHAUSSEE)

600 livres de CHOCOLATS AUX NOUGATINES, de Moir, quelque peu blanchis à cause d'un changement subit dans la température, mais dont la qualité n'est aucunement altérée.

Ce sont des chocolats d'une valeur régulière de 60c la livre, mais comme nous les avons obtenus à conditions très avantageuses du fabricant, nous sommes maintenant en position de les offrir au prix extraordinairement bas de, la livre . . . **24c**

Pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

TELEPHONE 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TELEPHONE 8131

Amusements

AU CAPITOL

CHARLES ROGERS, FAY WRAY, CLIVE BROOK, JEAN ARTHUR dans une scène du film Paramount, "The Lawyer's Secret", que le Capitol présentera demain, lundi et mardi.

AU CANADIEN

Henry Defreyn, le roi de l'opérette parisienne, est la vedette du film "Monsieur le Duc", une spirituelle comédie, dialoguée par Jacques Hatanson.

"Monsieur le Duc", avec le sympathique Henry Defreyn, est le film parlé français qui sera représenté au Canadien, à partir d'aujourd'hui. C'est une amusante comédie de moeurs, dialoguée avec beaucoup d'esprit par Jacques Natanson, le jeune et brillant auteur de "Je t'attendais" et du "Greluchon délicat".

Les Etablissements Pathé-Natan affirment une fois de plus l'une des meilleures maisons françaises de production cinématographique. Avec "Monsieur le Duc", réalisation de Jean de Limur, la firme "Pathé-Natan compte un nouveau succès. Jean de Limur est un excellent metteur en scène qui nous a déjà donné "Mon Gosse de Père" dont on a pu admirer la parfaite technique et l'ingénieuse réalisation.

"Monsieur le Duc" est, l'histoire d'une riche américaine et d'un gentilhomme français qui diffèrent tous deux de la légende, car ils sont très romanesques. Le Duc de Latour-Maubert est ruiné. Pour subvenir à ses besoins, il vend des tableaux de famille signés de noms illustres. Une acheteuse se présente. C'est Mrs Miller, reine d'un produit alimentaire américain. Bien que cette jolie femme marchande les ancêtres du Duc, celui-ci est captivé par ses agréments. Il charge son ami le banquier grec Demetrios Platinopoulos de lui ménager une entrevue avec la belle Yankee. En l'épousant, il ferait à la fois les affaires du coeur et de la raison. Hélas, fragile, entourée de mystère et qui n'a pas le sou. Qu'importe. Le Duc rompt ses fiançailles avec Mrs Miller et se brouille avec sa famille. Il veut épouser la petite danseuse. Et, il l'épousera d'autant mieux que la belle inconnue n'est autre que.....mais le film vous le dira.

A signaler au programme du Canadien les actualités du Pathé-journal comprenant : le Pardon de Terreneuve, un hommage à Jeanne d'Arc, l'inauguration de l'Exposition Coloniale, la fête de l'Indépendance Républicaine en Espagne, et Albert Lambert, de la Comédie-Française, lisant un poème de la Comtesse Mathieu de Noailles.

Demain, représentation continuelle de 1 h. p.m. à 11 h. p.m. La salle la plus fraiche de la ville.

AU CLASSIC

La direction du cinéma Classic, soucieuse de plaire à sa nombreuse clientèle, présentera pour trois jours à partir de demain, un autre superbe programme double qui ne le cédera en rien aux précédents. Le premier film est intitulé "Sweet Sixteen" et présente comme principaux artistes, Gertrude Olmstead et Harry Allen. Vient ensuite "Stark Love" avec Forest James. Une fine comédie qui égalera tout le monde et un film documentaire complèteront ce beau et exclusif programme.

AU CAPITOL

"LAWYER'S SECRET"

Ce film excellent et éprouvant toute la gamme des émotions humaines, sera montré au Capitol pour 3 jours à partir de demain. Charles Rogers y fait sa première apparition dans un rôle réellement dramatique. Pour la première fois, ce populaire artiste voit s'offrir à lui l'opportunité de faire valoir ses talents réels et il réussit à merveille dans ce rôle nouveau pour lui. Clive Brook et Richard Arlen, font aussi partie de la distribution. Brook dans le rôle d'un avocat qui doit choisir entre l'amour et le devoir et ces deux grands sentiments sont la base même de cette production. En amour avec Fay Wray il doit lui cacher que son frère Rogers est coupable d'un crime pour lequel Arlen sera probablement condamné à vie. Jean Arthur, dans le rôle de l'amie de Arlen, est absolument parfaite.

"Lawyer's Secret" est une production supérieure qui présente des scènes vécues chaque jour dans nos milieux. Les auditeurs vivront ce film avec les acteurs et ils se diront qu'une aventure semblable peut leur arriver un jour. La mise en scène est soignée, le jeu des différents artistes parfaits et une direction expérimentée en a fait un chef-d'oeuvre de l'art cinématographique. C'est un film, qui de l'avis unanime des critiques, personne n'oubliera jamais.

Aujourd hui, dernières représentations de "Bachelor Father" avec la charmante Marion Davies.

AU RIALTO

Pour trois jours à partir de demain, la direction du Rialto, annonce un superbe programme double que personne devrait manquer. On y verra tout d'abord le fameux film "Atlantic" production française de grande envergure représentant le naufrage inoubliable du Titanic.

Le second film au programme est intitulé "The Bachelor Girl" avec Jacqueline Logan. Un rouleau de documentaire et une bonne comédie complètent ce magnifique programme.

BRUITS ETRANGES DANS LE MICRO

Dans la très complexe organisation d'une production, certaines causes qui ne seraient ordinairement que très vulgaires, comme le declic, p. e. du comptomètre d'un taxi, peuvent parfois retarder le mecanisme complique d'une entière compagnie cinematographique.

C'est pour éviter ces mineurs mais très importants imprévus dans la production que les studios maintiennent des experts entraînés dans toutes les branches techniques, pour anticiper et prévoir, intervenir et éliminer ces causes en cas de nécessité.

Malgré toutes ces précautions, cependant, ces accidents arrivent quelquefois malgre tout et le temps perdu alors se chiffre en un montant considerable de dollars.

Qui, par exemple, aurait pu prévoir les effets des lampes incandescentes dans les cheveux de Irene Purcell ?

Miss Purcell, qui jouait alors comme partenaire de Robert Montgomery dans le film "Man in Possession" pour la Metro-Goldwyn-Mayer, a une bonne quantité d'électricité dans sa chevelure qui était, pour l'occasion, fortement ondulée à la Marcel. Après la prise de première scène, Sam Wood, le directeur, commença la seconde. Au beau milieu de celle-ci, l'opérateur arrêta les appareils.

Sam Wood, dans la brève enquête qui s'ensuivit, découvrit que les cheveux de l'artiste s'étaient séchés sous l'effet de la chaleur des lampes et produisaient un effet sauvage.

Il fallut retarder d'une heure la reprise de la production, pendant qu'on appelait les coiffeurs, on parlementait avec eux et on les décidait d'appliquer à ces cheveux révolutionnaires une pommade spéciale qui les aurait tenus en place en les gardant humides.

Dans une scène de "Five and Ten", un film de Marion Davies, le "mixer" avertit Robert Z. Leonard qu'un bruissement se mêlait dans la reproduction le long de tout le dialogue.

"Mais il n'y a pas d'action. Tout le monde est assis ici à la table. Ce bruit doit émaner de l'appareil de sons", protesta le directeur.

Une complète inspection de ceux-ci démontra qu'aucune interférence ne s'y était produite et le détective des bruits examina en détails tout le système du microphone.

"Le micro est parfait. Cela doit provenir de quelque part dans le scenario", annonça-t-il.

On repeta la scène pour l'expert qui l'écouta à travers de l'appareil régistrateur : "Il y a quelqu'un à la table qui prend des notes sur du papier," déclara-t-il. "Voilà d'ou vient le bruissement".

L'acteur George Irving s'expliqua: "Mais mon crayon ne touche même pas le papier. Je ne fais que suivre, ligne par ligne, le dialogue". La suite de l'enquête révela que les manchettes en celluloide qu'Irving portaient, causaient le bruit incriminé.

Dans "Inspiration", Greta Garbo portait une merveilleuse robe de velours à longue traine dans une scène ou elle descendait un escalier. Pour que la traine se déployât convenablement pendant la descente, le dessinateur avait prévu des plombs cousis dans l'ourlet.

La scène commença. Greta Garbo descendit majestueument l'escalier. La scène achevée, l'opérateur du micro, qui ne pouvait suivre la scène de son réduit, commenta :

"Pour moi, ça va si le piétinement du cheval hors de scène est o. k. pour vous".

Clarence Brown, le directeur, tomba des nues : "Piétinement de cheval".

Greta Garbo répéta la scène, et ont découvrit ainsi que la traine alourdie par le plomb, produisait des bruits sourds en tombant de marche derrière l'artiste.

AU VICTORIA

MIRIAM SEEGAR, ADOLPHE MENJOU et FAY COMPTON dans une scène du film Paramount "Guilty of Love", la principale attraction au Victoria commençant aujourd'hui.

A L'ARLEQUIN

Pour demain la principale attraction qui sera montrée sur l'écran de ce théâtre est certainement la production de Ken Maynard, intitulée: "Fighting Thru". C'est une belle vue de l'Ouest avec une foule d'aventures. On prétend que c'est la meilleure vue de Ken Maynard. Demain commencera aussi une nouvelle série intitulé: "Eagle of the Night" C'est un film d'aviation très fertile en émotions.

Les artistes de la troupe avec Paul Hébert interpréteront cette semaine de nouvelles comédies et sketchs comiques qui seront certainement goûtés du public. N'oubliez pas que le jeudi, le programme est changé au grand complet.

AU VICTORIA

"Guilty of Love" avec Adolphe Menjou, sera la principale attraction du théâtre Victoria pour quatre jours à partir d'aujourd'hui. Fay Compton et Miriam Seegar, seront les partenaires de Menjou dans ce superbe film. Une intrigue des plus intéressante et des mieux réussies intéressera les spectateurs tout le temps que se dérouleront les scènes de ce beau film. Ne manquez pas de voir Adolphe Menjou, l'amoureux exclusif, dans un de ses meilleurs rôles.

Le second film est intitulé "The Kibitzer", un des plus récents succès cinématographiques de cette saison.

MONTGOMERY EST ELEVE AU RANG DE "STAR"

Parmi le tourbillon de personnalités qui fait de Hollywood une si étrange communauté kaléidoscopique, émerge l'aventureuse individualité de Robert Montgomery qui, après deux ans de travail aux studios, a été couronné par Metro-Goldwyn-Mayer du titre de "Star".

Pratiquement inconnu, Montgomery a immigré dans la capitale du film en 1929. Il y avait alors beaucoup de probabilités que le billet de retour, dont il s'était sagement pourvu à New-York, le ramènerait dans cette dernière ville; mais sous le guide de Sam Wood, dans "So this is College", il gagna la faveur du public et il s'affirma immédiatement après à la hauteur de son succès, jouant comme partenaire de Norma Shearer dans "Their Own Desire" et de Joan Crawford dans "Untamed".

A peu près à cette époque prit place le fantastique exode des acteurs de New-York vers Hollywood, mais Montgomery avait déjà signé un long contrat avec Metro-Goldwyn-Mayer, et ses disponibilités étaient remplies aussitôt annoncées. Sa popularité n'a fait que croitre depuis lors, et récemment il joua le rôle principal dans "Shipmates".

Hier, toujours sous la direction de Sam Wood, travaillant dans la production de "Man in Possession", Montgomery a été notifié de son avancement et que, par conséquent son nom apparaitra dorénavant sur les affiches, précédant le titre des films dans lesquels il interprètera.

Au lieu de se réjouir à la nouvelle il resta pour quelques instants absorbé dans ses réflexions: "Je me demande", expliqua-t-il, "comment mes amis prendront la chose".

Lui: — Les journaux parlent de toi

Elle: — De moi ! Impossible !

Lui: — Oui, ils disent qu'il y a trop de femmes au monde. — (*Guerin Meschino*, Milan.

AU PRINCESS

Le théâtre Princess a fait parler de lui la semaine dernière !... Que de gens ont prononcé son nom !... A quoi attribuer toutes ces bribes de conversations que l'on saisissait un peu partout et qui traitaient toujours du théâtre Princess, qu'une nouvelle direction est venue rénover ?— Simplement aux merveilleux actes de vaudeville qui y avaient cours !

Une telle entrée en matière est pour attirer l'attention des chercheurs de bons programmes sur celui de la semaine prochaine au même théâtre Princess qui a fait tant de bruit la semaine dernière. Ce programme sera, à ce que l'on dit, 100% supérieur à celui qui a tant plu aux spectateurs de la dernière semaine ! Ce n'est donc pas peu dire !

FEYLER-NOVARRO ET LEURS DISCUSSIONS EN TROIS LANGUES

Jacques Feyder, parisien de renom, a une très bonne excuse pour employer, selon son habitude, les langues anglaise et allemande en plus de sa langue maternelle, le français, lorsqu'il dirige un film parlant.

Par exemple, Feyder emploie ces trois langues avec Ramon Novarro, qui travaille actuellement pour lui dans "The Son of the Rajah", sa dernière création pour Metro-Goldwyn-Mayer.

"L'anglais est la plus grande langue du monde pour des explications pratiques", dit Feyder. "Pour décrire des situations romantiques, le français n'a pas son pareil et l'allemand est parfait pour tout détail technique".

"Heureusement, M. Novarro parle ces trois langues, ce qui rend les choses plus aisées pour moi. Nous avons l'habitude de parler anglais lorsque nous discutons en lignes générales l'intrigue. Mais si la conversation se dirige vers le sentiment requis dans une scène d'amour... alors, l'anglais ne peut suppléer les expressions romantiques si douces en français. Lorsqu'on discute la reproduction du son ou la photographie, l'allemand est tout indiqué pour appuyer des opinions scientifiques".

"Son of the Rajah" est une adaptation d'Ernest Vadja du livre de F. Marion Crawford : "Mr. Isaacs". Parmi les rôles, quelques-uns seront interprétés par Madge Evans, Mitchell Lewis, Conrad Nagel, Nigel de Brulier.

A L'IMPERIAL

Enfin la sensation de la saison !... Charlie Chaplin, le roi de la comédie, dans sa grande production sonore, avec titres français et anglais "CITY LIGHTS" est à l'affiche du théâtre Impérial, mais malheureusement pour une semaine seulement.

Cette vue a remporté le plus grand succès partout où elle a été montrée. Entre autre, à New-York, l'on paya $2.50 du siège pour assister à ce grand spectacle théâtral, alors qu'à Montréal, au spacieux théâtre Princess, "City Lights" resta à l'affiche quatre semaines consécutives, faisant salle comble à chaque représentation.

C'est ce même film que les patrons de l'Impérial auront le plaisir de voir au cours de cette semaine. Pendant au moins une heure et demie "CITY LIGHTS" intéressera les spectateurs, par son côté comique, dramatique et même tragique. Charlie Chaplin se surpasse sûrement dans "City Lights" qu'il a tourné en déf aux vues parlantes.

Considéré comme l'exceptionnelle découverte à l'écran de cette année, Clark Gable se voit lancé par Metro-Goldwyn-Mayer vers la notoriété, ayant été assigné comme partenaire de Greta Garbo dans son nouveau film "Susan Lenox, Her Fall and Raise".

C. Gable, qui s'est attiré l'attention vigilante des producteurs des films en interprétant le rôle de Killer Mears dans "The Last Mile" sur une scène à Los Angeles, a été engagé par M.-G.-M. dans un long contrat, et immédiatement chargé du grand rôle dans "Dance, Fool Dance".

La critique cota si favorablement cette interprétation que Gable se vit échoir le rôle du journaliste dans "The Secret Six". D'abord, celui du croupier romantique, ensuite dans "A Free Soul", avec Norma Shearer; et finalement la caractérisation d'un membre de l'Armée du Salut dans "Torch Song" dont Joan Crawford était l'étoile.

La part assignée à Gable dans la reproduction cinématographique du roman de David Graham Phillips est très puissante et fortement dessinée dans une atmosphère de drame, qui se déroule le long d'une flamboyante carrière, depuis la séduction de la petite paysanne jusqu'à la surprenante conclusion. Ce film sera mis en scène par R.-Z. Leonard et la production commencera au début de la semaine prochaine.

AU CARTIER

Le cinéma Cartier présentera pour la dernière fois aujourd'hui, la fameuse version filmée du dernier succès de Al Jolson sur la scène "Big Boy". Alice White dans "The Naughty Flirt" et un cartoon Mickey Mouse "Cactus Kid"..

A partir de demain : 'Beau Idéal" une réplique à "Beau Geste" avec comme principaux artistes Ralph Forbes et Loretta Young. Le second film au programme s'intitule "Dixiana". C'est une jolie romance musicale, mettant en vedette Bebe Daniels.

Suivez les annonces du Cartier dans ce journal elles vous intéresseront et vous indiqueront l'endroit ou passer une matinée ou une soirée agréable.

Il N'Y A PAS DE VACANCES
AU
BART SCHOOL
JEUNES GENS ET JEUNES FILLES
VENEZ SUIVRE
Un Cours de Conversation Anglaise
ou un autre cours de votre choix
Ceci vous permettra d'être en tête de votre classe l'année prochaine
Au BART SCHOOL
353, rue ST-JEAN Tél. 2-5889

CLASSIC
3 Jours Commençant Demain
Silencieux - Titres Français
Gertrude Olmstead, Harry Allen
— dans —
"SWEET SIXTEEN"
aussi Forest James dans
"STARK LOVE"
Nouvelles et Comédie

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
3 jours com. demain
Film parlant français
"ATLANTIC"
Que feriez-vous si vous n'aviez plus que deux heures à vivre? Voyez dans "Atlantic" ce que firent des milliers de malheureux.
Aussi un film silencieux
Jacqueline Logan dans
"The BACHELOR GIRL"
Nouvelles et comédie parlantes

THEATRE IMPERIAL
Pour une semaine seulement
Commençant demain
PROGRAMME DOUBLE
CHARLIE CHAPLIN
DANS
"CITY LIGHTS"
Une romance comique mimée
AUSSI
"THE SILENT ENEMY"
AVEC
"CHIEF LONG LANCE"
AUSSI
Comédie et nouvelles.
DEMAIN SEULEMENT
VAUDEVILLE
Admission demain : 0.35 — Semaine : 0.25

THEATRE PRINCESS
Semaine du 6 Juillet
5 - Grands Actes de Vaudeville - 5
direct de New-York
Pour demain seulement le 5 Juillet
"BIG FIGHT"
IIe épisode "Indians are Coming"
Comédie et nouvelles, vaudeville
6-11 JUILLET
"STEEL HIGHWAY"
Comédie, Série et Nouvelles
Admission : .25c.

DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
MARION DAVIES
"BACHELOR FATHER"
CAPITOL THEATRE
Demain, Lundi et Mardi
leur sort est dans ses mains !
S'il parle, des yeux terribles l'accuseront de trahison
S'il se tait, un innocent montera sur la chaise électrique
Que Faire ?
VOYEZ
CLIVE BROOK
CHARLES ROGERS
RICHARD ARLEN
FAY WRAY
JEAN ARTHUR
A Paramount Picture
dans le drame Paramount
The LAWYER'S SECRET
Representation continue demain de 1.30 à 11 p.m. Matinée, demain : 30c et 40c. Matinée, semaine : 25c et 30c.

IL AIME AVEC UN SOURIRE
et les femmes l'aiment
Votre amour est-il à la page ? Venez prendre quelques leçons de Menjou. Il a deux jolies partenaires, Fay Compton et Miriam Seegar, deux artistes de la scène.
ADOLPHE MENJOU
dans
'GUILTY of LOVE'
A Paramount Picture
Commençant Aujourd'hui
VICTORIA
Keil Hamilton
Mary Brian
Harry Green
dans
"The Kibitzer"
L'une des plus belles sensations comiques de l'année.

CARTIER
Commençant Demain
"BEAU IDEAL"
Réplique à "Beau Geste" avec le même directeur, Herbert Brenon, et Ralph Forbes avec Loretta Young.
"DIXIANA"
Une romance musicale avec la belle artiste de "Rio Rita"
BEBE DANIELS
SUPERBES SPECTACLES
Dernière Fois Aujourd'hui
Al Jolson dans "BIG BOY"
"THE NAUGHTY FLIRT"
avec Alice White
aussi "2e Hungarian Rhapsody" et Mickey Mouse Cartoon

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE
DEMAIN
"KEN-MAYNARD"
"FIGHTING THROUGH"
En Français, 6 parties
Aussi Episode
'EAGLE of NIGHT'
Aussi
"TIMID TERROR"
et "NOT SO DUMB"
5 parties en français
Comédie Canadienne
Servante Moderne
Par Paul Hébert
Caroline, Félix, Balloune, Rose Ouellette et Cie.
Changement complet Jeudi
L'Amour est Aveugle
Vue, Comédie, Série, etc.
George O'Hara
"TIMID TERROR"

Le Foyer du Film Parlé Français
CANADIEN
Commençant Aujourd'hui
Très fine comédie parisienne, gaie, spirituelle et romanesque
Amusante satire sur les riches américaines et les nobles sans argent
Production Pathé Natan
Réalisé par Jean de Limur
100% parlé français. Dialogue de J. Natanson.
MONSIEUR LE DUC
AVEC HENRY DEFREYNALICE FIELD

QUEBEC ARTISTIQUE

ORGANE

de

L'Association des Chanteurs de Québec

LE MOT DU DIRECTEUR :

Notre chronique hebdomadaire s'ouvrira cette semaine par un mot de bons souhaits à l'adresse d'un de nos membres.

Les journaux ont déjà annoncé le départ du professeur Emile Larochelle pour un court voyage d'étude en Europe. L'Association des Chanteurs de Québec lui souhaite un bon et fructueux voyage.

Nul doute que notre éminent confrère saura profiter de son séjour au pays de l'ambiance artistique pour acquérir de nouvelles connaissances et ajouter encore au grand savoir qu'il possède déjà. Tout cela profitera à ses élèves surtout. Ceux-ci ont d'ailleurs toujours avantage à confier leurs études à des professeurs de chez-nous dont on connait l'éducation musicale et la carrière, plutôt que de confier leur voix à des étrangers qui vous racontent de tels succès remportés chez-eux et une carrière si extraordinaire qu'on se demande pourquoi ils ne l'ont point continuée.

L'art vocal est représenté ici par un trio des vôtres dont les qualités sont aussi indiscutables qu'indiscutées.

ROLLAND G. GINGRAS.

L'UNION MUSICALE DE SHERBROOKE. LISTE DES MEMBRES D'HONNEUR :

Théodore Botrel, poète, Pont-Aven, France, "Barde de l'Armée" (février 1922). Décédé depuis.

Honorable Jacob Nicol, C.R., avocat, conseiller législatif, Docteur en droit des Universités McMaster et Bishop, Président du Conseil législatif, Sherbrooke. Ancien ministre du Trésor de la province de Québec, (juin 1922).

Honorable Athanase David, C.R., avocat, Commandeur de la Légion d'honneur, Secrétaire de la Province de Québec et Ministre des Beaux Arts, Montréal (juin 1922).

Jean Riddez, de l'Opéra, Officier de l'Instruction publique, Montréal (février 1923).

Monseigneur E.-C. Tanguay, chanoine, Prélat domestique de Sa Sainteté, ancien procureur du Séminaire St-Charles-Borromée, Officier de l'Instruction publique, Sherbrooke (mai 1923).

Honorable Juge Arthur Globensky, Sherbrooke (juin 1923). Décédé depuis.

Honorable Justice Charles D. White, D.C.L. (Bishops' University) Sherbrooke (juin 1923).

Wm. Morris, K.C., D.C.L., avocat, ex-maire, Sherbrooke (juin 1923).

Abbé Napoléon Codère, procureur du Séminaire St-Charles-Borromée, Sherbrooke (septembre 1923).

M. l'abbé JOSEPH DeSMET, aumônier de l'Association des Chanteurs de Québec.

Edmond Clément, de l'Opéra, Officier de la Légion d'honneur, Paris (février 1924). Décédé depuis.

Madeleine (Mme Gleason-Huguenin), écrivain; Officier de l'Instruction publique; titulaire de la médaille d'argent de la Reconnaissance française, Montréal (avril 1924).

Robert Couzinou, de l'Opéra, Paris (1924).

Honorable Narcisse Pérodeau, notaire, Conseiller législatif, ancien Lieutenant-gauverneur de la Province de Québec, Montréal (juin 1924).

M. le professeur EMILE LAROCHELLE, membre de l'Association des Chanteurs de Québec, actuellement en Europe.

Baron Régis D'Arnauld de Vitrolles, Officier de la Légion d'honneur, Ministre plénipotentiaire, Direction des Services d'Amérique au Quai d'Orsay, Paris (juin 1924).

Rodolphe Plamondon, ténor, Montréal (décembre 1924).

Ulysse Paquin, basse, Montréal (décembre 1924).

C.-E. Therrien, ex-M.P.P., shérif, Sherbrooke (décembre 1924).

Chanoine E.-C. Fisette, curé de St-Patrice, Sherbrooke (décembre 1925).

Hon. J.-E. Perrault, C.R., ministre de la Voirie, Commandeur de l'Ordre de la Couronne (Belgique), Chevalier de la Légion d'honneur, Arthabaska (mai 1926).

Abbé Louis Bouhier, S.S., Officier d'Académie, curé de la paroisse Notre-Dame, Officier de l'Instruction publique, Montréal (avril 1927).

Honorable Raoul Dandurand, Docteur en Droit des Universités Laval, McGill et de Toronto, Sénateur, Membre du Conseil Privé, Ministre d'Etat, Commandeur de la Légion d'honneur, Président de la 6ème Assemblée de la Société des Nations (mai 1927).

Monsieur et madame Denis-S. Bachand, Coaticook (mai 1927).

Honorable J.-Léonide Perron, C. R., avocat, ancien Conseiller législatif, Ministre de l'Agriculture, Officier du Mérite Agricole (France), Montréal (septembre 1927). Décédé depuis.

Honorable Rodolphe Lemieux, C. R., avocat, de la Société Royale du Canada, Président de la Chambre des Communes, ancien ministre, Commandeur de la Légion d'honneur, Docteur en droit des Universités Laval, de Montréal et Bishop, Membre de l'Institut de France, Membre de l'Académie diplomatique internationale de Paris, Membre de l'Académie des sciences coloniales de Paris, Ottawa (novembre 1928).

Honorable Juge Edouard Fabre-Surveyer, Chevalier de la Légion d'honneur, Montréal (novembre 1928).

Madame Louis-Edouard Codère, (née Joséphine Doherty), musicienne et compositeur, présidente de l'Union Musicale de Sherbrooke, Officier d'Académie (décembre 1929).

Monsieur Alfred-Sévère Bourgeault, musicien, professeur de violon, professeur au Séminaire de Sherbrooke, l'un des directeurs de l'Union Musicale de Sherbrooke, Officier d'Académie (décembre 1929).

Monsieur Edouard Carteron, Officier de la Légion d'honneur, Consul General de France au Canada, Montréal (décembre 1929).

Chanoine Emile Chartier, de la Société Royale du Canada et vice-recteur de l'Université de Montréal, Chanoine Honoraire de la Cathédrale de Chartres, Montréal (décembre 1929).

Monsieur Zéphirin Hébert, négociant, Montréal (avril 1931).

Le Comte Robert de Caix de St-Aymour, Membre de la Commission des mandats à la Société des Nations, rédacteur au "Journal des Débats", Officier de l'Instruction publique, Chevalier de la Légion d'honneur, Paris (avril 1931).

(Extrait d'une récent programme)

—o—

Confectionnez ce Modèle

PATRON 2170

20c

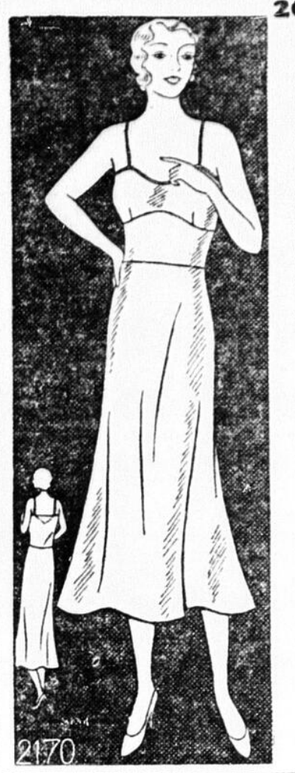

Comme une silhouette mince et ajustée est nécessaire, sous les nouvelles robes, le modele présente aujourd'hui sera une importante addition à votre garde-robe. Le haut en forme de soutien-gorge moule parfaitement le buste et s'attache sous le bras gauche. Il n'y a pas de plis ni d'élastique pour gâter la ligne. Ce sous-vêtement pourrait se garnir de dentelle. Des tissus pratiques pour sa confection seraient le jersey de soie, le crêpe de Chine, la batiste et le rayon.

Le patron peut être obtenu en grandeurs 32, 34, 36, 38, 40, 42 et 44 de buste. Pour 32 il faut 2 1-2 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

—o—

RENDONS A CESAR...

Un quotidien publiait ces jours-ci une information qui nous surprenait. Il s'agissait de félicitations adressées à une jeune fille ayant reçu le diplôme de piano, classe Lauréat de l'Académie de Musique de Québec. Par le nom, il nous semblait que cette demoiselle était l'élève de notre excellent ami, M. Gingras, malgré un autre nom mentionné.

Après information prise, nous apprimes hors de tout doute que cette demoiselle avait étudié chez le professeur Rolland-G. Gingras, le piano, la théorie, le solfège et l'harmonie, depuis le 21 juillet 1928 jusqu'au 2 mars 1931, soit plus de deux ans et demi tandis qu'elle n'étudia que quelques semaines chez un autre professeur.

Selon toute justice, il aurait donc fallu remplacer les mots "élève de M. X..." par "élève de M. Gingras, présentée par M. X..." Car on est élève de celui qui nous a formé, et tant qu'à savoir qui a formé cette musicienne, les dates ci-haut citées ne laissent aucun doute.

Inutile de dire que ni ce professeur ni le journal en question ne sont en cause; tous ont été victimes d'une mauvaise information ou tout au moins d'un communiqué mal rédigé.

A.-B. M.

—o—

LA CHANSON :

Une création assez récente de la vie moderne, contemporaine du Jazz et des jupes très courtes, est cette habitude touchante qu'on l'un peu puérile des "semaines" de quelque chose...

Semaine de grand nettoyage, semaine de bonté, semaine de l'agneau, semaine de la musique ou semaine du poisson.

Or donc, moi aussi, je voudrais lancer l'idée d'une "semaine" quelconque.

Elle devrait se placer en ce moment, ou même un peu plus tard, mais avant les frimas, bien sûrement. Elle s'écoulerait au temps des fleurs, du ciel bleu et de l'incessant babillage des oiseaux.

Sa réalisation exigerait peut-être, pour certains, un effort collectif, mais elle viserait surtout à nous toucher, chacun, individuellement, et se proposerait deux buts, l'un tout moral et l'autre plus particulièrement tangible.

Ma "semaine" s'appellerait la "Semaine de la Chanson".

Une "Semaine de la Chanson" devrait être, évidemment, préparée de longue main. Ce serait l'affaire de quelques semaines. Si l'idée en était répandue, si elle se concrétisait en la constitution d'un comité quelconque, auquel je demande à ne pas appartenir, il devrait être exigé, à tout le moins sollicité d'un chacun que pendant ces huit jours il chante et fasse chanter autour de lui, le plus possible, du réveil au coucher.

Ne riez pas. Il n'est là nulle plaisanterie et je suis très sérieux. J'envisage d'abord un excellent résultat moral de cette première campagne. Un homme, une femme que l'on réussirait à convaincre et qui s'efforcerait huit longs jours durant de chanter sans cesse et de chanter encore n'aurait, pendant ce temps, nulle mauvaise pensée, nul dessein malhonnête, oublierait ses soucis, ses haines, ou simplement même ses petites inimitiés et ses petites peines de chaque jour. Par ailleurs, ce serait, pour la chanson, et j'entends par là, surtout, notre chanson canadienne-française si diversement variée, si mélodieuse, aux tons si émouvants, la meilleure des propagandes. On pourrait à l'avance former des choeurs d'enfants, leur apprendre, ou leur réapprendre, mais de façon aussi juste que possible, les chants les mieux choisis et les plus représentatifs de notre Canada français. On pourrait faire naître une sûre émulation entre des groupes enfantins par de petits concours des meilleures chansons, quant au choix, quant à la diction, quant au chant lui-même. Il ne serait besoin de nul professeur, les mamans, les grand'mères, les soeurs aînées seraient les maîtresses les meilleures. Tous, jeunes et vieux, hommes, femmes, enfants, pourraient participer à cette semaine de la chanson. Ce grand-père à la voix chevrotante, et qui jamais ne peut plus chanter, retrouverait dans sa mémoire des paroles de jadis et tel air enfui qu'il évoquerait sur le piano, et apprendrait à ses petits enfants, tout fiers d'une trouvaille qui leur assurerait peut-être la victoire au concours.

Une "Semaine de la Chanson". Mais ce serait aussi une semaine d'optimisme, une semaine de réconfort, une semaine d'espoir. Qui chante oublie ses peines, disais-je tout à l'heure, mais qui chante et qui mieux est, chante nos vieux airs français ne peut que retrouver courage s'il était découragé, que retrouver la foi en l'avenir si les heures dures du présent avaient pu l'ébranler chez lui.

(De C.-A. B. du "Progrès du Golfe", cité par "l'Action Catholique").

—o—

CEUX QUI S'EN VONT

Le monde musical québecois a appris avec douleur la mort d'un des nôtres exerçant sa profession à Montréal depuis quelques années.

M. Georges Hébert a été organiste à l'église St-Jean-Baptiste de Québec pendant quarante ans et fut un des fondateurs de l'Union Musicale.

A son départ de Québec, il devint l'organiste de St-Augustin de Notre-Dame de Grâce, Montréal, poste qu'il occupa jusqu'en 1929 et qu'il dut ensuite abandonner pour cause de santé.

Né à St-Casimir, il avait d'abord reçu des leçons de Gustave Gagnon, qui l'a précédé de quelques mois dans la tombe; il étudia ensuite à Paris sous la direction de César Franck et Henri Ravina. A un second voyage en Europe, il se spécialisa dans le chant grégorien à Rome même.

L'Association des Chanteurs de Québec prie les membres de sa famille de bien vouloir accepter l'expression de ses sincères condoléances.

ROLLAND-G. GINGRAS.

—o—

HONNEUR A L'UN DES NOTRES

C'est avec un grand plaisir que nous avons appris que le Washington College et Music accordait à l'organiste de St-Jean-Baptiste de Québec le titre de "docteur en musique honoris causa".

L'Association des Chanteurs de Québec prie M. J.-Arthur Bernier d'accepter ses félicitations.

ROLLAND G. GINGRAS.

ST-PHILEMON

Baptême — Le 16 mai a été baptisée Marie-Blanche-Rita, fille de M. et Mme Ch. Compagna (née Jessie d'Errico), parrain et marraine M. et Mme Gaudiase Campagna, grands parents de l'enfant.

—Le 1er juin a été baptisée Georgette-Léo, Alphonse fille de M. et Mme Omer Nicole (née Estelle Brochu), parrain et marraine M. et Mme Joseph Comeau, de Armagh. Joie et santé de l'enfant.

—Le 12 juin a été baptisée Marie-Aline Tanguay fille de M. et Mme Alfred Tanguay (née Clara Therrien), parrain et marraine M. et Mme Joseph Laperrière.

—Le 14 juin a été baptisée Marie-Florence Béatrice fille de M. et Mme Joseph Plante (née Adélia Turgeon), parrain et marraine M. et Mme Alfred Boutet de Ste-Appoline, oncle et tante de l'enfant.

—Le 17 juin a été baptisée Joseph-Claude Adrien fille de M. et Mme Joseph Théberge (née Alice Campagna), parrain M. Arthur Théberge, marraine Mlle Germaine Théberge, frère et soeur de l'enfant.

Mariage — Le 17 juin a été béni le mariage de Mlle Leda Roy avec M. Alphonse Lemieux de Armagh. M. Napoléon Roy accompagnait sa fille pendant que M. Marc Lemieux servait de témoins à son fils. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

Va-et-vient — Mlle Marie Blanche Beaudoin ainsi que M. Richard de Québec étaient en promenade par les derniers jours.

—Mardi le 23 juin fut chanté en notre église un service solennel pour le repos de l'âme de sa grandeur la Cardinal Raymond-Marie Rouleau, O. M. I.

LES FAMEUSES LIQUEURS DOUCES

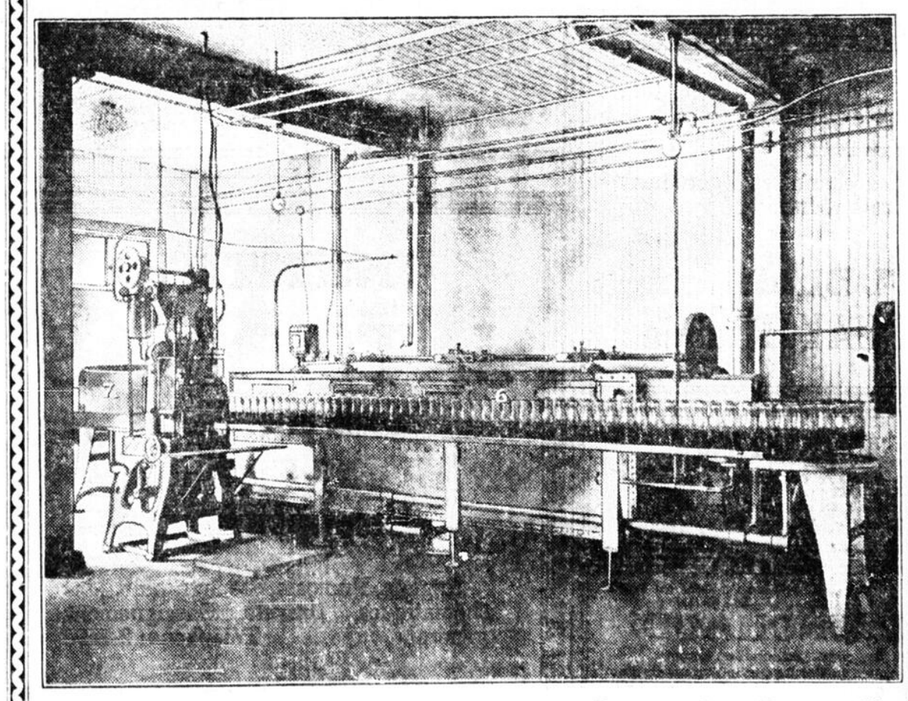

Notre Machine à Embouteiller et Laver les Bouteilles

Machine No 6 qui sert à laver les bouteilles à l'eau chaude. Elles sont ensuite rincées avec l'eau traitée aux rayons ultra-violets. La machine no 7 sert à l'embouteillage et au posage des capsules. Cette machine est d'une capacité de 14,400 bouteilles par jour.

Vous trouverez chez votre fournisseurles liqueurs

"WHISTLE" et "VESS"

Dry Ginger Ale

NOTRE FLOTTE DE CAMIONS AU MOMENT DU DEPART POUR LA LIVRAISON QUOTIDIENNE.

"WHISTLE"

et

'VESS' DRY GINGER ALE

Le seul "Dry Ginger Ale" se vendant à .05 sous la bouteille.

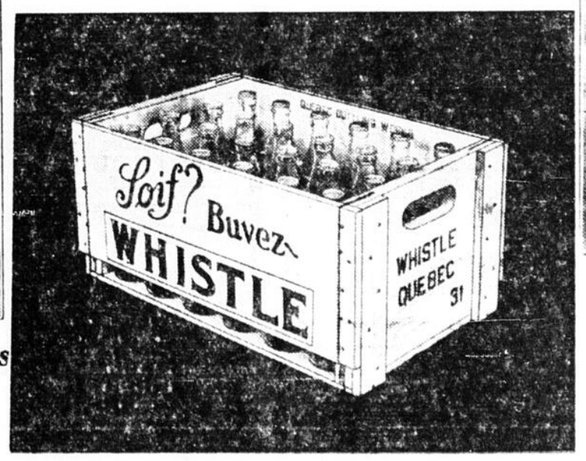

COMMANDEZ "WHISTLE" A LA CAISSE CHEZ VOTRE FOURNISSEUR

NOS PRODUITS

furent analysés minutieusement par le docteur Daniel-S. HOGDON, du service des Recherches sur les Aliments de New-York, qui les déclara absolument sains. C'est là un témoignage intéressant sur lequel on peut se reposer en toute confiance.

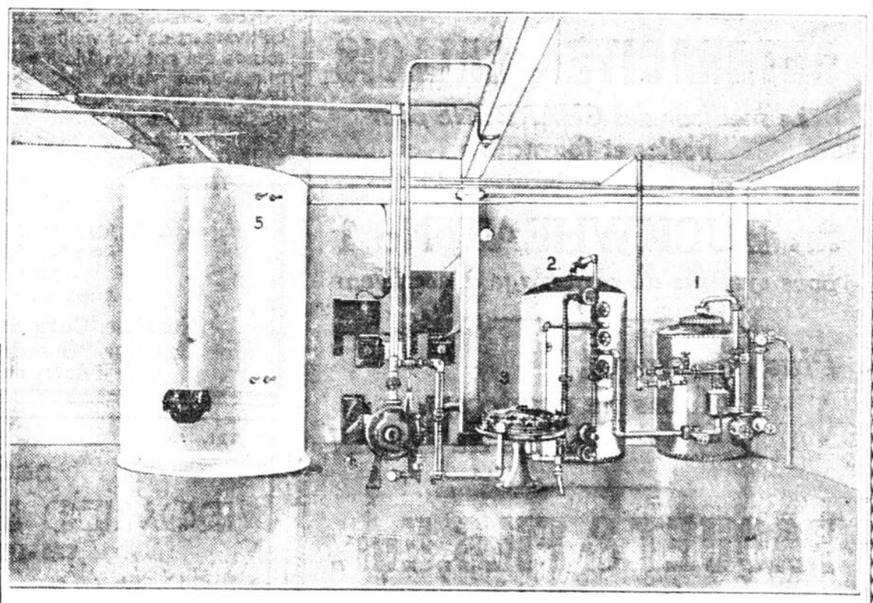

VOICI LE MODE D'OPERATION DE CES MACHINES

1.—Filtre de sable au travers duquel passe l'eau, en premier lieu, et qui en extirpe les matieres pesantes.

2.—Appareil qui sert à extraire le chlore qui est pour nous absolument inutile.

3.—Filtre de papier d'un genre tout à fait spécial où passe l'eau après avoir été traitée pour l'extraction du chlore.

4.—Appareil à rayons ultra-violets qui stérilise l'eau et détruit les bacteries.

5.—Refrigérateur moderne d'une capacité de 1,500 gallons, qui reçoit l'eau traitée aux rayons ultra-violets avant qu'elle ne soit transmise à la machine à embouteiller.

TOUTES NOS CAPSULES ONT DE LA VALEUR

Tous peuvent boire notre liqueur absolument sans danger aucun, car à l'aide de notre machine à rayons ultra-violets elle devient la plus saine qui existe. Le mode que nous employons pour y arriver est le suivant: nous faisons d'abord passer l'eau à travers un filtre de sable qui en extirpe toutes les matières pesantes, puis nous en extrayons le chlore qui est ici inutile. L'eau est ensuite passée à travers un filtre de papier spécial et finalement soumise aux rayons ultra-violets qui détruisent tous les germes bactériologiques, qui sont, chacun le sait un foyer d'infection.

EMBOUTEILLAGE de QUEBEC, Ltée

1103 rue St-Vallier Québec, Tél. 5358

DANS LEVIS

SERIE D'ACCIDENTS

Tous les jours nous avons à relater de déplorables accidents.

Hier après-midi, vers trois heures, une assez violente explosion se produisait. Des employés étaient à réparer les rails de la voie ferrée dans la rue Guenette, lorsqu'en voulant manoeuvrer un tube à vapeur, celui-ci explosa. Heureusement, personne ne fut atteint. Plusieurs ont été témoins de cet accident qui est survenu en face de la résidence de M. Dixon.

Dimanche dernier, un accident assez sérieux d'automobile a été subi par des citoyens de St-Romuald.

M. Oscar Gravel revenait avec sa famille d'un voyage à Victoriaville. Arrivé près de Lister, il rencontra des chemins en réparations. Ces chemins étaient si mauvais que, arrivant à une vitesse même assez modérée, il perdit le contrôle et la machine vint capoter dans le fossé.

Personne ne fut blessé, sauf Mlle Madeleine Gravel qui reçut quelques contusions.

La machine fut sérieusement endommagée. La remorqueuse qui fut demandée en toute hâte eut peine à sortir cette lourde machine, un Marmon, de sa position difficile.

M. Gravel et sa famille purent s'en revenir dans leur propre machine, mais à une vitesse très minime.

Mlle Gravel se remet maintenant des blessures qu'elle a subies dans cet accident.

Un autre accident est arrivé jeudi après-midi à la résidence de M. Ferland, rue Fraser.

Un M. Martineau, à l'emploi de M. Amable Guay, était à peinturer la maison de M. Ferland. Soudain, l'échelle sur laquelle il se tenait, glissa, le jeune homme fut projeté sur le sol et se brisa le pied.

On fit demander le Dr Laflamme qui fit transporter le blessé à l'hôpital où une radiographie fut prise. On a constaté une fracture au pied. M. Martineau sera plusieurs semaines avant de pouvoir reprendre son travail.

Antoine BOURGET
B. A. LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
Québec, 111, Côte de la Montagne.
Lauzon, Soir : 7 à 8 hrs.
49, rue St-Joseph

ASSEMBLEE DES CHEV. DE COLOMB, 4e DEGRE

Lundi soir prochain, à 8.15 heures, dans la salle St-François-Xavier de l'Ecole des Frères, sera tenue une importante assemblée des officiers et membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb.

On demande à tous d'être présents. D'intéressantes questions y seront discutées.

ON FETE M. J.-E. GIBAULT

Mercredi soir dernier, M. J.-E. Gibault, surintendant du C. N. R. à Levis qui vient d'être nommé surintendant à Montreal, a reçu un beau témoignage d'estime de la part de ses employés. Tous se réunirent au bureau pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pour eux et lui souhaiter succès dans la nouvelle charge qui vient de lui être confiée.

Il y eut lecture d'adresse et présentation à M. Gibault de riches cadeaux. Ce dernier remercia vivement ses employés et leur dit qu'il gardera un doux souvenir de cette fête.

(Comm.)

AUX CHEV. DE LAUZON

Mercredi soir le 8 juillet, à 8 heures, une importante assemblée du comité de Régie de la Garde des Chevaliers de Lauzon sera tenue à la salle de M. H. Thivierge, à Bienville.

Tous les membres du comité sont priés de prendre note de cet avis d'assemblée et d'y être présents sans faute. Cette assemblée est très importante.

(Comm.)

DEPART DE CHARLOTTE - TOWN

C'est mercredi prochain, le 8 juillet qu'a été fixé le départ du transbordeur Charlottetown. Ce navire qui fut construit à la Davie Chip - building à Lauzon se mettra en route pour le Formentine, afin d'inaugurer son service entre l'île du Prince Edouard et la terre ferme. Il fera le transport de wagons du fret et du public voyageur entre Cap Formentine, N.B., et Port Borden, Ile du Prince-Edouard.

MORT DE Mlle DENISE PARADIS

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Denise Paradis, survenue jeudi soir dernier, à sa résidence, à l'âge de 68 ans.

Les restes mortels sont exposés au No 45, rue St-Laurent et lundi matin seront transportés à Ste-Hénédine pour les funérailles et sépulture.

La défunte était autrefois de Ste-Hénédine, ce n'est que depuis quelques années qu'elle était établie à Lévis.

Nos sympathies à la famille en deuil.

LA COLONISATION

(Suite de la page 7)

l'Agent des Terres de la Couronne, à Amos.

Si le colon a quelques ressources, il peut trouver dans toutes les paroisses de l'Abitibi des lots dont le défrichement est plus ou moins avancé et que leurs propriétaires, désireux d'aller s'établir plus loin, peuvent céder à des prix avantageux. Les curés, les notaires, les principaux marchands de chacun de ces endroits accueillent avec bonté le nouvel arrivant et sont heureux de lui donner tous les renseignements dont il a besoin pour faire le choix d'un bon morceau de terre.

L'Abitibi est un centre nouveau dans lequel les colons font de la colonisation d'une manière intelligente et en vue de l'avenir. Comme le sol est excellent pour l'agriculture, les colons ont l'ambition de se créer un bel avenir par la culture du sol. Tous leurs efforts se portent vers l'exploitation de leur terre et de l'industrie laitière. Les succès obtenus jusqu'à présent prouvent que cette région peut devenir un second grenier de la province de Québec. On y trouve déjà une Société d'agriculture, une douzaine de cercles agricoles, une quinzaine de beurreries et de fromageries, etc. Nous aimons à signaler que le Ministère de l'Agriculture a confié le mouvement agricole de ce beau territoire à deux, agronomes très actifs.

On peut donc prévoir un beau développement agricole dans cette région. Ce n'est pas être trop optimiste de dire que dans dix ans, l'Abitibi aura triplé sa population.

La construction du chemin de fer de Taschereau à Rouyn et de deux routes carrossables, l'une d'Angliers et l'autre de Macamic, au même endroit, sont autant de garanties de succès propres à attirer les colons dans la région de l'Abitibi.

Nous conseillons donc aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui ont des fils à établir d'aller visiter l'Abitibi. Pour quelques centaines de piastres, ils les placeront sur des fermes dont la valeur ne peut tarder d'augmenter.

1340
Les reins purifient le sang. Quand ils n'y réussissent pas, les poisons s'accumulent et le rhumatisme, la sciatique, le lumbago et quantité d'autres maladies souvent s'ensuivent. Les Gin Pills, en faisant reprendre aux reins leur activité normale, procurent un soulagement permanent.
60c la boîte partout.

Lettre d'un colon

Il n'est pas de meilleurs témoins de la fertilité du sol de l'Abitibi et des facilités du défrichement que les colons eux-mêmes. Il en est qui se laissent encore influencer par l'opinion qu'ils se sont faite de cette région sur des témoignages pris ici et là de personnes qui n'ont pas vu l'Abitibi depuis une dizaine d'années. Voici une lettre récente, datée du 25 mars 1931. Elle est assez élogieuse; nous la reproduisons textuellement :

M. l'abbé G.-M. Bilodeau,
Missionnaire-colonisateur.

"Quelques mots pour renseigner les colons qui désireraient s'établir sur des terres de brûlé. Je suis arrivé ici avec mon père et mon frère il y a sept ans. La première année nous avons défriché et ensemencé 35 acres en un mois, à 4 hommes. Il y a encore une grande quantité de ces lots qui n'attendent que preneur. Depuis 7 ans que nous sommes ici, nous ne nous sommes servi de chevaux qu'une seule fois pour faire de la terre; c'était pour enlever quelques souches qui étaient restées dans un fond de terre noire. **Le foin pousse à merveille ainsi que le grain et le jardinage.**"

Bien à vous,
I.-B. LABRECQUE,
La Morandière,
Abitibi, P. Q.

Avis important aux colons

Nous recevons chaque jour de nombreuses demandes de renseignements de gens qui se sentent pris subitement de la vocation de colons. Presque toutes les lettres débutent comme suit :

Je ne suis pas riche et j'ai une grosse famille;

Je suis un ancien cultivateur ou fils de cultivateur;

Je suis venu en ville avec ma famille et je n'ai pas trouvé d'ouvrage;

Je suis dégoûté de la ville;

Je veux retourner sur une terre;

Je veux prendre un lot pour le défricher;

Le gouvernement aide-t-il le colon à défricher son lot?

Le gouvernement prête-t-il de l'argent aux colons pour faire le défrichement?

Paie-t-il les passages d'un colon qui s'en va s'établir sur un lot?

Fournit-il des animaux?

C'est toujours la même chanson: on est pauvre et même très pauvres et on attend tout du gouvernement.

Afin d'éviter une correspondance inutile et peu intéressante, nous donnons les renseignements suivants aux futurs colons;

1.—Le gouvernement aide le colon en se chargeant de la confection des chemins et des routes et en bâtissant les ponts; pour exécuter ces travaux, il emploie de préférence les colons.

2.—Il paie des primes de défrichement, de résidence et de labour pour un montant considérable. Il donne des grains de semence aux colons pauvres par l'entremise des curé des paroisses de colonisation.

3.—Le gouvernement n'est pas autorisé par la Législature à prêter aux colons.

4.—Il ne paie pas les passages des colons qui vont s'établir sur un lot. Toutefois, il donne des certificats de colons qui permettent d'acheter des billets de passage à prix réduit et de transporter les effets de ménage, instruments aratoires, animaux, à un taux réduit.

5.—Quand un colon s'est installé sur un lot, qu'il donne ses preuves de bonne volonté, il peut compter sur l'encouragement de son vaillant curé et du missionnaire-colonisateur.

6.—Le gouvernement ne fournit pas les colons d'animaux.

7.—Ce qu'il faut au colon pour réussir: (a) il faut être sobre, honnête et connaître la culture. On ne s'improvise pas colon du jour au lendemain. (b) Il faut avoir quelques économies pour se loger en arrivant et pouvoir vivre durant les premiers mois, etc.

A ces conditions le colon réussira certainement sur son lot.

Agent des Terres

Agent, M. Julien Beaudry, Amos, comté d'Abitibi, P. Q.

Le colon qui a fait le choix d'un lot doit d'abord s'adresser à l'agent des Terres de la région. Celui-ci lui donnera tous les renseignements nécessaires sur la valeur du sol et les avantages qu'il y trouvera.

Missionnaires-colonisateur

Le missionnaire-colonisateur de la région de l'Abitibi est M. l'abbé Charles Minette, qui se tient toujours à la disposition des colons qui désirent des renseignements sur cette région. Son adresse est comme suit : M. l'abbé Charles Minette, missionnaire - colonisateur, Amos, comté d'Abitibi, P. Q.

La saveur naturelle du thé
'Frais des Plantations'

F. 129

dans une enveloppe hermétique en aluminium
Vert ou noir — à partir de 60c lb.

DURANT les vacances, prenez vos repas à l'HOTEL MONTCALM ou au Manoir Montmorency, service à la carte ou table d'hôte, cartes de 12 repas pour $6.00.

AVIS
La personne qui actuellement a en sa possession le canot traversier de M. André Désaulliers, St-Pierre-les-Becquets, est connue, et si elle ne communique pas avec son propriétaire, des procédures seront prises contre elle. Par ordre, M. A. DESALLIERS, St-Pierre-les-Becquets, P.Q.

COURS d'ETE
Tél. 3-1122. Bur. 3-4254
Ecole d'Auversière Enr.
260, rue St-Joseph.
Prof. Emmanuel Boucher
Principal.

Robert MORENCY
Réparations Générales de Radios
521A rue St-Jean. Tél. 2-1558

AVIS
Le Dr F.-E. CHABOT
avertit sa clientèle qu'il sera à son bureau les lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 7 hrs à 9 hrs le soir.

DOCTEUR
C.-A. KIROUAC
184, Côte d'Abraham,
Tél. : 2-4157
MEDECINE GENERALE
RAYONS-X. TRAITEMENTS ELECTRIQUES
Heures de Bureau :
à 12 A.M.— 2½ à 6 P.M.
Soir sur appointements.

RADIO
GERARD PICARD
REPARATIONS DE RADIOS
Accessoires de tous genres
318, RUE ST-JEAN, Tél. 2-3685

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3e Avenue. Tél. 4-1252
Au-dessus Pharmacie Marquis
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures a.m. à midi
2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du soir : lundi, mercredi et vendredi

TOUR DE L'ILE D'ORLEANS
EN AUTOBUS
tous les dimanches
PRIX : $1.50
Départ du quai de Ste-Pétronille après l'arrivée du bateau laissant Québec à 2 h. 15.
O. GAGNON, prop.
Tél. Central Ste-Pétronille

Permanent $5.00
pas besoin d'ondulation à l'eau, naturel, ne faisant aucun tort au cuir chevelu. Aussi Marcel, coupe de cheveux, shampoo, massage, fabrication de cheveux de toutes sortes. Salon de Beauté. Mme Beaulieu, 108, rue St-Joseph, Lauzon-Ouest, Lévis. Tél. 671-j.

V.-H. CLOUTIER
Spécialité :
Réparations de Radios
33, RUE D'ASSISE
Tél. 4-2071

Tél. Rés. 7670 Tél. Bureau 2-8699
BERCHMANS TANGUAY
ARCHITECTE-EVALUATEUR
A. A. P. Q. — R. A. I. C.
104, rue St-Jean, Québec.

The Canadian Mattress & Spring
25 ans d'expérience. Spécialistes dans la réparation des matelas et LE REMBOURRAGE DES MEUBLES. Aussi réparation de sommiers de toutes sortes.
26-28, Rue BAYARD,
TEL. : 3508

Economisez sur votre compte de
CHARBON
Commandez le véritable
ANTHRACITE GALLOIS
Le meilleur des CHARBONS pour poêles et fournaises
et aussi **BUCKWHEAT No 1**
pour système de chauffage à souffleur
Plus de chaleur,
Moins de cendres,
Moins de travail
PAQUET & FILS, Enr.
Gros et Détail
65, Commerciale, LEVIS. - Tél. 118

ATTENTION
AUX AUTOMOBILISTES DE LEVIS
Un garage à votre disposition
JOUR ET NUIT
Avantage d'appartenir au club
Gazoline "Champlain" 25cts
Gazoline "Speedwell" 28cts
Club d'Autos de Lévis Enrégistré.

TEL 595 LEVIS
DOCTEUR
ROMEO BARIBEAU
CH.-DENTISTE
Dentiers divers, ponts, couronnes, extractions, rayon X, orthodontie.
EDIFICE BANQUE DE MONTREAL

Farines Endommagées
Farines et autres marchandises légèrement endommagées à vendre à réduction.
S'adresser à
RAOUL BLAIS
Chez TANGUAY Limitée

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE :
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24 COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

Bureau : 196, rue St-Jean Tél. 2-1675 Hôtel-Dieu : 8 Côte du Palais Tél. 2-7844
Dr PAUL PAINCHAUD
Spécialiste des maladies des yeux, nez, oreilles, gorge
A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang et à la Crèche de St-Vincent de Paul
Résidence : 110, RUE ST-EUSTACHE Tél. 2-5959

INSTITUT
J. THOMAS
25 RUE ST-STANISLAS
QUEBEC
COURS TOUT L'ETE
Anglais, Français, Sténographie, Mathématiques, Brevets, Enseignement général. Téléphone: 2-7490

JOURNEE RECREATIVE des ENFANTS à l'EXPOSITION
AUJOURD'HUI 4 JUILLET
SOUS LES AUSPICES DES MAISONS
F.-A. FLUET, Ltée, et EMBOUTEILLAGE de QUEBEC, Ltée
Demandez les Liqueurs **FLUET** dont les fabricants patronisent cette fête
Demandez la fameuse Liqueur **"WHISTLE"** ses fabricants patronisent cette fête
VAUDEVILLE - AMUSEMENTS MECANIQUES - COURSES - JEUX DE TOUTES SORTES - CADEAUX - CINEMA LE SOIR, ETC.
2 Représentations de Vaudeville l'Après-Midi et le soir
Après-Midi 1.45 hrs et 4.45 hrs. Le Soir: 7.45 hrs et 9.45 hrs
Demandez au conducteur du tramway des coupons qui vous seront donnés gratuitement avec achat de billets d'enfants.
Chaque coupon donne droit à 2 promenades pour le prix d'une seule dans tous les jeux mécaniques.
N'oubliez pas de demander vos coupons.
ENTREE GRATUITE — Venez en Foule vous Amuser! — ENTREE GRATUITE

Administration
TELEPHONE ECHANGE PRIVE 2-7700
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

65ième ANNEE No 33 — QUEBEC SAMEDI 4 JUILLET 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

La Publicité...
Il n'est pas une maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

SCHMELING GAGNE PAR K.O. TECHNIQUE A LA 15ème RONDE CONTRE Y. STRIBLING

Le pugiliste de la Géorgie n'a pu enlever à Max Schmeling le championnat mondial poids-lourd que celui-ci détenait depuis l'an dernier après sa victoire en quatre rondes, sur un "foul" contre Jack Sharkey. — Schmeling travailla presqu'exclusivement au corps dans les dix premières rondes, puis s'attaqua à la tête de son adversaire dans les cinq autres. — Stribling eut l'oeil droit fendu à la septième ronde. — A la dixième il saignait abondamment du nez, de la bouche et des yeux. — A la douzième il vint près du k. o. — Il a pris le count de neuf à la 15ème. — Stribling aurait peut-être tenu jusqu'à la fin, mais plutôt que de gagner aux points, Schmeling demanda à l'arbitre Blake d'arrêter le combat puisque son adversaire était dans l'impossibilité de se défendre. — Schmeling a gagné en 2 minutes et 46 secondes à la 15ème.

IL CONSERVE SON TITRE

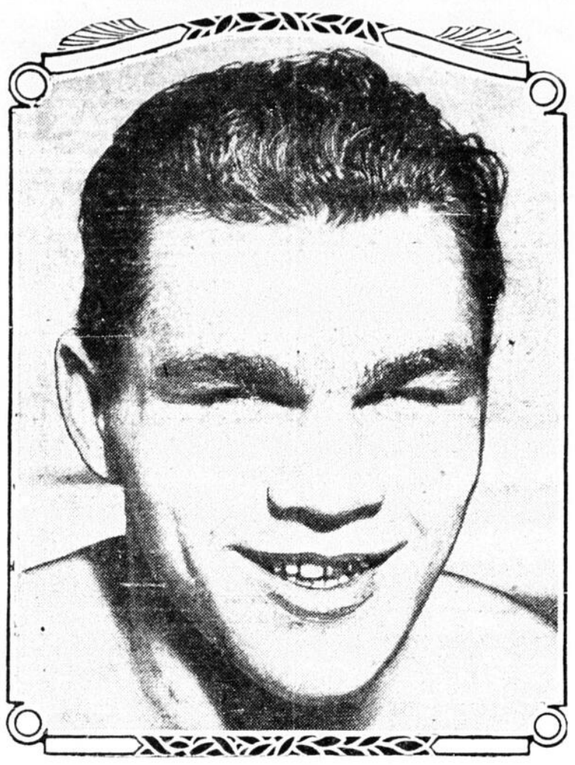

Max Schmeling a conservé hier soir son titre de champion du monde des poids-lourds lorsqu'il a gagné par k.o. technique à la fin de la quinzième ronde contre W.-L. "Young" Stribling, l'aspirant américain. Cette victoire de Schmeling fera peut-être changer d'avis à quelques experts d'outre quarante-cinquième...

35,000 PERSONNES ET $325,000 DE RECETTES

(Par Alan - J. Gould, de la Presse Associée)

Stade Municipal, Cleveland, Ohio, 4 juillet. — Alors qu'il ne restait plus que quatre secondes avant la cloche finale, Young Bill Stribling, ses espoirs de gagner le championnat mondial cruellement envolés, a essuyé le revers de sa carrière hier soir lorsqu'il dut baisser pavillon devant l'attaque sensationnelle du pugiliste allemand Max Schmeling.

Le slugger teuton de 25 ans, dans une fin de bataille exceptionnelement brillante, a gagné par knockout technique à la quinzième ronde, et retenu sans discussion aucune son championnat mondial des poids-lourds.

Saignant abondamment de la figure, et considérablement affaibli par les trop nombreuses punitions que lui infligea le champion a partir de la dixième ronde, Stribling prit le count pour la première fois dans son propre coin, a la quinzième ronde. A neuf, il se releva pour tituber d'un côté à l'autre de l'arène pendant que les dernières secondes du combat s'entuyaient rapidement sur le cadran des chronometres officiels. La foule se mit à crier: "arretez la bataille". L'arbitre George Blake, de Los Angeles, sépara les deux hommes et leva la main de l'Allemand. Ce fut la fin dramatique soudaine de cette bataille de championnat mondial qui attira environ 35,000 personnes au magnifique stade municipal de Cleveland, avec une recette d'environ $325,000., soit la plus petite dans l'histoire des poids-lourds depuis la grande guerre.

En dépit du fiasco financier, la pauvre assistance qui emplissait seulement le tiers de la vaste arene vit le champion prendre l'avantage dès le début et infliger au gars de la Georgie la plus dure défaite de sa carrière.

C'est le premier k. o. que Stribling ait jamais eu au cours de sa brillante carrière qui fit de lui un vétéran à l'âge de 26 ans. Stribling était encore sur ses jambes, chancelant et affaibli lorsque l'arbitre Blake arrêta la bataille, mais Young faisait pitié à voir car de son visage tuméfié et coupé s'échappait de larges filets de sang.

Selon la carte de la Presse Associée, Schmeling avait eu nettement l'avantage dans dix des quinze rondes, dont les sept dernières. Stribling eut les trois premières et la huitième qui marqua son dernier ralliement. La quatrième fut égale bien que la dernière minute marqua le retour de Schmeling à l'avantage.

A part quelques rares occasions, Stribling parut-il aussi habile, rapide et fort que Schmeling qui gagna le titre laissé vacant par Gene Tunney de façon fort contestable il y a un an, lorsqu'il triompha de Jack Sharkey sur un foul en quatre rondes. Hier soir, il a convaincu les experts qu'il était capable de faire un bon champion, et qu'il s'était surtout fort améloiré. Bien qu'il ait été lent parfois à profiter de bonnes ouvertures, le jeune boxeur allemand a fait une bataille toute de tactique, et a prouvé qu'il pouvait encaisser tout en souriant, et garder la même vitesse du commencement à la fin d'une longue bataille.

Schmeling pesait 189 livres et Stribling 186 1-2. Sa performance a apparemment justifié le changement de dernière heure des paris en sa faveur qui étaient de 7 contre 5 pour Stribling.. Les juges étaient Don Alexander, un tailleur, et Larry Norret, un compositeur de musique populaire. En aucun cas, ils n'eurent à voter.

LES PRELIMINAIRES

Frank Cawley, principal entraineur de Stribling, a defait George Panwaw, de Cleveland, l'un des sparring partners de Schmeling, après cinq rondes, sur décision, dans la première renconter de la soirée. Cawley pesait 185 livres et Panwaw 195.

Battling Bozo, le clown de Pa Stribling, a obtenu la décision sur Natie Brown, l'un des entraineurs de Schmeling, en cinq rondes. Bozo pasait 182 et Brown 187.

Charley Retzlaf, de Duluth., a gagné par k.o. technique contre Mary Gallagher, de Washington, dans la dernière ronde de leur engagement cédulé pour cinq reprises.

Johny Risko, le boulanger de Cleveland, qui fut déja descendu par Schmeling, obtint la décision en huit rondes contre Tony Galento, d'Orange, N..J., en semi-finale, après la bataille principale. Risko pesait 185 et Galento 229.

Ce rapport ronde par ronde a été préparé par Edward-J. Neil, rédacteur sportif de la Presse Associée.

PREMIERE RONDE

Stribling danse dans son coin et s'élance au centre pour placer une gauche à la figure. Schmeling acule l'aspirant sur les câbles et place deux crochets de gauche et de droite au menton. Schmeling essaie un crochet de gauche qu'il manque. Il sourit. Stribling s'approche du champion, clinch et place 3 courtes droites à la tête de Schmeling. Il place ses deux poings à la tête de Max, mais celui-ci le poursuit sur les câbles. Stribling place un uppercut de droite au menton mais Schmeling le force à reculer sur les cordages avec une courte gauche au corps et une droite à la tête, mais Stribling revient à la charge avec une gauche à la bouche. Au son de la cloche Stribling place une belle droite à la máchoire et Schmeling recule.

DEUXIEME RONDE

Le champion se baisse mais Stribling le force à se redresser avec un crochet de gauche à la tête, et ils clinchent. De près le grand challenger frappe le champion au corps puis réussit une courte droite à la figure comme ils se séparent. Schmeling surprend son adversaire avec un dur crochet de gauche à la tête, mais Young attrappe le champion deux fois sur le nez avec deux directs de gauche. Le champion commence un bombardement conditionné et lui blesse l'ocil gauche avec une dure droite, puis place une dure gauche au menton. Stribling pousse l'Allemand sur les câbles avec deux rapides crochets de gauche à la tête puis lance ses deux poings au corps. Ils sortent d'un court clinch puis Schmeling place un crochet de gauche au menton. Nouveau clinch. Stribling secoue le champion avec un dur uppercut au menton à la fin de la ronde.

TROISIEME RONDE

Stribling se bat prudemment, comparativement au champion qui boxe rapidement et mêle à volonté. Le pugiliste de la Georgie secoue la tête de Max avec un direct de gauche puis trouve une ouverture pour une droite au menton. Schmeling sourit mais recule prudemment. Stribling le poursuit et lui lance un retentissant uppercut de droit au menton puis une autre dure droite comme ils clinchent. L'aspirant envoie sa droite à la bouche du champion, mais celui-ci vise un "tatouage" au corps dans un coup de près. Acculé aux câbles, Schmeling travaille au corps, et Stribling le retient. Schmeling encaisse une nouvelle dure droite à la tête juste comme la cloche est pour sonner. Comme il travaille encore au corps, l'arbitre les sépare.

QUATRIEME RONDE

Le sang s'échappe légèrement de la bouche du challenger. Pa Stribling badigeonne les narines de son fiston avec du collodion. Au son de la cloche, Stribling fonce sur son adversaire et lui envoie deux crochets de gauche et une dure droite à la máchoire. Il force le champion à reculer avec une autre droite à la tête et Max semble quelque peu étourdi. L'oeil gauche de Schmeling enfle lorsque Stribling lui vise encore le visage avec une gauche puis une droite. Dans un clinch Young force la bataille au corps avec ses deux mains. Dans les engagements de loin Schmeling n'est pas de taille à lutter avec Stribling qui le touche à volonté à la máchoire et au corps. Max force Stribling à reculer sur les câbles où il lui expédie toute une série de coups à la tête et au corps. Au son du gong ils se battent de près et échangent furieusement à la tête. La narine gauche de Stribling laisse encore échapper du sang.

CINQUIEME RONDE

Schmeling vise d'une courte gauche le nez sanguignolant de son rival. Ils échangent de longues gauches et le champion place une courte droite à la tête. Schmeling sourit encore lorsqu'il manque des deux mains et que Stribling le punit avec une dure droite dans les côtes. Ils se battent comme des enragés dans un clinch puis Schmeling poursuit son homme jusque sur les câbles. Ils boxent ensuite très prudemment, se contentant d'échanger des jabs de gauche à longue distance. Stribling fonce le premier avec un uppercut de droite à la máchoire, mais le champion ne s'en fait pas et continue son attaque au corps des deux mains à la fois. Stribling retraite prudemment, tandis que Schmeling ralentit à la fin de la reprise.

SIXIEME RONDE

Ils commencent par un clinch mais Stribling recule. En revenant il encaisse un court crochet de gauche à la máchoire. Stribling manque un uppercut de gauche et semble donner des signes de fatigue. Le champion lui fait réaliser sa situation avec une dure droite à la máchoire ,mais le gars du sud place une magnifique gauche à la tête. Stribling jab à la figure du champion et l'attrape encore avec un crochet de gauche puis avec un direct de droite à la máchoire. Le champion ralentit mais ne se départit pas de sa tactique. Il retourne sous le feu et place deux droites à la tête de son adversaire. Stribling semble atteint, mais il sourit. Le champion poursuit l'aspirant autour de l'arène, mais celui-ci l'arrête avec une dure droite à la tête.

SEPTIEME RONDE

Devenant apparemment de plus en plus fort à mesure que la bataille progresse, Schmeling bondit de son coin et est quasiment rendu dans celui de Stribling avant que celui-ci ait pu "sortir ses outils". Schmeling ne fait cependant pas de dommage à la propriété de son voisin. Stribling envoie deux gauches à la figure de l'Allemand puis fait manquer un crochet de gauche pour placer une courte droite. Schmeling envoie sa droite à la tête de l'Américain, mais celui-ci se rallie et fusille la tête du champion avec une gauche et une droite, sur les câbles. Comme le champion fonce, feintant et frappant continuellement, Stribling manque des deux mains et clinche désespérément. Il fait son possible pour retenir les mains de Max sous ses bras, mais Schmeling place ses deux gants sur le corps de son adversaire. Stribling sort d'un clinch sur les câbles avec une coupure au-dessus de l'oeil droit d'où le sang s'échappe en même temps que de son nez.

HUITIEME RONDE

Stribling s'approche de près et ralentit l'allure du Teuton avec une gauche sur l'oeille. Le challenger se contente de jabber car le sang s'échappe en abondance de son nez et de sa bouche. Stribling réussit une gauche et une droite au menton et fait manquer le champion lorsqu'ils clinchent. Schmeling fonce et l'aspirant retraite autour du rond jusqu'à ce qu'il surprenne Max avec un uppercut de droite à la tête. Il place ensuite un crochet de gauche à la tête de Max puis un nouvel uppercut de droite à la figure. Au sortir d'un autre clinch, le dos de Schmeling est littéralement couvert par le sang qui s'échappait de la figure de Stribling. Celui-ci place un crochet de gauche à la tête, puis un right cross à la máchoire et force le jeu au corps au son de la cloche.

NEUVIEME RONDE

Le champion force un clinch et ils se séparent aussitôt, feintant avec précaution. Stribling envoie ses deux poings à la tête du champion le forçant à reculer dans un coin mais Max répond par une droite à la tête et continue de frapper au corps. Les genoux de Stribling faiblissent comme le champion le touche avec une dure droite au menton. Stribling recule, poursuivi de tous les côtés à la fois ne pouvant se protéger effectivement les côtes et le "coffre". Bien qu'apparemment fatigué, Stribling effectue un rapide ralliement pour attraper le champion à la tête avec un uppercut de droite, mais Max riposte par trois durs coups au corps.

DIXIEME RONDE

Schmeling poursuit son homme autour de l'arène et le rencontre finalement avec deux directs de gauche à la tête. L'aspirant clinche. Les deux hommes sont sur les câbles. La tête de Stribling fait un bond en arrière sous un puissant uppercut de Schmeling. Max frappe continuellement au corps puis varie avec une gauche au menton et une droite à la figure. La figure de Stribling saigne considérablement. Stribling secoue la tête comme Schmeling lui envoie ses deux poings à la figure. Les jambes de Stribling chancellent comme le champion l'attrape de nouveau à la tête avec une droite. Stribling s'accroche désespérément à son rival et retourne dans son coin saignant de la bouche, du nez et de l'oreille gauche, et apparemment "au bout de sa ficelle".

ONZIEME RONDE

Schmeling fonce froidement et très confiant, frappant sans merci au corps. Dans un clinch Schmeling frappe des deux mains à la tête, mais Stribling effectue un ralliement désespéré. Il réussit bien une droite et une gauche à la tête, mais une droite au menton l'ébranle. Un coup semblable paraît le désemparer. Le champion le suit de près, mesurant chacun de ses coups. Le visage de Stribling est pitoyablement endommagé et saignant abondamment. Deux uppercuts de droite envoient la tête de Stribling en arrière, mais il reste encore assez de force à l'américain pour répondre par un uppercut à la tête. De près Schmeling force maintenant la bataille à la tête, et Stribling feinte au son de la cloche pour éviter d'être puni trop sévèrement.

DOUZIEME RONDE

Encore une fois Schmeling est sur ses pieds avant que Stribling ait eu le temps de faire un mouvement. Il secoue la tête de l'aspirant avc un court crochet de gauche. Schmeling poursuit Stribling autour de l'arène avec des coups des deux mains. Young encaissant bravement. Dans un clinch Stribling envoie une droite au corps, mais Schmeling "ensevelit" ses deux gants dans ses côtes. Stribling recule, feintant, utilisant toute son expérience pour se sauver du k. o. Au son de la cloche, après un bombardement en règle, Stribling essuie une gauche puis une droite à la tête.

TREIZIEME RONDE

Stribling jab à la figure du champion, mais n'a aucune défense contre les solides coups au corps de Max lorsqu'ils se battent de près. Le gars de la Georgie envoie une longue droite au corps et essaie de tenir le champion à distance avec de longues gauches tout en retraitant autour de l'arène. Il fonce soudainement et place un crochet de gauche au menton mais en manque un autre. Max frappe de près des deux mains à la figure de son adversaire qui est littéralement couverte de sang, coupée et enflée, tandis que lui-même n'a qu'une petite coupure au-desus d'un oeil. Stribling faiblit encore une fois lorsque le champion le frappe régulièrement au corps et à la tête. Tout ce que Stribling peut faire c'est de frapper occasionnellement et de boxer de loin afin d'éviter le plus de coups possible.

QUATORZIEME RONDE

La gauche de Stribling décrit une large courbe et son gant touche la tête du champion. Clinch. Stribling recule sous une droite au menton. Il se cramponne au champion, ses jambes refusant de le soutenir. Schmeling poursuit Stribling autour de l'arène, attendant l'ouverture pour le punch de la fin, mais Stribling boxe désespérément. Un crochet de gauche à la tête et un autre au corps et il clinch. Il essaie de se battre de loin, mais Schmeling fonce et l'affaiblit au corps avec de courts et forts coups. Stribling est menacé, mais il est toujours debout au son de la cloche, encaissant galamment. Son visage n'est guère plus qu'une caricature du jeune et attrayant boxeur de l'aviation américaine qui entrait dans l'arène il y a moins de 45 minutes pour essayer d'enlever à Max Schmeling le championnat du monde.

QUINZIEME RONDE

Stribling a de la difficulté à marcher. Aussitôt après la traditionnelle poignée de mains, il retraite et Max le poursuit, cherchant le k.o. Dans un clinch Stribling place un bel uppercut de droite à la tête de l'Allemand, mais celui-ci lui martelle la tête avec de courtes droites. Comme Stribling le tient, Schmeling essaie de le mesurer pour porter le coup final. Le pugiliste américain est fatigué mais continue de s'accrocher au champion. Une droite à la tête envoie Stribling au plancher pour le count de neuf dans son propre coin. Stribling se relève difficilement et essaie d'éviter l'attaque du champion. Celui-ci demande à l'arbitre Blake d'arrêter la bataille qui est en train de dégenerer en une boucherie car Stribling n'a plus aucun moyen de défense. L'arbitre reconduit Stribling dans son coin et accorde la bataille à Schmeling par k.o. technique après 2 minutes et 46 secondes dans la quinzième ronde.

LE CANADIEN RECEVRA LE NAPOLEON DEMAIN A 2.30

Demain après-midi à 2 heures 30 précises, au terrain de la rue St-Ambroise, le Napoléon viendra rencontrer le Canadien dans une partie d'exhibition.

Vu les trop lourdes dépenses que ces équipes avaient à supporter, elles ont été dans l'obligation de renvoyer quelques joueurs, mais ceci aura pour effet de mettre en présence deux équipes des mieux balancées et le public sera témoin d'une lutte très serrée, comme savent s'en livrer Jules Joncas et Vic Bernard.

Nul doute que les amateurs sauront reconnaître les efforts que font les deux plus vieilles équipes de baseball du district pour maintenir ce sport en notre ville et il devrait y avoir une bonne assistance demain pour assister à une partie qui aura toute l'animation qui marquait les rencontres de ces vieux rivaux dans le passé. Le Napoléon comme toujours amènera à Québec un fort groupe de ses partisans. On est prié de noter que le prix d'admission n'est que de 25 cts. .

UNE INNOVATION

Un endroit de stationnement près du théâtre Capitol.

Un endroit de stationnement vient d'être ouvert en arrière de l'édifice de la compagnie de Téléphone Bell dont l'entrée donne sur la rue Saint-Angèle. Des arrangements ont été pris par le directeur - gérant du théâtre Capitol pour que ceux qui se rendent dans cet établissement puissent laisser gratuitement leur voiture sur le terrain. M. Denis qui s'occupe toujours de donner satisfaction au public est en mesure d'annoncer que ses négociations ont réussi. Il suffira à quiconque veut laisser sa voiture sur les terrains en question de faire vérifier au contrôle le billet que le gardin du Quebec Parking Ground lui aura remis. La préposée à la caisse du "Capitol" estampillera le billet en même temps qu'elle livrera le permis d'entrer et il suffira au détenteur de présenter son billt pour être exempté de payer le droit de stationnement. C'est une innovation qui plaira assurément au public et qui décongestionnera la rue Saint-Jean.

BINGO A LORETTE

Les six et sept juillet aura lieu un "Bingo" à Loretteville. Cette manifestation est organisée par la Société St-Jean-Baptiste de l'endroit, au profit de la garde d'honneur du collège. Vous savez le magnifique succès remporté par nos cadets le soir de notre fête nationale. Venez donc en foule les encourager. De magnifiques prix seront distribués. Ils sont actuellement exposés chez M. Alfred Parent où tout le monde peut les voir. Venez encourager une bonne oeuvre qui doit vivre.

DEUX ANNUAIRES

Nous accusons réception de l'annuaire du Séminaire de Chicoutimi et de celui du Collège de Lévis. Nos sincères remerciements.

LES ENFANTS A L'EXPOSITION

La journée récréative des enfants à l'Exposition qui se déroulera aujourd'hui sous les auspices des maisons F.-A. Fluet Limitée et Embouteillage de Québec Limitée remportera certainement un grand succès si l'on en juge par le programme magnifique qui vient d'être élaboré.

Vaudeville, amusements mécaniques, courses, jeux de toutes sortes, cadeaux, cinéma le soir, etc., voilà quelques-unes des attractions qui seront au programme aujourd'hui à l'Exposition.

Nul doute qu'un tel programme n'attire à l'Exposition une foule d'enfants anxieux de voir toutes ces merveilles d'autant plus que l'entrée est gratuite et que les jeux seront excessivement abondants et nombreux.

Il y aura deux représentations de vaudeville dans l'après-midi et la soirée, la première à une heure et quarante-cinq, la seconde à quatre heures et quarante-cinq ; le soir à sept heures et quarante-cinq, et la seconde à neuf heures et quarante-cinq.

Demandez au conducteur de tramway qui vous conduira sur les terrains des coupons qui vous seront donnés gratuitement avec l'achat des billets d'enfants. Chacun de ces coupons donne droit à deux promenades pour le prix d'une sbeule dans tous les jeux mécaniques.

C'est donc une aubaine pour tous les enfants de Québec que cette belle journée organisée en leur faveur. Tout a été préparé en vue de leur donner satisfaction. Les parents peuvent sans crainte envoyer leurs enfants sur les terrains. La surveillance y est faite avec soin et toutes les précautions sont prises pour que tout s'y passe dans le plus parfait ordre et pour que tous s'amusent à qui mieux mieux. — (Communiqué)

Les finales des tournois open du dist. aujourd'hui

La pluie a évidemment forcé les finalistes des tournois open du district de remettre à aujourd'hui leurs coups de raquette.

La finale des simples aura lieu a 10 heures si les courts sont secs. S'ils ne sont pas prêts, elle sera disputée à 2 heurs, et le double immédiatement après. Les parties ont été cedulées à ces heures afin de permettre aux jeunes Emard et Demers de partir immédiatement pour Ottawa ou ils joueront dans le tournoi de l'est du Canada. Au cas de pluie aujourd'hui, les parties sont remises à dimanche, mêmes heures.

En simple, Henri-Paul Emard rencontrera le détenteur de la coupe Morel, Jean-Louis Létourneau. Avec Jacques Demers, il jouera ensuite en double contre le duo Lancaster et McLean du Québec.

Boxe vs Lutte

Un imbroglio peu ordinaire vient de surgir entre la commission athletique et sportive de Québec, d'une part, et le promoteur Jos. Asselin, d'autre part. Il s'agit d'un conflit entre lutte et boxe, conflit qui pourrait bien avoir des conséquences très graves au point de vue du sport local mais qui se réglera tout probablement, lundi, nous l'espérons.

Asselin dit qu'il avait demandé dans une lettre accompagnée d'un chèque accepté les dates du 15 et du 29 juillet. Le promoteur Charles Teakle demandait les mêmes dates. Après une assemblée tenue samedi soir, Asselin a été averti par lettre enregistrée signée par le secrétaire de la commission qu'on lui avait accordé les dates du 8 et du 22 juillet, tandis que le promoteur de boxe aurait les 15 et 28 du même mois pour donner ses séances. Asselin est choqué et il a peut-être personnellement de bonnes raisons de l'être.

Les intéressés ont tenu un nouveau meeting hier soir. Nous n'y avons pas assisté. Les promoteurs Asselin et Teakle sont venus à notre bureau à tour de rôle, suivis de quatre membres de la commission, MM. Ed Dion, Emile Dion, le Dr J.-E. Parent et Pierre Gagné.

La commission nous demande de rectifier les faits à son point de vue, c'est-à-dire que selon ses réglements Asselin et Teakle ont tous deux demandé des dates en bonne et due forme, et que c'est à l'assemblée de samedi soir dernier qu'elle décida dans les deux cas, "Le fait de demander une date avec chèque accepté ne veut pas dire que la date est acceptée", dit J.-E. Dion. "C'est tout simplement comme une soumission, et il nous appartient de décider des dates. Nous ne pouvons refuser des dates à personne et il n'est pas dan les attributions de la commission d'empêcher tel ou tel promoteur de venir à Quebec ou de favoriser les monopoles dans la boxe comme dans la lutte".

Voilà la version de la commission. Après le meeting d'hier soir il a été offert à Asselin la date du 29 juillet, pourvu que le promoteur Teakle ait le choix de trois dates à la fin du mois d'août et au commencement de septembre. On a voulu faire signer une entente à Teakle et à Asselin, mais ce dernier a refusé.

Nous ne blâmons pas Asselin d'avoir refusé de signer pareil document, car cela ressemble quelque peu à de l'exploitation que d'accorder le privilège de trois dates contre l'abandon d'une seule, surtout dans la période de l'Exposition.

Nous l'avons dit hier soir aux commissaires et le répétons ce matin que la conduite passée d'Asselin relativement à la lutte est une garantie de son honnêteté et de sa bonne foi, et que la commission devrait tenir compte de ce fait tout en donnant justice à l'autre, ou aux autres promoteurs. On nous a répondu làdessus qu'Asselin, depuis le commencement de la saison avait eu quatre dates contre une pour Teakle. Mais, est-ce que le promoteur Teakle aurait été capable de donner des seances aussi souvent qu'Asselin?

Nous pensons qu'une seule phrase de la lettre du secrétaire Edouard Dion au promoteur Asselin a contribué à mettre le feu aux poudres, et elle était certainement de trop. Cette phrase disait à peu près ceci: "Si vous ne prenez pas le 8 juillet, nous le donnerons au promoteur Teakle qui se trouvera à avoir trois dates en juillet".

Attendons les evenements.

L. LEBEL

A Wimbledon

Londres, 4 (P. A.) — Cilli Aussem, d'Allemagne, a gagné le championnat simple de Wimbledon, hier après-midi en triomphant de sa compatriote, Hilda Krahwinkel, par 6-2, 7-5.

Tout semble indiquer que la finale des doubles pour dames sera toute anglaise. Hier Mlle Betty Nuthall et Mme Eileen Bennett-Wittingstall ont éliminé la dernière équipe américaine composée de Mme L.-A. Harper et de Mme John Van Ryn, par 3-6, 7-5, 6-3. Les gagnantes rencontreront aujourd'hui le duo français Doris Metaxas et Josane Sigart en semi-finale. Mme D.-C. Shepherd-Barrow et Mlle Phyllis Mudford sont présentement qualifiées pour la finale.

Sidney-B. Wood, qui n'a pas encore ses 20 ans, deviendra aujourd'hui champion en simples sans donner un seul coup de raquette, prenant possession du trône laissé vacant par la retraite de William-T. Tilden II.

Frank-X. Shields, confrère de Wood, a annoncé hier qu'il ne jouerait pas en finale contre son ami Sidney à cause d'une blessure au genou qu'il s'infligea dans la semi-finale contre Jean Borotra, mercredi, et qu'il aggrava avant-hier dans les doubles.

George Lott et John Van Ryn, des états-Unis ont avancé dans la finale des doubles pour hommes en disposant de G.-P. Hughes et Fred Perry, d'Angleterre, 6-4, 11-9, 8-6. Ils rencontreront Henri Cochet et Jacques Brugnon en finale.

Lott et Mme Harper sont rendus en finale des doubles mixtes.

L'EVENEMENT VS PINGOS

Cet après-midi, à 2 heures, sur le terrain du St-Patrick, rue Maisonneuve (près Salaberry), partie de softball entre les "Pingos" et L'Evenement. Le public est admis gratuitement et nul doute que les partisans des deux clubs assisteront en grand nombre.

CONCOURS EXTRAORDINAIRE : Prix Offerts $3000.00

Une exposition régionale aura lieu concurremment avec l'Exposition Provinciale qui revêt, cette année, un caractère remarquable. --- Un nouvel édifice. --- Les bestiaux font l'objet d'un grand concours.

LE SECRETAIRE M. GEORGES MORRISSET

L'Exposition provinciale durera dix jours cette année. Elle s'ouvrira en effet le 3 septembre et ne se terminera que le 12 du même mois. Trois faits principaux caractérisent cette année cette grande organisation, nous confiait récemment son distingué et actif secrétaire, M. Georges Morisset. Il nous faut d'abord considérer que nous aurons cette année deux expositions dans une : l'exposition régionale à laquelle ont seuls le droit de participer les éleveurs des comtés suivants : Québec, Portneuf, Lotbinière, Mégantic, Beauce, Dorchester, Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rimouski, Matane, Gaspé, Bonaventure, Montmorency, Charlevoix, Lac-St-Jean, Chicoutimi, Saguenay et Iles-de-la-Madeleine; l'Exposition provinciale qui durera cinq jours, soit du 7 au 11 septembre. En deuxième lieu, il convient de mentionner le nouvel édifice que l'on a érigé sur les terrains de l'Exposition et qui marque une phase nouvelle dans son évolution. En troisième lieu, plus de trois mille dollars feront l'objet d'un concours spécial extraordinaire des bestiaux.

Ces détails nous furent fournis par l'estimé secrétaire de la commission de l'Exposition, M. Georges Morisset, dont l'activité infatigable et le dévouement assurent à cette puissante organisaion chaque année un développement de plus en plus grand, de plus en plus rémunérateur pour Québec, la capitale politique et agricole de la province.

Voici la première partie des détails sur le concours pour lequel des prix offerts au total de $3,000.00 sont présentés.

Classe 52

Concours extraordinaire — Bétail Canadien

Prix offerts — $3,000.00

Avec la coopération financière de la *Société des Eleveurs de Bovins nanadiens* et autres intéressés qui fournissent la différence, l'Exposition Provinciale de Québec offre une liste de prix spéciale pour un concours exceptionnel, dans cette classe, tout en restant elle-même dans les limites des montants qu'elle offre pour les Ayrshires et les Holsteins.

Sections:										
1 Taureau, 4 ans et plus	$45	$40	$35	$30	$25	$20	$18	$13	$10	$8
2 Taureau, 3 à 4 ans	40	35	30	25	20	15	10	8	6	4
3 Taureau, 2 à 3 ans	35	30	25	20	15	10	8	6	4	2
4 Taureau, 1 an, sr	25	20	18	15	12	10	7	5	4	2
5 Taureau, 1 an, jr	20	18	15	13	10	8	6	4	2	1
6 Taureau, veau, sr	15	13	10	8	6	4	3	2	1	1
7 Taureau, veau, jr	15	13	10	8	6	4	3	2	1	1
8 Taureau, champion, sr., 2 ans et plus					Diplôme					
9 Taureau, champion, jr., moins de 2 ans					Diplôme					
10 Taureau, grand champion, tout âge					Diplôme					
11 Vaches, 5 ans et plus, en lait (conf. et prod.)	40	35	30	25	20	15	10	9	8	6
12 Vaches, 4 à 5 ans, en lait, (conf. et prod.)	35	30	25	20	15	12	10	8	6	5
13 Vaches, 3 à 4 ans, en lait, conf. et prod.)	30	25	20	18	15	12	10	8	7	6 4
14 Vaches, 2 à 3 ans, en lait, (conf. seulement)	25	22	20	18	15	13	10	8	7	5 4
15 Vaches, 4 ans et plus, sèche (conf. et prod.)	40	35	30	25	20	15	10	8	7	5 4
16 Vaches, 3 à 4 ans, sèche (Conf. seulement)	35	30	25	20	18	15	10	8	7	5 4
17 Vaches, 2 à 3 ans, sèche (conf. seulement)	30	25	20	15	10	8	6	5	4	3 1
18 Taure, 1 an, sr	20	18	15	12	10	8	6	5	4	3 1
19 Taure 1 an, jr	18	15	13	10	8	6	5	4	3	2 1
20 Génisse, sr	15	12	10	8	7	6	5	4	3	2 1
21 Génisse, jr	15	12	10	8	7	6	5	4	3	2 1
22 Vaches, champion, sr., 2 ans et plus					Diplôme					
23 Vaches, champion, jr., moins de 2 ans					Diplôme					
24 Vaches, grand champion, tout âge					Diplôme					
25 Troupeau laitier: 4 femelles en lait, tout âge	15	12	10	8	5	4				
26 Troupeau, 4 veaux mâles ou femelles, moins de 12 mois	12	10	8	5	4	2				
27 Troupeau âgé: 1 taureau, 2 ans et plus, 2 fem., 4 ans et plus, 2 fem., 2 à 4 ans	25	20	18	15	12	8	6			
28 Jeune troupeau: 1 taureau, moins 2 ans, 2 fem., 1 an, 2 fem., moins d'un an	20	18	15	12	10	7	5			
29 Progéniture, sr., du même taureau: 3 sujets au-dessus de 2 ans (mâles ou fem.)	15	12	10	8	6	4				
30 Progéniture, jr., du même taureau: 3 sujets moins de 2 ans (mâles ou fem.)	12	10	8	6	4	2				
31 Progéniture d'une vache, 2 sujets, tout âge et sexe	12	10	8	6	4	2				
32 2 vaches au Livre d'Or (conf. et prod.)	35	30	25	20	15	10	5			

Règles qui seront suivies lors de l'appréciation du Bétail Canadien

L'âge sera calculé à partir du 1er août pour les classes senior et du 1er février pour les classes junior.

En jugeant les sections 1 à 10, un maximum de 80 points sera alloué pour la conformation et 0 points pour les qualifications laitières. Ces dernières seront évaluées de la manière suivante : —

(a) Le maximum, 20 points, sera accordé aux taureaux inscrits au Livre d'Or ou au Livre d'Elite, classe "AA".

(b) 15 points seront accordés aux taureaux inscrits au Livre d'Elite, classe "A".

(c) 10 points seront accordés aux taureaux issus d'un père ou d'une mère inscrits au Livre d'Or.

En jugeant les sections 11, 12, 13, 15 et 32, un maximum de 70 points sera alloué pour la conformation et 30 points pour la production officielle. Les vaches seront d'abord jugées pour leur conformation en allouant le maximum, c'est-à-dire 70 points, à celle qui sera placée première. On allouera un nombre de points proportionnel aux suivantes de la première. Les points pour la production seront alloués de la manière suivante: — 5 points seront accordés à toute vache qui sera qualifiée au Livre d'Or et la balance des 30 points, soit 25 points, seront accordés en allouant 1 point pour chaque 100 lbs de lait à 45% de gras excédant la quantité requise par le Livre d'Or. La somme totale (conformation et production) des points accordés à une vache lui donnera son placement, dans le cas d'égalité dans le nombre total des points, la vache ayant reçu le plus grand nombre de points pour la conformation, devra avoir la préférence.

Classe 53—JERSEY

Prix offerts—$575.00

Sections					
1 Taureau, 3 ans et plus	$25	$20	$15	$10	$5
2 Taureau, 2 à 3 ans	20	15	12	8	4
3 Taureau, 1 an	10	8	5	4	3
4 Taureau, veau, sr	6		5	3	2
5 Taureau, veau, jr	5	4	3	2	
6 Taureau, champion, sr			Diplôme		
7 Taureau, champion, jr			Diplôme		
8 Taureau, grand champion			Diplôme		
9 Vache, 4 ans et plus en lait	20	15	10	8	5
10 Vaches, 2 à 4 ans en lait	15	10	8	5	3
11 Vache, 4 ans et plus, sèche	10	8	5	3	
12 Vache, 3 à 4 ans, sèche	8	6	4	3	
13 Vache, avec record à 5 ans	8	7	6	5	
14 Vache, avec record avant 5 ans	8	7	6	5	
15 Génisse, 1 an	7	5	4	3	2
16 Veau, génisse, sr	5	4	3	2	
17 Veau, génisse, jr	4	3	2	1	
18 Vache, champion, sr., 2 ans et plus			Diplôme		
19 Vache, champion, jr., moins de 2 ans			Diplôme		
20 Vache, grand champion, tout âge			Diplôme		
21 Troupeau laitier: 4 fem., en lait, tout âge	8	5	4		
22 Troupeau, 4 veaux mâles ou fem., moins de 12 mois	8	5	3	2	
23 Troupeau âgé: 1 taureau de 2 ans ou plus; 2 fem., 3 ans ou plus; 1 fem., 2 à 3; 1 génisse, 1 an	15	10	8	5	
24 Jeune troupeau: 1 taureau et 4 fem., moins de 2 ans	10	8	5	3	
25 Progéniture du même taureau: 3 sujets de tout âge et sexe	8	6	4	2	
26 Progéniture d'une vache: 2 sujets de tout âge et sexe	6	4	3	1	

Classe 54—SHORTHORN

Prix offerts—$550.00

Sections					
1 Taureau, 3 ans et plus	$25	$20	$15	$10	$5
2 Taureau, 2 à 3 ans	20	15	12	8	4
3 Taureau, 1 an	10	8	5	4	3
4 Taureau, veau, sr	6	5	3	2	
5 Taureau, veau, jr	5	4	3	2	
6 Taureau, champion, sr			Diplôme		
7 Taureau, champion, jr			Diplôme		
8 Taureau, grand champion			Diplôme		
9 Vache, 4 ans et plus	20	15	10	8	5
10 Vache, 3 à 4 ans	15	10	8	6	
11 Vache, 2 à 3 ans	10	8	6	5	
12 Génisse, 1 an	7	5	4	3	2
13 Veau, génisse, sr	5	4	3	2	
14 Veau, génisse, jr	4	3	2	1	
15 Vache, championne, sr., 2 ans et plus			Diplôme		
16 Vache, championne, jr., 2 ans et moins			Diplôme		
17 Vache, grande championne			Diplôme		
18 Vieux troupeau: 1 taureau, et 4 fem., 2 ans ou plus	20	15	10	5	
19 Jeune troupeau: 1 taureau et 4 fem., moins de 2 ans	15	10	8	5	
20 Progéniture d'un taureau, 3 animaux, tout âge et sexe	10	8	5	3	
21 Progéniture d'une vache élevée par, et la propriété de l'exposant, 2 animaux, tout âge et sexe	7	6	4	3	
22 Troupeau, élevé et la propriété de l'exposant, 1 taureau et 4 fem., tout âge	20	15	10	5	

L'ALIMENTATION ET L'HEREDITE CHEZ LES POULES

LA CREME DOIT AVOIR BON GOUT

L'eau, le sel et l'hygiène sont les principaux facteurs de production.— Il faut y veiller consciencieusement.

L'ENTRETIEN DE L'ETABLE

Il y a trois choses essentielles pour produire de la crème ayant un bon goût, et qui sont mentionnées tout spécialement dans le feuillet No. 37 de la Division de l'Industrie laitière et de Réfrigération du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ces trois choses sont: l'eau le sel et les conditions sanitaires dans lesquelles se fait la traite.

Une provision abondante d'eau pure, en tout temps, est nécessaire pour que les vaches puissent produire de la crème ayant un bon goût. La santé des vaches qui boivent l'eau des marais, des étangs boueux ou des cours d'eau et des fossés stagnants, est toujours en danger, et les vaches qui ne sont pas en bonne santé ne peuvent donner du bon lait.

Les vaches qui ont du sel à leur disposition se gardent en meilleure santé, elles donnent plus de lait, et la crème provenant de ce lait a un meilleur goût et se conserve plus longtemps que celle des vaches qui ne reçoivent pas de sel ou qui n'en reçoivent que de temps à autre.

La propreté de l'étable est désirable en tout temps, mais surtout au moment de la traite. Il ne faut pas seulement que les étables soient propres, sans poussière, mais on devrait toujours brosser avant la traite, le pis, les trayons et les flancs des vaches, et l'on ne devrait employer que des seaux de fer blanc propres, reluisants. Les seaux galvanisés peuvent difficilement être tenus propres, et leur emploi occasionne souvent de mauvais goûts.

Disons également que certains aliments exercent un effet nuisible sur le goût du beurre et ne devraient pas, à cause de cela, être donnés aux vaches laitières. Ce sont les navets et les tiges de navet, la navette ou le seigle, les ensilages pourris, les poireaux, les oignons et les pommes en grande quantité.

Publié par le Service des Renseignements,
Bureau des Publications,
Ministère de l'Agriculture, Ottawa.
M. F. B.

LES TECHNICIENS

"Un cultivateur ambulant déclarait l'autre jour à la Rivière-du-Loup qu'il n'avait pas confiance en ces cultivateurs de collège, en voulant évidemment désigner l'honorable M. Godbout. L'agriculture est une science et nous avons besoin de ces cultivateurs éclairés qui mettent leurs talents et leurs connaissances au service des cultivateurs de la province de Québec. L'honorable M. Godbout, ministre de l'Agriculture, a succédé à l'honorable M. Perron et c'est le programme de ces deux hommes augmenté de ce qu'il a crû devoir y ajouter qu'il exécute en ce moment."

Ces paroles furent prononcées par l'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics et du travail, lors du banquet Godbout à St-Eloi.

LA RATION DU BETAIL

Rendements des récoltes d'ensilage et des racines.

GROS REVENUS

Ce que le cultivateur entend par le mot bénéfice.

NEUF SAISONS

Quand la question du sentiment n'entre pas en considération, comme elle le fait parfois dans le choix du bétail, le seul motif qui guide le cultivateur est le bénéfice, après que tous les frais sont payés. Les gros revenus qui ne rapportent qu'une perte sèche les laissent indifférents. On admet que la succulence est nécessaire dans la ration du bétail; on admet également que le meilleur moyen de fournir cette succulence est sous forme d'ensilage et de racines.

Pendant neuf saisons, les rutabagas, le maïs, (blé d'Inde) les tournesols, les pois et l'avoine, ont été cultivés l'un à côté de l'autre, sur sol apparemment uniforme, et l'on a pris note du poids total de chaque lot. Chaque charge de récolte a été pesée, et on en a expédié des échantillons au Chimiste du Dominion pour faire déterminer la proportion de matières sèche.

Le rendement moyen par acre des trois récoltes d'ensilage a été de 25,106 livres et celui des racines de 31,142 livres. Le pourcentage de matière sèche a été respectivement de 23.67 et de 12.34 pour cent, ce qui donne 5,658 livres par acre pour les récoltes d'ensilage et 3,843 livres pour les racines. Si l'on ne tient pas compte des frais habituels d'intérêt sur la valeur de la terre, de l'emploi des machines, et du fumier, une tonne de matière sèche sous forme d'ensilage coûte $13.50 et elle coûte $32.90 sous forme de racines.

Il n'existe aucune preuve indiquant que la matière sèche des racines vale deux fois plus que celle du maïs, et il faudrait pourtant qu'il en soit ainsi pour qu'il y ait avantage à cultiver des racines plutôt que des récoltes d'ensilage. Les racines données en petite quantité, ou avec de l'ensilage, ont une haute valeur alimentaire, et elles sont plus ou moins utiles, suivant l'aliment auquel on les compare, fourrages ou grains, mais c'est un fait indéniable que cette récolte exige trop de main-d'oeuvre pour qu'elle puisse soutenir la concurrence avec les plantes à ensilage. Les racines ne sont avantageuses que pour les cultivateurs qui n'ont qu'un petit troupeau et une nombreuse famille pour les aider.

FACTEUR REEL DU PRIX DE REVIENT

Pour abaisser le prix de revient du bétail et des produits du bétail, il importe avant tout d'obtenir de gros rendements par acre de fourrages cultivés sur la ferme ;c'est ce que préconisent les experts en exploitation animale du Ministère fédéral de l'Agriculture. On mesure la production laitière d'un troupeau non pas par le nombre de livres par vache, mais par acre de terre qui a porté les récoltes servant à l'alimentation du bétail. Ce n'est qu'ainsi que l'on a la relation exacte. Ceci exige une meilleure culture et un meilleur système d'exploitation de la ferme—meilleur que jamais auparavant.

L'ORGE PEUT ETRE DONNEE AUX CHEVAUX

C'est un aliment nourrissant et économique.

UNE PATEE

Le son, le foin de luzerne, le mil neutralisent ses mauvais effets.

RATIONS

L'orge donnée aux chevaux dans une proportion qui va jusqu'à 25 pour cent de la ration de grain, est un aliment économique. C'est pour les chevaux de travail qu'elle est le plus utile. Il suffit d'ajouter à la ration du son ou du foin de luzerne ou de luzerne et de mil pour prévenir tous les mauvais effets que l'on attribue à ce grain.

Une pâtée d'orge bien bouillie, à laquelle on ajoute du son pour absorber le liquide, environ une tasse de mélasse et une pincée de sel commun ou une cuillerée à soupe de sels de Glaubers, est l'un des meilleurs aliments de conditionnement pour un cheval. On donne cette pâtée le soir, deux ou trois fois par semaine, ou même tous les soirs, pendant quelque temps.

L'orge est très employée pour l'alimentation des chevaux dans certains pays, notamment en Afrique et dans certains pays de l'Orient et de l'Europe. Elle peut assurément être donnée économiquement aux chevaux, lorsqu'elle se vend à prix raisonnable, et qu'elle est ajoutée à une ration bien équilibrée.

Publié par le Service des Renseignements,

L'ORGE POUR LES PORCS

Les essais d'engraissement conduits à la station expérimentale fédérale de Scott, Sas., pour faire connaître la valeur relative des fourrages d'été pour la production du porc dans les conditions des Prairies, ont démontré l'année dernière, que l'orge seule est supérieure pour l'alimentation des porcs à l'avoine seule ou à un mélange d'orge et d'avoine. L'orge produit une plus forte augmentation de poids, coûte moins cher et donne une augmentation considérable dans le revenu net par tête, déduction faite des frais de nourriture.

Le problème de la reproduction et celui de la nourriture sont les plus difficiles à résoudre. --- Danger de l'infection parasitaire.

TAILLE ET FECONDITE

Il est essentiel que les poulettes destinées au concours de ponte soient issues d'une bonne souche, c'est-à-dire de poules, qui se sont fait remarquer par leur constitution et leur fécondité et qui ont une taille normale pour la race. Il ne faut pas compter cependant que les poulettes issues d'accouplements aussi désirables seront toutes de bonnes pondeuses; les problèmes de la reproduction ne sont pas aussi simples que cela. Il y a d'autres facteurs que l'hérédité qui entrent en jeu sous ce rapport, et ils sont nombreux, mais les deux plus importants sont l'absence de maladies ou d'infection parasitaires et la bonne alimentation.

A Ottawa et aux autres concours de ponte conduits par la Division des Fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, on a constaté que les poulettes qui ont une infection parasitaire ou qui sont incomplètement développées ne valent rien pour la ponte, quelque soit la valeur de leur lignée. Le seul moyen d'empêcher les poussins d'être attaqués par les parasites est de les élever sur un sol neuf tous les ans. Ceci ne devrait pas être difficile, et c'est le système adopté sur toutes les fermes bien ordonnées.

La question de l'alimentation est une tâche gigantesque; il n'est pas difficile d'élever des poulettes jusqu'à l'époque de la ponte, mais il n'est pas aussi facile de les élever pour qu'elles commencent à pondre à la bonne époque, qu'elles produisent régulièrement et en abondance des oeufs de grosseur normale, et qu'elles possèdent la constitution nécessaire pour résister à une ponte soutenue pendant l'année de concours. Une des choses qui a le plus nui peut-être à la reproduction, est l'habitude de forcer les poulettes à pondre avant qu'elles soient complètement développées.

La poulette ne devrait commencer à pondre que lorsqu'elle a pris un développement normal. Lorsque les poussins sont éclos dans la saison normale d'incubation, ils ont tout le temps de prendre leur développement avant le 1er novembre, sans aucun forçage. On peut largement réduire la protéine animale jusqu'à ce que les poulettes aient toute leur forme. La poulette qui ne reçoit pas de protéine animale se développe sans que les organes de ponte soient stimulés. Les poulettes qui ont pris tout leur développement avant de se mettre à pondre produisent plus d'oeufs et des oeufs plus gros que celles qui commencent à pondre trop tôt.

Il est une chose que l'on néglige trop souvent lorsque l'on choisit les poulettes pour un concours de ponte et qui est cependant essentielle, c'est qu'elles doivent provnir d'une seouche qui a fait preuve de son aptitude à produire de bonnes pondeuses. L'éleveur qui a des poules d'une qualité uniforme, provenant d'un géniteur éprouvé, dont la qualité est démontrée par le contrôle de la progéniture, a beaucou plus de chances que ses poulettes pondent bien pendant le concours, que s'il les avait choisies simplement à cause de la bonne production de la mère ou de la mère du père.

A.-G. TAYLOR,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ontario.

LES POULES QUI NE PONDENT PLUS

La vermine entrave souvent la ponte des volailles.

NICOTINE

Le pou du corps et la mite rouge sont dangereux.

DESINFECTANTS

On n'apprendra rien à un bon cultivateur ou à un bon aviculteur en leur disant, qu'il arrive parfois que les poules cessent subitement et sans cause apparente de pondre, en dehors de la période de mue, tous le savent, par expérience. M. George Robertson, adjoint à l'aviculteur du Dominion, dit que, lorsque cet accident se produit, on devrait soupçonner la présence de la vermine.

Les deux types de vermine, qui affectent sérieusement les poules pondeuses, sont le pou du corps et la mite rouge.

Pour détruire le pou du corps, un mélange de 1-4 de livre de fleur de soufre à une pinte de poussière du chemin, appliqué aux petites plumes et sous les ailes donne des résultats satisfaisants et ne coûte pas cher. Il y a d'autres remèdes, mais le plus simple et le plus satisfaisant de tous, est le sulfate de nicotine (Feuille noire de tabac No. 40), que l'on peut se procurer chez presque tous les marchands de matériaux pour volailles et chez les grainetiers. L'avantage principal de ce remède est qu'il, est très efficace et qu'il n'oblige pas à traiter séparément, tous les oiseaux de la basse-cour.

Le soir, immédiatement avant que les poules montent se jucher, réduisez le dessous et les côtés inférieurs des juchoirs avec ce sulfate de nicotine (Feuille noire No 40). Le matin on trouvera que les poux ont été tués par les vapeurs et qu'ils sont tombés sur les planches de fientes.

De toutes les variétés nombreuses de vermine, qui infestent les basses-cours, les mites rouges sont les plus gênantes. Le seul moyen de les détruire est de nettoyer et de désinfecter parfaitement les logements des poules. On trouvera des renseignements intéressants au sujet des remèdes et des désinfectants dans la Circulaire 80 du Ministère de l'Agriculture, qui vient de paraître et qui est offerte pour distribution gratuite. Envoyez votre requête par carte postale, adressée au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

LE RENDEMENTS DE LA RECOLTE COMPTENT

Dans toutes les branches de la culture, que ce soit l'élevage, la culture du grain, la culture mixte ou la culture maraîchère, le degré de succès que l'on obtient dépend principalement des rendements obtenus. Sans doute les facteurs de la saison — la pluie et sa répartition, la température, etc., — exercent beaucoup d'effet sur les rendements, mais les bonnes méthodes d'exploitation du sol et la présence de principes fertilisants assimilables sont essentiels pour obtenir une production maximum, dit le Dr Frank T. Shutt, M. A., D. Sc., dans le bulletin No 145 N. S. du ministère fédéral de l'Agriculture intitulé: "Fumiers et engrais chimiques — leur nature, leur fonction et leur application". Ce bulletin traite d'une façon concise de toutes les phases importantes du sujet: fumier de ferme, leur fonction; engrais chimiques, leur teneur en principes fertilisants et économiques ; et les amendements du sol.

IL EST NECESSAIRE DE PULVERISER

La production des pommes de terre dépend de l'état des feuilles et de la proportion de leur surface détruite.

INSECTES ET MALADIES

On a tort de croire que la pulvérisation est une sorte d'assurance qui ne paie que dans les années ou les maladies du feuillage sont graves. La pulvérisation bien effectuée toutes les saisons rapporte un bénéfice plus sûrement que toute autre façon culturale avant trait à la production des pommes de terre. Pour bien comprendre les avantaes de la pulvérisation, il faut connaître la relation qui existe entre la surface de la feuille et la production des tubercules. La fonction principale des feuilles est de fabriquer des principes nutritifs, principalement sous forme de fécule; une petite partie de cette fécule est utilisée par la plante pour sa végétation et le reste est transféré par les tiges aux tubercules, où elle est emmagasinée pour les besoins futurs. On voit donc que la feuille est un organe extrêmement important de la plante de la pomme de terre et qu'elle joue un grand rôle dans la production des tubercules. La production des tubercules dépend de l'état des feuilles; elle est réduite en proportion de l'étendue de la surface des feuilles detruite par les insectes et les maladis. Le but de la pulvérisation est donc de protéger la surface de la feuille contre les dégats causés par les maladies et les insectes. Malheureusement on ne peut pas remédier à ces dégâts après qu'ils apparaissent. La surface des feuilles augmente constamment, par suite du développement des feuilles en végétation, ou de la production de feuilles entièrement nouvelles. Cette nouvelle surface n'est pas protégée et expose la plante aux maladies et aux attaques des insectes. La pulvérisation, qui protège parfaitement les plantes au moment de l'application, ne suffit plus dix jours plus tard, et c'est pourquoi il est important de pulvériser assez tôt et de continuer à intervalles réguliers. Tous les producteurs de pommes de terre devraient se faire un devoir d'apprendre tout d'abord pourquoi on pulvérise; ils n'auront alors aucune peine à comprendre l'importance de l'époque, des matériaux et de la façon de procéder. Adressez-vous au Laboratoire fédéral de pathologie végétale de votre province qui vous fournira gratuitement des renseignements complets sur ces sujets.

D.-J. MacLeod,
La boratoire fédéral de pathologie végétale,
Fredericton, N. B.

L'inspectrice: — Je dois rapporter que vous traitez mal le domestique.

—D'abord cela ne vous regarde pas et de plus ce n'est pas le domestique, c'est mon mari. — *(Vart Hem, Stockholm).*

CAUSES D'ECHEC

Dans une étude très complète des plantations de framboisiers en Colombie-Britannique, on a découvert six raisons principales pour la diminution des rendements. Ce sont les suivantes: (1) mauvaise exploitation, lorsque le cultivateur ne consacre qu'une partie de son temps à la production des fruits ou qu'il considère ce travail comme secondaire; (2) la présence de maladies dont la mosaïque et le mildiou des tiges sont les plus graves; (3) la présence d'insectes et d'animaux dont les perce-collets et les taupes sont les plus importants; (4) la déplétion ou manque de fertilité du sol; (5) les dégâts causés par l'hiver; (6) les mauvaises pratiques de culture.

—Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

LE POMMIER HUME EST UN SAUVAGEON

C'est une création du service fédéral d'horticulture.

A SAINTE-ANNE

Une description détaillée de la pomme Hume.

McINTOSH

geon de McIntosh, obtenu par pollinisation libre et créé au Service de l'horticulture, ferme expérimentale centrale, Ottawa. Le pépin, semé en l'automne de 1903, a germé lep rintemps suivant, et les jeunes arbres ont été plantés dans le verger en 1906. L'un de ces arbres a commencé à rapporter en 1916 et il a été nommé Hume la même année, car il paraissait être une variété d'automne d'un grand avenir. Il a été multiplié pendant l'hiver de 1916-17. Comme l'arbre original avait été abattu par erreur au printemps de 1917, les fruits n'ont été revus que lorsque les jeunes arbres ont commencé à rapporter à la station expérimentale de Saanichton, C.-B., et à Ste-Anne de la Pocatière P. Q., en 1926, et ils ont confirmé alors la première idée que l'on s'était faite de la valeur de cette variété obtenue en 1916.

Une première description de la pomme Hume a été faite dans le rapport annuel des fermes expérimentales de 1920-21, page 5.

En voici une description détaillée:

Hume sauvageon de McIntosh.— Grosseur moyenne à sur-moyenne; forme arrondie à sphéroïde, légèrement côtelée; cavité de profondeur et de largeur moyennes; pédoncule court à moyen, épais; bassin de profondeur et de largeur moyennes, légèrement ridé; calice ouvert; couleur jaune, bien lavé et éclaboussé de cramoisi vif à foncé attrayant; couleur prédominante cramoisi vif; pépins de grosseur moyenne, acuminés; points peu nombreux, jaune pâle, distincts; duvet modéré, bleuâtre; peau modérément épaisse, modérément tendre; chair blanc terne et jaunâtre avec tràces de rouge, croquante, tendre, juteuse; coeur moyen; goût acidule, agréable, exquis, semblable à la McIntosch; qualité de bonne à très bonne; saison de fin septembre à décembre. Une très belle pomme, rappelant la McIntosh par la couleur, la chair et le goût. A un peu lep arfum de la McIntosh.

C'est une variété qui promet bien et qui parait devoir faire concurrence à la Wealthy.

AUX MEILLEURS LES PRIX

Le dernier rapport des Concours de ponte nationaux canadiens (bulletin No 139 N. S.) fournit une nouvelle preuve probante à l'effet qu'il n'y a que les meilleures poulettes des meilleures basses-cours du Canada qui peuvent obtenir l'enregistrement, et seulement une sur quatre des poulettes soigneusement sélectionnées et accouplées, remplissent les conditions voulues. Dans le concours de 1928-1929, sur un total de 4,370 oiseaux inscrits, seulement 1,202 ont rempli toutes les conditions voulues pour l'enregistrement. D'autres oiseaux au nombre de 420 ont pondu un nombre suffisant d'oeufs, mais ces oeufs faisaient défaut au point de vue de la grosseur.

BONS CHEVAUX à VENDRE

Je viens de recevoir un beau char de jeunes chevaux provenant des fermes d'élevage d'Ontario, aussi plusieurs belles juments pour cultivateur ou pour la selle à des prix réellement bas.

S'adresser à

F.-M. BERNIER
1055, Rue St-Valier,
Québec.

POUR VOS ACHATS DE CHEVAUX

Ayant acheté le stock de chevaux de M. Elz. Bédard, nous avisons sa nombreuse clientèle et le public en général que nous tiendrons dans ces écuries un vrai bon choix de chevaux. Nous vous invitons donc à venir nous voir et vous convaincre du bon marché qu'il y aura à faire tant pour la qualité que pour le prix. Nous venons de recevoir trois chars de bons jeunes chevaux pour vendre à des prix raisonnables. Chaque cheval sera vendu garanti par papier. Une visite est sollicitée.

AUSSI A VENDRE
Buggy, Harnais et parties de harnais bon marché

Bordeleau & Prenevost
Commerçants de Chevaux
Coin des rues Kirouac, Aqueduc, St-Luc, Hermine
Tél. 5887 Québec.
Aussi écurie à Trois-Rivières, hôtel Lamothe et Commercial.

La plupart des fabricants augmentent la force de leurs voitures

Même les plus petits automobiles ont de meilleurs moteurs

La tendance à augmenter la force motrice est appuyée sur des raisons de saine économie et est due aux conditions des routes américaines.

Par J.-EDWARD SCHIPPER, S. A. E.

LES chauffeurs et propriétaires européens d'automobiles, qui sont beaucoup plus conservateurs que les Américains, se sont souvent émerveillés de la grandeur de nos automobiles et des moteurs que nous y mettons. Je pourrais difficilement imaginer ce qu'ils pensent de nous maintenant que nous avons encore fait de notables progrès du côté de la force motrice.

Le vieux dicton "plus gros et meilleur" s'applique certainement aux automobiles et aux moteurs actuellement fabriqués en ce pays. Il n'y a guère de fabricants qui n'aient pas de beaucoup augmenté la force de ses véhicules, comme ils l'avaient fait l'année dernière et l'autre année précédente et on pourrait se demander où ils s'arrêteront.

L'emploi de moteurs plus gros et plus puissants n'est pas une simple fantaisie de la part des manufacturiers. Il y a une raison déterminée à cette tendance, bien qu'il puisse paraître quelque peu extravagant au premier abord d'employer des moteurs beaucoup plus puissants qu'il semble nécessaire. Il y a une bonne raison de croire que de bonnes raisons économiques ont motivé cet état de choses.

Admettant qu'il ne faille qu'environ dix chevaux vapeur pour faire rouler un auto à une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure après avoir été demarré et lancé à cette vitesse, il semble plutôt fou d'avoir quatre-vingt-dix chevaux à sa disposition. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que les qualités d'accélération et de montée des côtes sont demandés par les routes américaines et les méthodes américaines de voyager.

Certaines manières de conduire sont dures pour le moteur. Si le moteur est fait pour délivrer cent chevaux vapeur, toutes les parties du moteur sont faites pour supporter toutes les tensions et tous les efforts que comporte le développement d'une pareille force. Ainsi avec les plus gros moteurs nous n'avons pas seulement plus de force à notre disposition le temps que nous en avons besoin, mais nous avons aussi un moteur qui fonctionne tellement bien dans toutes les conditions normales que les facteurs de sécurité de la forme du moteur sont bien au-dessus de ceux requis. Le moteur est tellement plus solide en comparaison avec la force développée qu'il est bien évident que la durabilité du moteur sera beaucoup plus longue que celle d'un moteur qui doit dépenser constamment toute la force qu'il possède.

Dans les premiers temps de l'automobilisme, des vendeurs mal informés commirent la grande erreur de démontrer avec force expressions louangeuses que l'automobile qu'ils offraient pouvait monter n'importe quelle côte en grande vitesse. Depuis ce temps, on'a appris à abhorrer cette nécessité de changer de vitesse.

Cette idée à conduit l'automobiliste américain à deux choses : de plus gros moteurs et plus bas régimes en grande vitesse. Certains automobiles étaient engrenés si bas en grande vitesse que, lorsqu'ils voyageaient à 50 milles à l'heure il semblait que le moteur était prêt à sauter en-dehors du châssis à cause de sa grande vitesse de rotation.

Aujourd'hui, les moteurs sont devenus si gros et si puissants qu'il n'est pas nécessaire de mettre la grande vitesse. En même temps la seconde vitesse des transmissions modernes est plus silencieuse. Quand il y a quatre vitesses, il est possible de rouler en troisième vitesse pendant des heures sans éprouver de sensations déplaisantes, et lorsque les conditions permettent de rouler en quatrième vitesse, l'effet est encore plus agréable.

Dans les automobiles de luxe actuels, il y a des moteurs de plus de deux cents chevaux. Ces moteurs sont capables de faire aller l'automobile sur la route plus vite qu'il est possible d'aller sans danger de perdre la vie. Ces automobiles ne sont pas pour les citoyens ordinaires et leur champ est très limité.

L'automobile de cent chevaux est ici pour y rester longtemps, si l'on en croit les indices. Peu d'entre nous se serviront des cent chevaux, mais la force en réserve procure à l'automobiliste une très agréable sensation de sécurité. Ceux qui, dans les premiers temps, avaient des automobiles qui étaient perpétuellement conduites en mettant "tout dehors" comprendront bien ceci.

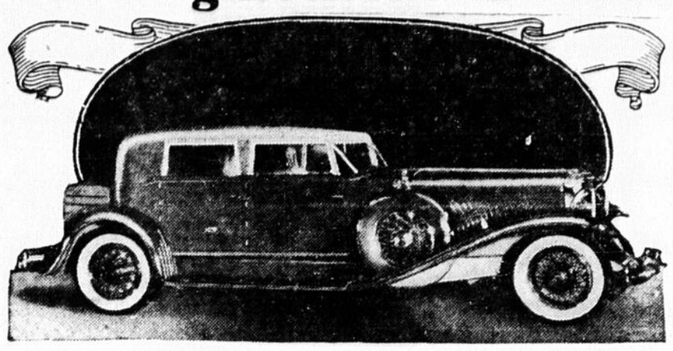

Cette beauté de 250 chevaux peut faire plus de 90 milles à l'heure.

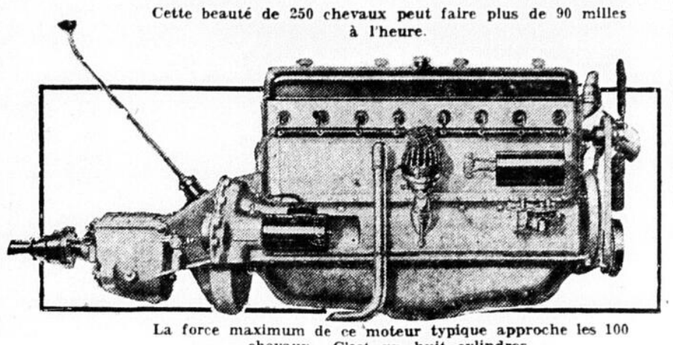

La force maximum de ce moteur typique approche les 100 chevaux. C'est un huit cylindres.

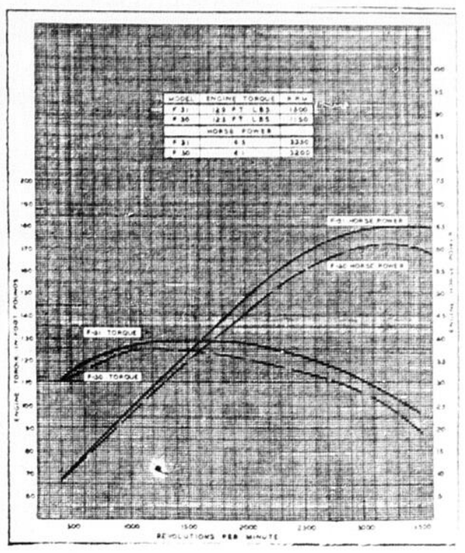

Ces courbes indiquent l'augmentation de la force motrice et de la vigueur, ou l'effet de direction, d'un moteur typique 1931 sur un modele 1930.

GARAGE TANGUAY

Le garage Tanguay qui est la propriété de notre estimé concitoyen, M. Edouard Tanguay, donne un service de vingt-quatre heures et a pour spécialités les réparations de toutes sortes, la soline, l'huile, le hangarage, et le lavage de voitures. Il ne faut pas oublier non plus que son service de batteries est l'un des premiers de notre région.

Enfin, ce garage est affilié au club automobile de Québec et s'occupe activement de remorquage.

Le personnel de l'établissement se compose d'hommes expérimentés et compétents qui tiennent avant tout à bien remplir lese obligations de élur profession et qui suivent en tout temps la devise du garage : donner le meilleur service possible au client.

Quiconque se rend au garage Tanguay peut être certain non seulement d'obtenir pour son argent mais de n'être pas surchargé. Les prix y sont raisonnables et basés sur le travail que l'on fait fa re.

Allez donc au Garage Tanguay, 78½, rue d'Aiguillon, téléphone : 2-2155.

Comm.

CABANO

Déplacemtns. — Etaient en visite dernièrement chez M. et Mme Adalbert Carmel : M. Albert Bernier, de Mont-Joli; et Mme Arthur Bernier, de Rivière-du-Loup.

—Le Révérend Père Hipolyte, supérieur des Pères Trapistes de Rogersville, a visité, vendredi dernier, la famille Lazare Leclerc.

—M. Ernest Marquis, de Salem, Mass, a passé quelques jours chez M. et Mme Emile Michaud.

—Mme Charles Picard est allée la semaine dernière passer quelques jours chez M. et Mme S. Dubé, à St-Louis.

—M. L. Gérard Soucy, représentant de la Comp. Watkins, est allé dimanche dernier, visiter ses parents, de St-Alexandre et St-Pascal.

—M. Jos. Bouchard de St-Louis, est actuellement en visite chez M. et Mme Alonzo Pilot.

—Mlle Annis Dicky est allée passer une quinzaine chez ses parents et amis à Edmunston.

—Mme Vve Alfred Bérubé, de Notre-Dame du Lac, a visité ces jours derniers Mme Vve Ernest Nadeau.

—Mlle Lucienne Robitaille, de Montréal, est venue passer quelques semaines dans sa famil'e.

Jubilé d'argent de M. l'abbé I. Ph. Cyr, curé de Cabano. — Dimanche, le 14 juin dernier, les élèves des Révérendes Soeurs du St Rosaire eurent l'insigné privilège d'offrir leurs voeux à leur vénéré Pasteur, à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal. Nous disons insigne privilège, car M. le curé dans sa grande humilité, g'est refusé à toute autre démonstration de la part de ses paroissiens.

Les chants de circonstance, la partie musicale, ainsi que la pièce, "Les gerbes du paradis", tout fut rendu avec grâce et aisance.

M. le curé de Ste-Rose et son vicaire, ainsi que M. le vicaire de Cabano accompagnèrent le Jubilaire. Vu l'exignité de la salle du couvent un très petit nombre de parents furent les heureux invités.

En quelques paroles émues, avec son éloquence ordinaire M. le curé sut offrir ses sincères remerciements et dit que les Soeurs du St-Rosaire et leurs élèves étaient toujours les premières dans les circonstances semblables.

Il donna ensuite les raisons pour lesquelles il s'était opposé à toute autre démonstration.

Le lendemain à la messe, les élèves du couvent firent entendre le chant de pieux cantiques qui élevèrent les âmes dans les régions celestes, rappelèrent au jubilaire d'heureux souvenirs lesquels le reportant 25 ans en arrière durent le rajeunir d'autant.

Nous ne disons rien des décorations qui étaient d'un goût artistique tant au couvent qu'à l'église.

UNE INVITEE

—Se sont enregistés à l'hôtel de la Chesnay, à Cabano dernièrement MM. P. W. Dion, Québec; W. Leaven, Belleville, Ont.; J.-A. Marmen, Montréal; R. Moreau, Québec; L. Lachance, Lévis; A. Poulin, Québec; W. Kennedy, Edmunston; Paul Lamonde, Québec; A Dufresne, Québec; M. Verreault, Québec; Ant. Tremb'ay, Québec; A. Morin, Riv.-du-Loup; J.-A. Drolet, Québec; A.-J. Bélanger, Montréal; M. Bernier, Edmunston; A. Bouchard, Riv-du-Loup; P.-A. Nadeau, Edmunston; J. Daliste, Pont-Rouge; A. Renault, Montréal; J.-L. Thériault, Edmunston; William Lachance, Riv.-du-Loup; V. Tremblay, Trois-Rivières; J.-T. Miville, L.-V. Bélanger, L.-P. Caron, de Rimouski; Maurice Gruay, Lévis; J.-O. Côté, Québec; M. Duchesneau, Riv.-du-Loup; J.-R. Bordeleau, Joliette; Arthur Moreau, Québec; L. Bélanger, Rimouski; Robert Pitre, Riv.-du-Loup; Aurèle St-Laurent, Rimouski; E. Berger, Québec; J.-E. Fortier, Québec; L.-P Paquin, Québec; Chs Bédard, Québec; René Poirier, Montréal; D Rioux, Trois-Pistoles; N. Turgeon Lauzon; Alphonse Garon, Rimouski; Lionel Hall, Québec; W. Bernier, Edmundston; R.-A Nadeau, Edmundston; A. Morin, Riv.-du-Loup; J. Pagé, Québec; G. Ruest, Montréal; B Hubbard, Campbellton; Walter Blue, Ottawa; R Lamay, Québec; M. Duchesneau, Riv.-du-Loup; J. Courtois, Québec; Robert Têtu, Riv.-du-Loup; A Grandmaison, Riv.-du-Loup; A.-H. Charlebois, Montréal; Robert Grandmaison, Cacouna; Roger Bambounière, Montréal; Léon Dionne, Cacouna; M. Bernier, Edmundston; J.-E Gagnon, Montréal; I.-L Roberge, Québec; Joseph Bégin, Québec.

Chic mariage à Cabano. — M. le curé Cyr a béni samedi le 20 juin dernier, à dix heures, en l'église de Cabano le mariage de Mlle Thérèse Michaud, fille de M. David Michaud, décédé et de dame Michaud, avec M. Jean-Paul Galipeault, avocat au barreau de Québec, fils de l'honorable juge et dame M. A. Galipeault.

L'église était décorée de palmes et de pivoines blanches. Un joli programme fut exécuté pendant la messe, par Mlle Marie-Anne Lebel, MM Placide Morency Henri Vallier organiste et M. S. Boulanger, violoniste.

La mariée accompagnée de son beau-frère, M. McCormick, de Cabano, portait une robe de dentelle ancienne et de tulle ivoire avec traîne doublée de chiffon ivoire, son voile était drapé sous une guirlande de fleurs d'orangers et de perles. Elle tenait un livre d'heures à signets de muguets et d'orchidées blanches. Mlle Margot Michaud, soeur de la mariée était la dame d'honneur et avait une robe de crêpe lisette b'eu madoue avec chapeau de paille de même ton et un bouquet de pois de senteur.

L'Honorable juge Galipeault servait de témoin à son fils M. Lancis Galipeault était le garçon d'honneur.

La petite Arline McCormack "niece de la mariée" habillée de mousseline de soie jaune pâle et d'un chapeau de même teinte semait de boquetière, et portait un bouquet de petites roses jaunes. Son petit frère "Jacques" l'accompagnait MM. Laval Fortier, Jules Savard, Jacques Galipeault et Gilbert Michaud plaçaient les invités.

La mère de la mariée portait une robe de chiffon noir et blanc garnie de dentelle noire brodée blanche, un chapeau noir et un bouquet de corsage d'orchidées mauve. La mère du mariée un modèle français de chiffon vert pâle, grand chapeau vert, souliers et gants noir et un bouquet de corsage d'orchidées mauve. Mme McCormack soeur de la mariée, robe de chiffon jaune et noir avec large chapeau de paille couleur naturelle ourle de velour jaune, elle portait un bouquet de corsage de roses jaune. Mlle Therese Galipeault, soeur du marié, robe de chiffon et dentelle beige large chapeau de dentelle brodé de rose pâle et un bouquet de corsage de roses rose.

Après la cérémonie Mme David Michaud, mère de la mariée recevait chez M. et Mme McCormack, beau-père et soeur de la mariée.

Pour le voyage la mariée portait un ensemble "cendre de rose" avec petit chapeau noir, renard argenté gants et souliers noir. A leur retour ils resideront sur l'Avenue Cartier Québec.

VICTORIAVILLE

Deplacements. — M. et Mme Laurent Turcotte, et leur famille, de Montréal, étaient de passage à Victoriaville, samedi, en route pour Ham-Nord, où ils seront les hôtes de M. le Dr Antonin Turcotte.

—Mlle Florette Lassonde est partie mardi pour une quinzaine, à Ste-Monique.

—Mme Auguste Bourbeau, est présentement, à Belleville Ontario, auprès de son fils Guy, qui a subi une grosse opération pour l'appendicite.

—M. Eugène Richard, de Montréal, de passage par affaires ici le 24 juin.

—M. l'abbé J.-P.-M. Falardeau, de Tingwick, en visite chez son confrère M. Camille Duguay.

—Mme Albert Boucher passe quelques jours chez sa soeur au Cap de la Madeleine.

—M. Wilfrid Laliberté, C. R. est allé à Montréal, dernièrement pour affaires professionnelles.

—M. Albert Bergeron, échevin, est présentement à Montréal, en rapport avec la construction des bureaux de Paradis & Fils, qui détiennent déjà une vingtaine de postes de distribution de gazoline.

—La famille J.-E. Alain est rendue au lac Nicolet et occupe le magnifique Chalet que M. Alain y a fait construire.

—M. le notaire J.-D. Gagné est allé à Trois-Rivières dimanche.

—M. l'avocat Gaudet, de Nicolet, M. l'avocat Léo Pinsonneault, des Trois-Rivières, étaient en ville vendredi.

—Mlle Gertrude Boucher est allée aux Trois-Rivières, dimanche.

—M. et Mme Jos. Dugray, MM. J.-E. Levasseur et Arthur Frechette sont allés à Ham-Nord, vendredi.

—M. le notaire et Mme Maurice Lussier, de Danville, sont venus assister à la démonstration de la St-Jean-Baptiste, mercredi soir.

—M. Jos. Germain, ex-maire d'Amos, et aujourd'hui résidant aux Trois-Rivières, était à Victoriaville mercredi par affaires.

—M. et Mme Arthur Poulin, leur fils Wilfrid, de Montréal, sont en promenade chez Mme Dr A.-F. Poulin.

—Mlles Marthe et Madeleine Laliberté sont parties pour Sanford Maine avec leur oncle M. l'abbé Raoul Bourneau, curé de Verdun.

—M. et Mme Antonius Pinard, leur fils Raymond-Marie, Mlle Marguerite de Paradis & Fils, qui détiennent déjà une vingtaine de postes de distribution de gazoline, étaient en visite chez M. B. Laplante, dimanche.

—Mlle Yvette Laporte, de lac Memantic, en visite chez Mlle Marthe Beauchesne.

—M. et Mme Hector Laplante et leurs enfants, ont passé la semaine à Ste-Monique.

—Mlles Jeanne et Simonne Leduc, de Beauharnois, ont passé la semaine chez M. et Mme J.-O. Carignan.

—Mme Dr A.-F. Poulin est partie mercredi pour aller passer une quinzaine de jours à Old-Orchard-Beach.

—M. et Mme Eugène Maheau, leurs enfants, de Montréal, en visite chez M. Jos. Mélançon.

—Mme S. de C. Lachapelle, ses enfants, de Montréal, Mme Athanase Héon, des Trois-Rivières, passent quelques jours chez M. Alfred Bergeron.

—M. et Mme Camille Dugray sont partis mardi pour Québec, où ils sont montés à bord du "Richelieu" le palais flottant de la Canada Steamship, pour un voyage au Saguenay. Ils visiteront aussi Chicoutimi et les principales villes du Lac St-Jean.

Echos judiciaires. — L'Hon. Juge d'Auteuil vient de rendre jugement dans la cause de Edmond Perrault contre la Corporation de Victoriaville. Les prétentions de M. Perrault ont été considérées comme mal fondées, et la Cour a rejeté sa demande avec dépens.

ST-MICHEL

Retraite paroissiale. — La semaine dernière eut lieu en notre église la retraite paroissiale. Elle fut prêchée par les Pères Bambault et Miville Deschênes, dominicains. Tous les paroissiens se sont faits un devoir d'assister nombreux à ces intéressants sermons.

Mariage. — Mercredi, le 24 juin, a été béni en l'église de St-Michel, le mariage de Mlle Marie-Ange Maheux, fille adoptive de M. Jean-Baptiste Roy, à M. Christophe Lamontagne, fils de M. A. Lamontagne.

Notes sociales. — M. René Ruelland, ecclésiastique, est venu passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Emile Ruelland.

—M. Lucien Ruelland est revenu de Oka, il passe ses vacances dans sa famille.

—M. Emile La Rochelle, professeur de chant, doit s'embarquer, sur le Empress of Britain, ces jours-ci, M. LaRochelle doit passer quelques mois en Europe.

Nos élèves. — Nos élèves sont maintenant retournés dans leur famille pour les vacances.

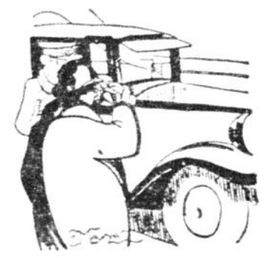

—Votre fils donne de plus gros pourboires que vous.

—Oui, mais il a un père riche. — *Berlingske Tidende* Copenhagen).

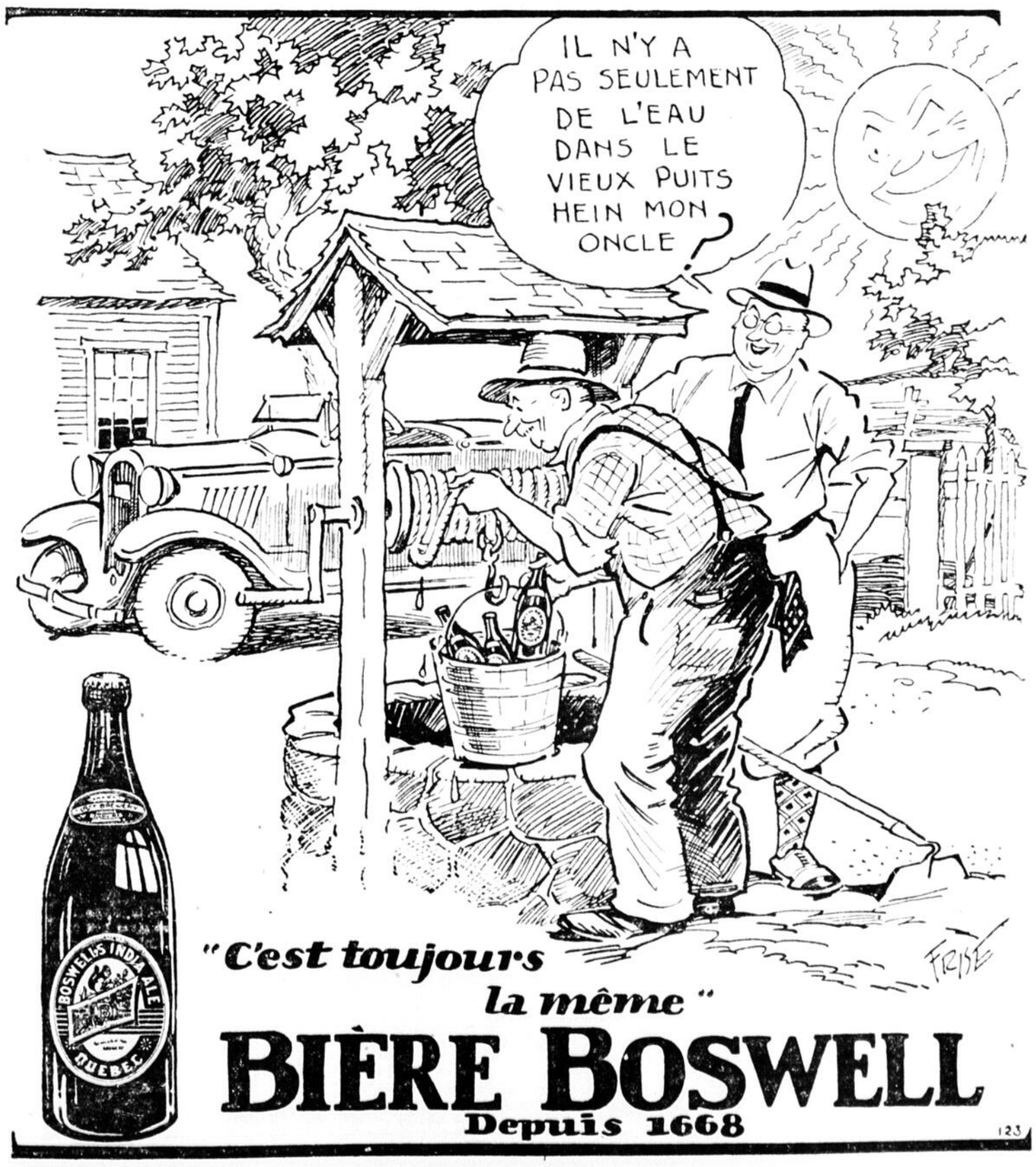

"C'est toujours la même"

BIÈRE BOSWELL

Depuis 1668

123

PRESENTATION DU

GRAHAM

A

ROULEMENT LIBRE

AMELIORE

Quelques minutes dans un nouveau Graham Six ou Huit, avec roulement libre amélioré et mecanisme de changement de vitesse silencieux, vous révèlera une nouvelle sorte de direction facile et une jouissance telle que vous n'en avez jamais encore expérimenté de pareille dans aucun automobile.

Le roulement libre amélioré, qu'on peut se procurer moyennant une légère somme supplémentaire dans tous les nouveaux Graham Six et Huit, signifie que vous pouvez changer aisilement et silencieusement de vitesse SANS TOUCHER A L'EMBRAYAGE SAUF POUR DEMARRER. Cela signifie que durant une grande partie du temps, l'automobile roule doucement pendant que le moteur est immobile. Cela amène une réelle économie et une plus longue durée pour l'automobile.

Le roulement libre amélioré Graham possède tous les avantages des premiers genres mais avec d'importantes améliorations qui ajoutent beaucoup à votre jouissance. Donnez-nous l'occasion de vous démontrer le roulement libre amélioré Graham et de vous faire connaitre les 54 raisons qui font que les automobiles Graham sont de meilleurs automobiles.

Côté & Côté, Enr.

112 Boulevard Langelier Québec Tél. 7159

PROROGATION DES CHAMBRES POUR LE 15?

(Suite de la 1ère page)

de Winnipeg-Nord-Centre, a suggéré de donner du travail aux chômeurs en améliorant et en entretenant les parcs nationaux.

L'hon. M. T.-G. Murphy dit que les Canadiens reconnaissent la valeur des parcs nationaux. On commence à se rendre compte de plus en plus que les parcs sont un actif national.

L'item était encore discuté à six heures.

L'administration du territoire du Yukon peut devenir le sujet d'une enquête, a dit M. Murphy. Le très hon. M. MacKenkie King demandait pendant combien de temps encore le fédéral administrerait ce territoire et en assumerait tous les frais? La question mérite certainement une enquête, répondit M. Murphy. La population totale du Yukon est d'environ 3,500 dont 2,500 de population blanche. La Chambre finalement adopte un item de $185,000 aux fins d'administrations de ce territoire.

En diminuant le nombre des expéditions scientifiques, le ministère est parvenu à réduire de $92,300 le budget des dépenses du service géodésique, dit M. Murphy. L'item de $175,000 fut adopté sans discussion.

Le troupeau de rennes d'Alaska qui se dirige actuellement vers la région de la rivière Mackenzie est à environ 300 milles de sa destination. M. Murphy dit que c'est une tentative pour introduire la renne en notre pays.

Le service des recherches topographiques accomplira autant de besogne que par le passé malgré la diminution de $180,000 de ses crédits et la réduction de son personnel à 111 personnes. Le personnel se composait auparavant de 198 employés.

Quand l'item fut soumis à la Chambre, M. R.-E. Chevrier, député d'Ottawa, a déclaré qu'on n'aurait pas dû intervenir avec le service de la topographie. Le ministre aurait été bien inspiré de continuer à l'administrer comme auparavant. Est-ce que les 87 positions des employés congédiés ont été abolies ou seront-elles remplies plus tard? demanda M. Chevrier.

La mise à la retraite de cinq employés de l'observatoire du Dominion et leur remplacement par de nouveaux employés a fait le sujet de vives critiques de la part de M. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa. Il a cherché d'obtenir du ministre de l'Intérieur la raison de ces changements.

Le transfert des ressources naturelles aux provinces de l'Ouest ont exigé une diminution de tout le personnel du ministère de l'Intérieur, dit le ministre.

M. Chevrier ne voulut pas accepter cette explication. Il fut plutôt d'avis que la cause de ces renvois a été la diminution de $83,000 des crédits du ministère. M. Bennett voulait économiser. Car le personnel de l'observatoire n'est aucunement affecté par le transfert des ressources.

L'item de $66,880 pour l'observatoire du Dominion ainsi que celui de $25,170 pour l'observatoire astrophysique de Victoria, Colombie Anglaise ont été approuvés.

D'anciens employés du ministère de l'Intérieur, qui retirent des pensions régulières du gouvernement, sont maintenant à l'emploi des trois provinces de l'Ouest, dit M. T.-J. Donnelly, libéral, de Willow Bunch. Il connait des douzaines d'anciens employés fédéraux dont les positions ont été abolies lors du transfert des ressources naturelles, qui ont passé au service des provinces de l'Ouest. Ils occupent des positions identiques à celles qu'ils occupaient auparavant. En même temps ils touchent des pensions fédérales qui s'élèvent à 70 pour cent de leurs anciens salaires. De sorte qu'ils se trouvent maintenant à toucher deux salaires.

L'hon. M. T.-G. Murphy admet que de pareils cas existent. Le gouvernement fédéral toutefois n'y peut rien faire. Ces employés ont mérité leur pension en payant au fonds de retraite 5 p.c. de leurs salaires pendant qu'ils étaient à l'emploi du fédéral. Le Dominion, quand il les a congédiés n'avait plus de juridiction sur eux.

L'hon. M. Charles Stewart, ancien ministre de l'Intérieur, est du même avis que son successeur. Quand on a transféré les ressources naturelles aux provinces, celles-ci ont convenu de prendre à leur service autant d'employés fédéraux qu'elles le pourraient. Dès lors le fédéral n'avait plus de juridiction sur les employés qu'il avait congédiés.

Pendant l'heure des bills privés, le bill tendant à amender la loi de faillite, afin que les poursuites soient intentées dans la région du débiteur, a été discuté. Le parrain du bill était M. Maurice Brasset, libéral, de Gaspé. Ce bill toutefois venait du Sénat.

Un certain nombre de bills privés ne furent pas discutés parce que leurs parrains désiraient qu'ils demeurassent au feuilleton.

Auparavant une discussion assez prolongée s'était engagée sur le bill de M. A.-W. Neill, indépendant, de Comox-Alberni, ayant trait aux chèques sans provision. Sur la recommandation de l'hon. M. Hugh Guthrie, ministre de la Justice, M. Neill abandonna son bill. Celui-ci disait, en résumé, que lorsque le signataire d'un chèque n'y faisait pas honneur dans une période de temps raisonnable, il était passible d'une amende de $100 ou d'un emprisonnement de trois mois à la première offense et d'une amende de $200 ou de six mois d'emprisonnement aux offenses subséquentes.

Plus tard on se propose d'amender le Code Criminel, dit M. Guthrie, et l'on verra certainement à remédier au mal que M. Neill veut faire disparaître. Le bill tel que rédigé tendrait plutôt à inviter les chèques sans provision.

Plusieurs orateurs, dont M. Angus McInnis, ouvrier de Vancouver-Sud, l'hon. M. Ian MacKenzie, ancien ministre de l'Immigration, M. J.-F. Pouliot, libéral, de Témiscouata, M. E.-R.-E. Chevrier, libéral, d'Ottawa, l'hon. M. E.-B. Ryckman, ministre du Revenu National, parlent sur la question.

On reprend ensuite l'étude des crédits du ministère de l'Intérieur. On approuve d'une façon générale la politique du gouvernement fédéral au sujet des parcs nationaux. On soumet à la Chambre un item de $1,319,200 pour leur entretien. Ce chiffre représente une réduction notable sur celui de l'an dernier et le ministre le regrette parce que la population se rend compte de l'importance des parcs nationaux. Toutefois, le trésorier fédéral doit économiser.

Un certain nombre de députés suggèrent que les travaux aux parcs seraient un excellent moyen de donner de l'emploi aux chômeurs. L'hon. M. Charles Stewart recommande aussi que la route sur le Mont Robdon, dans la région du parc Jasper, soit terminée. Il ne reste plus que 35 milles de chemin à faire.

A l'hon. M. Peter Heenan, ancien ministre du Travail, M. Murphy répond qu'il considérera toute représentation pour créer un parc national dans la région de Lake of the Woods, dans l'Ontario-Nord. Le terrain, toutefois, devrait être donné au fédéral par les provinces d'Ontario et du Manitoba.

La Chambre passe ensuite à l'étude des crédits du département des Pensions qui soulèvent peu de discussion et l'on ajourne.

FRANK HAWKES BRULE TOUTES LES ETAPES

(Suite de la 1ère page)

déjà un parfait terrain d'atterrissage pour les avions qui pourraient transporter rapidement les passagers à Montréal, Toronto, New-York ou Chicago à des vitesses équivalant, dans l'air, à celle accomplie sur l'Atlantique par l'Empress of Britain", a ajouté l'aviateur.

Le capitaine Hawks se trouva dans un étrange dilemme, mardi dernier, lorsqu'il arriva d'Europe. Son avion avait déjà été débarqué du Duchess of York à Québec, mais comme les ailes de cette machine sont fixes, il réalisa qu'elle ne pouvait être remorquée jusqu'à l'aéroport pour lui permettre d'effectuer un départ sans encombre. Il ne lui restait qu'à tenter un décollage en prenant sa course sur le quai, entre les poteaux de téléphone et de télégraphe, et c'est ce qu'il fit. La tentative présentait plusieurs difficultés, mais le capitaine Hawks a déclaré à son arrivée ici que n'eussent été la vitesse et la puissance de son monoplan, un coup de vent soudain aurait certainement causé un accident.

"Avec la vitesse qu'a ce vieux bateau", dit-il en en caressant le fuselage de la main, "je n'eus qu'à lui donner du gaz et il répondit noblement".

"Ce qui m'a frappé le plus au sujet de Québec", ajouta-t-il, "c'est le fait que vous avez là un aéroport naturel dans le terrain qui s'étend en arrière du hangar de l'Anse à Wolfe. Tout ce qu'il faut pour donner au monde son premier aéroport pouvant être opéré en même temps qu'un port de mer, est d'enterrer les fils téléphoniques et électriques qui le traversent actuellement, et vous aurez là une combinaison sans pareille".

En ajoutant le record de 4 jours, 22 heures et 45 minutes de l'Empress of Britain aux deux heures et 37 minutes de vol que prit l'aviateur Hawks pour se rendre de Québec à Toronto, il devient possible pour un passager transatlantique remontant le St-Laurent d'atteindre Toronto 5 jours et une heure et demie après avoir quitté Southampton.

ACCIDENTS D'AUTOS

Un Graham Paige a été frappé sur la route des Saules vers 10 h. hier soir. Deux hommes occupaient la machine. Ils ont été blessés tous les deux. La remorqueuse-ambulance du Club Automobile, garage Berthelot, mandée sur les lieux, a ramené les blessés et la machine endommagée en ville.

Pas moins de dix accidents ont nécessité la sortie des remorqueuses du même garage au cours de la journée d'hier.

Entre autres, un truck Ford a été projeté dans le fossé sur la route de Ste-Anne de Beaupré par une automobile américaine. Un Studebaker a pris feu sur le chemin du lac St-Joseph et un Buick a capoté dans le fossé dans le bois de St-Augustin. Dans les autres cas il s'agissait d'accidents plutôt légers.

CAMERON ET MC LACHLAN SUR LE GRIL

(Suite de la 1ère page)

munique quelques documents puis M. Louis Morin interroge M. K. M. Cameron, ingénieur en chef du ministère des travaux publics.

M. LOUIS MORIN.—"Avez-vous reçu le rapport que je vous exhibe daté de janvier 1929 de M. McLachlan?"

M. CAMERON. — "Je l'ai sans doute reçu".

M. MORIN. — "Dans ce rapport, M. McLachlan attire votre attention quant à la largeur de l'entrée du canal?"

M. CAMERON. — "Oui, j'avais oublié ce rapport".

M. MORIN. — "Les remblais ne sont pas conformes au standard établi par la commission internationale du St-Laurent. Voici les standards de la commission. Examinez les donc".

M. CAMERON. — "Le type B de remblai établi par la commission est semblable à celui de la Beauharnois, mais je crois que le remblai de la Beauharnois est meilleur parce qu'il est plus large".

M. MORIN. — "Mais cela augmenterait la quantité d'eau dans le canal".

L'ingénieur en chef examine les standards.

M. MORIN. — "Est-ce que le type B n'est pas protégé par du béton?"

M. CAMERON. — "L'ordre en conseil dit que la protection devra être faite non de la pierre".

M. MORIN. — "M. Cameron, je vous ai demandé de préparer un mémoire sur tout le développement du St-Laurent entre les lacs St-François et St-Louis".

M. CAMERON. — "Oui et je le produis. Ce mémoire comprend toutes les applications faites pour le développement".

M. JACOBS. — "Combien y a-t-il eu d'applications?"

M. CAMERON. — "Huit ou neuf".

M. MORIN. — "Voulez-vous donner la liste des compagnies qui ont fait différentes applications qui n'ont pas été considérées?"

M. CAMERON. — "Le Soulanges Water Power Co., en 1910. La même compagnie en 1928. La Cedar Rapids, en 1929. La Power Development Co., en 1917. La Valleyfield Power Co., en 1912".

M. GARDINER. — "Est-ce qu'il y a des raisons pour que les applications soient refusées?"

M. CAMERON. — "Non, mais c'est parce que ces compagnies n'avaient pas produit de plans".

M. GARDINER. — "La Sterling Industrial Co., a-t-elle fait une application en 1924?"

M. CAMERON. — "Oui. Vous trouverez cela dans le mémoire que j'ai produit. La compagnie Sterling demandait le droit de détourner 30,000 pieds cubes d'eau à la seconde. Le département a constaté que la compagnie n'avait pas de droits sur la propriété".

L'hon. M. Ian MacKENZIE. — "Alors, l'application de la Sterling a été rejetée?"

M. CAMERON. — "La compagnie n'a pas complété son application".

M. WHITE. — "D'après le mémoire de M. Cameron, en 1910, la Beauharnois a demandé au gouvernement fédéral une entrevue de ses ingénieurs avec ceux du gouvernement pour étudier l'influence de son développement sur la navigation sur le lac St-François. A cette époque la Beauharnois demandait 18,000 pieds cubes d'eau à la seconde. C'est en 1915 que la compagnie Beauharnois demanda 40,000 pieds cubes d'eau. En 1917, on suggéra la nomination d'une commission d'ingénieurs, d'étudier tout le projet pour voir quelle quantité d'eau pouvait être détournée sans affecter la navigation. Pouvez-vous nous dire, M. Cameron, si cette commission a été nommée?"

M. CAMERON. — "Non, je ne crois pas".

M. WHITE. — "En 1918, l'hon. M. Carvell, ministre des travaux publics écrivit à la Beauharnois pour l'informer qu'une nouvelle commission serait nommée pour étudier son projet".

M. W. D. McLachlan est rappelé.

Le président GORDON. — "En quelle année, la première commission a-t-elle étudié le développement du St-Laurent?"

M. McLACHLAN. — "En 1921. Elle était composée d'un ingénieur américain et d'un ingénieur canadien et portait le nom de commission Bowden-Wootten. La commission internationale du St-Laurent fut formée en 1924".

Le président GORDON. — "La commission internationale a-t-elle approuvé les plans de ce développement?"

M. McLACHLAN. — "Non".

M. George MONTGOMERY. — "La commission Bowden-Wootten n'a-t-elle pas recommandé un développement du St-Laurent semblable à celui de la Beauharnois?"

M. McLACHLAN. — "Oui".

M. K. M. CAMERON continue son témoignage et est interrogé par M. George Montgomery.

M. MONTGOMERY. — "Dans les divers projets de développement, il y en a du côté nord et du côté sud?"

M. CAMERON. — "Oui".

M. MONTGOMERY. — "Tous entraînent la construction d'un canal?"

M. CAMERON. — "Oui".

M. MONTGOMERY.— "Vous êtes au département des travaux publics depuis un grand nombre d'années?"

M. CAMERON. — "Oui".

M. MONGOMERY. — "Vous avez reçu un grand nombre d'applications pour le détournement d'eau sur des rivières navigables au Canada, depuis que vous êtes à l'emploi du ministère des travaux publics?"

M. CAMERON. — "Oui".

M. MONTGOMERY. — "Voulez-vous en produire la liste?"

L'ingénieur en chef Cameron produit une liste de compagnies qui ont obtenu les mêmes privilèges que la Beauharnois pour détourner de l'eau sur des rivières navigables.

M. MONTGOMERY. — "Ces privilèges étaient-ils approuvés par ordre en conseil?"

M. CAMERON. — "Oui".

Le président GORDON. — "Les applications étaient approuvées par la commission internationale du St-Laurent?"

M. CAMERON. — "Quand il s'agissait du St-Laurent, oui".

M. MONTGOMERY. — "L'application de la Beauharnois a été faite après le rapport de la commission du St-Laurent?"

M. CAMERON.—"Oui".

M. MONTGOMERY.—"Et le département de la justice l'a approuvée ?"

M. CAMERON.—"Oui".

Le président GORDON. —"Qui a fait préparer la liste des compagnies qui ont obtenu le droit de détourner de l'eau sur des rivières navigables ?"

M. CAMERON.—"Je ne puis répondre à cette question".

Le président GORDON.— "Peut-être que M. Hunter, le sous-ministre des travaux publics, pourrait nous le dire".

M. J. B. Hunter est rappelé.

Le président GORDON. — "M. Hunter, pouvez-vous nous dire qui a préparé ce mémoire contenant la liste des déversions d'eau sur les rivières navigables ?"

M. HUNTER.—"Je vais l'expliquer clairement. Quand l'application de la Beauharnois nous a été présentée, nous avons voulu voir si ce que cette compagnie demandait avait déjà été fait. Nous avons donc relevé toutes les applications qui avaient été faites et accordées pour déversions d'eau sur des rivières navigables".

Le président GORDON.— "Est-ce le département de la justice qui vous a demandé ce renseignement ?"

M. HUNTER.—"Je ne sais si on nous l'a demandé mais c'est notre devoir de renseigner le département de la justice dans ces cas là. Je crois que c'est une méthode d'affaires. Il faut toujours être en mesure de renseigner ses avocats afin que la loi soit respectée".

M. WHITE. —"Alors, le département des travaux publics est un client idéal".

M. HUNTER.—"Le département des travaux publics conduit ses affaires aussi bien que les autres".

Le président GORDON. — "Je m'accorde avec vous, M. Hunter".

M. HUNTER.—"Nous recevons de semblables témoignages très souvent, M. le président".

M. WHITE.—"Je ne crois pas que la question ait été soumise aussi clairement que cela au département de la justice".

M. HUNTER (bondissant) — "Je pense que c'est là une remarque bien injuste de la part de M. White".

M. WHITE.—"Je ne veux rien insinuer bien que j'aie le droit de dire ce que je pense du moment que je donne satisfaction au comité. Cependant, je veux expliquer que je parlais comme un avocat qui donne son interprétation".

M. HUNTER.—"Alors, j'accepte cette explication, M. White".

L'hon. M. Ian MACKENZIE (qui vient de consulter le dossier) — M. le président je trouve une lettre du département de la justice au département des travaux publics demandant les renseignements que M. Hunter a promis".

Sir Eugène FISET.—"Cela prouve que le département des travaux publics a voulu renseigner le département de la justice dans tous les détails, comme l'a dit M. Hunter".

M. MORIN.—"Je suis informé que les ingénieurs canadiens du comité international du St-Laurent approuvent les objections de M. McLachlan au projet de la Beauharnois. Le comité veut-il les entendre ?"

Le président GORDON.— "Quels sont les autres ingénieurs ?"

M. MORIN. —"M. O. Lefebvre et le général Mitchell".

M. McLachlan est rappelé.

M. JACOBS. — "A quel avez-vous fait le rapport de vos objections ?"

M. McLACHLAN.—"A mes collègues du comité, M. Lefebvre et le général Mitchell".

Le président GORDON.—"Quand vous avez préparé le rapport d'ingénieurs approuvant le projet, avez-vous eu de l'assistance".

M. MCLACHLAN.— "Nous avions un comité du cabinet".

Le président GORDON (souriant). — "Au point de vue génial civil, ça ne devait pas être une grande assistance".

M. JACOBS. — "Vous approuvez toujours ce rapport de quatre ingénieurs que vous avez signé ?"

M. MCLACHLAN. —"Oui, sauf pour la largeur des remblais que je considère comme une affaire de détail".

A 1 heure le comité s'ajourne.

M. L.-E. Coté, ingénieur en chef du ministère de la marine, est le premier témoin.

M. Peter WHITE.—"M. Coté, vous êtes un des quatre ingénieurs qui ont signé le rapport approuvant le projet de la compagnie Beauharnois ?"

M. COTE.—"Oui, monsieur".

M. WHITE. —"Vous n'avez pas étudié l'affaire depuis ?"

M. Coté.—"Non".

M. T. J. Johnston, directeur des forces hydrauliques du Dominion au ministère de l'Intérieur, est le témoin suivant.

M. Peter WHITE. —"Vous connaissez bien le projet du développement hydraulique de Beauharnois ?"

M. JOHNSTON. — "Oui, j'ai fait un rapport dès 1912 sur ce développement".

M. WHITE.— "Est-ce que vous faisiez des recommandations dans ce rapport ?"

M. JOHNSTON.—"J'ai recommandé la construction d'un canal de 5,000 pieds de largeur, avec une profondeur de 20 à 30 pieds".

L'hon. M. Ian MACKENZIE. — "Comme ingénieur, M. Johnston, donnez moi votre opinion sur le projet de la Beauharnois en tenant compte que le St-Laurent est un grand actif national".

M. JOHNSTON. — "Je considère que c'est un bon projet".

Le président GORDON.— "Pourquoi ?"

M. JOHNSTON.—"Pour ceux qui en ont le contrôle, j'imagine".

M. WHITE.—"Je vois dans votre rapport que vous donnez des détails sur la construction".

M. JOHNSTON.— "Je recommandais que les remblais fussent faits avec la terre que l'on enlevait du canal".

M. WHITE. —"Comme ils sont faits par la Beauharnois ?"

M. JOHNSTON.—"Oui".

M. WHITE.—"Vous évaluez la force hydraulique à 1,300,000 chevaux vapeur ?"

M. JOHNSTON.—"Oui".

M. L. A. Forsyth transquestionne M. Johnston.

M. FORSYTH.—"Vous avez eu une conférence au bureau de M. Cameron et M. McLachlan était présent. M. McLachlan s'est - il objecté à la largeur du canal ?"

M. JOHNSTON. — "Oui. M. McLachlan a fait des objections à cause de la place."

M. FORSYTH.—"Les autres ingénieurs ont-ils combattu l'idée de M. McLachlan ?"

Le président GORDON.— "L'idée de la compagnie Beauharnois a prévalu ?"

M. JOHNSTON.—"Oui, car il n'y a pas eu de changement subséquent aux plans".

M. CAMILLIEN HOUDE RENDU A TADOUSSAC

(Suite de la 1ère page)

l'industrie laitière dans le comté, et termine par un éloge de son chef, M. Camillien Houde.

M. Houde se lève ensuite au milieu des applaudissements de la foule. Il se dit heureux, à la fin de sa campagne de la Gaspésie et avant de commencer celle du Lac St-Jean, de faire halte dans le beau pays de son ami, M. Thomas Maher, dont il fait un bel éloge. "Tadoussac est, dit-il, le plus ancien établissement français et la première mission en Canada. Jacques Cartier y arriva le premier septembre 1535 et c'est ici que Pierre Chauvin bâtit en 1600 la première maison du pays. Dans la lutte que nous livrons contre ceux qui ont trahi la race et dont la politique néfaste désagrège le foyer, il fait bon de retremper nos forces à l'endroit même où nos pères ont fondé le premier établissement canadien et bâti la première maison canadienne".

Reprenant la question du chômage, M. Houde reproche à M. Taschereau son attitude sur ce problème. "La question du chômage ne se réglera pas en la niant", dit-il : "le premier ministre déclare maintenant qu'il n'a pas besoin de l'argent de M. Bennett pour remédier au chômage".

M. Houde déclare que lui, il est prêt à prendre l'argent d'où qu'il vienne, du fédéral ou du provincial, pour donner du pain et du travail à ceux qui n'en ont pas. Le chef de l'opposition expose le rôle primordial que doit jouer l'agriculture dans cette province pour la survivance de la race. Il cite le rapport de M. Perron, qui avouait, dit-il, que l'agriculture était un désastre dans Québec après plus de trente ans de régime libéral. "Et nos adversaires nous parlent de beurre", poursuit l'orateur. "Si nous avions les quarante millions que nous dépensons chaque année, pour importer des autres provinces les produits agricoles, il ne serait pas question de beurre dans les réunions libérales".

M. Houde expose ensuite ce qu'il appelle la faillite de la Colonisation, l'aliénation de nos ressources naturelles, et pose la question suivante: "Où est l'influence de notre race aujourd'hui? En 1897, nos forêts étaient intactes, nos pouvoirs hydrauliques nous appartenaient. Où en sommes-nous en 1931 ? On a trahi la race et le peuple de cette province, et il est de notre devoir de punir ce crime. Nous devons nous débarrasser d'un régime qui a trop duré". (appl.)

M. Laurent Barré, l'orateur suivant, déplore l'exode rural et réclame un crédit agricole plus avantageux pour les cultivateurs, une prime sur le beurre et le fromage de première classe. "Nous devons avoir maintenant des écoles de campagne qui forment non pas des déracinés, dit-il, "mais des fils de la terre, attachés à l'agriculture et fiers d'être et de rester des cultivateurs".

NOUVEAUX CONSULS

S. E. le Gouverneur-Général approuve la nomination de nouveaux consuls.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4. — Son Excellence le Gouverneur-Général a reconnu, hier, les représentants étrangers suivants:

Senor Don Ismael Magana; consul mexicain à Vancouver, pour l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie-Anglaise, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

M. J.-R. Ragland, consul américain à Halifax.

M. Terruo Hachiya, consul japonais à Vancouver.

M. H.-H. McLean, consul de l'Argentine à St-Jean, N.-B.

M. J.-A. Gordon, consul de l'Argentine à Montréal.

M. F.-B. Fetherstonhaugh, consul de l'Argentine à Toronto.

DES NOMINATIONS

La Gazette du Canada les mentionne dans sa dernière édition.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4.—Les nominations suivantes sont annoncées dans la dernière édition de la Gazette du Canada:

Le professeur F. Langdon, de London, Ont., devient membre de la Commission des Sites et Monuments Historiques du Canada, en remplacement du Dr James-H. Coyne, de St-Thomas, démissionnaire.

M. F.-C.-C. Lynch, A.M.E.I.C., Ottawa, devient membre du Geographic Board of Canada.

M. G. Wilford Bryan devient secrétaire de la Commission des Sites et Monuments Historiques, en remplacement du major A.-A. Pinard, démissionnaire.

ENTENTE AVEC OTTAWA

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 4 — Le sénat a passé en deuxième lecture hier une mesure autorisant une entente entre le gouvernement et la cité d'Ottawa. En vertu de cette entente, un montant de $100,000 sera payé à la cité par le gouvernement fédéral pour l'aqueduc et les autres services pour une période de douze mois devant finir le 31 juillet prochain. Cette somme est la même que celle payée l'an dernier.

UNE ORDINATION A L'ENFANT-JESUS

Le 21 juin courant, Son Excellence Monseigneur Omer Plante a conféré le sacrement de l'Ordre à M. l'abbé Hervé Giguère, fils de M. Henri Giguère de l'Enfant-Jésus. Pour la septième fois depuis sa fondation notre paroisse voit un de ses fils à l'autel. A cette occasion, les paroissiens s'associèrent, par leurs manifestations, à la joie de l'Eglise et des parents du nouvel ordonné.

L'église était revêtu ses plus belles parures et rien n'avait été épargné pour faire de cette cérémonie une fête digne de faire époque dans les annales de la paroisse de l'Enfant-Jésus. Un très grand nombre de personnes de la paroisse et des environs, assistèrent à cette ordination.

Mgr Elias Roy, supérieur du collège de Lévis et M. l'abbé Wilfrid Caron, curé de St-Marc des Carrières accompagnaient S. E. Mgr Plante à la messe d'ordination, qui eut lieu à neuf heures.

M. l'abbé Paul Bernier agissait comme maître de cérémonie, pendant que M. l'abbé L. Savard assistait l'abbé Giguère.

Au choeur on remarquait MM. les abbés: Amédée Létourneau, curé de la paroisse, Calixte Ferland, directeur spirituel au collège de Lévis, Napoléon Martin, vicaire à Ste-Marie de Beauce; Eugène Gagnon, vicaire à l'Enfant-Jésus, Lucien Savard, aumônier du couvent de l'Enfant-Jésus; Emile Turmel, de l'Action Catholique; et le Rév. P. Rodolphe Pomerleau, O. M. I., de Chambly, tous deux enfants de la paroisse; Aldéric Moreau diacre, Albéric Couture, diacre, Arthur Lecours, Lauréat Simard, Emile Tardif, du collège de Lévis; Lionel Audet, Honorius Provost, du Grand Séminaire.

Au bas-choeur: M. et Mme Henri Giguère, père et mère du nouvel ordonné; Mme Vve Léonidas Turmel, de Broughton-Est; M. et Mme Emile Giguère, de Thetford-Mines; M. et Mme Donat Jolicoeur, de Lévis; M. et Mme Josaphat Labbé, M. et Mme Wilfrid Demers, M. et Mme Alfred Giguère, M. et Mme Aurèle Giguère, de l'Enf.-Jésus. Un grand nombre d'autres parents occupaient la nef basse. La chorale paroissiale sous la direction de M. J. Turmel, exécuta un joli programme musical en cette circonstance; M. l'abbé Tardif du collège de Lévis, touchait l'orgue.

Après l'Evangile, M. le curé souhaita la bienvenue à S. E. Mgr Plante et le remercia de la faveur qu'il faisait à la paroisse en venant présider cette ordination.

Le soir, il y eût à six heures et demie, vêpres solennelles. M. l'abbé Giguère a chanté ces vêpres, dans l'église paroissiale. Il était assisté par MM. l'abbé Honorius Provost et le Révérend Père Pomerleau O. M. I.

Aux vêpres, les chefs de chantres étaient MM. les abbés: Alzire Tardif et Lionel Audet, etc.

PREMIERE MESSE

Le lendemain à neuf heures, en l'église paroissiale, M. l'abbé Giguère, ordonné de la veille, célébra sa première messe. Il était assisté de M. l'abbé Létourneau, curé de l'endroit. La chorale de la paroisse, sous l'habile direction de M. Jos. Turmel professeur, fit les frais du chant et l'orgue était touché par M. l'abbé A. Tardif du collège de Lévis.

Etaient présents au choeur: Mgr E. Roy, supérieur du collège de Lévis; M. l'abbé M. Caron, curé de St-Marc des Carrières; le Rév. Père Fontaine Rédemptoriste; M. l'abbé Martel, curé d'East-Broughton; M. Cyrille Deslauriers, curé de Sts-Anges, M. l'abbé A. Tardif, M. l'abbé Gérard Fortier, professeur au collège de Lévis; M. l'abbé E. Gagnon, vicaire de la paroisse; le Rév. Père Pomerleau, O. M. I., l'abbé L. Savard, aumônier du couvent.

Les servants étaient: M. Robert Turmel, finissant à l'Ecole Normale de Québec, Gérard Turmel, du collège de Lévis, neveux du nouveau prêtre.

Après la cérémonie, un banquet fut offert aux invités. A la table d'honneur, on remarquait la généralité des prêtres qui assistèrent à la messe de l'abbé Giguère. En outre on pouvait voir: M. et Mme Henri Giguère, parents du jeune lévite, ses frères: MM. Emile Giguère, Alfred Giguère, Aurèle Giguère. Ses soeurs: et beaux-frères: Mme Vve L. Turmel, M. et Mme W. Demers, Mme Emile Giguère, M. et Mme J. Labbé, M. et Mme Alfred Giguère, M. et Mme Donat Jolicoeur, M. Ls. Létourneau, conseiller législatif de Québec, assistait aussi à ce banquet. MM. Vital Cliche, maire du village et Thomas Poulin, maire de la paroisse étaient présents. Mme T. Poulin, mairesse, accompagnait son mari.

Mlles Héléna Drouin, Jeannette Turmel, M. Eusèbe Turmel, M. Robert et M. Gérard Turmel, M. J. Turmel, professeur; M. et Mme Auguste Lavallée, Mme Vve W. Giguère Mme Vve Alb. Turmel, Mme Vve Alphonse Lavallée, M. et Mme Félix Drouin, M. et Mme Gédéon Drouin, Mme Emile Perreault M. Jos. Mercier, M. et Mme V. Cliche, M. et Mme Léon Grenier, M. et Mme Hérodias Drouin, M. et Mme Gédéon Tardif, M. et Mme Fortunat Marceau, M. et Mme Pierre Martin, M. Arthur Nadeau, barbier; M. et Mme Noel Grégoire, M. et Mme Emile Dorval, M. et Mme Arsène Drouin, M. et Mme R. Carrier, M. et Mme Hervé Leblond, M. et Mme Edouard Poulin, M. et Mme Aimé Fournier, Mlle Maria Perreault, Antoinette et Hervé Perreault, Alma Mercier, Rose-Aimé et Adélard Mercier, Mme J. Roy, Madame E. Roy, Mlle Margueritte Drouin, M. E. Drouin, Adonis, Julia et Edouard et Germaine, Agathe Tardif, Alphonse Grenier, M. et Mme S. McDonald.

Plusieurs jeune filles et jeunes gens de la paroisse, servaient les invités, Mlles Marie-Jeanne Labbé Séréna Labbé, Noella Grenier, Mlle Jeanne Grenier, cousines de l'abbé Giguère, Mlles Alexandra et Elisabeth Martin, Bernadette Cliche, Laura Marceau, Elizabeth Jacob, Annuncia Bourque, Maggie Pomerleau, Marcelle Labbé, Rita Foucher, MM. Roland Faucher E. E. C., André Pomerleau, J.-L. Avard, Henri Cliche, J.-Chs. Labbé Donald McDonald, Artène et Donat Grenier, cousins de M. l'abbé Giguère, plaçaient les convives.

Plusieur magnifiques discours furent prononcés, en réponse à celui de M. l'abbé Giguère.

Le nouveau prêtre est originaire des Sts.-Anges et a passé son enfance à St-Anselme de Dorchester.

Nous sommes très heureux de nous joindre aux amis et parents de M. l'abbé Giguère, pour lui offrir nos plus sincères félicitations et nos voeux dans son ministère.

UNE FETE DES OUVRIERS

Les Charpentiers et Menuisiers auront un banquet dimanche.

L'Union locale "730" de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers célébrera demain soir par un grand banquet le trentième anniversaire de sa fondation. Cette brillante démonstration au cours de laquelle six membres de l'union locale recevront la première prime de leur pension du vieil âge, se déroulera en la salle paroissiale de St-Malo. Le banquet sera sous la présidence de M. A. Lamonde, président de l'Union locale. Plusieurs personnages et un nombre considérable d'invités seront présents. L'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des travaux publics, assistera à la fête avec plusieurs députés. L'honorable M. Maurice Dupré, Sollliciteur Général du Canada, aura son représentant.

Ce grand banquet clôturera brillamment le congrès provincial de la fraternité qui se tient dans notre ville aux quartiers généraux des unions internationales, rue Des Fossés, depuis jeudi dernier. Ce congrès était sous la présidence de M. Omer Fleury.

RETARD A UN RAID

(Serv. de la Presse Canadienne)

Seattle, 4. — L'envolée sans escale projetée entre Seattle et Tokio par les aviateurs Robbins et Jones sera forcément retardée d'une autre journée. Les deux aviateurs doivent attendre que l'avion qui leur permettra de faire le plein d'essence en cours de vol lorsqu'ils survoleront l'Alaska décolle pour le nord. Il est actuellement stationné à Edmonton. Ils espèrent pouvoir entreprendre leur randonnée demain matin.

LE CLUB "VIKING"

Le club de softball Viking, anciennement le Voltigeur. Indépendant qui a été obligé de changé pour pas trop mêlé les choses vu qu il y a déjà plusieurs Voltigeurs. Ce dernier club ne désire pas rester inactif il vient de battre le All Star St Patrick par 8 à 0 et il lance un défi au club suivants. Le club Whistle, le Garage Berthelot, le Jeune Voltigeur, la Brasserie Champlain, la Brasserie Boswell, L'Etoile de Sillery, les Pingos, L'Evénement, Olympic, Notre-Dame de Lorette, Jos. Nolin, le Garage Charlesbourg, le Ramona, pour informations s'adresser à Albert Tanguay entre 1 heure à 2 heures et 7 à 8 heures du soir. Tél : 2-4593w.

VOTRE BEBE

Pendant la saison chaude, le bébé souffre beaucoup plus de troubles digestifs qui durant les autres saisons de l'année, et c'est surtout le bébé nourri au biberon qui y est exposé. Ces malaises ne sont pas si fréquents chez le bébé nourri au sein. C'est surtout pendant l'été que les avantages qu'offrent l'allaitement sont les plus évidents.

Nous devons surveiller la santé du bébé l'année durant, mais nous devons le faire plus soigneusement pendant l'été.

Le lait s'altère vite pendant les chaleurs. Même lorsque le lait est pasteurisé, s'il n'est pas tenu au froid et à l'abri des mouches, d'abord il ne se conserve pas, et les mouches s'y baignent et y introduisent les saletés. Il faut donc toujours tenir le lait sur la glace et couvert contre les mouches et autres insectes.

Le lait est un aliment. Pour que les microbes qui produisent les maladies puissent se propager, ils ont besoin de nourriture et de chaleur. Quand le lait est chaud, il devient un endroit idéal pour la croissance des microbes qui s'y multiplient avec une rapidité incroyable.

Le bébé qui prend le lait contaminé reçoit dans son corps les milliers de germes qui y sont contenus et qui sont la cause des diarrhées d'été. Le lait ne doit pas rester hors de la glacière même pour un instant.

Le bébé ne doit pas trop manger pendant l'été. Les repas du bébé, comme ceux de toute la famille, ont besoin d'être des plus légers durant les chaleurs. Si le bébé ne veut pas boire son lait en entier, la mère ne doit pas y insister. Lorsqu'il fait très chaud, elle fera mieux de lui en donner moins. Il ne faut pas oublier que le bébé a soif pendant l'été et qu'il faut lui offrir de l'eau bouillie et refroidie entre ses repas.

Si le bébé transpire beaucoup, les boutons de chaleur se montrent parfois sur son corps. Il faut lui éviter le malaise qui en résulte en lui habillant très légèrement.

Les troubles digestifs chez le bébé sont toujours chose très grave. Dès que le bébé souffre de diarrhée, il faut cesser toute nourriture, lui donner de l'eau fraîche à boire et faire venir le médecin.

Dans notre pays, nous perdons, chaque année, par la diarrhée et l'entérite, environ 4,000 bébés. Nous devons donc faire tout notre possible pour prévenir ces maladies, mais si malgré nos précautions la diarrhée se montre chez le bébé, il nous faut consulter le médecin dès le début de la maladie.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue College, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Le club de baseball Notre-Dame lance un défi à tout venant et spécialement au St-Pascal de Baylon, au Napoléon de Stadacona, Jeune-Québec-Ouest, Viger pour jouer demain après-midi. Pour informations, s'adresser à 2-4839w ou à 2745.

MANDATS DE POSTE

Les maîtres de poste sont informés qu'à partir du 1er juillet 1931, la taxe de deux cents qui est perçue actuellement sur les mandats d'une somme supérieure à $10.00 s'appliquera également aux mandats d'une somme de $10.00 et moins.

Par conséquent, le droit à percevoir sur les mandats de 1 cent à $100, inclusivement, comprendra le droit ordinaire plus une taxe de deux cents.

Les maîtres de poste voudront bien modifier en conséquence leur Livre d'instructions, leur Guide postal, la pancarte M. O. No 5 P. M. (Mandats de poste—Droits et commission) ainsi que la circulaire des administrateurs de district concernant les droits sur les mandats payables aux Etats-Unis, etc.

BONS DE POSTE

Une taxe du revenu de un cent par bon doit être perçue sur tous les bons de poste vendus au public à partir du 1er juillet 1931 inclusivement.

Après la fermeture de leur bureau, le 30 juin, les maîtres de poste de tous les bureaux comptables voudront bien exécuter les instructions suivantes :

(1) Compter tous les bons non vendus en main et en porter le nombre dans l'état des bons de poste non émis qui figure au verso du bordereau de bons de poste.

(2) Porter à l'item No 3 du compte de caisse du 30 juin une somme représentant un cent par bon sur tous les bons en stock, et inscrire en regard les mots "Taxe du revenu".

(3) Changer à la plume, au verso du bordereau, la valeur de chaque bon dans la colonne sous l'en-tête "Valeur de chaque bon" de manière à ajouter un cent à la valeur de chaque catégorie. D'après ces nouvelles valeurs, calculer alors la valeur totale des bons qui restent en stock et porter cette somme à l'item 26 du compte de caisse.

(4) Envoyer le bordereau avec le compte de caisse.

A partir du 1er juillet, tous les bons de poste doivent être vendus aux nouveaux prix, c'est-à-dire la valeur nominale plus le droit et la taxe du revenu.

A dater du 1er juillet, les demandes d'approvisionnement de bons devront être faites d'après les nouveaux prix. Avant de rédiger une demande, on devra changer à la plume, sur la formule, le prix des bons de manière à ajouter un cent à chaque catégorie.

Il faut également changer les prix des bons de manière à ajouter un cent à chaque catégorie.

Il faut également changer les prix des bons dans l'"Avis au public" affiché dans la salle d'attente du bureau, relativement aux bons de poste.

Des formules de demande, des bordereaux, etc., portant les nouveaux prix seront imprimés et distribués aussitôt que possible. Dans l'intervalle les maîtres de poste voudront bien faire les corrections nécessaires dans les formules actuelles.

Les maîtres de poste des bureaux non comptables tiendront compte de cette taxe en collant sur chaque bon non vendu qu'ils auront en main le 30 juin, un timbre-poste d'un cent à côté de l'espace réservé à l'empreinte du timbre à date du bureau d'émission. Les timbres-poste ainsi apposés sur les bons seront oblitérés au moyen du timbre à date lorsque ces bons seront vendus au public. Les maîtres de poste qui reçoivent des bons payés par l'intermédiaire des banques, doivent informer les gérants de ces banques que les timbres-poste oblitérés d'un cent apposés sur les bons ne doivent pas être payés. LES MAITRES DE POSTE DEVRONT SE GARDER DE PAYER CES TIMBRES DE TAXE LORSQUE DES BONS SERONT PRESENTES A LEURS BUREAUX POUR ETRE ENCAISSES.

Les maîtres de poste des bureaux qui desservent des routes de distribution rurale doivent avertir les courriers d'informer les personnes qui envoient des bons qu'il faut ajouter un cent, aux prix qui figurent sur les formules de demande de bon pour couvrir la taxe du revenu.

LA VENTE ILLEGALE DE LA TRUITE SURVEILLEE DE PRES

Depuis quelque temps, l'Association de la Province de Québec pour la protection du poisson et gibier a reçu plusieurs plaintes que des hôtels du Nord de la Province servaient de la truite mouchetée à leurs clients et aussi que les sportsmen pouvaient acheter en grande quantité de ce merveilleux poisson.

L'Association fait rapport que ses inspecteurs ont, durant les deux dernières fins de semaine, appréhendé plusieurs personnes qui ont violé la loi. L'Inspecteur en Chef, M. L. Pepin, avec des assistants, a réussi à capturer un braconnier bien connu de St-Donat, nommé Isidore Aubin, qui faisait ce commerce illégal depuis quelque temps sans qu'il ait été appréhendé. Cet homme dut payer une amende de $25.00 et sera surveillé de près à l'avenir.

Plusieurs autres furent pris dans ce district et aussi sur la route de Mont-Laurier, des acheteurs furent appréhendés et durent payer une amende tout comme les vendeurs, la loi les rendant également responsables.

L'EVENEMENT VS SILLERY

Cet après-midi, à 4 heures, le club de softball de L'Evénement rencontrera le club "Etoile de Sillery". La partie sera jouée sur le terrain de ce dernier qui alignera les joueurs suivants : Austin Lambert, Archie Lambert, Regie Lambert, Ben Lambert, Gordon Lambert, Léo Giroux, Maurice Giroux, Jack O'Dowd, Gerry O'Brien, Emile Julien, John O'Connor. L'Evénement alignera son équipe régulière.

Dans la ligue de "softball" du Cap-Blanc, hier soir, le Carillon a défait le Emmett, par 9 à 3. Le Britain a battu le Castor, par 13 à 0.

La COIFFURE des ETOILES de CINEMA

La vie émouvante de Marlene Dietrich

L'UNE DES COIFFURES LES PLUS REMARQUABLES D'HOLLYWOOD

GRETA GARBO a donné de la vogue à un genre de coiffure à la garçonne qui convenait parfaitement à la forme de sa tête.

CLARA BOW se fait couper les cheveux.

La tête blonde de Jean Harlow qui fait tant envie au tout Hollywood.

Coiffure à la garçonne de Colleen Moore.

Les longues boucles d'or de Pauvante des Etats-Unis, la toujours jeune Mary Pickford.

Le secret du succès à Hollywood réside souvent dans l'art et la manière dont on se coiffe. --- Le moindre détail peut mettre fin à toute une carrière ou la faire entièrement.

MARLENE DIETRICH

GLORIA SWANSON ET SON POMPADOUR

Ce genre de coiffure qui nuirait à toute autre étoile semble favoriser cette étoile si heureuse dans ses essais.

L'ETRANGE ET DELICIEUSE MYRNA LOY

Celle-ci, qu'il s'agisse de sa coiffure, de ses yeux, de sa bouche, de sa gorge ou de son front, elle frappe et l'art qu'elle met dans son jeu participe de celui des Rejane et des Mars.

Par DAN THOMAS

DEPUIS l'époque où Jesse Lasky et Cecil B. DeMille commencèrent de tourner des films dans une grange qui leur servait de studio, on recherche la notoriété cinématographique. Alors que Gloria Swanson, Phyllis Haver, Marie Prevost, Louize Fazenda, Mabel Normand et plusieurs autres partageaient une seule chambre de maquillage, on commençait déjà à vouloir faire du cinéma et depuis lors, des foules cherchent la formule qui permet de réussir à l'écran et de devenir l'idole inamovible des spectateurs.

Inutile de dire qu'elle n'a pas encore été trouvée. Il en est qui en suivant certaines méthodes sont arrivés à la notoriété, mais il y a encore plus d'aspirants qui jonchent la route et attendent sans se lasser en souffrant de la faim souvent que leur heure arrive.

Des millions espèrent découvrir la formule qui leur permettra d'arriver. Tout réside souvent dans un détail, dans un nom bien choisi. Voyez plutôt Sue Carol qui a atteint la renommée sous ce nom tandis que lorsqu'elle s'appelait Evelyn Keefer elle n'arrivait à rien. Il en fut ainsi pour Marilyn Morgan qui se fait actuellement connaître sous le nom de Marian Marsh. On pourrait continuer ainsi et citer nombre d'étoile à qui leur nom a profité.

Quand à nous ce jour d'hui nous examinerons un autre point intéressant : la coiffure. Il semble en effet que la coiffure, la chevelure plutôt fut d'un grand effet dans beaucoup de cas. On raconte que maintes étoiles et des plus populaires ont acquis la renommée grâce à leur chevelure et souvent grâce à la manière dont elles se coiffent.

Tout ceci nous porte à croire que beaucoup d'étoiles, fameuses maintenant, ont atteint à la célébrité grâce à leur chevelure. On croit même qu'une jeune fille bien faite, pas trop laide, aux traits charmants qui découvrirait une nouvelle et personnelle manière de se coiffer entrerait facilement dans la renommée. Sans compter qu'une telle jeune fille verrait la fortune lui sourire. Les journaux décriraient sa coiffure. Des maisons qui s'occupent de vendre des articles de toilette s'adresseraient à elle pour qu'elle leur fasse de la réclame. Quelles sont celles auxquelles leur coiffure a valu la renommée ?

Depuis Myrna Loy, "la beauté orientale aux yeux divins dont la voix de sirène enivre", a chanté un poète des Etats-Unis, jusqu'à Clara Bow au tresses rouges dont la tête ébouriffée a le don de plaire au grand public.

Gloria Swanson est une autre actrice dont la coiffure a fait gloser les citoyennes des Etats-Unis. On a toujours admiré sa manière de porter les vêtements et, malgré qu'on en ait, sa coiffure, étrange pour notre époque, lui a toujours attiré l'admiration.

Greta Garbo qui porte ses cheveux à la garçonne a eu un si grand nombre d'imitatrices que tous les barbiers du continent connaissent la coupe à la Greta Garbo qui ne fait pas toujours aussi bien à celles qui l'imitent.

Claudette Colbert qui portait toujours sa coiffure de la même manière a reçu tant de lettres de spectatrices et de conseils qu'aujourd'hui elle se coiffe différemment pour le golf et pour le bal.

Les boucles dorées de Mary Pickford lui ont valu le nom de "America Sweetheart" et si elle ne les porte plus ces boucles n'en demeurent pas moins dans le souvenir de celles qui l'ont admirée.

La blonde Jean Harlow doit sa gloire à sa chevelure merveilleusement blonde qui va si bien avec son genre de beauté.

Lilyan Tashman a une chevelure qu'on dirait taillée, ondulée dans le marbre par un sculpteur. Cette chevelure faite avec son galbe parfait quelque chose d'étrangement attrayant. Kay Francis a également un grand succès avec ses coiffures.

Les rousses comme Clara Bow, Janet Gaynor, Joan Crawford et Nancy Carroll ont beaucoup de succès.

Les blondes comme Marion Davies, Dorothy Mackail, Vilma Banky, Esther Ralston, Lois Moran et Lilyan Tashman sont aimées.

Les brunes telles que Bebe Daniels, Billie Dove, Lupe Velez, Louise Brooks, Betty Compson (qui porte quelquefois perruque blonde est aussi merveilleuse) et Irene Rich sont admirées.

Parmi les châtaines qui sont arrivées, il faut mentionner Doris Kenyon, Constance Talmage, Sue Carol, Estell Taylor, Myrna Loy.

Au nombre de celles dont la coiffure et le talent ont fait des étoiles et dont le génie artistique a fait des reines de l'écran se place Marlene Dietrich dont voici le portrait que nous empruntons à M. Rene Study :

L'apparition de *L'Ange Bleu*, le beau film de J. Sternberg, a révélé une étoile nouvelle, Marlène Dietrich, qui, il y a quelques années encore, n'était qu'une petite figurante de théâtre et n'avait jamais abordé le studio.

Lorsque *L'Ange bleu* fut terminé, le metteur en scène proposa à Marlène Dietrich de l'emmener à Hollywood. La jeune artiste se fit un peu tirer l'oreille. Elle craignait, disait-elle, d'affronter les redoutables augures de la cité du film. Mais Sternberg insista et un beau jour Marlene Diethich partit pour les rives du Pacifique. Elle n'eut qu'à paraître pour être adoptée d'emblée par tous et pour obtenir immédiatement un merveilleux contrat. On la savait une splendide créature, d'un charme étrange et mystérieux et tout de suite on l'opposa à Greta Garbo, l'étoile scandinave qui était alors reine au pays du cinéma.

Bien qu'en réalité elle ne lui ressemble guère, il est indéniable qu'il existe une parenté étroite entre leurs personnalités, sinon entre leur physique. Lorsque J. Sternberg avait découvert Marlène Dietrich, il avait eu ce cri du cœur :

—Dieu soit loué ! vous ne ressemblez pas aux actrices américaines, vous n'en êtes pas réduite à trois grimaces.

Lorsqu'on présenta au public *Cœurs brûlés*, le premier film qu'elle avait tourné avec Gary Cooper, quelqu'un dans la salle cria : "Mais c'est Garbo!" Et, malgré les protestations de directeurs qui n'ignoraient pas le danger des comparaisons qui ont ruiné plus d'une carrière, toute une partie de la presse reprit le refrain et répéta : "C'est Garbo !"

Au premier journaliste qui vint l'interviewer, comme la candide Marlène ne parla que de son enfant resté là-bas en Allemagne, et sa tristesse d'en être séparée, la Société qui lui avait signé son merveilleux contrat interdit aux reporters de frapper à sa porte. De nouveau des voix s'élevèrent : "Marlène Dietrich veut singer Garbo!" Il fallut changer de tactique et rendre la nouvelle étoile plus accessible.

Sans vouloir faire de peine aux admirateurs de Greta Garbo, il faut reconnaître que, comme elle, Dietrich possède ce calme inquiétant qui semble annonciateur de tempête cette allure fatale, cette expression indéfinissable dont on ne sait si elle cache une perversité profonde ou une candeur infinie. Et pourtant, Marlène a un visage rond, le nez retroussé; elle est plus régulièrement, plus humainement jolie que Greta, parce qu'elle sait sourire. Elle est aussi plus humble que la dédaigneuse Garbo, dont l'indifférence ressemble singulièrement à du mépris, mais, comme cette dernière, elle est malheureuse en Amérique et lorsqu'elle ne travaille pas, reste solitaire chez elle, à lire ou à penser à son jeune époux qui dirige des films en Allemagne, au bébé qu'elle adore et dont elle promène les photographies partout avec elle. Toutes les semaines, la mère et la petite fille échangent des disques de leur propre voix.

Le succès n'a pas grisé Marlène Dietrich. Elle est restée mélancolique. Hollywood est un peu bruyant pour elle, sa population s'extériorise trop, elle n'aime pas les réceptions et déclare que les femmes ne parlent que de leurs bijoux.

—J'aime mieux rester seule, dit-elle. Tout le monde essaie d'être gentil avec moi, mais je n'entends jamais que : "Comment trouvez-vous ce bracelet ? C'est un ami qui me l'a donné. Et cette bague ? C'est un autre ami qui me l'a offerte". Oh ! c'est peut-être parce que je ne les connais pas suffisamment ! continue Marlène, comme effrayée de la critique qu'elle vient de faire.

Lorsque l'on demanda à Marlène Dietrich comment elle désirait que fût décorée sa loge : "Rien qu'une chaise, un divan, et, si possible, un piano", dit-elle. Personne n'en crut ses oreilles ... Comment ! une telle artiste ne demandait ni radio, ni meubles en laque de Chine ? Elle n'imposait même pas que sa loge fût une réplique exacte du boudoir de Mme de Pompadour ? Cela semblait incroyable au décorateur et à ses collaborateurs habitués au caractère souvent ... difficile de certaines stars. Ils eurent, quelque temps après, la confirmation de la grande simplicité de l'artiste. Tournant en "extérieur" sous la direction de M. Sternberg, elle dut, ainsi que toute la troupe loger sous la tente, *Cœurs brûlés* se passant aux confins du désert, tout le monde campa avec un confort très relatif. Le "département des accessoires", chargé de veiller à ce que rien ne manquât aux artistes, eut quelques oublis; ainsi le premier jour, lumière et miroir firent défaut à Miss Dietrich. L'un des "boys" à qui elle signala la chose faillit mourir de surprise, tant elle fit cette observation avec gentillesse, sans crier, ainsi que tant d'autres l'eussent fait à sa place.

Peu habitué à tant de courtoisie, le boy a baptisé depuis Marlene Dietrich *l'Ange rose* ...

Elle va souvent au cinéma, non parce qu'elle tourne elle-même, mais bien parce qu'elle est une fervente de l'écran. La beauté et le talent des autres artistes l'émerveillent.

Toute jeune, elle avait été destinée à une carrière musicale, mais, un jour, en travaillant son violon, elle se foula le poignet si malheureusement qu'on lui interdit de tourner un archet pendant six mois au moins. Ce contre-temps la découragea et elle décida alors d'essayer d'entrer dans la classe de Max Reinhardt qui formait des artistes dramatiques. Elle récita une petite poésie qu'elle aimait et fut admise d'emblée.

Un peu plus tard, on l'engagea au théâtre. Parfois aussi elle tournait sous la direction de celui qui allait devenir son époux. Lorsqu'elle se maria et que son enfant vint au monde, elle renonça à sa carrière—pour toujours pensait-elle. Mais dès que Sternberg, venu en Allemagne pour diriger Jennings dans *L'Ange bleu*, la vit, il l'engagea et, le film terminé l'emmena à Hollywood.

Comme Garbo, Marlène Dietrich parle peu :

— J'aime travailler, dit-elle. Quand je suis maquillée et que je me trouve parmi d'autres visages maquillés aussi, je ne me sens plus moi-même et je puis m'oublier. C'est quand je me trouve seule que je soupire après mon enfant, mon foyer, mon pays où il pleut, que je souhaite entendre la musique que j'aime et me retrouver avec des gens qui ne parlent pas de leurs bracelets ni de leurs bagues.

Marlène Dietrich, comme les taciturnes, est d'ailleurs fort courageuse. Un jour, dans ce qu'on appelle "le petit Sahara", un désert de sable situé sur la côte du Pacifique où furent déjà tournés *Les Dix commandements*, *Le Spahi*, *Le Cheik*, sous de violentes rafales du terrible vent du Pacifique, elle se cachait sous une couverture ; on tournait *Cœurs brûlés*.

Gary Cooper et Adolphe Menjou, ses partenaires dans le film, n'ayant plus aucune scène à tourner momentanément, étaient restés au studio. Marlène Dietrich, sous ce vent cruel qui lui giflait la figure, sous les tourbillons de sable qui l'aveuglaient et sous un soleil ardent, endura pendant de longues heures, en silence, un vrai supplice.

Le soir, à Hollywood, on s'étonna

(Suite à la page 18)

AU RADIO

Les programmes de ce soir, demain et lundi

SAMEDI

AU POSTE CHRC

Midi à 1 heure — Concert par la maison C. Robitaille Enrg.

VINCENT SOREY

A 2 h. 15 cet après-midi, samedi, Vincent Sorey dirigera au poste WABC le programme dont voici le détail:

From the Fields of Bohemia Smetana
A Desert Song, de Egyptian Impressions Crist
Chanson Napolitaine Boisdeffre
Le Rêve d'Elsa, de "Lohengrin" Wagner
Ballet de "Faust" Gounod
Romance Orientale Rimsky-Korsakoff
Danse Macabre Saint-Saens

ORCHESTRE NOIR ET OR

A 6 h. ce soir, samedi, Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or présenteront, au poste WEAF, le programme ci-dessous:

Neapolitan Rural Dance Isenman
Midsummer Night's Dream Mendelssohn
Love Song Schad
Danse Slave Chabrier
Indian Lament Dvorak
La Furiana Roberts
Hungarian Fantasia Vecsey
Suite Lyrique Grieg

RECITAL A WJZ

A 7 h. 30 ce soir, samedi, Mathilde Harding, pianiste, et Arcadie Birkenholz, violoniste, présenteront, au poste WJZ, le récital dont détail suit:

Sonate, Opus 100 Brahms
Second mouvement, Andante
3e mouvement, Allegretto Grazioso

LE QUINTETTE DU KREMLEIN

A 10 h. 45 ce soir, samedi, le poste WJZ transmettra le programme du Kremlen Art Quintette dont voici le détail:

Volga Karpoff
Quintette
Le Prophete Rimsky-Korsakoff
Ivan Mashinin, baryton
Miata Baldini
Dance Song Alexandrov
Quintette

CONCERT SLUMBER

A 11 h. ce soir samedi, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme du Concert Slumber dont voici le détail:

Jubel (Ouverture) Weber
Country Dance Nevin
Pale Moon Logan
On the Beautiful Hudson Herman

AIRS ESPAGNOLS

A 11 h. 30 ce soir, samedi, le poste WJZ transmettra le programme dont détail suit:

Moros y Cristianos Serrano
Orchestre
La Partida Alvarez
Julian Oliver, ténor
Los Majos Enamorados Granados
Orchestre
Dudas Galindo
Julian Oliver, ténor
Rapsodia Monanesa Espino
Orchestre
Malaguenas Pagans
Julian Oliver, ténor
Serenata Morisca Chapi
Orchestre

GLADYS RICE

Cette soprano, l'une des plus populaires qui soient, fait partie du personnel artistique de la N. B. C. et est l'admiration de nombreux radiophiles.

DIMANCHE

CONCERT VARIE

Dimanche à midi le poste WTAM transmettra le programme ci-dessous:

Ouverture — Zampa Herold
Orchestre
Una Furtiva Lagrima Donizetti
William Miller
Sierra Morena de
"Fête de Seville" Tavan
Orchestre
Whistling In The Dark
Boretz et Suesse
In a Cafe on the Road
to Calais Doll
Truly Magine
Quatre Xylophones
A Feast in Brittany Kriens
Orchestre
A Dream Bartlett
William Miller
Selections de "Lady of the
Slipper" Herbert
Orchestre
Serenade Tzigane Valdez
Orchestre
Bon Vivant Zamecnik
Orchestre
Bull Frog Patrol Kern
Solo de Saxophone
Neapolitan Love Song Herbert
William Miller
I Can Give You Anything
but Love McHugh
Orchestre
Le Coq d'Or Rimsky-Korsakoff
Orchestre
Madrigal Simonetti
Orchestre
Finale—Ouverture de
"Guillaume Tell" Rossini
Orchestre

CONCERT DE LA N. B. C.

A 1 heure 30, dimanche après-midi, Theophil Wendt, dirigera aux postes WJZ, WGAR, WREN, WBAL, KDKA, WJR et WHAM, le programme choisi dont détail suit:

La Walkyrie L'aurore Wagner
Orchestre
Duo d'amour, La Walkyrie Wagner
Soprano et Tenor
La Marche de Siegfried
vers le Rhin Wagner
Orchestre
Mort de Siegfried Wagner
Tenor
Marche Funebre Wagner
Orchestre
Scène finale Wagner
Soprano
La Mort des dieux Wagner
Orchestre

EMERY DEUTSCH

A 1 heure 30, dimanche après-midi, Emery Deutsch dirigera au poste WABC, un programme choisi auquel prendra part Lillian Bucknam, soprano. Voici le détail:

Ouverture de "Les Noces
de Fizaro Mozart
Connais-tu le pays de
"Mignon" Thomas
Lillian Bucknam
Air de Ballet Massenet
Berceuse Gretchaninoff
Lillian Bucknam
Vercki d'Alsace Legay
Galop de "Esmeralda Drigo
The Cry of Rachel Salter
Caroussel de
Lillian Bucknam
"Suite Foraine" Mignan

ANN LEAF

Ann Leaf, organiste, présentera à 2 heures, dimanche après-midi au poste ABC, le recital dont détail suit. Selections de "La Veuve Joyeuse"

Lehar
Adagietto de "L'Arlesienne" Bizet
Le Lac Enchanté Tschaikowsky
a Scène
b Danse des Cygnes

L'HEURE BALLADE

A 2 heures 30 dimanche après-midi, le poste WABC transmettra le programme de l'Heure Ballade, dont voici le détail:

Sierra Morena Marchetti
Orchestre
a Ma Lil Batteau
(Creole) Strickland
b Carry Me Back to Old Virginy Bland
Charlotte Harriman
a When I'm Looking at You de
Rogne Song Bohart
b The Lane to Ballybree Speaks
George Beuchler
Kiki—Intermezzo Savino
Orchestre
a A Banjo Song Homer
b Calling Me Home to You Dorel
Charlotte Harriman
a Trade Winds Keel
b Smuggler's Song Kernochan
George Beuchler
Danse Russe Trepak Tschaikowsky
Orchestre

LE TRIO FRANCAIS

A 5 heures dimanche après-midi, le Trio Français sera entendu au poste WABC, dans le programme ci-dessous:

Gavotte J.-S. Bach
Andantino Gluck
Danse Allemande Mozart
Berceuse Schubert
Contrebande Beethoven

PASTORALE

A 5 heures 15 dimanche après-midi, le poste WABC transmettra le programme Pastorale dont voici le détail:

En Bateau Debussy
Orchestre
The Song of the Gale Foster
Orchestre et Quatuor
The Little Winding Road Ronald
Virginia George
Waltz of the Larks Drigo
Orchestre
Now is the Month of Maying Morley
Quatuor
Bells Across the Meadow Ketelby
Orchestre
Sylvia Speaks
Virginia George et Charles Carlisle
Ballet—Rosamonde Schubert
Orchestre
Love's Old Sweet Song Molloy
Orchestre et Quatuor
Molly on the Shore Grainger
Orchestre

AU POSTE WABC

A 5 heures 45 dimanche après-midi, Theo Karle, ténor, sera entendu au poste WABC, dans le programme dont détail suit:

Intermezzo de "Les Joyaux de la Madonne" Wolf-Ferrari
Orchestre
a Le Rêve de "Manon Massenet
b A Kingdom by the Sea Somervell
c The Year's at the Spring Brahe
Theo Karle
Danses Romaines Bartok
Orchestre

MAURICE CHEVALIER AU RADIO

A 8 heures dimanche soir, Maurice Chevalier et Bernice Claire seront entendus dans un programme qui sera sous la direction de Dave Rubinoff et transmis par les postes WEAF, WTIC, WJAR, WTAG, WRC, WGY, WCAE, WWJ, WSAI, WTAM, et WLIT.

RADIOS

Occasions Spéciales

Un modèle Table Victor 7 Lampes Prix régulier: $225. pour

$65.

Un modèle Lowboy Victor Valeur $285. pour

$85.

Un "Rodgers" modèle table avec Haut-Parleur tout électrique et complet pour

$39.

Conditions de paiement faciles.

Notre garantie et notre service vous protègent.

Manos Cathopharos
LAVIGUEUR & HUTCHISON
St-Georges QUEBEC St-Jean

ANNETTE HANSHAW

Cette artiste, l'une des plus populaires de la radio, est une soliste renommée très recherchée à New-York. Elle chante depuis sa plus tendre enfance. Elle peut être entendue chaque vendredi soir à 10 heures au poste WABC.

AU POSTE WTAM

A 8 heures 15, dimanche soir, le poste WTAM transmettra le programme dont détail suit:

Virginia Rhapsody Haydn Wood
Orchestre
Neapolitan Love Song Herbert
Chester Zohn
Scene and Gypsy Song Rimsky-Korsakoff
Orchestre
Ballet de Rosemonde Schubert
Orchestre
Serenade Schubert
Orchestre
Selections de "Hänsel et Gretel" Humperdinck
Orchestre
Marche Militaire Schubert
Orchestre

AU C. N. R.

A 10 heures 30 dimanche soir les postes du C. N. R. transmettront le programme ci-dessous:

(Irradiation de Jasper)
Orchestre—Orphée aux Enfers — Offenbach
Piano: Raphsodie No. 1— Brahms
Ténor: Be Thou Faithful unto Death de l'Oratorio de St-Paul— Mendelssohn
I Look into pour Garden"— Wood
Orchestre: Chapel Chimes— Greenwald
Baryton: Wir Die Nacht— Bohm
"There's a wonderful story"
(chant sacré)
Orchestre: Chocolate Soldier—Strauss

LES REMINISCENCES

A minuit dimanche soir, les postes WJZ et WBAL transmettront le programme des Reminiscences dont voici le détail:

Her Rose Coombs
Quatuor
Andantino Martini
Godfrey Ludlow, violoniste
The Hills of Home Fox
Quatuor
Aubade Provençale Couperin
Godfrey Ludlow, violoniste
In the Gloaming Harrison
Quatuor

VINCENT SOREY

A minuit dimanche soir, le poste WABC transmettra le programme dont voici le détail et qui sera sous la direction de Vincent Sorey:

Moonlight Sonate du Clair de Lune Beethoven
To a Wild Rose de
"Woodland Sketches" MacDowell
Am Camin Schumann
Adagio Contabile de la
"Sonate en si bémol Rich. Strauss
Chant populaire Grieg
Twilight de "Woodland Fancies" Herbert
A Nightingale de
"Old China Suite" Niemann
One Who Has Yearned Alone Tschaikowsky
Told at Sunset de
"Woodland Sketches" MacDowell

NOCTURNE

A 12 heures 30, dimanche soir, le programme Nocturne sera transmis par le poste WABC. Voici le détail:

En Bateau Debussy
Marche Militaire Schubert
Valse No. 15 Brahms
Sélections de "Apple Blossoms" Kreisler - Jacobi
Remember the Rose

LUNDI

AU POSTE CHRC

Midi à 1 heure — Concert par la Maison C. Robitaille. Enrg.

ORCHESTRE NOIR ET OR

A 6 heures ce soir, lundi, Ludwig Laurier et son orchestre Noir et Or, presenteront le programme dont detail suit.

Pierrot Berge
Ouverture de "Les Vêpres
Siciliennes Verdi
Danse Villageoise Nevin
Barcarolle Rubinstein
Sélections de
"Barbe Bleue Offenbach
La Pampita Chenoweth
Danse No. 3 Dvorak
Suite — In Holland Kriens

RECITAL D'ORGUE

A 7 h. 30 ce soir, lundi, les postes WEAF, WTAG, WIBO et WSAI transmettront le récital d'orgue dont voici le détail:

Andante Mendelssohn
Salut d'Amour Elgar
Kamennoi-Ostrow Rubinstein
O Quanto Qualia

BARBARA MAUREL

A 8 h. 30 ce soir, lundi, Barbara Maurel, contralto, sera entendue au poste WABC, dans le programme ci-dessous:

Menuet Haydn
Orchestre
Faithful Johnnie Beethoven
Bergère Legère Weckerlin
Indian Dawn Zamecnik
Barbara Maurel
Le Rouet Mendelssohn
Orchestre

CONCERT A LA NBC

A 10 h. 30 ce soir, lundi, les postes WJZ, WBZ, WBZA, WBAL, WHAM, KDKA, WJR, WGAR, WLW et KYW transmettront le programme ci-dessous:

Badinage Herbert
Orchestre
Connais-Tu le Pays de "Mignon" Thomas
Snappy Weather, de "New England
Suite" Shilkret
Orchestre
Whispering Hope Hawthorne
Anna Case, soprano; Cyrena van
Gordon, contralto; orchestre
Menuet en Sol Beethoven
Orchestre
In the Silence of the Night Rachmaninoff
As We Part (The Sweetest Flowr
That Blows) Ilgenfritz
Cyrena van Gordon, contralto;
Orchestre
Belle Nuit Offenbach
Anna Case, soprano; Cyrena van
Gordon, contralto; orchestre
Danse Russe Tschaikowsky
Orchestre

CONCERT SLUMBER

A 11 h. ce soir, lundi, Ludwig Laurier dirigera, au poste WJZ, le programme du concert Slumber dont voici le détail:

Une Nuit à Grenade Kreutzer
Passepied, de "Le Roi S'Amuse" Delibes
Esmeralda Drigo
Red Rose, de "Ballet of Flowers" Hadley

ST-ROMUALD

Creusage.—La Gravel Lumber Co., a fait faire des travaux de draguage à ses quais, ou accostent les barges qui transportent le bois.

Va-et-Vient.—M. et Mme Médard Guay, de Québec, ainsi que leur fillette, ont passé une semaine chez M. Narcisse Nolin.

—Mlles Arsilia et Françoise Darche ainsi que MM. Xav.er et Marcel Darche étaient de passage à St-Romuald, la semaine dernière.

—Mlle Berthe Martel, de Québec, est en promenade chez sa tante Mlle Georgiana Martel.

—M. Jules Hallé, Jr., qui travaille actuellement à Thetford Mines, était de passage ici dimanche dernier.

—M. Robert Demontigny, de Montréal, passe les vacances chez son oncle, M. Malcolm Slater, de la rue St-Pierre.

—M. Paul-Eugène Picard, pens onnaire chez les RR. PP. de la compagnie de Montfort à Viauville, est de retour dans sa famille pour la vacance.

—M. et Mme Antonio Roberge ainsi que leur fillette Darquise, sont allés passer quelqeus jours à Sorel et à Montréal.

—M. et Mme Arthur Rochette, Mlle Alvina Rochette, Mme Joseph Rochette et Mlle Cécile Rochiette, sont de retour d'un voyage à Montreal.

—M. Camille Fournier, président du comité régional de l'A. C. J. C., pour le district de St-Boniface, Manitoba, était de passage chez M. W. Theriault de la rue de la Fabrique.

—M. Johnny Clavet, de Montreal, était de passage chez son neveu, M. Wilfrid Clavet de la rue St-Paul.

—M. Robert Bédard, E.E.M., Mlles Béatrice, Jeanne et Gertrude Bédard, de Chicago, ainsi que M. et Mme Charles-Aimé Dorion, M. Gérard Dorion et Mlle Gabrielle Dorion, étaient en visite chez M. et Mme Joseph Martel.

—Mme Charles Lanouette, de St-Basile, Mme Georges Villeneuve, Mlle Yvonne Villeneuve, de Québec, Mme Cyprien Dubord, de Québec, etaient en visite chez M. et Mme Ernest Robitaille, avocat.

Pour le pique-nique.—Le secrétaire de la chorale a envoyé des lettres à certains propriétaires de machines-automobiles pour leur demander leur généreux concours pour le pique-nique annuel de la chorale qui aura lieu dimanche prochain. Il est évident qu'on leur paiera l'huile et la gazoline nécessaire.

Incendie.—Un incendie se déclarait dimanche après-midi chez M. Joseph Lebreton de la rue St-Jean-Baptiste. Madame Lebreton était à bercer son jeune bébé dans un appartement inférieur, lorsque soudainement la fumée commença à descendre par l'escalier. Montant en haut, elle constata que le feu était dans une chambre. Elle courut aussitôt chez M. Joseph Gagné pour leur demander du secours. On achevait de transporter le ménage quand la pompe-automobile de la paroisse arriva sur les lieux. Les pompiers volontaires ne pouvaient entrer par la porte à cause de la fumée, ils défoncèrent les fenêtres du second étage et après une demi-heure de travail environ, réussirent à contrôler l'élément destructeur. Il y aura de grosses réparations à faire subir à la maison avant qu'elle redevienne habitable.

L'aide à l'église.—La collecte hebdomadaire de l'aide à l'église a donné, dimanche dernier, la somme de $101.00.

Les messes de Ste-Anne.— Dans le courant du mois prochain, les dames de Ste-Anne passeront par les rues du village pour recevoir l'argent qu'on voudra bien leur donner pour faire chanter des messes en l'honneur de sainte Anne chaque jour du mois qui lui est consacré.

Retraite fermée.—Les exercices de trois semaines que les Frères de St-Gabriel font chaque année commenceront la semaine prochaine.

De passage.—M. Maurice Dutil, de Chicoutimi, était en visite chez ses frères, MM. Henri et Antonio Dutil, dimanche dernier.

La vente des bancs.—La vente des bancs à l'enchère a eu lieu dimanche dernier après la grand'messe. Quelques-uns furent payés un bon prix tandis que d'autres retournèrent à la fabrique.

En visite.—Mlle Laurentia Gauvreau est actuellement à Montréal, l'invitée de M. et Mme Arthur Morency.

WILL OSBORNE

WILL OSBORNE, populaire chef d'orchestre, faisant actuellement partie du personnel du poste WABC.

MONT-JOLI

Feu M. Aimé Roy. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Aimé Roy, survenue le 11 juin dernier, à l'âge de 26 ans.

Il laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Joseph Roy, ses frères et soeurs, Aubin, Horace, Jean-Maurice, Marcelle et Gilberte.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie, bouquets spirituels, offrandes de messes, etc.

OFFRANDES DE MESSES (Grand'Messes): Mme Napoléon Aubin, M. Aubin Roy, Mme Adèle-A. Dussault, Mlle Amérilda Landry, la famille J.-O. Charest, la famille Auguste Martin, la famille Alphonse Aubin, le docteur et Mme Jos. Bossé, de Gaspé, Simonne et Aubin Dussault, la Cie Couture & Rheault, M. Jean Champoux, M. J. Dugal, du Bic.

(Messes privilégiées): M. Aimé Beaulieu, la famille Léon Roy, Mme Jones Beaulieu, Mme J.-B. Fournier, M. et Mme Wilfrid Ouellet, du Bic, M. et Mme J.-L. Côté, Mme Jos. Côté, de Dover, Mlle Josephine Verrault, MM. Jules Bélanger, de Québec, Gérard Fournier, de Rimouski, René Bernier, du Bic, Gérard Gendron, Claude Beaudet, Rosaire Gamache, F.-X. Fournier, J.-Albert Fournier, Jean-Marie et Louis-Joseph Gagnon, MM. les Philosophes, Jr., Séminaire de Rimouski.

Un groupe d'amis ont contribué à l'offrande de deux grand'messes: MM. Louis-Philippe Deschamplain, Arthur Dupéré, Albert Dupéré, Albert Abousafy, L.-B. Chrétien, Emile Desrosiers, Gérard Lavoie, Léon Hudon, Albert Bernier, Albert Sirois, John Arsenault, Léo Lévesque, Michel Trépanier, J.-B. Verreault, Henri Lavoie, Edgar Roy, Edgar Doucet, Alphonse Hudon, Robert Chrétien, Philippe Ross, Pierre Lévesque, Donaldo Dionne, Thomas Dumais, Ernest Bélanger, Paul Dufour, Claude Beaudet, Alfred Lévesque, Wilfrid Emond, Rachild Aboussafy, Jos. Lévesque, Adrien Fournier, Geo. Deschamplain.

MESSAGES TELEGRAPHIQUES: Aubin Dussault d'Ottawa, Jeanne Aubin, garde-malade, du Lac Edouard, Léonie Gimus, de Matane, Philippe Roy, de Québec, Juliette Sirois, garde-malade, de Québec, M. et Mme J.-A. Lavoie, de Matane, MM. J.-W. Lebrun, de Causapscal, Edwin Murphy, de Montréal, G. McGee, de Matane.

BOUQUETS SPIRITUELS: Mme G. Jones Beaulieu, la famille Elias Violette, la famille J.-A. Coulombe, la famille Emilio Marois, Mlles Amédée et Jeannine Nadeau, Noëlla Coulombe, Elise Soucy, MM. John Arsenault, Léo Lévesque, Roméo Beaulieu, les Philosophes Jr., Séminaire de Rimouski, Mlle Annie Deschênes, de Québec.

SYMPATHIES: M. l'abbé Emile St-Pierre, Séminaire de Rimouski, les Révérendes Mères Ursulines, de Rimouski, Mme Herménégilde Aubin, de Lévis, M. Israël Fontaine, de Trois-Rivières, Mme Alphonse Daigle, de Providence, Mme Achille Delisle, de Montréal, M. et Mme Honorius Morin, de Trois-Pistoles, Mlle Marie-Anna Aubin, de Montréal, M. et Mme T.-J. Fouhy, M. et Mme A. Lafrance, M. Augustin Gagnon, le docteur J.-A. Ross, Jos. Dubé, N.P., le docteur J.-E. Lavoie, le docteur J.-A. Bergeron, de Matane, le docteur et Mme R.-A. Lepage, MM. Jean-Marie et Louis-Joseph Gagnon, le docteur et Mme A. Turcotte, le docteur et Mme J.-M. Pelletier, MM. Eugène St-Pierre, de Rivière-du-Loup, Chs. Fortier et Chs. St-Pierre, de Rivière-du-Loup, Mlle Béatrice Aubin, M. et Mme Damase Gaudreau, de Rimouski, M. et Mme L.-Philippe Coulombe, du Bic, M. et Mme Irénée Lévesque, M. et Mme Aurèle Boucher, M. et Mme Henri Rouleau, M. et Mme Eusèbe Bourgoin, M. et Mme Hermas Pelletier, M. et Mme Henri Gosselin, de Rimouski, M. et Mme Ned Orchard, M. et Mme C.-E. Riou, M. et Mme Horace Caron, M. et Mme Joseph Emond, M. et Mme Antonio Fournier, M. et Mme J.-P.-A. Perrault, M. et Mme Hector Voyer, M. et Mme Arthur Lebrun, M. et Mme Arthur D'Astous, M. et Mme J.-N. Brulotte, M. et Mme Ton. Béchard, M. et Mme Arthur Poirier, M. et Mme Horace Fournier, M. et Mme Georges Bernier, M. et Mme Honorius Lavoie, de Ste-Flavie, les familles Oscar Beaulieu, Jos. Dufour, de St-Moïse, Jean Doucet, Raoul Pinault, Aurèle St-Pierre, Pierre Levasseur, Arthur Coulombe, Georges Bourdeau, Edmond Langlois, Israël Rousseau, Jérôme Arsenault, Damase Fortin, de Price, F.-X. Hudon, M. Aboussafy, Laurent Thibault, Etienne Lévesque, Polycarpe Bonneau, de Price, J.-E. D'Anjou, Jos. Coulombe, Abraham Gagnon, Joseph Lepage, Mme Hubert Couture, MM. Pierre Deschênes, de St-François des Hauteurs, Freddy Lévesque, Marc et Charles Bellavance, de Rimouski, Etienne Lévesque, J.-Conrad Coulombe, Alfred Lévesque, Albert Lévesque, L.-O. Lévesque, L.-P. Joubert, de Sayabec, J.-B. Gagnon, de Amqui, Willie Langlois, de Ste-Flavie, Charles Rousseau, Emilien Roy, Charles Larrivée, Mlles Talbot, du Bic, Eugénie Thibault, Yvonne Bellavance, Madeleine Bellavance, Marcelle et Suzanne Gosselin, de Rimouski, Marguerite Gagnon, de Rimouski, Huberte Garon, d'Ottawa, Simonne Thérialt, de Rivière-du-Loup, Fernande Perrault, Gertrude Côté, Yvonne St-Pierre, Gabrielle Plourde, de Rivière-du-Loup, Florence Moreault, de St-Louis du Ha! Ha!, Thérèse Lavoie, de Pointe-au-Père.

La famille remercie chaleureusement tous ceux qui lui ont donné quelques marques de sympathie dans sa douloureuse épreuve.

ST-LAMBERT

Mariage. — Le 17 juin, M. le curé A. Labrecque bénissait le mariage de M. D. Gignac, de St-Maurice de Champlain, avec Mlle Mary Thivierge, M. Georges Gignac, père du marié, et M. Fortunat Dufrêne, beau-frère de la mariée leur servaient de témoins.

A ces nouveaux époux vont nos meilleurs voeux de bonheur.

Baptêmes. — Le 10 juin, fut baptisée Marie, Monique, Louisette, enfant de M. et Mme Alphonse Lemieux, (née Alfredine Simard). Parrain et marraine, M. et Mme Willie Boucher.

—Le 16 juin, fut baptisée Marie, Estelle, Antonine, fille de M. et Mme Joseph Gosselin (Laura Côté). Parrain et marraine, M. et Mme A. Roy, de Lévis.

Notes locales. — M. l'abbé Ernest Lemieux, curé de St-Pierre-Baptiste, visitait ses parents, dernièrement.

—M. Ernest Lemieux, de Montréal, est chez M. et Mme Joseph Lemieux.

—M. Donat Gosselin, du Sault Ste-Marie, Mlle Angéline Gosselin, de New-York, sont actuellement en visite chez leurs parents.

—M. et Mme Fortunat Dufrêne de Trois-Rivières, sont de passage chez Mme Etienne Thivierge.

—M. et Mme G. Morin sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. et Mme Joseph Fontaine, M. et Mme Willie Garon étaient de passage à Donnacona, dimanche dernier.

—M. et Mme Napoléon Béland, des Etats-Unis, sont de passage chez leurs parents.

—Mlles Juliette et Irene Dussault, de Montréal, sont chez M. et Mme A. Roy.

—Mlle Marie-Ange Bilodeau, de St-Gilles, était de passage chez M. et Mme Georges Larochelle, dernièrement.

STE-ANNE DE LA POCATIERE

Sont allés à l'assemblée de l'hon. M. Camillien Houde à la Rivière-du-Loup, dimanche dernier: MM. Ludger Michaud, Alfred Lavallé, Jos. Timmons, Gérard Lévesque, Horace Lévesque, Georges Sirois, Jos. Laforest, Gérard Laforest, Marcel Desjardins, Justin Bouchard, Charles E. Bouchard, F.-X. Pelletier, Odilon Desjardins, Ludger Sirois, Alcide Dumais et autres dont les noms nous échappent.

Va-et-vient.—M. Lionel Michaud, étudiant au collège de Lévis, est revenu dans sa famille pour le temps des vacances.

—M. Charles-Ed. Lallemand, étudiant à l'Ecole Technique, est revenu dans sa famille pour le temps des vacances.

—M. Noël Caron est partie pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis.

Autobus. — La Cie d'Autobus Lemelin vient de faire l'acquisition d'un spacieux autobus qui fera le service entre Rivière-du-Loup et Lévis.

Cette nouvelle machine est des plus modernes qui soit, et rien n'a été épargné par les propriétaires pour donner au clients tout le confort possible et même la distraction puisqu'elle est munie d'un bon radio. Faites-en l'essaie.

ST-CHARLES

Notes sociales. — M. H.-L. Corriveau, de Dawson City, Co. Yukon, après une absence de 19 ans, est en promenade chez M. et Mme Adjutor Corriveau.

—Le Révd. Frère Albin-Marie, directeur de notre collège, est parti pour un voyage en Europe.

—M. l'abbé Aimé Labrie, du Séminaire de Québec, passe quelques jours chez son frère, M. Napoléon Labrie.

—M. Alphonse Asselin, eccl. au grand Séminaire, Québec, passe ses vacances chez son père, M. Pierre Asselin.

—M. et Mme Philias Turgeon accompagné de leurs petits enfants ont passé le dimanche chez M. M. Montmigny, à La Durantaye.

ST-HENRI DE TAILLON

Mariage. — On annonce pour le 6 juillet, le mariage de M. Armand Hudon, fils de M. Louis Hudon, avec Mlle Rose-Anna Larouche, fille de M. Edouard Larouche.

Notes sociales. — M. Hervé Lefebvre, ses filles, Mlles Gertrude et Yvette ainsi que M. et Mme Charles Simard, tous de Hébertville Village, étaient en promenade, le 25, chez MM. Alphonse et Honoré Lefebvre.

—M. et Mme A. G. Tremblay ainsi que M. et Mme Ovide Tremblay, de St-Joseph d'Alma étaient en promenade, le 28, chez M. Charles Potvin.

—M. Louis-Philippe Lefebvre est revenu d'un voyage d'affaires à Roberval.

—M. et Mme Louis-Philippe Villeneuve, ainsi que Mme Philippe Villeneuve et sa fille, Mlle Marie-Anne, de St-Joseph d'Alma, étaient de passage en cette paroisse le 28.

—M. J.-Albert Lefebvre ainsi que M. Charles-Eugène Plourde, étudiants chez les Pères du Sacré-Coeur à Québec, sont venus passer leurs vacances dans leur famille.

—Mlle Eglantine Villeneuve est revenue dans sa famille après avoir passé plusieurs mois à Chicoutimi.

—M. et Mme Henri Potvin, de St-Joseph d'Alma, étaient en promenade, le 28, chez Mme Philippe Villeneuve.

Distribution des prix à l'école M. A. Pititaire, Mlles Simone Côté.

Liste des prix, école No 6. — 4ème année, 1er prix d'application et prix d'assiduité, mérités par Mlle Germaine Gaudrault.

2ème prix d'application et prix de français, mérités par Mlle M.-Jeanne Lefebvre.

3ème prix d'application et prix d'histoire, mérités par M. Joseph Arthur Lefebvre.

4ème prix d'application, mérité par M. Henri Claveau.

3ème année. — 1er prix mérité par Mlle Yvette Gaudrault.

2ème prix, mérité par M. Joseph Tremblay.

2ème année. — 1er prix, Mlle Annette Tremblay.

2ème prix, Mlle Gertrude Lefebvre.

3ème prix, Mlle Germaine Tremblay.

4ème prix, M. Emile Gaudrault.

Cours préparatoire. — 1er prix, Mlle Rolande Gaudrault.

2ème prix, Mlle M.-Emilie Lefebvre.

3ème prix, M. Adélard Tremblay.

4ème prix, M. Louis Claveau.

5ème prix, M. Jean Marie Potvin.

6ème prix, Mlle Rolande Potvin.

7ème prix, Mlle Marie-Claire Tremblay.

LA COIFFURES DES ETOILES DU CINEMA

(Suite de la page 17)

de lui voir les yeux rouges et brûlés. Elle avait la fièvre. On s'inquiéta.

—Voulez-vous qu'on aille chercher un médecin ?

—Non.

—Alors, allez au moins vous reposer.

—Non, non, ce n'est rien.

—Pourquoi, lui demanda-t-on affectueusement, pourquoi n'avoir rien dit, tantôt sur la plage ?

Et Marlène Dietrich répondit, sans "chichis" inutiles, tout naturellement :

—Chaque métier a ses ennuis. Je n'allais tout de même pas me plaindre ! Il fallait rester là, je suis restée !

Joli exemple de courage professionnel n'est-il pas vrai ?

Après *Coeurs brûlés*, nous reverrons Marlène Dietrich dans *Deshonorée*, un nouveau film qu'elle vient d'achever. Avant d'en entreprendre la réalisation, la charmante artiste avait posé comme condition qu'elle viendrait un mois en Europe. C'est pourquoi, le mois dernier, nous avons eu la bonne fortune de voir Marlène Dietrich à Paris, aussi simple et aussi belle dans la vie qu'elle l'est dans les films.

(Copyright Nea 1931)

La brise saline des
Provinces MARITIMES

"L'OCEAN LIMITED" ET LE "MARITIME EXPRESS"

Service rapide et commode pour les villes et plages de ces Provinces que caresse la brise saline. Vous y ferez de belles vacances. Ces trains de luxe rendent un voyage d'affaires agréable. Ils se rangent depuis longtemps parmi les plus populaires du Canada.

L'OCEAN LIMITE

partira de Lévis à 12.40 a.m., tous les jours.

L'EXPRESS MARITIME

partira de Lévis à 5.15 p.m. tous les jours.

(Tous les jours à Mont-Joli, points au-delà tous les jours dim. excepté).

HEURE SOLAIRE DE L'EST

Renseignements complets aux Bureaux des Billets en Ville, 10, rue Ste-Anne et Hôtel St-Roch, Tél. 2-8200.

M-1480

CANADIEN NATIONAL

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger

Episode No 89

La construction

Les planchers de bois sont populaires pour petite maison

Par l'Architects' Small House Service Bureau, Inc.

Certains matériaux à plancher sont le produit de la nature, d'autres sont fabriqués de matériaux bruts, par le génie de l'homme.

Le matériel avec lequel l'homme est le plus familier est le bois. Les bois durs sont employés dans les ouvrages des meilleures classes le chêne dominant. Il y a deux espèce commerciales de ce bois: le chêne rouge et le chêne blanc. Ce dernier est plus dense mais tous les deux sont suffisamment durs pour l'usure à laquelle sont soumis les planchers des résidences. Le chêne rouge devient plus foncé après l'application de la cire ou du vernis.

D'autres bois durs sont l'érable, depuis longtemps employé dans les cuisines et qu'on met aussi, maintenant, dans d'autres pièces de la maison; il y a aussi le hêtre et le bouleau. Le pin jaune bien connu est l'un des bois mous communément employés pour les planchers, et il est de grande utilité dans les maisons peu dispendieuses.

LARGEUR DES PLANCHES

Les méthodes de sciage affectent la qualité des bois mous. Les bois à planchers sciés sur le travers du grain durent beaucoup plus longtemps et auront moins de tendance à travailler. Le pin à grain plat a très belle apparence lorsqu'il est posé mais il travaille beaucoup.

Les largeurs régulières du bois à plancher sont de trois pouces et moins, avec longueurs variées. Il est taillé avec une languette et une rainure, aux côtés, pour faciliter l'ajustage, et dans les meilleures qualités, il l'est aussi aux extrémités, de sorte que les petits bouts peuvent être utilisés. Les épaisseurs commerciales sont 7-8 pouce et 3-8 pouces.

Ces dimensions commerciales peuvent être trouvées dans presque toute cour à bois, et cette généralisation a fait beaucoup pour diminuer et stabiliser les prix de cet item, dans la construction d'une maison. Même la petite maison construite dans un but de spéculation peut avoir de bons planchers, même si les bois durables ont été employés seulement pour les planchers des pièces principales du premier étage.

CONSTRUCTION DES SOUS-PLANCHERS

Il y a des gens qui, lorsqu'il se font construire une maison, veulent quelque chose de différent. Ils préfèrent, pour leurs planchers, les planches larges qui peuvent être si avantageusement employées pour les maisons de style périodique, qu'elles soient coloniales ou anglaises. Un plancher à larges planches ne peut être cloué dans les languettes sans s'exposer à le voir travailler. Il doit être cloué à la surface, à certains intervalles. Des vis sont employées et dissimulées sous des chevilles et des "butterflys", qui conservent l'effet décoratif des vieux planchers lesquels étaient cloués avec des chevilles.

Pour neutraliser le danger du gauchissement pendant la saison du chauffage, le plancher est parfois fabriqué en planches laminées de 3 plis. D'autres planches sont traitées chimiquement par un procédé secret pour les faire tenir à plat.

Quel que soit le fini, les planchers sont faits pour qu'on marche dessus, et doivent supporter la pesanteur des meubles. Pour bien remplir ces devoirs, les poutres et les traverses qui supportent les planchers doivent être soigneusement choisies sous le rapport de la grosseur relativement à la distance qu'il y a entre elles. Les traverses diagonales que l'on cloue entre deux poutres, à mi-chemin entre les supports, solidifient beaucoup tout l'ouvrage et rendent les planchers immuables dans toutes sortes de conditions. — Copyright 1931 The Architects' Small House Service Bureau, Inc.

Style hollandais colonial modifié

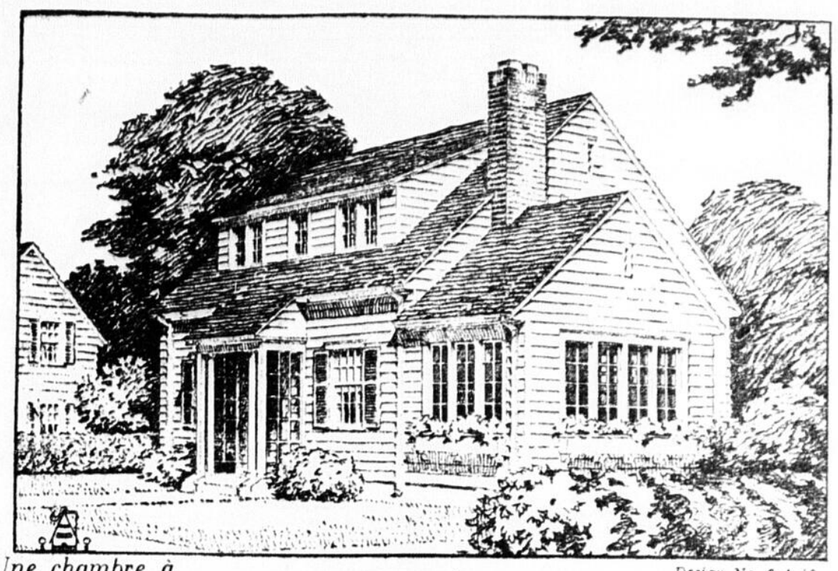

Design No. 6-A-48

Une chambre à coucher au rez-de-chaussée permet d'attendre à plus tard pour finir l'étage supérieur.

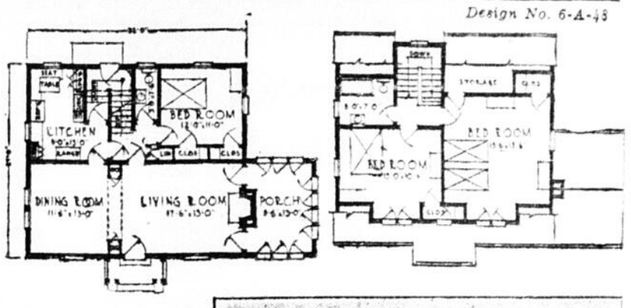

Les particularités extérieures du plan 6-A-48 sont : Toit à pignon ; longue lucarne en avant, entrée avec porche à treillis ; solarium renfermé ; jalousies.

Les particularités de l'intérieur sont : Solarium renfermé ; cheminée telle qu'illustrée ; arche entre le vivoir et la salle à manger ; armoires à porcelaine à même le mur, des deux côtés ; chambre à coucher au premier étage ; chambre à toilette adjacente ; escalier descendant au soubassement ; alcove à déjeuner dans la cuisine ; deux chambres à coucher et chambre de bain à l'étage supérieur. D'apparence confortable et hospitalière, cette maison offre de réelles commodités à un bas prix raisonnable. Si les fonds sont limités, il y a plusieurs manières de diminuer le coût de la construction. Une salle de bain pourrait être faite dans le cabinet de toilette du premier étage, et le second étage pourrait rester non fini pour quelque temps. Le porche pourrait être modifié ou omis totalement.

La salle à manger et le vivoir sont séparés par une grande arche qui en fait pratiquement une seule grande pièce et permet de jouir de la cheminée dans les deux pièces. Des portes françaises de chaque côté de la cheminée pourraient s'ouvrir sur le solarium. Si on le préfère, elles peuvent être éliminées. Dans la cuisine, des sièges sont construits dans un coin, avec une table mobile, formant une alcôve à déjeuner.

Au second étage, il y a deux bonnes chambres à coucher, et le grenier offre beaucoup d'espace comme débarras ou pour emmagasinage. La forme de ces chambres à coucher offre d'attrayantes possibilités pour l'ameublement. L'escalier étant placé en arrière, cela permet de réduire au minimum l'espace pris par le vestibule, ce qui est une importante considération dans une petite maison.

Construction : Charpente de bois, extérieur fini en clapboard ou en bardeau, toit de bardeau.

Façade : Au nord ou à l'ouest.

Grandeur de l'emplacement. Environ 50 pieds

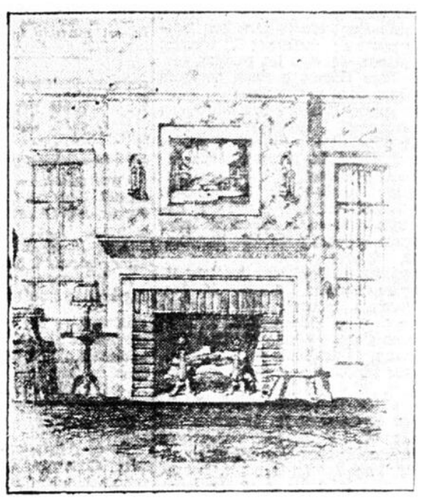

NOTE DU REDACTEUR : Le plan et les spécifications de la maison illustrée ci-dessus peuvent être obtenus à un prix modique par l'intermédiaire du Rédacteur de la page de Construction de ce journal. Ce service est offert à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau. Ce bureau est sous le contrôle de l'American Institute of Architects et a l'approbation du département du Commerce des Etats-Unis. Il sera répondu gratuitement par le département technique de l'Architects' Small House Service Bureau à toutes les questions posées par nos lecteurs au sujet de la construction de ces maisons. Adresser : Rédacteur de la Page de Construction, L'Evénement, incluant une enveloppe adressée et affranchie.

Copyright 1930—The Architects' Small House Service Bureau, Inc., Home Builders' Clinic

Ce que vous aurez peut-être besoin de savoir au sujet de construction

Il sera répondu par l'Architects' Small House Service Bureau, Inc., aux questions adressées à ce journal.

Q.—Je désire construire une maison de 24 x 30 pieds. Tous les plans d'à peu près cette grandeur que j'ai vus ont d'autres dimensions et sont de formes irrégulières. Pourquoi n'y en a-t-il pas de régulières?

R.—Il est plus important d'avoir des pièces bien proportionnés avec une forme irrégulière qu'une maisons de dimensions uniformes. Les frais de construction et autres sont ainsi diminués. Nous vous suggérons d'abandonner cette idée et de choisir plutôt un plan qui vous donne plus de commodité.

Q.—Quand nous marchons dessus, le plancher de l'étage supérieur grince. Y a-t-il un moyen de remédier à la situation?

R.—Ce doit être parce que les lambourdes sont trop faibles qu'il fléchit quand vous marchez dessus ou que le double plancher a été omis. Nous vous conseillons de demander l'avis d'un entrepreneur expérimenté.

Q.—Le plancher de notre soubassement en beton craque, bien que notre maison ne soit terminée que depuis octobre dernier. Il sort de l'eau de ces crevasses. Y a-t-il des sortes de peintures qui pourraient remédier à cela?

R.—Le fait que de l'eau sort à travers les crevasses indique une pression d'eau. Dans les circonstances, la peinture ne serait d'aucun secours. Nous vous recommandons de poser une couche de feutre et de goudron chaud sur tout le plancher, finissant avec du goudron, et mettant un autre plancher de beton par-dessus renforcé de latte métallique.

FERLAND & FRERE
LIMITEE
ENTREPRENEURS-GENERAUX
44, rue Fleurie · Tél. 4-1391

BUREAU-CHEF: 48, DEUXIEME AVENUE
T.-E. ROUSSEAU
LIMITEE
INGENIEURS-CONSTRUCTEURS
Tél. 4-1031 Québec

L. MARCON & FRERE
ENTREPRENEURS DE TRAVAUX EN CIMENT
Planchers "Master Builders" à l'épreuve d'usure—Trottoirs en ciment et en tuiles de couleurs—Solages et murs en béton—Planchers en Terrazzo et en béton armé.
228, Rue HERMINE. Tél. : 5721

TEL. : 4-1221 et 4-0931 Carrière : 2-5614
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

MM. Ad. & Art. Dubé
Camionneurs
Charroyage général et en dehors de la ville.
SPECIALITE : Charroyage pour les entrepreneurs-généraux de la ville
46½, 3ème Avenue, 127, 7ème Rue.
Tél. : 4-2500.

TEL : 3-3087.
J.-B. JINCHEREAU & FILS Enr.
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : Maçonnerie et Constructions à l'épreuve du Feu
325, rue Richardson. Québec.

Bois de { sciage, Epinette et Sapin / la Colombie Anglaise / Plancher
Moulures, Portes, Chassis
A.-K. HANSEN & Co., Reg'd
70, rue Dalhousie Québec, Qué.
TELEPHONE : 2-7523

PENSEZ au CHAUFFAGE pour la SAISON QUI S'EN VIENT
Dans les mois de juillet et août, il faut penser à préparer ou réorganiser le système de chauffage pour septembre. Pourquoi n'installez-vous pas chez vous un système de chauffage au charbon Buckwheat? C'est reconnu économique et facile à chauffer; c'est reconnu aussi donner un meilleur rendement de chaleur et beaucoup plus régulier. Nous faisons une spécialité de ces installations, nos systèmes sont garantis et nos prix sont très bas.
SANS AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART, NOTRE REPRESENTANT IRA VOUS VOIR SUR VOTRE DEMANDE. TELEPHONEZ A 2-1546.
BROUSSEAU & FRERE
Plombiers.
Coin St-Paul et Henderson.

BEAUX OUVRAGES DE MENUISERIE
Une Spécialité. Satisfaction assurée
O. Chalifour Inc.
Bois et Menuiserie de Qualité
126 rue Prince-Edouard Québec

OSCAR BEAULE, A.A.P.Q. J.-ALBERT MORISSETTE, B.A.A., A.A.P.Q.
BEAULE & MORISSETTE
ARCHITECTES
21, Rue D'AIGUILLON. QUEBEC
TEL. : 2-1684

FORTUNAT GINGRAS
Plombier et poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à la vapeur. Installation à électricité.
Bureau, 34, St-Augustin. Tél. : 2-1704

Rés. St-Grégoire.
Tél. : 2-3044 s 13.
CHARLES LAFRANCE
ENTREPRENEUR-PLATRIER
Satisfaction Garantie
QUEBEC.

JOSEPH PICHETTE, Ltée
Ferblantiers, Plombiers et Electriciens.
POSEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
—SATISFACTION GARANTIE —
Atelier : 47 rue Dumont. Téls. : Bureau : 4-4781 Résidence: 4-4804. Entrepôt : 4-4451

Bois de Construction
NOUS AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET d'épinette, Pin Blanc, "B.C.Fir" brut et préparé ainsi que Merisier à plancher aux plus bas prix du marché.
Nous prenons un soin tout particulier pour les ordres de la campagne.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE
AUGER & AUGER
BOIS DE TOUTES SORTES AU GROS ET DETAIL
Coin des rues
PRINCE-EDOUARD et DAULAC. QUEBEC. TEL. : 5687

EAST & MASSON
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : OUVRAGE EN BOIS MENUISERIE DE TOUTES SORTES
17½-19, AVE. CARTIER QUEBEC
TELEPHONES : Atelier 6761 Rés.: 3-4779
TOUT OUVRAGE EXECUTE AVEC SOIN

Téléphone : 3-0745.
ABEL RATTE
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité : Maçonnerie.
446, Rue ST-CYRILLE. QUEBEC.

Bureau : 267, rue St-Paul Tél. : 2-0563
Chantier : 205, rue Du Pont Tél. : 4-1975
La CIE de BETON de QUEBEC
LIMITEE
Vous pourrez toujours vous procurer du Béton de tous les mélanges demandés, composés des aggregats exigés tels que sable de rivière ou autre, gravier, pierre de toute grosseur et qualité.

Tél. : Bell 654.
JOSEPH DORVAL
ENTREPRENEUR-GENERAL
Manufacturier de Portes, Chassis, Etc.
SPECIALITE : MENUISERIE DE TOUT GENRE
(Prix défiant toute compétition)
181, Rue COMMERCIALE. LAUZON, LEVIS.

ROUILLARD & FORTIER, LTEE
SPECIALITE: Brûleurs à l'huile de tous genres. Souffleur pour charbon Buckwheat.
Nous gardons les meilleures marques de Brûleurs à l'huile. Pour Poêle de cuisine, Fournaise à Eau chaude ou Air chaud, et four de Boulangerie.
Des centaines en usage. Satisfaction Garantie.
AGENT DEMANDE
377, Rue St-Jean, Québec Tél. 2-6506

C.-E. Morissette, président J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier
C. EMILE MORISSETTE, Limitée
Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.
232 à 236 RUE LATOURELLE
Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises Paccard d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et Havard de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité: Erections de clochers et installations de cloches (d'après système unitaire). Téléphones : Atelier 5023. Résidence 6971.

EUGENE FALARDEAU, ltée
ENTREPRENEURS-COUVREURS
ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec
BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9617

Ernest Jobin, président Bureau : 2-7002
Ernest Jobin, Jr., directeur Résidence : 6638
N. Berardino, directeur
La Cie de Marbre et Pierre de Québec
LIMITEE
117, Côte d'Abraham. QUEBEC
MARBRE D'INTERIEUR, OUVRAGE DE CIMETIERE, AUTELS EN MARBRE, BALUSTRADE EN MARBRE, TUILE, SCULPTURE, MOSAIQUE, CERAMIQUE, TERRAZZO ET ARDOISE.

TEL. : 7513.
ARTHUR POULIN
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité : Maçonnerie, Beton Armé, Enduits.
249 RUE ST-OLIVIER

Tel. : Bureau 4-4491
Res. 4-4934 — 4-4417
VICTOR COTE & FRERE
ENTREPRENEURS
TAILLEURS DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ere Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

Bureau : Tél 6583 Tél. Rés. : 2-7060
APPELEZ TOUJOURS
JACQUES SAVARD
ENRG.
241, Rue ST-OLIVIER
Pour vos travaux de menuiserie ou réparations vous aurez pour vous servir, des ouvriers compétents qui sauront vous donner entière satisfaction.
AUX MEILLEURS PRIX
J.-O. Savard, Prop.

Tél. 2-2416j Rés. Tél. 2-3214w
Rés. 61, DES PRAIRIES
C.-A. VEZINA
Entrepreneur-Général
268 RUE ST-VALIER

Etablie en 1896. Tél : 6170
Magloire Cauchon
LIMITEE
Entrepreneurs-Généraux
Spécialité : Construction à l'épreuve du feu.
311, Rue Richardson
QUEBEC

Tél. : Bureau 2-8696-j. J.-A. Grenier, Gérant. Tél. : 2-1171s12
JOSEPH GRENIER Ltée
Marchand de Bois de Construction en Général.
Manufacturier de Portes, Chassis, Menuiserie en général
Bois de Charpente en épinette, merisier pour escalier, pin, cedre, B. C. Fir, moulures, veneer, bardeau, lattes, planche isolante Donocona, papier à couverture et à lambris, etc.
Avenue Royale. Ville de Beauport
Tél. : Soir : 2-1171s12

BUREAU : Tél. 2-5376 W
Pour vos travaux généraux de construction, adressez-vous à
CHS. BEDARD
ENTREPRENEUR-GENERAL
Spécialités : portes et châssis, ameublement et extérieur de magasin, sableuses électriques pour planchers de merisier, estimés fournis sur demande, ouvrage garanti, satisfaction assurée.
CHARLES BEDARD
4, Côte du Palais, Québec Tél. : 2-5376 j.

CHATEAU RICHER QUARRY, Limited
Château Richer, Qué. — — Tél. Ligne 2
A. BAKER, Pres. et Gérant
Pierre concassée de toute grandeur
Pierre à quai, Pierre de taille etc.
LIVRAISON PAR CHAR, BATEAU OU CAMION
Notre service est incomparable! Faites-en l'essai.

Jos. Bernard. Tél. : 4-4142 Atelier : 4-4142 Art. Juneau Tél. : 4-2502
Atelier de Travail Artistique sur Verre
BERNARD - JUNEAU Inc.
PEINTRES - DECORATEURS ET VERRIERS
DECORATION D'EGLISES, THEATRES, SALLES PUBLIQUES, VERRIERES, SHOW-CASE, PLATE GLASS.
VITRES POUR AUTOMOBILES
125 RUE GRANT
QUEBEC

Nos courriers

ROBERVAL

Nouveau huissier. — M. Elie Otis, de cette ville, vient d'être nommé huissier de la Cour Supérieure pour le district de Roberval.

Showers. — Mlle Thérèse Boily, fille de M. et Mme Armand Boily, avocat de cette ville, recevait, il y a quelques jours, à la résidence de ses parents, à un shower "d'articles divers", en l'honneur de Mlle Germaine Brassard.

Mlle Albertha Fortin, fille de M. et Mme Charles-C. Fortin, de cette ville, recevait, jeudi dernier, à la résidence de ses parents, à un shower "de tasses", à l'occasion du mariage de Mlle Germaine Brassard.

—Egalement, Mlles Boily recevaient à la résidence de leurs parents, M. et Mme J.-E. Boily, I. E., à un autre shower organisé à l'occasion du mariage de Mlle Germaine Brassard.

—Mlle Gertrude Hamel a aussi reçu plusieurs jeunes filles à la résidence de ses parents, M. et Mme Philias Hamel, hôtelier de Roberval, à l'occasion du mariage de Mlle Germaine Brassard.

Diplôme musique. — Mlle Lucille Dumont, vient de recevoir de l'Académie de Musique son diplôme "Lauréat". Elle s'est classé première parmi les lauréates de Sillery. Mlle Dumont n'est pas à ses premiers succès; l'an dernier, elle occupait le premier rang de sa classe et obtenait de l'Université Laval son diplôme de deuxième année, cours secondaire.

Nos félicitations à la future graduée de 1932. Mlle Dumont est la fille de M. et Mme J.-B. Dumont, marchand à Roberval.

—Monsieur Léonce Crepau, examinateur du Dominion College, de Québec, était dernièrement de passage à Roberval où il faisait subir les examens de musique aux élèves de Mme Vve Joseph Gauthier, de Roberval.

Nous donnons ci-après la liste des élèves qui ont décroché des diplômes:

Classe Associate — Mlle Gilberte Tremblay, fille de Mme Vve Achille Tremblay, avec grande distinction et médaille du Dominion College.

Classe Junior. — Mlles Bérangère Martel et Lucienne Larouche.

Classe Intermédiaire. — Mlle Jeannette Larochelle, avec distinction.

Classe Senior — Mlle Marie-Ange Augé, avec distinction.

Classe Associate. — Mlles Gabrielle Gagnon et Cécile Turgeon, avec grande distinction.

Nous adressons à Mme Gauthier et à ses élèves nos sincères félicitations.

Adieu à la jeunesse. — Samedi dernier, M. Raymond Van, de Roberval, à la veille de contracter son mariage avec Mlle Germaine Brassard, faisait ses adieux à la jeunesse dans l'intimité d'une réunion d'amis.

Ces derniers allèrent chercher M. Van chez lui, où une très agréable compagnie l'avait garde pour le conduire, suivi par une longue suite d'automobiles au chalet de M. Exurie Tremblay où devait se faire la fête.

Une adresse félicitant M. Van pour l'heureux choix qu'il faisait dans la personne de Mlle Brassard, comme épouse, et formulant tous les voeux de bonheur désiré par ses amis dans la nouvelle vie qu'il entreprendrait, lui fut lue; ensuite, on lui présenta, au nom de tous ses amis, une magnifique "Horloge grand-père", comme souvenir de leur amitié.

M. Van sut remercier avec chaleur et émotion pour ce touchant témoignage d'amitié.

Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion et tous s'amusèrent ferme jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

De retour. — MM. Octave LeBel et René Bergeron ainsi que Mlles Jeannette et Anne-Marie LeBel sont de retour d'un voyage de quinze jours, à Québec, Montréal et Ottawa.

Monsieur Eudore Lacombe nous quitte. — M. Eudore Lacombe, depuis plusieurs années gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Roberval, ville où il comptait de nombreux amis, nous a quitté ces jours passés avec sa famille pour prendre la gérance de la même banque, à Ste-Marie de Beauce.

—M. Rolland Lavoie, de Roberval nous a aussi quitté pour remplir un poste au travail nécessité par le recensement, à Ottawa.

Va et vient. — M. et Mme Fernand Bédard, de cette ville, sont partis en automobile pour une promenade à St-Basile, chez les parents de M. Bédard.

—Mme E. Vallée, de Québec, est venue passer quelques jours à Roberval, à l'occasion du mariage de sa nièce, Mlle Germaine Brassard.

—M. Jules Brassard, de Québec, est actuellement chez son père, M. le Docteur H.-D. Brassard.

—MM. Joseph Perron et Jean Larouche, de Dolbeau, étaient à Roberval, dimanche dernier.

—M. et Mme Aurelien Pare, de Notre-Dame de la Dorée, étaient en promenade à Roberval chez Mme Pierre Marceau et chez M. Thomas Guénard.

—MM. Isidore Arseneault, de Chicoutimi, Robert Coulombe, de Jonquières, Mlle Albertha et Albertine Guénard, de cette ville, sont allés à St-Félicien hier à l'occasion de la fête de St-Jean-Baptiste.

—Mlle Cécile Marceau, de St-Félicien est actuellement en promenade à Roberval, chez sa tante, Mme Pierre Marceau.

—MM. Andrew et Arthur Blackburn, de cette ville, sont en promenade chez leurs parents, et ils ont été reçus dimanche dernier dans l'ordre des Chevaliers de Colomb.

L'église de St-Jean Brébeuf. — M. le curé, MM. les marguilles et syndics de la paroisse St-Jean de Brébeuf de Roberval, ont le plaisir d'annoncer au public que la bénédiction de la pierre angulaire de leur église, actuellement en construction, aura lieu à Roberval le 5 juillet prochain, à 3 heures de l'après-midi. La cerémonie sera présidée par son excellence Mgr Lamarche, evêque de Chicoutimi. Qu'on se rende en foule à cette bénédiction.

De retour. — MM. les abbés Luc Morin, Jos.-Art. Fortin et Maurice Constantin, prêtres enseignants au Seminaire de Chicoutimi, sont actuellement dans leurs familles à Roberval, ainsi que MM. les ecclesiastiques Ernest Levesque et Armand Lavalle.

—M. Roland Otis, étudiant à l'école d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatiere, est de retour dans sa famille pour les mois de juillet, août et septembre.

—MM. Roland et Jacques Bergeron, Maurice Levesque, Paul Ouellet, J. Boily, Edmond Tremblay, Paul et René Brassard, E. Boily, G. Marcotte, Lorenzo Cossette et Lorenzo LeBel, tous étudiants au Seminaire de Chicoutimi, sont en vacance dans leurs familles.

MATANE

Notes sociales. — Mlle Hélena Guimond est revenue d'un voyage à Québec.

—Mmes Raoul et Zénon Castonguay sont parties pour une promenade à Québec.

—M. et Mme Robert Dionne, sont revenus d'un voyage à Drummondville et ont ramené leur fille, Gracia. Ils ont fait le trajet en auto.

—Mlle Augustine Vezina est revenue d'un voyage à Québec.

—L'hon. Godbout, ministre de l'Agriculture, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—Se sont enregistrés à l'hôtel Bernier, cette semaine: MM. J.-C. Gagnon, Montréal, A.-H. Martinette, Québec, N.-A. Dionne, St-Denis, J. Charest, Québec, N. McNeil, Montréal, T. Lévesque, Mont-Joli, Mlle J. Lévesque, Mont-Joli H. Charest, Montréal, H.-D. Chartrand, Montréal, M. et Mme J.-Aimé Beaulieu, Mlle M.-Paul Beaulieu, Mont-Joli, Léon Bouchard, Ste-Anne des Monts, J. Wachtey, Montréal, H. St-Hilaire, Québec, Mlle Martin, Montréal, Joseph-C. Poulin, Drummondville, G. Labrecque, Montréal, J.-O. Côté, Québec, M. Charland, Québec, A.-E. Staton, Québec, J.-A. Arteau, Québec.

ST-ROCH DES AULNAIES

Baptêmes. — Le 19 juin, a été baptisé Louis, Joseph, Robert, enfant de M. et Mme Arthur Moreau, marchand, (née Hermance Chouinard). Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Joseph Glasson.

—M. et Mme Amédée Pelletier, (née Marie-Estelle Ouellet), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 21 juin, sous les prénoms de Louis de Gonzague, Denis. Parrain, M. l'abbé Louis Pelletier; marraine, Mlle Isabelle-Eugénie Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient. — M. le curé A. Proulx s'est absenté, cette semaine, pour les Quarante-Heures à St-Jean Port-Joli.

—Mme Arthur Ouelet est actuellement Kamouraska, l'invitée de sa mère, Mme Georges Landry.

—Mlle Aurienne Charest, de Québec, était, la semaine dernière, de passage chez son amie, Mlle M.-Rose Maurais.

—M. le notaire Dupuis et sa famille, de Ste-Anne de la Pocatière, sont arrivés pour passer la belle saison dans leur villa au village des Aulnaies.

—M. Jules Henri Proulx, de Bienville, est présentement en vacance au presbytère.

—M. Raymond Casgrain et sa famille occupent maintenant leur résidence d'été au village des Aulnaies.

—Mlle Jeanne-d'Arc Landry est actuellement l'invitée de son beau-frère, M. Arthur Ouellet.

—M. l'abbé Ernest Proulx, de St-Eugène, était, lundi dernier, de passage au presbytère.

—M. Benoit Pelletier, C. R., de Québec, était, dimanche dernier, l'hôte de sa tante, Mme Georges Marier.

—M. Henri Fortin, eccl., est maintenant en vacance chez son père, M. Alfred Fortin.

—M. Roland Pelletier, eccl., de Québec, était, dernièrement, chez Mme Georges Marier.

—M. Michel Tremblay, de Québec, était, dimanche dernier, chez son père, M. Joseph Tremblay.

—M. l'abbé Louis Pelletier est en vacance chez son frère, M. Amédée Pelletier.

—Mlle P. Pelletier, institutrice à Ste-Catherine, est maintenant en vacance chez son père, M. Albert Pelletier.

NOTRE-DAME DU PORTAGE

Jubile de rubis. — Les 23, 24, 25 juin dernier notre paroisse fêtait son 75e anniversaire de fondation. Comme prélude, il y eut concert en plein air et fête champêtre.

Mercredi, le 24, à 9 heures, messe pontificale chantée par Sa Grandeur Mgr Joseph Hallé. Le sermon de circonstance fut donné par Mgr Hallé, parce que Mgr W. Lebon, P.D., était empêché par des raisons majeures.

A midi, banquet intime à l'hôtel Bienvenue. Comme convives, on remarquait tous les dignitaires ecclésiastiques, les anciens curés et les principaux du Portage, MM. les députés et marguilers.

A 2.30 heures, il y eut bon nombre de discours en face de l'église. L'Hon. M. A. Godbout, qui était au programme n'a pu se rendre parmi nous. MM. Léon Casgrain et J.-E. Pouliot, députés de Témiscouata et M. l'avocat A.-P. Fournier, prononcèrent de superbes discours.

Il y eut, le soir, salut solennel du Très Saint Sacrement, et causerie familière sur les "Missions Blanches" de l'Ontario-Nord par Son Excellence Mgr Hallé.

Le 25, à 8 heures du matin, un service commémoratif pour les anciens curés, tous les bienfaiteurs et paroissiens disparus depuis 1856, fut chanté par Mgr Elias Roy, supérieur du collège de Lévis.

Va et vient. — Mlle Laurinat Tremblay, de Cabano, était l'invitée de M. A. Bernier, dernièrement.

—Mme Jos. Malenfant était l'hôte de M. Hormidas Dionne, ces jours derniers.

—Mlle J. Dube, institutrice de St-Antonin, était parmi nous dernièrement.

—Mme Omer Levellée, et sa fille, Mlle Jeanne Léveillé, étaient chez des parents, dernièrement.

—M. et Mme Raymond, nous ont quittés pour aller demeurer à Ste-Rose.

—MM. Adelard Tardif et R. Lapointe étaient en visite chez M. J. Bernier, récemment.

Touristes. — Comme par les années passées, le Portage, villégiature très achalandée, reçoit ses touristes en très grand nombre.

Mariage. — Mlle Elodie Boucher, fille de M. Art. Boucher, unissait dernièrement sa destinée à celle de M. Albert Landry, fils de M. Ludger Landry. Nos voeux de bonheur.

STE-ANGELE DE LAVAL

Les paroissiens de Ste-Angèle de Laval étaient en liesse le 21 juin, puisque que nous avions parmi nous un religieux, enfant de la paroisse et fils de M. David Hébert et de Mme Hébert (née Alvina Levasseur) Le Révérend Père Joseph Hébert, O. M. I., qui n'était pas venu dans sa famille depuis six ans.

Il célébra l'office divin accompagné de M. l'abbé Elzéar Coll, vicaire, et M. l'abbé André Levasseur, du séminaire de Trois-Rivières, comme diacre et sous-diacre.

Le sanctuaire et l'autel portaient beaucoup de décorations. La chorale, sous la direction de M. l'abbé G. Dubé, exécuta, avec une grande précision un beau programme de chant. MM. Jos et Roland Blondin, de Bécancour, vinrent prêter leur généreux concours.

La famille Hébert et plusieurs parents occupaient des sièges d'honneur près de la balustrade.

Etaient du nombre: M. et Mme David Hébert, Mlles Rita, Laurette et Emésina Hébert, M. Hermann et Mlle Gisèle Hébert, Mme Marcel Hébert, Mme Euclide Handfield, de Montréal, MM. Onésime et Armand Dumont, de Gentilly, Mmes Philippe Désilets, Ovide Bourque, Mlle Rose-Hélène Leduc, M. et Mme Frank Handfield, de Montréal, Mlle Marie-Louise Dumont, de Gentilly, M. Lucien Hébert et M. René Hébert, de Montréal, M. et Mme Omer Levasseur, de Gentilly, Mlle Joséphine Lacroix, de Montréal.

M. le curé souhaita la plus cordiale bienvenue à ce nouveau religieux, il adressa des paroles de félicitations aux parents et fit voir dans une courte allocution la beauté de la vocation religieuse.

Il annonça aussi d'un accent ému le départ de ce jeune missionnaire pour les missions du Bantoland en Afrique, dans quelques semaines lui souhaitant succès dans son nouveau poste en l'assurant du secours des prières de tous les paroissiens.

Le Père Hébert passera quelques semaines dans sa famille.

Un grand banquet fut donné en son honneur à lequel prirent part entre ceux déjà mentionnés, M. le curé G. Dubé, M. Donat et Mlle Albertine Levasseur.

Dans l'après-midi, M. le curé Chs-Ed. St-Germain et M. Jos St-Germain allaient aussi offrir leurs félicitations au nouveau missionnaire.

Mariage. — Ces jours derniers M. Félix St-Germain, fils de M. Jos. St-Germain épousait Mlle Geneviève Cartier, de Nicolet.

Va et vient. — Mlle Robecca Denoncourt, de St-Louis de Blandford, a visité M. J. Désilet, ces jours derniers.

—Le Rev. F. Joachin, E. S. C., du collège St-Laurent de Montréal, de passage chez M. Amédée et à Bécancour chez des parents.

—M. l'abbé Jean-Baptiste Levasseur, de St-Justin pass quelques jours chez sa mère Mme Damasse Levasseur.

—M. l'abbé J. Bergeron, du séminaire de Nicolet, visitait des parents ici, dernièrements.

—M. J.-B. Honway, de Ste-Monique, chez M. Arthur Deshaies.

—M. et Mme Urbain Boucher et leur fillette France, visitaient MM. Arthur Gélinas et Edouard Demontigny, la semaine dernière.

—Mme Johnny Bellefeuille et ses trois filles de Montréal, en visite chez M. Achille Bonnette. Aussi M. et Mme Arthur Bouvette, de Shawinigan.

—Mme Aurèus Houle, de Gentilly, visite des parents ici.

—Mlle Bella Tourigny, de Trois-Rivières, passe quelques jours chez W. Chs. Cormier.

—Mme Ulric Auger, de Leminster, Mass, en visite chez MM. Jos. Carignan et Lucien Houle, la semaine dernière.

—Mmes Jos. Lethicoq, Jos. Bergeron et Mlles Juliette Bergeron, de Bécancour, étaient de passage à Ste-Angèle, la semaine dernière.

—M. et Mme Valère Dubois et leur famille, de Trois-Rivières, sont venus passer la belle saison ici.

—M. et Mme Hervey Doucet et M. Armand Beauchesne, fils adoptif, de St-Léonard d'Aston, che z M. Amédée Cyrenne.

—Etaient en visite chez M. David Rheault, M. Hyacinthe Rheault, de Lyster et Garde Rheault, de Shawinigan.

—Mme Delia Hébert, Mlle Jeannette Hébert, Mme Londivine Gélinas, M. et Mme Stanislas Mathieu, de Pawtucket de Island, E. U., chez des parents ici.

—Mme Albert Pilon, de Montréal, et son fils Gabriel du jardin de l'Enfance à Nicolet, sont venus assister à la distribution des prix au pensionnat où Mlle Lucette Pilon, élève, remporte de beaux succès. Elle visita aussi plusieurs amies.

—M. et Mme Amédée Deshaies, M. Robert, Mlle Julienne Deshaies, sont allés assister aux funérailles de Mme Z. Beauchesne, à Gentilly.

—MM. Paul Désilets, Paul Bergeron, Henri-Paul Provencher, et Jean-MarieCyrenne sont allés en voyage à Québec, la semaine dernière.

—M. et Mme Henri Tourigny, Mme Alcide Tourigny, M. et Mme Amédée Champoux sont allés assister aux funérailles de M. Barronnée Brunelle, à Gentilly.

—Mme Dr Raoul Doucet, de Montréal, est venue visiter ses fillettes au pensionnat Mlles Marie Paule et Jacqueline.

—M. l'abbé J.-Ed. Chouinard, vicaire à Sainte-Flore, M. et Mme Damase Rompré, de Québec, en visite chez W. Faida Camirand, ces jours derniers.

—Mlle Claire Lebel, de Québec, était chez ses parents, M. Jos. Lebel dimanche dernier.

—M. et Mme Henri Leblanc, de Trois-Rivières, chez M. Alfred Cormier et Antonio Leblanc, récemment.

—M. et Mme Philémon Dubois, ainsi que Mlles Gertrude et Gracia Dubois, de Bécancour, étaient en visite chez M. Donat Provencher, récemment.

Baptêmes. — M. et Mme Adolphe Duhaime font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, qui fut baptisé sous les prénoms de Joseph, Bruno. M. et Mme Donat Goodin [illegible] et marraine et Mlle Gertrude Duhaime portait son jeune frère sur les fonds baptismaux.

BECANCOUR

Va et vient. — M. le docteur et Mme J.-E. Blondin se sont embarqués dernièrement à bord du "St-Laurent" pour une croisière à l'Ile-du-Prince-Edouard.

—M. et Mme Maurice Blondin, leurs fils, René et Pierre, Mme H. Désilets, sont allés assister à la fête de la St-Jean-Baptiste aux Trois-Rivières.

—Ces jours derniers, M. Sinai St-Louis, et sa fille, Mlle Florence St-Louis, ont fait visite à M. Achille Mongrain, de Drummondville.

—M. Armand Poliquin, de Vancouver, est venu passer quelque temps chez ses parents.

—M. et Mme Norbert St-Louis sont de retour de promenade à Drummondville et à Gentilly.

—M. Oscar Dorais, C.R., avocat, de Montréal et son fils, Rupert, étaient de passage dimanche midi chez le docteur et Mme J.-E. Blondin.

—Ont visité chez M. Norbert St-Louis, dernièrement: M. le professeur A. Tousignant, de St-Maurice, M. et Mme Alphonse Tousignant, de Ste-Cécile de Lévrard.

—Mlles Juliette et Françoise Côté, Bibiane Piché, de Notre-Dame de la Salette, sont venues passer leurs vacances dans leur famille.

—M. Lucien Richard a visité des parents, à Ste-Gertrude, dimanche dernier.

—Mme Marcel Hébert, Mlles Jeannette Cyrenne, de Nicolet, Henriette Cyrenne, des Trois-Rivières, sont les invitées de MM. Paul et Rosaire Cyrenne.

—M. et Mme Paul Gauthier, des Trois-Rivières, étaient les hôtes de M. Henri Landry, dernièrement.

—Mlle Rollande Bélisle, des Trois-Rivières, fut reçue samedi et dimanche derniers, par MM. Paul et Oscar Bélisle.

—M. Maurice Blondin et Mme H. Désilets ont reçu M. Gérard Désilets, des Trois-Rivières.

—M. Laperrière, des Trois-Rivières, est l'invitée de Mlle Alice Robichaud.

—Les familles A.-Jules Genest, de Montréal, Louis Hall et Henri Boisvert, notaire, de Québec, sont en villégiature par ici.

—M. et Mme Ubald Désilets et leurs enfants, Pauline, Henri et Onil, sont allés à Warwick, jeudi dernier, visiter la Révérende Soeur Louis-Gabriel, fille de M. et Mme Désilets, et supérieure locale des Soeurs de l'Assomption.

—Mlle Jeannette Gingras était de passage aux Trois-Rivières, samedi dernier.

—Mlle Monique Carignan, de Gentilly, est l'invitée de Mlle Pauline Désilets, fille de M. Ubald Désilets.

STE-FRANCOISE

Funérailles. — Mercredi dernier, eurent lieu les funérailles de Mme Ferdinand D'Auteuil. Conduisaient le deuil, son fils, M. Télesphore D'Auteuil, et sa famille, sa fille, Mme Edouard Ouellet.

A la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Divers. — La visite de Mgr Courchesne est remise en septembre probablement. La bénédiction des cloches se fera lors de cette visite.

—M. l'abbé Donat Paradis est venu rendre visite à sa famille, ces jours derniers.

Va-et-vient.— Samedi dernier, M. Léon Casgrain, depute, et M. Barret, ingénieur du département de la Colonisation, étaient de passage à Ste-Françoise, ainsi que M. David Rioux.

—M. et Mme Pierre Beaulieu, de Valleyfield, étaient en visite chez M. F. D'Amour, à la fin de la semaine.

—Mlle Jeannette D'Amour devra quitter sa famille pour terminer son apprentissage de chapeaux.

—M. le curé April, de St-Médard, était de passage dans notre paroisse, ces jours derniers.

—Mme Louis Soucy, de St-Jean-de-Dieu, était en visite chez M. Victorin Saucier, dernièrement.

Naissance. — M. et Mme Victorin Saucier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous le nom d'Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme H. Morin.

BERSIMIS

Notes locales.— Le 20, Mlle Diane Bouchard, revenait de Rimouski, sur le "Maxicouagan", ainsi que MM. Lucien Gagnon et Jean-Marie Poulin, étudiants.

—Le 22, un avion pilote par M. Fraser se rendant à l'île d'Anticosti a dû faire halte pour cause de mauvaise température. Il est reparti le lendemain matin.

—Le 24, Mlle A. Cyr, institutrice au moulin, Bersimis, retournait chez elle, à Hâvre St-Pierre.

—Le 24, il y eut un pique-nique pour les enfants, organisé par Mlles Jeannette Lavallée, Diane Bouchard et Bernadette Miller. Etaient du nombre: Mirielle, Jean-Paul, Guy, et Madeleine Lavallée, Gérard et Eveline Desjardins, Léo-Paul, Roméo, Roland et Georgette Bherer, Patricia, Cécile, Marcelle, Jeanne-d'Arc et Claude Gagnon, Anne-Marie, Alex. et Marie-Rose Miller.

—Le 26, le docteur E. Lavallée est parti pour Clarke City.

—Le 27, M. Hervé Roy est parti pour St-Fabien.

SAINT-PAMPHILE

Va-et-vient. — Le 30 juin, M. et Mme Jean Dubé, de St-Pamphile et ses enfants, Armand, Marie-Ange et Camille, étaient en promenade à Jonquière, chez des parents.

—Le 31 juin, Mme Gustave Deschênes, de Jonquière, était en promenade chez des parents à St-Pamphile et à St-Aubert de L'Islet.

—M. et Mme Arnauld Désilets font aussi part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Jeanne Monique. Parrain et marraine M. Benoit Désilets et Mlle Thérèse Désilets, soeur de l'enfant. Elle fut tenue sur les fonds baptismaux par Mme Adélard Désilets, grand'mère maternelle de l'enfant.

Visite annuelle des SS. Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. — Les Révérendes SS. Levasseur et Ste-Germaine des SS. Grises de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, sont à faire leur quête annuelle dans la paroisse. Elles sont accompagnées par Mlle Alice Levasseur, nièce de S. Levasseur et Cécile Provenvher, soeur de Sr Ste-Germaine.

L'ACTUALITE par L'IMAGE

Voici Son Altesse Royale le prince de Galles photographié à Carnoustie, Ecosse, alors qu'il assistait à la partie de golf qui a valu le championnat "open" à M. Tommy Armour.

Le colonel Sir RAMBIR SINGH, maharadjah des Indes, sa femme et deux de ses enfants photographiés lors de leur arrivée à Toronto. La noble famille visite actuellement le Canada. Durant la guerre, le maharadjah avait tout un régiment à sa charge.

Le magistrat JEAN NORRIS, de Manhattan, la première femme à occuper ce poste et qui a été trouvée coupable de concussion par la Cour d'Appel de New-York, division de cinq juges, qui furent unanimes dans leur verdict.

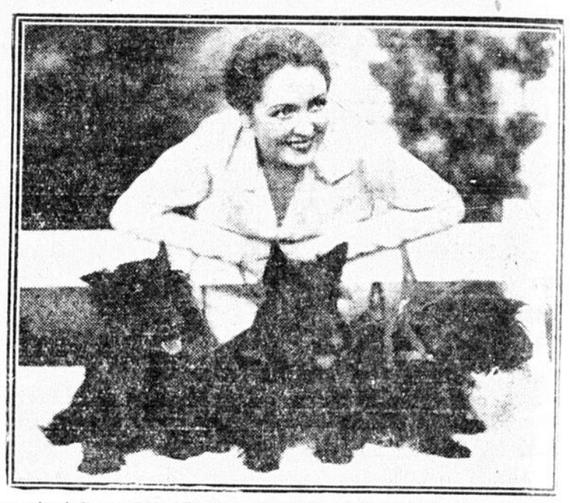

On voit ci-dessus BILLIE DOVE, actrice de cinéma, très aimée des amateurs de vues parlantes, au milieu de ses petits chiens qui viennent de remporter des prix à l'exposition canine de Los Angeles.

Sir ROBERT ALEXANDER FALCONER, président de l'Université de Toronto, à qui Harvard vient de décerner le titre de docteur en droit. Cette photographie fut prise à Cambridge, Massachusetts, quelques minutes à peine après la cérémonie.

Quand la princesse ILEANA de Roumanie alla faire la revue des jeunes filles "scouts", elle amena avec elle son fiancé autrichien, l'archiduc Anton von Hapsbourg qu'elle doit épouser le 25 juillet prochain, en dépit de son frère, le roi Carol, qui s'oppose, paraît-il, à ce mariage. La princesse est photographiée au moment où elle répond au salut de la garde d'honneur.

Cette image transmise de Berlin par télévision et retouchée par un artiste représente Harold Gatty (à gauche) et Willie Post prenant un repas dans la capitale de l'Allemagne au cours de l'arrêt qu'ils y firent avant de poursuivre leur envolée autour du monde. Ils étaient attendus à New-York le 1er juillet.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

Chaque jour les Pingos venaient à l'école de Jules... mais ils semblaient incapables d'apprendre quoi que ce soit..... et cela avait pour effet de les fatiguer beaucoup !!! Ce jour-là, cependant, quelque chose d'extraordinaire se produisit tout-à-coup ! ! !

Un bruit épouvantable se fit entendre à l'extérieur de l'école et le plafond s'abattit sur le professeur et les écoliers... Qu'est-ce que cela pouvait bien signifier ?!!?

Une vingtaine de chevaux dans le derby des Saules demain

FETE DU TROT ET AMBLE DEMAIN CHEZ L.-V. HOUDE

Une véritable fête du trot et amble aura lieu demain après-midi à la piste des Saules si la température le permet. Une vingtaine de chevaux, dont 18 inscrits hier soir, doivent participer au Derby, le premier du genre, qui sera divisé en quatre sections. Les épreuves, limitées à trois dans cinq, commenceront à 2 heures. Elles seront précédées d'une parade. Une estrade sera mise à la disposition des propriétaires. Le prix général d'admission sera de 25 centins.

Voici la liste des partants probables :

Mimi Frisco	L.-E. Fortin, entr. menuisier
Drapper Dan	Brasserie Champlain
Square Dance	Quebec Land Co.
Madja	Cie Parc Maufils
Johnny B	Brasserie Boswell
Lester Davies	Boulangerie Nationale
Hall Direct	Bégin & Fils, Petite Rivière
Kentucky Lambert	Garage Central, rue St-Vallier
Jimmy McDonald	Laiterie de Québec
Idola Guy	Liqueur Whistle
Peggy Jones	Garage Tanguay
P. Many	Liqueur Alex. Coulombe
Black Wood	J. Bouchard & Fils
Leo Stewart	Palais des Peanuts
May Pale	P. Larose, rue St-Joseph
Peter Reid	Delphé Maranda
Jim West	Tole Gaufrée Idéal
Dick Wenger	Claire Fontaine

LE RAMONA DEFIE LES PINGOS

Le club de balle molle Ramona lance un second défi aux Pingos pour un match revanche, le plus tôt possible sur n'importe quel terrain. Lors de la première partie Ramona, le 26 juin dernier, il fut convenu de part et d'autre qu'un second match aurait lieu le 30. Ce match n'eut pas lieu, les Pingos ayant déclaré qu'ils n'étaient pas prêts à rencontrer le Ramona et voilà qu'aujourd'hui samedi, le même club est prêt à rencontrer l'équipe de l'Evénement, dans un match revanche. Il va de soi que le risque d'une défaite est moins grand avec l'Ecvénement qu'avec le Ramona. Si les Pingos pour une raison ou pour une autre ne veulent pas nous rencontrer qu'ils le disent carrément au lieu de nous renvoyer aux calendres grecques.

Il nous semble juste de nous prévaloir d'une préférence qui semble être totalement ignorée des Pingos et leur engagement du 30 auquel ils ont failli devrait selon nous passer avant les autres.

(Comm).

A ST-HYACINTHE

Voici les résultats des courses de St-Hyacinthe:

Classe 2.15. Dusty Silk, Joseph Caron, Trois-Rivières. 3e argent, Hélène Direct, Jos. Bélanger, Québec; 2e argent, Carl Ortelan, Jos. Bolduc, Providence, R.I., 1er argent. Temps: 2.12, 2.12, 2.16..

Classe 2.26. Petters Bell, C. Ponton, St-Guillaume, 2e argent, Queens Peters, Faulkner et Norbert, Montréal, 1er argent, Sister Merry, E. Farwell, Québec, 3e argent.. Temps: 2.15, 2.20, 2.25. .

LE "BIG SIX"

	P	AB	R	H	PC
Ruth, Yan	60	214	63	85	.397
Morgan, Ind	57	187	39	73	.390
Goslin, Br	65	251	50	94	.375
Klein, Phi	69	278	70	104	.374
Hendrick, Re	56	224	32	77	.360
Davis, Phi	62	194	16	69	.356

ST-SYLVESTRE

Marie, Reine, Jacqueline, fille de M. et Mme Hilaire Fillion (née Marie-Louise Laplante). Parrain et marraine: M. Tancrède Fillion, Mlle Reine Fillion, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Roussin.

—Le 21 juin, est né Joseph, Odule, Wellie, fils de M. et Mme Alfred Roberge (née Emma Bélanger). Parrain et marraine: M. et Mme Odule Simard.

Mariage.— Le 24 juin a été bénit l'union de M. Alphonse Nappert avec Mlle Laura Bilodeau. Les mariés avaient pour témoins leur père MM. Odule Nappert et Omer Bilodeau; M. Lorenzo Bilodeau, Mlle Marie-Aurore Nappert agissaient comme garçon et fille d'honneur, assistaient à ce mariage, M. et Mme Charles Landry, grands parents du marié, Mme Antoine Bilodeau, grande Maman de la mariée, MM. et Mmes Hec Bilodeau, Wilfrid Sylvain, A. Breton, Eugène Létourneau, Joseph Bilodeau, Roméo Landry, Jean Turcotte, Joseph Nappert, Joseph Drouin, Emile Nappert, Joseph Delisle, Irène Blais, Mlles M. Aurore, Yvonne, Marie-Jeanne, Blandine, Béatrice Nappert, Maria Dion, Aurella Turcotte, Cécile Dion, Julia Dion, Juliette Bilodeau, Adrienne Drouin, MM. Jules Nappert, Lorenzo Bilodeau E. Bilodeau, Amédée Dion, Aimé Bilodeau, etc.

LE ST-LOUIS

St-Louis de Limoilou lance un défi à tout club amateur du district.

Informations, Mike Connel, téléphone 218841 ou 40430.

LES "HOME RUNS"

Averill, Indians, 2,
Ruth, Yankees, 1,
Chapman, Yankees, 1,
Foxx, Athletics, 1,
Bishop, Athletics, 1,
Hogan, Giants, 1.

Les leaders. éénpa
Klein, Phillies, 21,
Gehrig, Yankees, 19,
Ruth, Yankees, 19,
Foxx, Athletics, 15,
Hornsby, Cubs, 14,
Averill, InIdians, 14.

Les examens ont eu lieu au couvent le 18 et 19 juin. De magnifiques prix ont été donnés aux méritants. Les honneurs, de la graduation furent décernés à Mlle Irène Laître avec distinction, et sous-graduation à Mlles Hélène Létourneau, Rita et Rolande Savoie, avec grande distinction, à toute la gente écolière Bonne et heureuse vacance.

Très St-Sacrement.— Après la grande messe suivant les instructions de notre Vénéré Pasteur, la procession se mit en marche vers la résidence de M. Ernest Côté où un reposoir était magnifiquement dressé. Ce qui rendait encore plus impressionnante la cérémonie. Au reposoir de jolies petites filles vêtues de blanc et représentaient des anges adorateurs se tenaient agenouillés et avec la foule pieuse et recueillie, suppliant Jésus de les bénir. Ce décor vraiment féerique qui s'offrait à nos yeux le long du parcours où l'on récitait des dizaines de chapelet soit pour toute la paroisse une source de bénédictions. De retour à l'église, il y a eu consécration au Sacré-Cœur et bénédiction du St-Sacrement.

Nos collégiens en vacance.— MM. Robert Létourneau, Paul Vaillancourt, Louis-Philippe Vaillancourt, du collège de Lévis, Jean Joseph Dion, Willie Boyce, du collège Ste-Marie Beauce.

—MM. les Maires Napoléon Drouin et Arthur Létourneau ont été assisté à la convention des maires à Ste-Croix.

—Mme Zéphirin Fecteault, de Thetford les Mines, est actuellement en visite dans sa famille.

—M. Jacques Routhier, et son fils, Joseph, de St-Côme, est en visite chez M. Pierre Bisson.

—Le 10 juin, Mme Jean Drouin, M. et Mme Eugène Therrien, M. Désiré Payeur marchand, M. et Mme Louis Payeur, M. et Mme Joseph Dion, leur fils Lucien, M. et Mme Francis Nappert, M. et Mme Onésime Parent, MM. et Mmes Domicile Grenier, Wilfrid Marcoux, Edouard Parent, Elie Parent, Joseph Moïn ont été assisté aux funérailles de Mme Louis Bédard.

—Mme Joseph Vachon, ses filles, de St-Séverin, ont visité chez M. Georgie Delisle récemment.

—Dimanche le 14 M. et Mme Georges Delisle recevaient la visite de M. et Mme Antonio Noel leurs enfants de Québec, M. et Mme Joseph Paradis de St-Bernard.

—Mlles Reine et Estelle Fillion, de Montréal, ont visité récemment des amis à St-Sylvestre.

—M. et Mme Agénard St-Hilaire, M. et Mme Joseph Parent, de Ste-Marguerite, M. et Mme Lorenzo Gosselin, du Détroit, Michigan, ont visité récemment M. et Mme Auguste Côté barbier Restaurateur.

—M. Joseph Jacques, ses Soeurs Florencia et Rose Aimée, de St-Elzéar, étaient récemment chez leur frère, M. Arthur Jacques forgeron.

—M. Patrick Boyce, leur fils John, de Plymouth, N.-H. M. et Mme James Henry, de St-Patrice, sont en visite chez M. Michel McCourt.

—M. Michel Eagan, de Berlin, N.-H., sont en visite chez M. John St-McGuire et autres amis.

—M. James Stocks et Mlles Agathe Devlin, Edith Birt, de Berlin, sont en visite chez M. W. Délisle.

—M. Wilfrid Grégoire, Architecte de Sherbrooke, a visité sa famille récemment.

En visite récemment chez M. Onésime Dion, marchand, M. Luck Murphy et M. Alfred Dupont, de Nashua, N.-H., MM. William Murphy et Albert Davis, de Détroit, Michigan.

—M. Alfred Therrien, sa fille, Jeanne, ont été au collège Ste-Croix assister à la distribution des prix.

—En visite chez MM. Eugénie et Joseph Létourneau, M. l'abbé Amédée Létourneau, curé de l'Enfant Jésus, leurs soeurs de la congrégation Notre-Dame soeurs Ste-Anne, Ste-Céline, Ste-Gaétane.

ST-BERNARD

Incendie.— Dans la nuit du 26 juin le tonnerre a détruit la grange de M. Joseph Demers. Les cultivateurs et autres paroissiens généreux lui aideront à reconstruire en très peu de temps.

Va-et-vient.— M. l'abbé M. Fortier, vicaire à la cathédrale de Sherbrooke, est venu passer quelques jours chez ses parents.

—Alvérda Breton, institutrice à Sacré-Coeur de Marie, est en vacance dans sa famille.

—Mlles Antoinette Goulet institutrice à St-Agapit, Mary Gourde et Annette Grenier, institutrices à Lydse, Rosella Goulet, Marie-Jeanne Vaillancourt, Cécile Larochelle, institutrices à St-Narcisse, Florentine Rhéaume, institutrice aux Etroits, Témiscouata, Antoinette Larivière, institutrice au Lac St-Jean, sont de retour dans leurs familles.

—MM. Josaphat Goulet, Georges, Albert Genest, Joseph Henri Genest, Albert Larochelle, étudiants au collège de Lévis.

—MM. Adrien Garon, E. G. A. du collège Ste-Anne de la Pocatière, et Philippe Genest, E. T. D. à Montréal, sont également revenus passer les vacances dans leurs familles.

—M. Paul Fortier est de retour d'un voyage à Sherbrooke.

—Mlles Cécile Allards et Yvette Marceau, de Thetford Mines sont en visite chez Mlle Madeleine Bernard.

—M. Joseph Royer, des Etats-Unis est en promenade à St-Bernard.

—Mlle Irène Simard, de Thetford Mines est en promenade chez son oncle M. Jules Chayer.

—Mlle Marie Lessard, de St-Narcisse, est en visite chez M. Dorvent Breton.

—Mlles Lucienne Goulet, Irène Breton, Gabrielle Drouin, Rose Bollard Jeanne Demers se sont rendues au Bureau des Examinateurs Catholiques de Ste-Marie de Beauce pour subir leurs Examens.

—M. J.-E.-A. Perreault, de Thetford Mines, est en visite chez M. Louis Bernard.

—Mlles Hélène Larochelle et Jeanne Nadeau sont en promenade dans leurs familles.

—Mlle Germaine Garon est de retour de Québec.

—Mlles Jeanne d'Arc et Reine Breton, sont en promenade à Beauceville.

—Mlles M. et F. Grégoire, institutrices, de St-Fabien de Panet, sont de retour.

Transaction.— La résidence de Mme veuve Jos. Blais vient d'être achetée par M. J.-A. Guay, marchand de St-Isidore.

LES SCORES DU BASEBALL

Ligue Nationale

St-Louis, 6 ; Philadelphie, 1.
St-Louis, 7 ; Philadelphie, 3.

Ligue Internationale

Newark, 2 ; Baltimore, 4.
Jersey City, 6 ; Reading, 7.
Rochester, 9 ; Toronto, 5.
Rochester, 4 ; Toronto, 0.

L'Ass. Americaine

Milwaukee, 0 ; Kansas City, 3.
Louisville, 2 ; Columbus, 4.
Minneapolis, 3 ; St-Paul, 5.

LE CLUB NATIONAL WHISTLE A L'EXPOSITION DIMANCHE

Demain à deux heures le club National Whistle rencontrera le club St-Pascal de Bay'on, à l'Exposition. Le club St-Pascal, possédant une très forte équipe de baseball, et le National comptant comme l'une des plus fortes équipes amateur de Québec et du district, on anticipe donc une joute des plus corsées. L'admission sera gratuite. Le National aura sa fameuse batterie, soit Jules Paquet, lanceur, et Aurélien Carpentier, comme receveur.

Le club National Whistle a perdu hier soir au terrain du Canadien contre le Canadien All Stars. Le score a été de 12 à 6. Alfred Bernard, le lanceur du Canadien, frappa un trois-buts, et Emile Beaupré, du National Whistle, frappa un deux-buts. Les deux équipes seront aux prises de nouveau mercredi soir prochain. Le National Whistle est toujours prêt à visiter tout club du district, et lance un défi au club La Brasserie Champlain tout spécialement. — (Comm.)

LE BASEBALL

LIGUE NATIONALE

		R	H	E
St. Louis	000 002 202	6	11	0
Philad	000 100 000	1	6	2

Rhem et Mancuso ; Bolen et Davis.

		R	H	E
St. Louis	510 001 000	7	10	3
Philad	100 010 010	3	10	2

Stout, Lindsey et Wilson ; Collins, Fallenstein et McCurdy.

LA LIQUE INTERMEDIAIRE

Demain matin, à 10 heures, le Royal Québec recevra sur le terrain du Canadien le Leboeuf & Houde, dans une partie régulière de la ligue intermédiaire de baseball.

UN NOUVEAU NE

La grande famille sportive "softball" compte maintenant un membre de plus, le "Parc Victoria", né mardi, jour de la Confédération. Il a dans les veines de la vigueur et de l'ambition tellement que le lendemain il a vaincu le "Restaurant Vallée" par 18 à 11 et, fier de cette victoire, il a dit: "Et de un"! Il est prêt à rencontrer n'importe quel club et ce n'importe où. Répondre par voix de ce journal ou par téléphone au numéro 9058, M. Paul-Emile Dion.

FAITS DIVERS

L'arbitre de la partie National-Saint-Pascal sera P. Dubeau.

Le Leboeuf et Houde jouera contre le Royal demain avant-midi, à 10 heures. Demain après-midi, il rendra visite au Donnacona.

Le Ramona jouera contre l'Eldorado, à 10 heures demain, au parc Victoria.

Le Nolin a défait les Pingos par 17 à 1, hier soir.

LES STARS

Le All Stars Esplanade a triomphé du Débardeur par 8 à 5 au softball. Le fameux Tarzan a fait un homerun à la 5e.

CHARNY A ST-DAVID

Demain après-midi à 2 heures sur le terrain du Napoléon à Lévis, le St-David recevra la visite du Charny.

AU CAP BLANC

Dans la ligue de "softball" du Cap-Blanc, hier soir, le Carillon a défait le Emmett, par 9 à 3. Le Britain a battu le Castor, par 13 à 0.

PEARCE DISPUTERA LE "DIAMOND SCULL" A BRADLEY D'OXFORD

Henley - sur la Tamise, (Cable de la Presse Canadienne)4. — Bob Pearce, le rameur canadien d'origine australienne, fera aujourd'hui l'une des courses de sa carrière. Il est toujours favori pour gagner le fameux Diamond Sculls, emblème du championnat mondial simple. Bob, qui quitta l'Australie l'an dernier pour aller demeurer à Hamilton, Ontario, se mesurera à F. Bradley, de Cambridge, dans la finale du concours de quatre jours. Pearce semble avoir la majorité des chances de vaincre. S'il est victorieux, le trophée retournera au Canada et le Dominion enregistrera une 4e victoire. En 1904, Lou Scholes, de Toronto, défit H. A. Clouter, de Londres, dans la finale. Vingt - quatre ans plus tard, un autre amateur de Toronto, Joe Wright, Jr, s'assurait la victoire contre Lee, d'Oxford. L'an dernier, un autre figurant de la ville reine canadienne, Jack Guest, disposait de l'Allemand J. Boetzelen.

Bob a remporté une victoire impressionnante contre Southwood. Le gagnant paraissait anxieux au départ. Mais, il se rallia rapidement quand le signal fut donné. Pearce fit du 32 "strokes" à la minute. A Temple Island, il avait une avance d'une longueur. Il commandait tout en baissant à 28. Le Canadien avait une avance de 14 secondes à la fin et il respirait avec facilité.

LE DIX MILLES

Quatre entrées ont été faites pour le dix milles annuel des Zouaves. Un mois et quelques jours nous séparent de cet événement qui a intéressé une dizaine de mille personnes l'an dernier.

Cette année, une innovation sera faite. Une coupe-équipe de toute beauté a été donnée par M. Jos. Kerhulu, du Restaurant Français au comité des Zouaves. Vu la valeur du trophée, on a pensé qu'elle susciterait de belles contestations sur la piste entre les représentants des différents groupes sportifs québecois. Elle devra être gagnée deux années consécutives pour devenir la propriété du groupe qui l'aura décroché. Il ne sera pas nécessaire que ce soit les "mêmes coureurs". Deux coureurs pourront composer une équipe et ils devront être nommés à l'avance (avant le 7 août).

Les maisons T.-D. Dubuc, Jos Blondeau et Holt, Renfrew, Ltd sont déjà inscrites comme donatrices de coupes ou de prix.

La carte AMATEUR est la seule condition d'admission. Tout athlète résidant dans un rayon de 50 milles de la ville de Québec, depuis le 6 mai à droit de s'inscrire. Montmagny s'inscrivit l'an dernier et il est probable que plusieurs amateurs inconnus jusqu'ici vont tenter de battre des records et de distancer nos coureurs locaux. Cependant, les Zouaves sont confiants.

Pour renseignements ou prix, on est prié de s'adresser au major R. Croteau, 154 St-Olivier ou à la salle des Zouaves, halle Berthélot.

La course aura lieu beau ou mauvais temps, le 9 août, à 3 h. p. m.

A BEAUPORT

Tout Beauport est dans l'expectative à la veille de la grande matinée sportive qui sera déroulée en cette ville dimanche après-midi le 5 juillet.

La valeur des attractions qui constituent le programme est indiscutable et on se rend vite compte que les promoteurs n'ont pas hésité à encourir des risques au point de vue financier.

Il y aura plusieurs courses sur le terrain Lockwell. Il y aura aussi une partie de baseball entre le Beauport et le All Star de Rue Fortier.

SAINTS-ANGES

Funérailles. — Mardi, le 23 juin s'éteignait dans le Seigneur, M. Théodore Drouin, époux de Dame Philomène Turmel. Malade depuis plusieurs mois déjà, il a souffert sa maladie avec courage. La mort l'a trouvé résigné. Hélas! son pèlerinage ici-bas est déjà terminé. La mort vient trop tôt nous ravir ceux que nous aimons. Nous avons perdu en lui un paroissien des plus estimés. Toujours joyeux, plein d'esprit, il savait nous communiquer sa joie par ses joviales causeries.

D'une âme charitable et profondément chrétienne il fut estimé de tous. Aussi une foule nombreuse a voulu assister au service pour lui rendre une dernière marque d'estime.

La levée du corps fut faite à la maison mortuaire par M. l'abbé Deslauriers, curé de la paroisse.

Le service fut chanté par M. l'abbé Deslauriers assisté de MM. les abbés Savard et Giguère, de Valley-Jonction, comme diacre et sous-diacre.

MM. les abbés Tardif, des Sts-Anges et Gagnon de Valley, disaient des messes aux autels latéraux.

La croix était portée par M. Stanislas Fecteault. Portaient la dépouille mortelle: MM. Alphonse St-Hilaire, Napoléon et Frédéric Turmel, beaux-frères, Agénard, Albert et Linière Drouin, neveux du défunt.

Le deuil était conduit par son épouse: Mme Vve Théodore Drouin; ses filles et gendres, MM. et Mmes Joseph Fecteault, Félix Drouin; ses petits-fils: Rosaire, Alonzo et Paul-Aimé Fecteault, Henri Armidas et Mme Vve A. Gilbert, Laurierville; Jeannette Turmel, East-Broughton; Mme Vve T. Vachon, MM. J. Bilodeau, G. Fecteault, F. Perland, J. Faucher, J. This et Antonio Faucher, Mme Thomas Vachon, Mlle Hélène Faucher, Mlle Maria Gagnon, A. Perreault, S. Perreault, J. Bonneville, H. Bonneville, Mlle Alice Bonneville, H. Turmel, A. Gagnon, Napoléon Turcotte, Ste-Agathe; Ste-Marguerite, MM. A. St-Hilaire, Roméo Lecours, Jos. Parent, G. Drouin, E. Lemelin, A. Grenier, Mme A. Levasseur, Paul-Emile Levasseur, Lévis, Ste-Henédine, MM. L. Grégoire, A. Breton, R. Breton, Mme Vve C. Breton, R. Drouin, J. Drouin, M. et Mme G. Vachon, St-Joseph, W. St-Hilaire, St-Gilles.

Nous remarquions encore un grand nombre de parents et d'amis et de paroissiens. La famille affligée a reçu beaucoup de sympathies comme le témoignent les nombreux bouquets spirituels et floraux reçus.

L'Evénement prie la famille en deuil d'agréer ses profondes condoléances.

ST-JOSEPH BEAUCE

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous nos amateurs de baseball que le St-Joseph vient d'organiser une nouvelle équipe pour le baseball, sous le nom du club "Les Futurs", et sous la gérance de M. Louis-Philippe Lessard.

Voici les noms des joueurs: Albéric Gilbert, Albertus Nadeau, Dominique Doyon, Paul Poulin, André Groleau, Henri Lessard, Aurèle Cagnon, Gédéon Gagnon, Odilon Lessard, Fernand Gilbert et Amédée Poulin.

"Les Futurs" de la Beauce lancent donc un défi aux clubs suivants: Cranbourne, Frampton, Ste-Claire, St-Malachie, St-Romain, St-Raphael, St-Côme, St-Martin, St-Benjamin, East Broughton et St-Ephrem.

Le nouveau club local aimerait à aller jouer en dehors.

Le gérant prie tous ces clubs de bien vouloir communiquer avec lui. Pour informations, s'adresser à Louis-Philippe Lessard, rue du Pont, St-Joseph de Beauce, P. Q.

L.-Paul Drouin.

On remarquait dans le cortège funèbre: M. et Mme Edmond Turmel, Ste-Marie; Mme Vve Onésime Dumas, St-Anselme; Mmes Vve Alfred Drouin, Ste-Henédine; Vve Pierre Drouin, Vve Israel Drouin, Ste-Anges; belles-soeurs Mmes A. Lagueux, M. Brown et M. G. Gilbert, de Québec; MM. et Mmes F. Labrie, B. Labrie, A. Blais, East-Angus; De Ste-Anges, MM. G. Gagnon, Vve A. Grenier, T. Grenier, A. St-Hilaire, C. Vachon, M. Emile Fecteault, Tring, Antoine Grégoire, Thetford; De Frompion, MM. O. Grenier, E. Grenier, A. Grenier, O. Grenier, Hérodias Drouin, P.-Emile Drouin, Adélard Dutil, Louis Leclerc, Pascal et Emile Girard, J.-Ths. Grenier, Philippe Labbé, D. Drouin, De Valley-Jonction, MM. Léon Grenier, Donat Grenier, Mme A. Drouin, Mlle Yvonne Drouin, R. Perreault, D. Cloutier, George Turcotte, Donat, Paul et Marie-Ange Perreault, F. Drouin, W. Cloutier, R. Cloutier, O. St-Hilaire, Mlles Antoinette et Marguerite St-Hilaire, C. Body, T. Poulin, M. Hébert, E. Poulin, N. Perreault, O. Vachon, T. Cliche, J. Poulin, H. Cloutier, Henri et Aurèle Giguère, G. Pomerleau, Mlle Jeannette Turmel, East-Broughton, Mme Vve A. Gilbert, Laurierville, Léances.

L'ACTUALITE

Est-ce le dernier mot ?

Nous avons lu et relu attentivement la lettre publiée hier par les officiers de la ligue Québec-District. Ils annoncent, évidemment malgré eux, une très mauvaise nouvelle. Il serait regrettable que tout le travail fait depuis un quart de siècle fut perdu. Les officiers que nous avons connus ont fait leur position pour populariser le jeu en ville. Le public s'est montré à son prince. Cette année, peut-être à cause des conditions économiques et des raisons que nous ne connaissons pas, l'assistance n'a pas été assez considérable. De là, la suspension des opérations.

Nos amis Poulin et Fortier disent beaucoup de choses dans leur communique. Il y en a qui sont nues, d'autres sont un peu rudes. Nous resumerons. Avec eux nous sommes de la ligue Québec-District et de tout mouvement ayant pour objet de promouvoir les sports dans notre ville.

L'assistance n'a pas été nombreuse aux joutes de cette année? Pourquoi? L'avons-nous demandé au public? Pourquoi ne pas le lui demander? Personne ne veut que la ligue disparaisse. Pourquoi ne pas convoquer une assemblée générale? On peut remédier à toutes situations, paraît-il. Que diraient les officiers de la ligue de notre suggestion? Demandons aux amateurs de baseball de se reunir en assemblée et de nous dire ce qu'ils pensent de la situation.

Nous ne croyons pas que l'affaire soit désespérée. Nous sommes même sous l'impression que le public amateur de baseball si nous savons l'intéresser n'abandonnera pas la ligue Québec-District. Reunissons-nous en famille et parlons de la chose!

Tous nos remerciements pour les compliments aux journalistes sportifs, mais à une déclaration vague on nous permettra de poser une simple question: Pourquoi ne pas dire qui doit porter les péchés d'Israel?

Québec veut que la ligue Poulin-Fortier vive. Réunissons nous et trouvons le remède aux maux signalés hier. — M.

LE 57TH BATTERY BAT LE CHRONICLE PAR 5-3

Le 57th Battery a défait le Chronicle, par 5 à 3, hier soir, dans l'une des meilleures joutes de la ligue de "softball" de Kirkwood. Les batteries étaient Prud'homme et McMahon et Martin et Penny. Le lanceur des gagnants a retiré 14 hommes au bâton. O''Connell a frappé un coup de circuit à la 2e manche.

Voici les scores par manches:

Chronicle	0	1	2	0	0	0	—	3	10	2
57th Battery	0	0	0	1	2	0	x	—	5	8	3

LE GOLD STAR

Le club Gold Star jouera contre le Napoléon demain après-midi, à 1 heure 30, au terrain de la rue Fraser.

—Papa prends garde à ton nouveau chapeau. — *Lustige Kolner Zeitung*, Cologne.

LES DETAILS

ROYAL

	AB	R	H	PO	A	E
Bilodeau, cc	4	0	0	2	0	0
Latulippe, cd	4	0	1	0	0	1
Bolduc, cr	2	0	0	1	1	1
Bernard, rf	3	1	1	7	1	2
Carpentier, ca	4	0	0	1	1	0
Bissonnette, 2b	3	0	2	0	0	1
Whittom, 1b	3	0	0	14	1	0
Verret, l	1	0	0	0	3	0
Lepage, 3b	4	0	0	1	3	0
Whittom, ca	2	1	0	1	1	0
Gagnon, l	3	1	0	0	5	0
	33	3	4	27	16	4

NATIONAL WHISTLE

	AB	R	H	PO	A	E
Beaupré, cc	6	3	3	1	0	0
Renaud, 3b	6	1	1	2	3	0
Carpentier, r	6	1	2	4	1	0
Drouin, ca	6	1	2	4	1	0
Paquet, l	4	2	3	1	5	0
Marsan, 2b	5	1	2	8	0	0
Nadeau, 1b	4	0	2	8	0	0
Angers, cd	4	1	1	0	0	0
Lachance, gg	5	2	2	0	0	0
	46	12	18	27	12	1

Coups de trois-buts, Paquet, 2. Deux-buts, Beaupré, 3. Bisonnette.

Buts volés, Renaud, Marsan, Carpentier, Bernard, Whittom.

Buts sur balles, par Paquet, 3. Verret, 1.

Retirés au bâton par Paquet, 12. Verret, 1. Gagnon, 7.

Laissés sur les buts, Nationals 4, Rouge 8.

Double-jeux, National, Renaud sans aide, Drouin à Nadeau.

Lanceur gagnant: J. Paquet.

Balle passée, Carpentier 1, Bernard, 2.

Arbitres: au marbre, O. Bernard, sur les buts V. Loignon.

Marqueur: Jos. McNeil.

(Comm.)

Golf Miniature de la Ville de Québec.

LES CHAMPIONNATS

(Dames— hommes— Enfants) sont maintenant ouverts pour le Course de Limoilou.

(Immédiatement de l'autre côté du pont, sur la rue Du Pont.)

LAVAGE d'AUTO

Travail soigné et rapide

Garage McMahon

Coin McMahon et St-Stanislas

Tél. : 2-6050

Confiez-nous votre auto !

Confiez vos Vêtements

--- CHEZ ---

Mathieu

NETTOYEUR - CLEANER-DYER - TEINTURIER

4-1600

140, de la Couronne Québec

Robes, Manteaux, Habits, Paletots, etc, sont en sûreté sous ses soins. Confiez à des mains expertes le soin de remettre à neuf ces vêtements défraichis.

TARZAN, ROI DE LA JUNGLE

Episode No 17

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

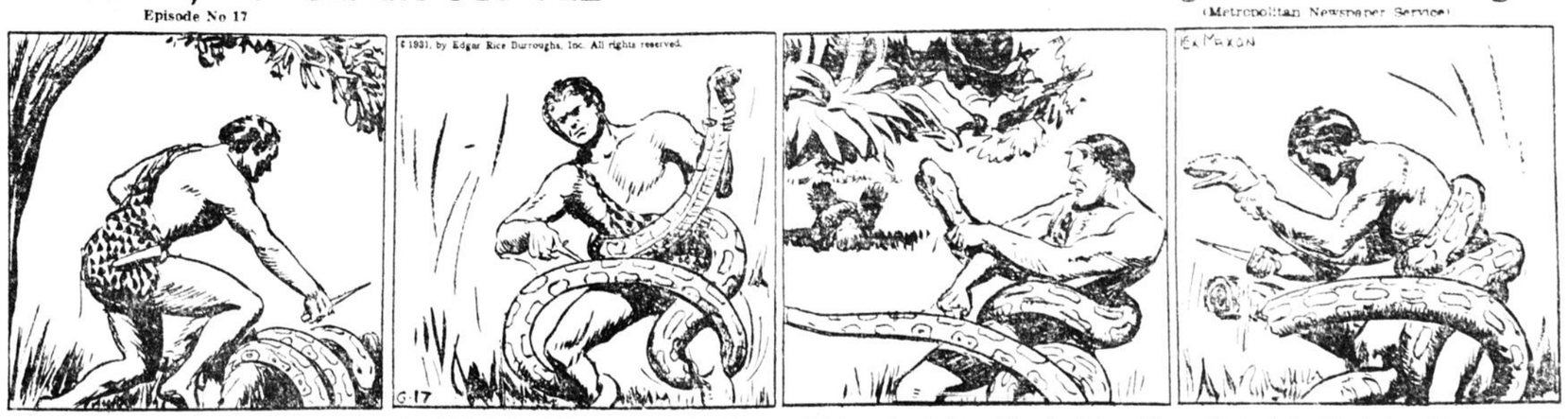

Avant que Stimbol ait eu le temps de se remettre sur pied, Tarzan avait tiré le poignard que le chasseur portait à la ceinture et il s'était élancé vers l'endroit où luttaient le python et le gorille. Stimbol pouvait à peine en croire ses yeux! N'ayant pour tout vêtement qu'une peau de léopard un géant blanc à la peau brunie par le soleil, luttait contre un python, le géant des serpents!

Les doigts d'acier de Tarzan saisirent le python par le cou. De sa main libre il plongea le couteau de chasse de Stimbol dans les chairs du serpent. Réalisant qu'un nouvel ennemi plus dangereux que le gorille venait prendre part à la bataille, le python se déroula rapidement d'autour du corps du Belgani et il voulut écraser son nouvel adversaire dans ses anneaux mortels.

Etendu sur le sol et à moitié asphyxie, le gorille ne pouvait rien faire pour aider celui qui venait de le délivrer. Aussi, Tarzan eut-il à lutter seul dans son duel à mort avec l'énorme serpent. Celui-ci était parvenu à s'enrouler autour de la taille et d'une des jambes de Tarzan et il resserrait son étreinte dans le but d'étouffer l'audacieux qui osait se mesurer à lui.

Tarzan tenta d'abord de se débarrasser de l'étreinte mortelle, mais voyant ses efforts vains, il s'efforça de couper le serpent en deux. Pendant ce temps, le python resserrait spasmodiquement son étreinte. Enfin, Tarzan, presque suffoqué, parvint dans un dernier effort à trancher le corps et les vertèbres de son terrible adversaire, puis il aspira l'air à plein poumons en sentant l'étreinte du python diminuer.

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF

des Annonces Classifiées

L'EVENEMENT

TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'-MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES

où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . Tél.	2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél.	2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . Tél.	2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport. . . . . Tél.	2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier . Tél.	2-7820
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph. . . . . . Tél.	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . . . Tél.	2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . Tél.	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . Tél.	7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 271½, rue St-Joseph. . . . Tél.	3-0809
WILFRID GAUVIN, tabaconiste, 1251, rue St-Valier	4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . Tél.	2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . . Tél.	2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . . Tél.	2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . . Tél.	2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . Tél.	2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . . Tél.	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . . Tél.	2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . Tél.	2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . Tél.	2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . . Tél.	2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. . . . . Tél.	2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . Tél.	2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . Tél.	2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . . Tél.	2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . Tél.	2-7700

PERDU

PERDUE dimanche ou lundi dernier à Québec ou Ste-Pétronille, I.-O., une épinglette en or avec camée rose. Récompense promise. Ecrire à A. M., No 126, rue Artillerie, Québec. 33-1—1

TROUVE

UN VEAU de boucherie a été trouvé hier sur le pont de la rue Du Pont. Le propriétaire devra le réclamer moyennant les frais d'annonces, à la NATIONAL CHARCOAL, 134 Marie de l'Incarnation. 31-3—2

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

VENDEZ DES CHEMISES, cravates, sous-vêtements, bas. Public Service. Vaste assortiment, merveilleuse valeur. Généreuse commission. Equipement de vente gratuit. Ecrire aujourd'hui à Dept 831, PUBLIC SERVICE MILLS CO. OF CANADA, London, Ont. 5—5

COUTURE

Mme G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstitch au fil doré et argenté. Plissage de tous genres. Boutons couverts, satisfaction garantie. No 129, RUE DE LA COURONNE, Tél. 5286. 23—23

EMPLOIS DEMANDES

UN JEUNE HOMME demande emploi dans livraison de tout genre ayant l'habitude des chevaux et pouvant fournir de très bonnes références. Ecrire à Casier No 2, l'Evénement, Québec. 31-6—16

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité, cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 23, rue St-Stanislas. Tél. 2-1590. 24-26—11

ALLEN METHOD. Quinze ans d'expérience en Angleterre. Leçons individuelles ou petit groupe. Apprenez l'anglais par la conversation. Demandez une classe d'essai. MISS ALLEN et vous désirez obtenir des résultats. No 25, DES REMPARTS. Tél. 2-2745-W. 8—11

Mlle STURTON donnera des cours anglais, spécialité avec des neuves au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 95, RUE CREMAZIE, Tél. 8611.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 28 la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. FORTIER, St-Basile Co. Portneuf, P.Q.

STUDIO DE DANSE STAPLETON. Classe spéciale le 3 à 10 heures p.m. No 322, rue St-Jean ou No 57, rue St-Michel. Pour appointement téléphoner à 2-6779. Attention spéciale donnée aux commençants. 30-26—11

FEMMES DEMANDEES

NOUS AVONS BESOIN de femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à ONTARIO NECKWEAR CO., Dept. 184, Toronto 8, Ont.

SERVANTE GENERALE demandée. S'adresser à Mme ROBERT PREMONT, No 40, Avenue Moncton. Tél. 6896. 33-6—12

DEMANDES

FEMMES DEMANDEES

FILLE DE SALLE demandée, parlant les deux langues, trouvera un emploi à l'année en s'adressant à M. VERMETTE, bureau, Hôtel Montcalm, No 161, rue St-Jean, Québec. 31-3—12

ON DEMANDE une veuve ou fille d'un certain âge pour prendre soin d'une maison pour les mois d'été seulement. Bon salaire. S'adresser au No 13, RUE STE-THERESE, Tél. 4-0576. 32-6—12

HOMMES DEMANDES

VENDEUR SERIEUX

ET COMPETENT, pouvant fournir références, parlant les deux langues. Salaire et commission. Ecrire à Casier No 3, l'Evénement, Québec. 33-2—13

VOYAGEUR DEMANDE

UN SOLLICITEUR bien recommandé et d'expérience dans la vente des meubles, radios, laveuses, balayeuses ou machines à coudre, trouvera une position d'avenir, avec avance de salaire et généreuse commission. Aide journalière d'un gérant de vente. Voyagera en auto fourni par la compagnie. S'adresser au No 39, RUE DE LA COURONNE, de 1.30 à 4 heures p.m. 32-2—13

VENDEUR SERIEUX pour la vente des poêles Bélanger et du brûleur à l'huile Lynn. Nous fournissons les prospects. S'adresser au No 29, COTE DU PASSAGE, Lévis, J.-Lorenzo Gosselin, représentant. Tél. 1017. 30-6—52

ON DEMANDE (DIVERS)

LOCAL DEMANDE à louer, un local brique solide, environ 40 x 50 pieds, 2 étages ou un étage avec cave. Plancher en ciment préférable. Ecrire à Casier No 566, l'Evénement, Québec. 27-6—16

ON DEMANDE à acheter les bouteilles vides de bière. S'adresser par téléphone à 3-4687. Nous allons à domicile. 10-26—16

SOLLICITEURS DEMANDES

POUR BON SOLLICITEUR on offre ligne avantageuse pour vendre à conditions faciles. Bon salaire pour homme compétent. S'adresser à chambre 10, No 64, RUE ST-JOSEPH, de 10 à 11 heures a.m. et de 5 à 6 heures p.m. 13-26—17

SOLLICITEUR A COMMISSION demandé dans ligne d'impressions pour ville de Québec. Proposition intéressante assurant bon revenu. Demander renseignements à IMPRIMERIE DE MONTMAGNY, Montmagny, Qué. 27-12—13

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique, aux APPARTEMENTS LINCOLN, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 11-26—17

APPARTEMENTS de 2, 3 ou 4 pièces, très bien meublés, gaz, électricité, téléphone, usage du bain, à louer, pour les mois d'été jusqu'à novembre. S'adresser au No 6 1-2, RUE SCOTT, Tél. 2-6680-W. 31-6—23

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées, à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 30, 3ème AVENUE, Tél. 4-4300. 12—17

PARLIAMENT VIEW. — A louer pour la saison d'été, appartements de 4 et 5 chambres, froids et tempérés à neuf, chauffés, eau chaude à l'année et service du concierge. Possession immédiate. S'adresser au No 55 1-2, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-1140-W. 17-26—6

BUREAUX A LOUER

GRANDE CHAMBRE à louer, pouvant servir comme salle d'échantillons ou bureau, chambre sur la rue. S'adresser au No 671, RUE ST-VALIER, Tél. 5807. 33-6—20

CHAMBRES A LOUER

76 BLV. DES FOSSES

ANCIEN POSTE RECOUVERT. Chambres et pension, très bien meublées, usage du bain, téléphone. Confort. Illumination, téléphoner à 4-5136. ART. DUTEAU, No 76, boulevard des Fossés, Québec. 6—20

BELLES CHAMBRES, grandes et petites, 2ème plancher, eau courante, bain et téléphone sur le même plancher. Conviendraient pour une ou deux personnes. Clientèle choisie. S'adresser au No 18, RUE STE-URSULE, Tél. 2-1672-W. 32-6—20

BELLE GRANDE CHAMBRE meublée ou non. Usage du téléphone et chambre de bain dans famille privée. S'adresser au No 4, RUE DE SALABERRY, Tél. 5612.

CAP-SANTE. — Grandes chambres meublées à louer, dont une avec entrée et chambre de toilette privées. Eau courante, électricité. Usage de cuisine si désiré. Près de l'Hôtel. S'adresser à Mme de SAINT-GEORGES. 30-6—20

CHAMBRE CONFORTABLE avec excellente pension, près des chars. Prix modéré. Possession immédiate. S'adresser à Mme DOUGLAS, No 131, rue Lockwell. Tél. 3-1797. 33-6—20

CHAMBRE A LOUER, une grande chambre pour une ou deux personnes, dans famille privée. S'adresser au No 4, RUE DES FRANCISCAINS, ou Tél. 3-2813. 23-6—20

CHAMBRE A LOUER, avec garde-robes, planchers en bois franc, poêle à gaz. Prix $3.00 par semaine. Une petite chambre à prix modéré. S'adresser au No 10, RUE STE-FAMILLE, Tél. 2-6452-W. 2-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38, RUE DAUPHINE, coin St-Eustache, Québec.

FLAT, grande et petite chambre à louer, clair de lumière et de gaz, à très bas prix. S'adresser au No 4, RUE D'AUTEUIL, Québec. 32-2—20

POUR PASSANTS ou permanents, jolies chambres propres, dans maison tranquille. Améliorations modernes. Usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE, Québec. 2-26—20

RUE ST-JOSEPH, No 19. — Chambres à louer. Améliorations modernes. S'adresser à Tél. 2-7070. 29-6—20

13 RUE STE-ANGELE, suite de chambres ainsi que chambre simple près du Bel. Téléphone. Eau chaude. Prix modéré. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-4253. 12—20

27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE, près Château, et 28 rue Couillard, belles chambres avec eau courante, bien meublées. Maisons propres et tranquilles. Tél. 2-4301. 29-12—20

262 RUE RICHELIEU, deux magnifiques chambres à louer, usage du bain, téléphone, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux 3e étage. Tél. 3-2294.

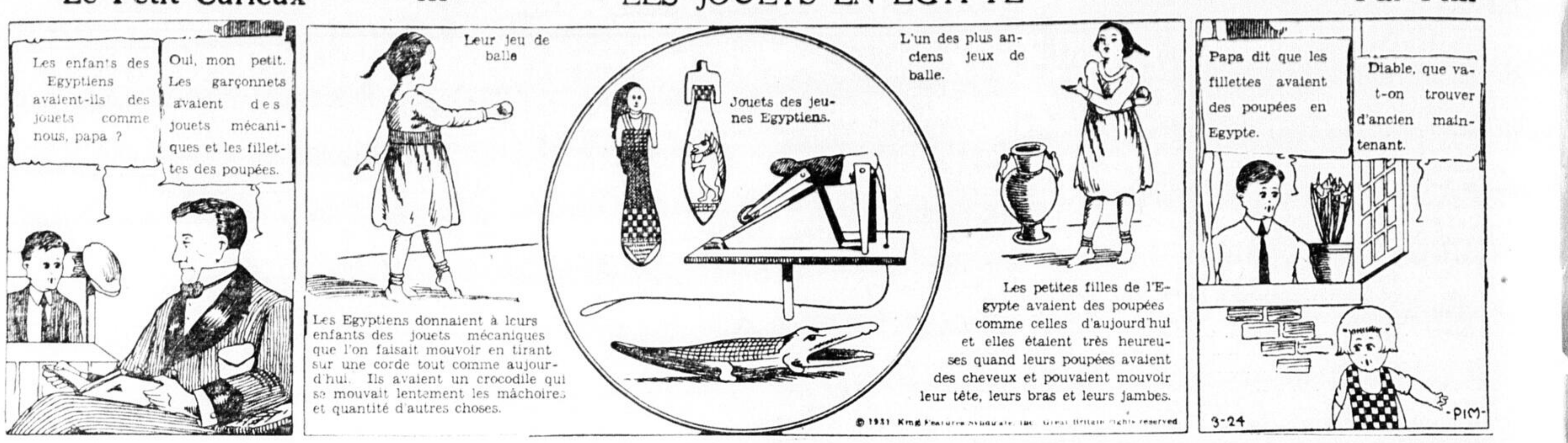

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION, propre et confortable, avec eau courant chaude et froide. S'adresser au No 40, RUE STE-URSULE, Québec. 23-26—20

CHAMBRES A LOUER, dans le plus bel endroit de la ville. Face au Parc des Champs de Batailles. Conditions très raisonnables pour site unique, confort et service excellent. S'adresser immédiatement à 6745 ou 5689.

CHAMBRE ET PENSION. Aussi chambre sans pension. Prix raisonnable. Satisfaction garantie. S'adresser au No 93, RUE STE-ANNE. 31-6—20

CHAMBRE ET PENSION dans le plus beau quartier de la ville, famille privée. Prix modéré, semaine ou au mois. S'adresser au No 81, RUE ST-GABRIEL, Tél. 2-3340-W. 29-6—20

EXCELLENTES CHAMBRES et pension de tout premier ordre, dans le plus chic endroit de la ville. Invite clientèle à s'adresser immédiatement au No. 6745.

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse: Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec, Tél. 7067. 18-26—20

STE-FAMILLE, I.-O., chambre et pension, très belle place. S'adresser à M. ADELARD PREMONT, cultivateur, Ste-Famille, I.-O. 33-1—20

SANATORIUM - HOPITAL

ST-ROMUALD (en face de Québec). Sanatorium réservé pour convalescents, faibles, touristes. Site idéal. Hôpital isolé pour traitement des maladies médicales ou chirurgicales et maternité privée. S'adresser au Dr LAMBERT, St-Romuald, ou au Dr D. BROCHU, visiteur et consultant, Québec. 30-26—20

11 RUE HAMEL, deux grandes chambres à louer, avec pension si désiré. S'adresser à Mlle O'NEILL, No 11, rue Hamel. Tél. 2-4927. 27-6—20

GARAGES A LOUER

GARAGES A LOUER. S'adresser au No 253, RUE ST-CYRILLE, Tél. 3-2640.

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, No 78, un logement à louer, de 6 chambres plus chambre de bain, avec système de chauffage indépendant. S'adresser à A. FION, No 47, rue St-Cyrille. Tél. 3-2467. 27-26—25

A LOUER, beau petit logement de 5 pièces et chambre de bain, gaz et lumière. Partiellement chauffé. Possession immédiate. S'adresser au No 17, RUE DELIGNY, ou téléphoner, le soir, entre 6 et 8 heures, à 5490.

AVENUE DES ERABLES, No 104, logement de 7 pièces, chauffé. No 423, rue St-Jean, 5 et 6 pièces, chauffés. Améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean. Tels. 2-1752 ou 7-6851. 32-6—23

DE SALABERRY, coin rue Latourelle, logement à louer, 3 chambres, avec bain, confortable, très propre, chauffé. Conviendrait pour couple marié. S'adresser à GEO. PERRIN, No 4, rue de Salaberry, Québec. 33-6—23

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux APPARTEMENTS LINCOLN, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263, RUE ST-PAUL, Tél. 2-6403. 10-26—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", No 268, Avenue des Erables, "Elisabeth", No 56, rue Fraser. S'adresser aux concierges sur les lieux. Tél. 2-1475. 9-26—23

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW, Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 30-26—23

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer, bien chauffé à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HOGAN REG'D, coin St-Patrick et Berthelot, ou au No 54, RUE ST-LOUIS. 25-26—23

521 RUE ST-JEAN, logements de 7 appartements à louer, réparé à neuf. S'adresser au Dr TOUSIGNANT, No 525, rue St-Jean, Québec. 32-6—23

54 AVENUE MAISONNEUVE, suite de 4 chambres et bain, réparée à neuf pour nouveaux mariés ou petite famille. S'adresser à toute heure à Tél. 3-1767. 32-6—23

LOGEMENT A LOUER

44 RUE DOLBEAU, un logement de six appartements à louer. S'adresser au No 81, AVENUE BOUGAINVILLE ou au No 42, RUE DOLBEAU, Tél. 5233. 14-6—23

BELVEDERE

AVENUE DES BRAVES, No 58, logement chauffé, comprenant vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, cave. J.-A. BEAUDET, 60, Avenue des Braves. Tél. 3-4262. 20-26—23

AVENUE CARTIER, No 37½, 5 chambres plus chambre de bain, chauffé. Avenue Laurentides, No 75, Appt No 1, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, No 184, rue Latourelle. Tél. 5338, le soir 4-3604. 28-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

LOGEMENT de 4 pièces à louer, 2ème étage. S'adresser au No 1079, RUE ST-VALIER, Tél. 7008.

LOGEMENTS chauffés, de 4 pièces plus chambre de bain, situés au No 636-A, rue St-Valier. Aussi 5 pièces plus chambre de bain, au No 11-A, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 10-26—23

RUE ST-JOSEPH, No 363, logement de 5 chambres, ayant servi comme magasin, et pouvant servir comme bureaux pour homme de profession ou autre, ou logement privé. S'adresser à GERMAIN BELANGER, No 365, rue St-Joseph. Tél. 9908. 12—23

60 RUE ST-DOMINIQUE, beau logement de 4 chambres, chauffé, 3e étage. Aussi chambre à louer. S'adresser au propriétaire, No 32, RUE ST-NICOLAS. Prix modéré. Aussi châssis et portes de toutes les grandeurs. Bon marché. 32-6—23

LIMOILOU

LOGEMENTS de 4, 6, 7 chambres, planchers en bois dur, remis à neuf, très modernes. Système de chauffage air chaud. Possession immédiate. S'adresser au No 207, 3ème AVENUE, Tél. 4-3653. 24—23

MAISONS A LOUER

MAISON de 14 chambres, chambre de bain à chaque étage, située au centre des hôtels. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 28-6—24

MAISON A LOUER, coin Morin et Bouffard, 5 pièces plus bain, deux garages. Maison 6 logements à vendre, près Usines C. N. R., St-Malo. Terrain près Rivière Lairet. Poste pour commerçant de bois et charbon. S'adresser à H. GIGNAC, No 12 rue Franklin, Tél. 3-0825. 24—24

MAISON D'ETE meublée située grève de Boischatel, $50.00 par mois. S'adresser à P.-W. DUGAL, No 271, rue St-Joseph, Québec. Tél. 3-0975. 32-6—24

11 ET 13 RUE DOLBEAU, logements de 9 et 10 chambres, remis à neuf avec chauffage à l'eau chaude, lumière électrique, grande cour. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 33-6—24

MAGASINS A LOUER

MAGASIN réparé à neuf, pour tout genre de commerce, coiffeur, restaurant, etc., situé au No 36, rue Ste-Marie. S'adresser au No 112, AVENUE HOLLAND, Tél. 8048. 30-6—25

RUE ST-PAUL, No 137, magasin avec installation d'un étal de boucher. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, No 71, rue St-Pierre, Tél. 2-1390. 33-6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean. Tél. 3-1161. 32-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 23-26—27

ARGENT A PRETER, 1ère hypothèque sur propriété située dans les limites de la ville. S'adresser au gérant du Département Assurance-Vie, TESSIER, FAGES & CIE, No 71, rue St-Pierre, Québec. Tels. 2-1662 et 2-1663. 22-26—27

ARGENT A PRETER par petites sommes, sur billets. Chaque transaction devra être accompagnée d'un endosseur solvable. S'adresser à GOSSELIN, LAJEUNESSE & CIE LIMITEE, chambres 31-32, entre 9 et 11 heures a.m., et de 2 à 4 heures p.m. No 189, rue St-Jean, Québec. 28-6—27

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser à J.-C. PICHER, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau soir 7.30 à 8.30 heures p.m. Tél. bureau 2-7550-M, résidence 3-2459. 17-26—27

6% SECONDE ou première hypothèque, en ville, montants de $100, $300, $500, $1,000 à $10,000 à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir 9373. 20-26—27

COMMERCE

PRESCRIPTIONS 10%

APPORTEZ vos prescriptions ou copie de prescription. Allouerons escompte spécial de 10 p.c. En trouvant chez à domicile. Pharmacie J.-I. DIBEL, No 152, rue St-Jean. Tél. 2-0842. No 243, RUE ST-JOSEPH, Tél. 4-3425. 22-26—23

A. FALARDEAU, No 119, rue Kirouac, réparation de miroirs. Spécialité plaques de porte, en verre argenté et en verre cuivré, découpage de bois, lettrage d'enseignes, etc. 24—29

L'ELEGANCE ENR.

ASSORTIMENT COMPLET de nouveautés du printemps, telles que robes de crêpe et imprimées, de $5.95 à $22.50. Costumes de laine et crêpe de fantaisie, à des prix variés. Chapeaux, corsets Grenier, parfumerie. No 217, RUE ST-JEAN, Québec. 26—29

DIVERS

COMMERCE

AVIS. — Tabacs en feuilles. Petit Rouge, 25c, 5 livres pour $1.00. Haubourg, 35c et 45c. Kenucky, 35c. Havanne, 39c. Quesnel, 40c et 60c la livre, etc. S'adresser à J.-P. LESSARD, No 29, rue de la Couronne. Tél. 2-7001. 31-6—29

EUG. DUBOIS, ENRG.

ECONOMISEZ en achetant chez nous. Faites de notre magasin à St-Sauveur le magasin privilégié d'une bonne paire de chaussures et claques, etc. Profitez de nos bas prix et chaussez toute la famille. Habituez-vous à dire DUBOIS lorsqu'il s'agit de chaussures. No 779, RUE ST-VALIER, Tél. 3-0283. 24—29

PAUL-M. RONDEAU

EPICERIE LICENCIEE. — Prix spéciaux. Charbon de bois, 3 pour 25c. Beurre de choix, 25c. Avec chaque achat d'une livre de peanuts, à 10c, nous donnons un cadeau, tire à 12c. Assortiment complet de poissons. Livraison rapide. Coin des RUES DES FRANCISCAINS et de L'ALVERNE, Tél. 3-4687. 14-26—29

GRATIS. — Service lampes radios à domicile sans charge. Service jour et nuit, lampes Westinghouse. Demandez nos listes de prix. S'adresser à I. T. I. CO., A. Gaudreau, No 193, rue Ste-Thérèse. Tél. 9845. 12-26—29

BESHRO & FRERE

GRANDE NOUVEAUTE de robes que je viens de recevoir au plus bas prix de la ville. Robes chiffon de qualité. Valeur de $16.95, réduite à $9.98. Crêpe ensemble fleuri et uni. Valeur de $12.95 et $7.95, réduite à $7.98 et $4.95. 300 robes d'été à 50 p.c. de réduction. A qui la chance ? 150 robes à $1.49. No 336, RUE ST-JEAN. 6—29

AVIS - AVIS

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continue, comme par le passé, à fabriquer des perruques pour dames et messieurs, location de perruques pour théâtre, coiffeuse. S'adresser à Mlle A. PAGEAU, No 261, rue St-François, voisin de l'Hôtel St-Roch. Tél. 8294. 24—29

EMPLOYEZ VOS LOISIRS

MESSIEURS, DAMES, DEMOISELLES de la ville ou campagne, pour distribuer des coupons de valeur. Annonces de tous genres. Ecrire ou venir chez Mlle CLOTILDE PICARD, No 1239, rue St-Valier, Québec, Tél. 4-2291. 24—29

J.-A. DEBONVILLE

MANUFACTURIER DE MATELAS. Spécialité réparations de matelas de toutes sortes. Atelier, No 154, RUE DES COMMISSAIRES, Tél. bureau 3-2380. Rés. 3582. 30—29

BONBONS MARSHMALLOW

NOUS RECOMMANDONS à votre bon goût notre Marshmallow aux Fraises assorti de couleurs et goûts différents. Toujours délicieux et frais aux fruits. Le meilleur jamais fait. Demandez-le à votre fournisseur, se détaille 20c la livre. LA SUCRERIE CANADIENNE ENR. O. Lacroix, prop. 24—29

MAISON FRANCAISE

NOUS invitons les dames à venir visiter nos salons, chapeaux, exclusifs, modèles français. Pour avantager notre clientèle, collection de modèles, réduit 25 pour cent. 322, RUE ST-JEAN, 2e étage Steel. 24—29

MILLER & FRERE

PEINTRES D'ENSEIGNES, décorateurs. Peinture générale, annonces, lettrage de toutes sortes. Décors de théâtres, décorations d'églises. Annonces extérieures sur bulletins posters, murs, enseignes électriques. Prix sur demande. Nos 22-24, RUE RICHELIEU, coin Côte d'Abraham. Tél. 2-6882.

BRULEUR LYNN

SEUL avec chambre centrale vaporisation. Valve avec double contrôle. Venez les voir en démonstration actuelle à nos bureaux LYNN SALES CO., No 85, rue Dorchester, Tél. 3-2442. 21-26—29

VIANDE DE CHOIX

VEAU DE LAIT, 10c à 20c. Jeune lard 15c à 16c. Boeuf à soupe, 5c, 8c et 10c. Rôtis, 12c et 15c. Sirloin, 15c et 25c. Légumes de toutes sortes. BART RONDEAU, No 164, rue des Franciscains. Tél. 3-4687. 19-26—29

DEMENAGEMENT

CHARROYAGE GENERAL. Comme par le passé, je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No 129, rue Latourelle. Bureau et résidence. Tél. 3-0285. 28-26—31

NETTOYAGE

A.-H. MARIER, tailleur, Valet Service, tailleur pour dames et messieurs. Complets, manteaux, robes faits sur mesure. Spécialité réparations de tous genres. Essayez mon nouveau pressage, système américain, à 40c. J'enlève lustre sur les complets. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Je sollicite une commande d'essai. No 153, RUE LATOURELLE, Québec. 6—33

AMERICA JAVEL WATER

MERVEILLEUX pour blanchir lainage, coton, ainsi que laver plancher. Désinfectant pour hôpitaux, salles publiques. No 45, AVENUE BIGAOUETTE, Tél. 4-1183. 15-26—34

DIVERS

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER, Tél. 4-2484. 32-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 4-3531. 9-26—35

PHOTOGRAPHES

F.-X. LESSARD

ARTISTE PHOTOGRAPHE. Développement des films gratis. Nous payons les frais de malle. Nous posons le soir comme le jour. Essayez notre nouveau fini bleu. No 319, RUE ST-PAUL, Tél. 2-7054. 26-26—35

REPARATIONS

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. Aussi matelas neufs faits sur mesure. S'adresser à JOS. BERROUARD, No 14 1-2, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 29-26—37

A. TANGUAY & FILS

AVEZ-VOUS des réparations à faire faire ? Ouvrage garanti, dans le bois et la peinture. Prix modéré. Une visite vous convaincra. No 67, RUE STE-JULIE, Tél. 2-4593-W. 20-26—37

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél. 3-0733.

CORDONNIER.—Pour réparations de chaussures, venez à l'hôpital des chaussures. Entière satisfaction. Ouvrage garanti. Prix très modéré. J.-E. SAUCIER, No 19, rue Canardière. Tél. 4-0990. 24—37

SALONS DE COIFFURE

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continuerai à donner les ondulations permanentes Croquignole pour le prix de $5.00. Spécialité Ondulation Marcel, à l'eau, au papier, manicure, massage, shampoo de toutes sortes et traitement du cuir chevelu. LE DEBUT, No 586, rue St-Jean, Tél. 3-4581. 18-26—35

Mlle VALLEE, propriétaire du Salon Nanette, No 421, rue St-Jean, vous informe qu'elle donnera le permanent tout l'été à $5.00. Pas besoin d'ondulation à l'eau. Téléphonez à l'avance à 2-1400. 23-26—39

ONDULATION PERMANENTE avec la nouvelle méthode Croquignole, la plus aimée, la plus durable. Nous faisons la mise en plis. Prix spécial, $6.00. LE SALON LAPOINTE, No 376, rue St-Jean. Tél. 2-7842. 14-26—35

SALON DE COIFFURE TALBOT, No 193, rue St-Jean. Ondulation permanente Croquignole, $5.00. Ondulation à l'eau pas nécessaire. Ondulation Marcel et shampoo. Pour appointement, téléphoner à 2-8625. 33-6—37

SALON JULIETTE. Ondulation permanente, $5.00. Ondulation Marcel, 35c; samedi, 50c. Shampoo, massage, etc. Une visite est sollicitée. A. TURGEON, No 144, Côte d'Abraham. Tél. 2-8389. 14-12—39

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

PERROQUET A VENDRE

JOLI PERROQUET à vendre. S'adresser au No 82, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 7233. 14-6—14

ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS ET VENDONS tout meuble, lingerie pour hommes et femmes. Habits pour hommes, $2.00 à $4.50, poêle à l'huile, 3 feux, table à extension, $6.00, 2 sets de salon, $5.00 chacun. S'adresser à P.-E. CHENARD, No 129, rue St-François, coin rue du Pont. Tél. 3-2222. 14-26—41

DIVANETTE en chêne fumé, table de cuisine et autre, ameublement de chambre blanc, lits, haut réchaud à gaz pour eau chaude, petite fournaise, lit, sommier, oreillers, fauteuil, sofa, etc., etc. No 33, AVENUE STE-GENEVIEVE, près Château. Tél. 2-4301. 24—41

J'ACHETE, VENDS, ECHANGE poêles, meubles, tout article de ménage neufs, usagés à mes deux magasins. No 105, rue du Pont et No 56¾, rue St-François. Réparation de toutes marques de poêles. Aussi quantité de bois de construction. Beaverboard usagés, à très bon marché. Tél. 3-1985. J.-W. BOLDUC, No 105, rue du Pont, et 56¾, rue St-François. 32-26—41

J'ACHETE A DOMICILE tout meuble et lingerie. Aussi à vendre sideboard (buffet) en chêne, cabinet à argenterie, set boudoir, cabinet de cuisine, secrétaire plat, roll top, balayeuse Vacuum, table à extension, bureau, haut-parleur, matelas, lit, sommier, laveuse électrique, divanette. S'adresser à I. BOUCHARD, No 46, rue St-Nicolas. Tél. 2-8666. 10-26—41

J'ACHETE A DOMICILE, machine à coudre et tout meuble de seconde main, haut prix payé. Aussi à vendre Orthophonic, gramophone portatif, secrétaire (roll top) pour résidence privée, vitrine à argenterie, buffet combiné, étagère, habits, ferronnerie. ALBERT BOUCHARD, No 11, Ancien Chantier (en face du C. P. R. Tél. 2-8277. 31-26—41

LIT EN FER à vendre à sacrifice, propre et de bonne qualité. S'adresser au No 19, DES REMPARTS, Tél. 2-6115.

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

POELES-FOURNAISES, $25.00, $35.00, $50.00. Tous ces poêles sont réparés à neuf et en très bonne condition, avec ou sans réservoir, fournaises rondes et ovales. J.-LORENZO GOSSELIN, No 29, Côte du Passage, Lévis, Tél. 1017. 30-6—52

PIANO ANTIQUE en bois de rose, vitrine d'argenterie, secrétaire (roll top), radio, couchette, bureaux, table de salle, habits pour messieurs, robes de toilette. Mme DENIS, No 156, Côte d'Abraham, Tél. 2-0026. 32-26—41

UN SOFA, deux lits simples, avec sommiers, deux tables de fantaisie. S'adresser par téléphone à 2-7897.

AUTOS A PASSAGERS et camions usagés de toutes marques, en bonne condition, à vendre ou à échanger pour maisons privées, terrains, etc. S'adresser à ABATTOIR DES AUTOS, No. 55 rue de la Reine, Tél. 2-2777. 14-26—42

A VENDRE. — Sedan 5 passagers, gris et noir, avec valise, tout neuf, n'ayant pas encore fait 2,000 milles, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser à 31, rue St-Réal. 32-2—42

BUICK COACH 1928, 5 pneus neufs. Moteur en parfait ordre, peu de millage, en bas du prix de liste. Tél. 4-3593, à 9 heures a.m. 28-6—42

CHARS USAGES

CHANDLER 6 cylindres, sedan; 3 Chevrolet sedan 4 et 6 cylindres; 5 Chrysler sedan, 4 et 6 cylindres; 2 DeSoto coach, 6 cylindres; 3 Dodge sedan, coupé, 4 et 6 cylindres; 3 Durant sedan, coach, 6 cylindres; 2 G. M. C. trucks, 1 1-2 tonne; Graham-Paige sedan, 6 cylindres; 1 Hudson coach; 5 Studebaker sedan, coach. Avons autos à partir de $75.00. Tous ces chars sont en bon état. Conditions de paiement faciles. COTE & COTE MOTOR SALES, No 12, rue de la Couronne. Tél. 7163, 7164. 13-26—42

CHEVROLET SEDAN 1928, en bon ordre. Bon marché. Tél. 4-3593. 28-6—42

CHARS USAGES

CHARS USAGES. — Dodge Senior 1928 et 1929. Whippet Six 1928. Dodge Sedan D. A. 1929. Chandler Sedan 1928. Dodge Standard 1928. Buick Sedan 1928. Marmon Sedan, 8 cylindres, 1928. Oakland Sedan 1927. Dodge Touring 1926; Nash Sedan 1929. 1 Buick Touring 1927. Chevrolet Coach 1927. Whippet 4 cylindres, 1929. Buick Touring 1926. Tous ces chars sont en très bonne condition. Conditions de paiements faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle Caron et Prince-Edouard, Tél. 6629. 12-26—42

CAMIONS USAGES

CAMIONS USAGES. — Camion Dodge 1 1-4 tonne, 1926. G. M. C. 2 tonnes, 1929. Reo 2 tonnes, 1929. Dodge 1 1-2 tonne, 1927, avec dompeuse hydraulique. Rugby 1 tonne, 1929. Fisher 1 1-2 tonne, 1925. Dodge Express, 1926. 1 Dodge Panel 1927. 1 Chevrolet 1 tonne, 1929. Gottredson 1 1-2 tonne. Ford Panel 1929. Tous ces camions sont en très bon état. Conditions de paiement faciles si désiré. S'adresser à MORISSET & FRERE, angle Caron et Prince-Edouard. Tél. 6629. 12-26—42

CHARS USAGES, de $50.00 en montant. Sedans, coupés Graham-Paige, Chrysler, Dodge, Oakland, Essex, Paige, Nash, Jewett, Moon, Whippet, Chevrolet. Tous ces chars sont en bon ordre. COTE & COTE, No 112, Boulevard Langelier, Tél. 7159. 13-26—42

RARES OCCASIONS

PLUSIEURS CHARS USAGES tels que Ford Coupé 1927. Camion Rugby 1928. Lincoln Sedan 1928, $600.00. Chrysler Sedan 1928. Vente et réparation de chars. S'adresser au GARAGE BEDARD & DACRES, No 18, 4ème Rue, Tél. 4-2791. 8-26—42

PACKARD TOURING, 7 places, en parfait ordre, à peu de millage, 4 bons pneus. Vendra à bas prix pour du comptant. Cause de mortalité. Visible au No 437, RUE ST-JEAN. 33-6—42

3 ITEM d'un particulier, un magnifique char Packard Sedan, 7 passagers, dernier style, parfait ordre, comme neuf. Ford Tudor, modèle 1929, en parfaite condition, peu de millage. Camion Ford 1 1-2 tonne, modèle 1929, avec boîte (panel body), comme neuf. S'adresser par téléphone à 2-7351. 16-26—42

ACCESSOIRES D'AUTOS

AVONS EN MAGASIN pièces de Chevrolet 1916 et 1928. Prix excessivement bas. Sommes acheteur et vendeur de chars usagés. Conditions faciles. S'adresser au GARAGE LEVESQUE, Nos 77-85, 1ère Avenue, Tél. 4-4561. 32-26—41

ACCESSOIRES D'AUTOS, lampes à l'huile, chiffonniers, set de salon, canapé, poêle à gaz, sideboard, couchettes d'enfant, matelas, sommiers, table à extension, lingerie, table à panneaux, pharmacies. GABRIEL SAVARD, No 190, rue Richardson. 6—41

AUTOMOBILES. — Pièces d'automobiles usagées à vendre, toutes les marques de chars, à prix réduit. Station de service, huile, graisse, gazoline, etc. AUTO PARTS SALES EXCHANGE REG., No. 65, 1ère Avenue, Limoilou. Tél. 4-2200. 33-26—42

P. LEMELIN

GARAGE ST-ROCH, No 112, rue de l'Eglise et 149 1-2, rue Richardson. Spécialité lavage, graissage, service d'huile Penco de toutes sortes. Spécialité Simonize, storage d'autos. 24—41

PNEUS USAGES. — Nous achetons et vendons toutes sortes de pneus usagés. Aussi réparations de tous genres. CARON TIRE SHOP, No 56½, rue Dorchester, Tél. 3-0183; Rés. 4-4016. 9-26—41

A VENDRE

ACCESSOIRES D'AUTOS

PNEUS USAGES. Réparation de tous genres de pneus. Station de service. Gazoline, huile, accessoires graissage et lavage d'autos. S'adresser à R. JOBIDON, Carré Parent, Tél. 2-5317. 24—41

LUDGER FERLAND, ENRG.

SPECIALITE : parties de toutes sortes et marques d'automobiles, usagées. Batteries, pneus, tubes. S'adresser au No. 84, 13ème RUE, ou au bureau, No. 105, 1ère AVENUE. Tél. 4-2920.

JOS. BOULANGER

VENDONS pièces de rechange à prix modéré. Plusieurs chars touring de $40.00 à $85.00. Faut vendre d'ici huit jours. S'adresser au No 305, RUE DORCHESTER, Tél. 3-1261.

BICYCLES

BICYCLE (de fille) Cleveland C.C.M. Aussi radio DeForest-Crosley, 6 lampes, à batteries, en parfait ordre. S'adresser par téléphone 7722. 29-6—41

BOIS ET CHARBON

ATTENTION. — LA COUR A BOIS SECURITY. Bois de chauffage, tel que slabs de bouleau, merisier, bois mou, bois franc. Aussi charbon. S'adresser à A. FALARDEAU, gérant, No 112, 3ème Rue, Tél. 4-1561. 24—47

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre. COUR A BOIS ST-ROCH, No. 173 1-2, rue du Pont. Tél. 3-4822. 287-52—46

CLEOPHAS TURCOTTE, ENR.

BOIS DE CHAUFFAGE, 2 2 1-2, 3 pieds. Slabs de merisier, bouleau et épinette, de $2.25 le voyage en montant. No 946, RUE ST-VALIER. Tél. 9762. 24—46

CROUTES de bois mou, slabs bouleau, érable, merisier de toutes sortes. COUR A BOIS LIMOILOU ENR., No 2, 3ème Rue, Tél. 4-3831. 24—47

CHAUFFAGE, sec, tout scié, fendu, hangaré à l'abri. Croûtes de bois franc, 4 pieds, 1-2 corde, $5.50, voyage $3.00. Slabs de bouleau, voyage, $2.75. Epinette, $2.50. Téléphone 9829, Côte Bell, Québec. EDOUARD RUEL LIMITEE. 30-26—47

J.-ALD LATULIPPE, bois et charbon. —Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No 14, 3ème AVENUE, près du pont Dorchester. Tél. 4-2112. 9-26—47

CHEVAUX ET VOITURES

LORRY DOUBLE à vendre. S'adresser à la COMPAGNIE G.-I. LACHANCE, No 263, rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6403. 26-6—47

1055 RUE ST-VALIER, où vous trouverez choix considérable de jeunes juments provenant des fermes d'Ontario, à des prix très bas. S'adresser à F.-M. BERNIER. 15-26—47

COMMERCE A VENDRE

STE-ANNE DE BEAUPRE, dans le centre du village, étal de boucher à louer, avec tous les accessoires nécessaires, même système frigorifique. Possession immédiate. Pour informations, SIMEON RATTE, Ste-Anne de Beaupré, P. Q. 33-6—48

FOURRURES

FOURRURES --- FOURRURES

L.-P. THIBAULT, No 282 rue St-Jean offre à sa clientèle un choix considérable de parures de cou, tels que martres et renards assortis. Nous sommes à confectionner nos manteaux pour l'hiver prochain. Venez choisir le vôtre au prix coûtant de manufacture ou encore, nous remodelerons votre manteau actuel sur les mêmes patrons pour une somme très minime. Un essai vous convaincra. Nous sollicitons votre patronage pour tout travail en fourrures. Merci. 23-26—50

LIVRES

ROMANS HISTOIRES

NOUS ACHETONS, vendons, échangeons livres d'histoire et romans. Visitez notre assortiment ou écrivez pour notre catalogue. Gros et détail. CHOUINARD & FRERE, Tél. 4-0404. No 70, rue de l'Eglise. 15-26—54

OCCASIONS

A VENDRE. — Accessoires de bureau. Une machine à additionner "Burrough". Une armoire de bureau pour fixer au mur. Une grande filière à correspondance (classeur de neuf tiroirs). 2 clavigraphes "Underwood". S'adresser à Tél. 2-7351. 25-26—41

VUES ANIMEES

PLUSIEUR PELLICULES (films) à vendre à $5.00 le rouleau de 1,000 pieds. S'adresser au THEATRE RIALTO, No 6, 4ème Rue, Limoilou, Québec. 29-26—52

ROMANS, livres populaires, d'aventures, cinéma, national, les grands romans. Grinder, 3,600 tours à la minute, moteur 1-8 de force, montres Waltham. E. BIGAOUETTE, No 90, rue Arago, coin Voltigeur. 6—52

PIANOS A VENDRE

PIANOS DROITS, automatiques, harmoniums, instruments de toutes sortes, très bonne condition, à vendre ou à louer. J.-E. MARCOUX ENR., marchand de musique, No 33, rue du Pont, Tél. 3-3714. 24-26—55

A VENDRE

RADIOS A VENDRE

AVIS. — Réparation de radios de toutes marques. Satisfaction garantie ou argent remis. S'adresser à ALBERT BROUSSEAU, No 21, rue Ste-Hélène, Tél. 8-2503. 13-26—55

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER No 103 chemin Ste-Foy, maison seule 12 chambres plus 2 chambres de bain chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No 5, Avenue Bougainville maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion S'adresser au No 5, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél 7949. 18-26—58

EPICERIE A LOUER ou à vendre, avec propriété. Bon poste bien situé. Ecrire à Casier No 508, l'Evénement, Québec. 31-6—48

PROPRIETES A VENDRE

"BOIS-JOLI", coin Chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery. Aussi "Chantier Union", Chemin du Foulon maintenant base d'hydravion, et un lot à Limoilou et un à Québec-Ouest S'adresser à J.-A. TIMMONY, Sillery Qué 25-26—53

EVERELL, près de la station maison de 10 chambres, avec chambre de bain, grand terrain, garage système à eau chaude, à vendre bon marché. S'adresser à A. MOFFETT, bureau de poste Everell, Tél. 2-3715 s. 16.

FERMES A VENDRE

A VENDRE OU A ECHANGER, cause de maladie, grande terre, 200 acres, 160 de faits, bien située, chemin gravelé, 60 milles de Montréal, 7 milles de Drummondville; avec roulant et 175 moutons. Bonnes bâtisses. Pour plus amples renseignements, adressez-vous à ARTHUR PELOQUIN, St-Germain, Drummond, Qué. 3—58

VENDRAI jolie ferme située au centre village Sayabec, avec roulant, animaux, etc. Retire $600.00 loyer annuellement. Prix et conditions faciles. Ecrivez pour détails. Dépt. B. Boîte Postale 2, Sayabec, Qué. 6—59

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél.: 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec 16-26—n.c

AUTOMOBILES A LOUER pour vous conduire vous-même. Aussi chevaux, voitures, harnais. S'adresser à O. CLOUTIER, Cour de Louage, No. 99, Boulevard Langelier, Tél. 9653. 24—n.c

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin Vos médicaments seront préparés avec soin Si vous ne pouvez apporter vous même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. W. BRUNET & CIE, No. 139, rue St-Joseph. 29-26—n.c

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.— Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR., No. 878, rue St-Valier, Tél. 2-8663. 24—n.c

Mlles LAVOIE.— Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très spécial, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crêpe à partir de $4.98. Un choix considérable dans les bas, gants, sacoches et parapluies, etc. No. 344, RUE ST-JEAN. 19-26—n.c.

UN SERIN à vendre à très bon marché, pour cause de déménagement. S'adresser à 25 RUE PRINCE-EDOUARD, coin rue Sagard.

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

MURRAY. 2 logements de 9 et 10 chambres.
TURNBULL. 3 logements.
CLAIRE-FONTAINE. 2 logements.
CONROY. 4 logements.
LACHEVROTIERE. 2 logements.
ST-OLIVIER. 3 logements.
COTE DU PALAIS. 10 chambres.
DES REMPARTS. Maison seules.
CARLEVOIX. 2 logements.
CARON. 5 logements.
DE LA REINE. 4 logements.
DU PONT. 2 logements.
RUE STE-CLAIRE. 4 logements.
FLEURIE. 2 logements.
ST-VALIER. 2 logements.
PARENT. 3 logements.
RUE ST-AUGUSTIN. 4 logements.
AVENUE GALIPEAULT. 3 logements.
RUE LOCKWELL, 2 logements. 11 et 8 chambres plus chambre de bain.
RUE ST-CYRILLE. 5 logements.
RUE ABERDEEN. 3 logements.
RUE LATOURELLE. 3 logements et magasin.
COIN RICHELIEU ET STE-MARIE. 2 magasins et 3 logements.
BOUGAINVILLE. 2 et 3 logements.
BOURLAMAQUE. 3 logements.
DE L'ALVERNE. 4 logements.
GARNIER. 3 logements.
JEANNE D'ARC. 2 logements.
MONCTON. 3 logements.
VICTORIA. 2 logements, à échanger.
6ème RUE. 2 et 3 logements.
2ème AVENUE. 3 logements.
9ème RUE. 3 logements.
CHEMIN DE LA CANARDIERE. 2 logements.
POSTE POUR UN MEDECIN, à la campagne. Bonne clientèle, dans un centre très progressif, jolie propriété à prix très avantageux.
MAISONS DE CAMPAGNE. Lac Beauport, Everell, Giffard, Château d'Eau, Lac St-Charles, Lac Sergent, Lac St-Joseph, Loretteville et autres.

LOTS A BATIR

TERRAINS dans tous les quartiers de la ville, à prix et conditions avantageux.
TABACONISTE A VENDRE, rue St-Paul, poste avantageux. Bon chiffre d'affaires.
HOTEL A VENDRE situé dans un gros village, près de Québec, sur la route nationale.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité: Vente et achat à commission Edifice Florence, 59, rue St-Joseph Tél Bureau 4-4221; rés. 6678
Assurance-feu

OCCASIONS

RUE LATOURELLE. Bonne construction, avec cour. 3 logements de 4, 4 et 5 pièces plus bain. Revenu annuel $936.00. Vendrait avec $3,000.00 comptant, balance avec conditions faciles.
RUE D'AUTEUIL. Maison en pierre solide, avec cour. 11 chambres plus 3 chambres de bain. Endroit idéal pour location de chambres. Prix spécial pour un prompt acheteur.
DE SALABERRY. Maison seule construite de brique solide. 13 pièces plus bain et 4 garages. Chauffage à eau chaude. Vendrait pour $2,500.00 comptant, balance à discuter.
RUE DES COMMISSAIRES. Maison avec cour. 5 logements. 1 atelier avec garage. Revenu annuel $1,440.00. Prix $8,500.00 avec conditions.
RUE NELSON. Maison avec cour. 3 logements de 4, 4 et 5 pièces. Revenu annuel $756.00. Prix $4,500.00.
RUE DUROCHER, coin Bagot. Trois maisons de 8 logements. Revenu annuel $1,752.00. Prix très intéressant. Beau placement.

ECHANGES

RUE ST-PAUL. 7 logements, 2 magasins et un entrepôt. Revenu annuel $2,898.00.
RUE D'AUTEUIL. 3 logements et 3 garages. Construction solide. Revenu annuel $2,628.00. Chauffage à l'huile.
AVENUE BOURLAMAQUE. 2 logements de 12 et 7 pièces plus bain. Revenu annuel $1,440.00.
RUE DES FOSSES. 1 magasin et 3 logements. Revenu annuel $1,398.00.
SALLE DE POOLS de 5 tables. Revenu intéressant.
HOTELS. Rue St-Paul, et à Chicoutimi.
AMEUBLEMENTS de maisons de chambres situés rues Des Remparts, McMahon, Ste-Ursule et St-Joseph.
SALON DE BARBIER situé sur la rue St-Jean.
MANUFACTURE avec machineries et ameublement. Bonne clientèle.
EPICERIES situées rues Sault-au-Matelot, Ste-Marguerite et Côte d'Abraham.
TERRES. — Choix d'une centaine.
TERRAINS situés dans les plus beaux quartiers de la ville. Spécialement St-Sacrement et St-François d'Assise. Prix $75.00 et plus.
AUSSI AUTRES PROPRIETES situées dans les différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON
IMMEUBLES EN GENERAL
Prêts sur hypothèque. Achat de créances
Assurance sous toutes ses formes
"EDIFICE CIMON"
6, Côte d'Abraham, près carré d'Youville, Tél. 5169

MAISONS

A VENDRE OU A LOUER

EN VILLE OU A LA CAMPAGNE VOICI DEUX OCCASIONS pour un prompt acheteur.

EN VILLE

RESIDENCE de feu le Col. J.-F. Burstall, coin des rues Brébeuf et St-Denis.

EN CAMPAGNE

JOLIE PETITE MAISON d'été meublée, avec belle plage, canot et chaloupe, sur le bord du Lac St-Joseph.

L'Agence d'Immeuble Québec
Gerant W. F. V. Atkinson
21, rue Ste-Angèle Tél. 2-6864

A VENDRE

QUARTIERS MONTCALM et BELVEDERE Cottages de 8 et 10 chambres. Plusieurs de 2 et 3 logements de 7, 8 9, 10, 11 chambres (plain-pieds, etc.) 3 logements de 7 chambre, $11,000, et autre, $10,000. (terrain clair). 3 logements de 7 et 8 chambres, $13,000 (terrain clair).
ABERDEEN (près Cartier). 3 logement de 8 chambres.
COTTAGES et autres maisons de tous genres, ville et environs.
QUARTIERS ST-ROCH, JACQUES-CARTIER, Etc. Plusieurs maisons de 1, 2 ou 3 logements.
LIMOILOU, ST-FRANCOIS D'ASSISE, ST-PASCAL. Plusieurs maisons. $6,700 et plus.
MAISONS EN VILLE à échanger pour terres.
TERRES à vendre ou à échanger pour maisons en ville.
MAISONS D'ETE à vendre.
TERRAINS partout.
CHOIX CONSIDERABLE de propriétés des plus attrayantes. Profit net de 13 à 20 pour cent sur capital déboursé
IL EST de votre intérêt de me consulter avant d'acheter.

ST-GEORGES MORENCY
IMMEUBLES ET ASSURANCES
235, rue St-Joseph Tél. 8311-5680

A LOUER

ANGLE DES RUES DORCHESTER ET ST-VALIER. Ancien édifice Marsh chauffé, avec ascenseur.
112, 10eme RUE. 2ème étage. 5 pièces plus bain. Améliorations modernes. Prix $28.00.
7, RUE DAULAC. 6 pièces plus bain. chauffé. $30.00.
MAISONS DE CHAMBRES à louer.

IMMEUBLE & EPARGNE INC.
Administrateurs et Collecteurs de Loyers
EDIFICE CIMON
2, Côte d'Abraham. Tél. 5169

MAISONS A VENDRE

RUE DU ROI. Maison solide en brique, 2 logements. Grand hangar et garage, 2 étages. Grand terrain, en parfait ordre. Faut vendre, règlement de succession.
12eme RUE. $1,000.00 comptant, balance $300.00 par année, maison neuve trois logements. Revenu $1,140.00.
RUE DU ROI. Maison 2 logements solo en brique. Revenu $600.00 Vrai occasion d'ici huit jours.
11eme RUE. $800.00 comptant, balance comme loyer, maison, deux logements, coin ruelle.
RUE DU ROI. Maison, 5 logements Revenu $1,454.00. Bonnes conditions pour prompt acheteur.

PAUL EMILE BEDARD
ASSURANCES ET IMMEUBLES
187, rue du Roi, Tél. 3-1634, Rés. 4-2381

SOCIETE FEDEREE DES TRAVAILLEURS

Rapport de la convention qui a été tenue à Québec le premier juillet. Plusieurs discours seront prononcés.

RESOLUTIONS

Nous publions aujourd'hui le rapport de la Convention de la Société Fédérée des Travailleurs de Québec et du District, Inc., tenue le 1er juillet 1931

La séance s'ouvre à huit heures, sous la présidence de M. Joseph Ampleman, Président-Général, et M. J.-A. Mercier, Secrétaire-Général, agissant comme tel.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière convention, tenue l'an dernier, à pareille époque, M. le président prononça l'allocution d'ouverture, souhaitant la bienvenue à tous les membres accourus pour assister à cette séance mémorable qui était en même temps un banquet.

Le Secrétaire-Général fait ensuite un magnifique discours qui est vivement applaudi.

L'organisation de ce banquet était sous les soins de M. Napoléon Rancourt qui sut faire les choses d'une manière admirable et qui fut chaudement félicité pour son zèle.

Nous tenons à regretter l'absence bien motivée des deux confrères John P. Slavin, vice-président de langue anglaise, et Frank J. Petitclerc, secrétaire du Bureau Général; ces deux confrères se sont toujours montrés très zélés pour le bien et l'avancement de la Société et nous les remercions chaleureusement de l'aide si efficace qu'ils savent donner pour apporter un élan au progrès, tout en espérant que l'an prochain ils assisteront à la Convention.

Le Secrétaire Général Mercier fit un second discours, donnant l'état actuel de la Société, et prouvant que tout marche de l'avant et qu'un immense succès est assuré pour l'avenir.

Plusieurs discours furent prononcés par les autres membres présents, et tous surent apprécier le dévouement inlassable des officiers qui n'épargnent rien pour promouvoir les intérêts de tous leurs confrères.

Plusieurs résolutions très importantes furent passées à cette convention, et à part des discours, des résolutions de condoléances furent votées à l'unanimité à la suite de la mort du confrère Edward P. Mulloy, ainsi qu'au sujet de la mort de la mère du confrère Joseph Verreault. Les membres ont manifesté leur profond chagrin, en apprenant la maladie grave du confrère Ernes Plamondon, notre dévoué secrétaiare-financier pour qui des voeux de prompt rétablissement furent faits; des voeux sont aussi adressés pour le prompt rétablissement du confrère Geo. Pouliot, actuellement à l'hôpital.

Une proposition fut votée à l'unanimité pour remercier MM. les gérants des Brasseries Boswell et Champlain; les mêmes remerciements furent aussi adressés à MM. Elzéar Fortier et F.-A. Fluet.

M. Emile Lacroix, gardien des salles de l'Union Commerciale, fut enthousiasmé à la vue de cette belle convention et de la marche suivie par notre Société et il demanda à faire inscrire son nom comme membre, ce qui lui fut immédiatement acordé avec plaisir.

Nous pouvons dire que cette Convention fut un succès sous tous les rapports et les membres se séparèrent aux petites heures en se disant au revoir à l'année prochaine.

Nous ne pouvons terminer ce compte-rendu sans faire savoir au public que comme toujours, les principales raisons d'être de cette belle Société sont: le bien-être des membres, les secours accordés dans le besoin et encore et non en dernier lieu, l'attachement aux principes préconisés par le Pacte Fédératif de 1867, comme on le verra d'ailleurs par la lecture des deux principaux discours qui y furent prononcés et que nous publierons.

(Communiqué).

LE T. R. P. DESROUSSEAUX

Le Très Révérend Père Fernand Desrousseaux Supérieur général des Pères de St-Vincent de Paul est attendu à Québec à la fin de juillet Il séjournera au Canada une couple de mois et il visitera toutes les maisons de son Ordre.

LE R. P. LELIEVRE

Le Rév. Père Lelièvre prêchera l'heure sainte aux hommes et aux jeunes gens, à St-Fidèle, dimanche prochain, 5 juillet. Cette heure sainte commencera à 7 hrs. Prière d'y assister en grand nombre.

ORDINATIONS PAR MGR OMER PLANTE

L'Evêque de Dobéro confère le sacrement de l'Ordre à deux enfants de la paroisse de Saint-Eleuthère.

DE GRANDES FETES

Dimanche dernier, S. E. Mgr Omer Plante, Evêque de Dobero conférait le sacrement de l'Ordre, en l'église paroissiale de St-Euleuthère, à deux enfants de la paroisse, M. l'abbé Emile Bernier, fils de M. et madame Edouard Bernier, et le R. P. Théodule Morin, fils de M. et madame François Morin. Mgr l'Evêque de Dobéro était assisté de M. l'abbé Armand Dubé, du collège de Ste-Anne de la Pocatière et du R. P. Etienne Marcil, O. P., comme diacre et sous - diacre. C'est le T. R. P. Albert Rosset, supérieur de la Congrégation des Missionnaires de La Salette qui servit d'archiprêtre et donna le sermon de circonstance. A l'Evangile, M. le curé Chénard souhaita la bienvenue à Son Excellence et lui présenta les hommages de la paroisse de St-Eleuthère. Le R. P. Rosset, M. S., dans son sermon, a parlé de la grandeur du prêtre. M. l'abbé Sylvio Chénard, curé de St-Aubert assistait le R. P. Martin, et M. l'abbé Bernier était assisté de M. l'abbé Albert Rousseau.

Le même soir, à 7 heures, en l'église paroissiale, le R. P. Morin chantait ses premières vêpres solennelles, assisté de MM. les abbés Bernier et Dubé.

Le lendemain matin, le deux nouveaux prêtres ont célébré leurs premières messes dans l'église paroissiale sur deux autels placés l'un à côté de l'autre dans le sanctuaire. Un beau programme musical fut exécuté par la chorale de la paroisse et la vaste église était remplie à sa capacité. Un banquet clôtura les fêtes solennelles de l'ordination.

PONT INTERPROVINCIAL

L'hon M. D.-A. Stewart vient discuter sa construction.

L'hon. M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics et du Travail, a eu hier un long entretien avec l'honorable M. D.-A. Stewart, ministre des Travaux publics du Nouveau-Brunswick. On s'est entretenu du projet d'un pont interprovincial reliant les deux provinces à Bonaventure et à Campbellton, au-dessus de la rivière Restigouche.

Le pont que l'on projette de construire mesurera 4,600 pieds de longueur et coûtera environ $1,500,000.

On demandera l'autorisation du gouvernement fédéral. Les ingénieurs des deux provinces intéressées qui approuvé les plans qui ont été préparés.

NAISSANCE

BONENFANT. — M. et Mme Lucien Bonenfant (née Yvonne Girard) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 1er juillet et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Imelda-Monique.

Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bonenfant, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Emile Bonenfant, tante de l'enfant.

CARON. — M. et Mme Joseph Caron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 10 juin et baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Annette-Julienne.

Parrain, M. Lionel Cadoret; marraine, Mlle Alice Caron, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme J. Couture, grand'mère de l'enfant.

LACASSE. — M. Antonio Lacasse et Mme Lacasse (née Germaine Côté) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 1er juillet 1931, et baptisé le même jour à l'Hôpital du St-Sacrement, sous les prénoms de Joseph, Antonio, Guy, Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Lacasse, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Juliette Lacasse, tante de l'enfant.

LEPAGE. — M. et Mme Albert Lepage (née Adéline Ménard) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur 16ème enfant, un fils, né le 30 juin et baptisé le 1er juillet sous les prénoms de Joseph-Albert-Edmond-Léopold.

Parrain, M. Philémon Mercier, ami de la famille; marraine, Mlle Marie-Berthe Lepage, soeur de l'enfant Porteuse, Mme Emile Delisle, tant de l'enfant.

MARIAGES

CANTIN-HUOT. — On annonce pour le 13 juillet prochain, en l'église de St-Roch, le mariage de M. Lucien Cantin, de La Cie Chinic, fils de feu M. Charles Cantin, à Mlle Marie-Jeanne Huot, fille de feu M. A.-L. Huot, bourreur. Pas de faire part.

CADORET-ROGERS. — Mercredi, le 8 juillet, à 8 heures, dans la chapelle privée de l'église St-Jean-Baptiste, sera bénit le mariage de Mademoiselle Marie-Ange Cadoret, fille de M. Léonidas Cadoret, voyageure de commerce, et de Mme Cadoret, avec M. Harry Rogers, marchand-tailleur, de Newport, N.-H. Pas de faire part.

MOFFATT-GARANT. — On annonce pour le 14 juillet, à 9 heures, en l'église de St-Jean-Baptiste, le mariage de Mademoiselle Marguerite Moffatt, fille de Madame J.-H. Roy, à Monsieur Paul Garant, fils de M. Alphonse Garant. Pas de faire apr.

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles

CIMON. — A St-Sacrement, le 3 juillet 1931, à l'âge de 34 ans et 2 mois, est décédé Gérard, fils de M. et Mme Hubert Cimon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 95, Avenue Bourlamaque, à 8.45 heures pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

ROY. — A Trois-Pistoles, le 3 juillet, à l'âge de 24 ans et 2 mois, est décédée Edith Roy, fille de M. Adélard Roy, chef de gare, et de madame Roy.

Service et sépulture, lundi, le 6 juillet, à 9 heures, à Trois-Pistoles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service Anniversaire

WHITE. — Mardi, le 7 juillet, à 8 heures, en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Dame Zéphirin Paradis, épouse de feu M. S.-R. White.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

9 rue St-Jean
H.W. McKenna
Fleuriste
Tél. 2-5535

AVIS
A VENDRE

5 corbillards (4 noirs et un blanc); 1 ambulance, 1 express de livraison; 1 fourgon pour entrepreneur de pompes funèbres, 2 carrosses (1 noir et 1 drab), 1 berlot, 1 corbillard auto (Buick).

Toutes ces voitures proviennent de la Coopérative de Montréal et de deux entrepreneurs de pompes funèbres d'Ontario.

Pour plus amples détails, s'adresser à J. BOUCHARD & FILS 54, 5ème Rue, Limoilou. Tél 4-1113.

A L'HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

A partir de septembre prochain il y aura place pour 425 malades dans cette institution. — Les accidentés du travail.

AVIS AU PUBLIC

A partir de septembre prochain, l'hôpital de l'Enfant-Jésus pourra hospitaliser 425 malades. Les diverses catégories de patients seront traitées, l'hôpital étant maintenant muni de toutes les améliorations modernes. Les médecins sont assurés de tout le confort voulu, et ils peuvent procurer à leurs malades le maximum de soins. Une partie de l'hôpital sera affectée au service des accidentés du travail. L'accidenté pourra se faire soigner par le médecin de son choix lequel se fera aider par un des praticiens de l'hôpital sans cependant cesser d'être le médecin du patient. L'hôpital de l'Enfant-Jésus qui traita durant longtemps les maladies des enfants deviendra donc en septembre prochain un hôpital général, et les médecins y pourront envoyer leurs clients pour la chirurgie, les traitements électriques, l'hydrothérapie, ou simplement la médecine générale. Les Soeurs Dominicaines aidées de plusieurs garde-malades continueront à prodiguer leurs soins aux malades.

2 INCENDIES A DISRAELI

Le premier, allumé par la foudre, détruit la grange de M. Lionel Fortier. — Le second s'attaque à la gare.

VIVE ALERTE

(De notre correspondant)

Disraeli, 4 — Disraeli a été le théâtre de deux incendies jeudi. Le premier, allumé par la foudre, a causé la destruction d'une grange. Le second s'est déclaré à la gare du Québec Central, mais il a pu être contrôlé à temps.

La grange qui a été détruite était la propriété de M. Lionel Fortier, cultivateur, résidant sur le chemin de Lambton.

Il était environ 3 heures 30 jeudi di après-midi lorsque la foudre s'abattit sur la propriété de M. Fortier. En un rien de temps toute la grange fut en feu. Les efforts pour maitriser l'élément destructeur furent vains. Les pertes se chiffrent à environ $1500, résultat de la destruction de la grange d'abord, puis d'instruments aratoires et de quinze tonnes de foin, etc. Il n'y avait pas d'assurances sur la bâtisse.

A la gare, il n'y eut qu'un commencement d'incendie. Il fut découvert vers 8 heures et demie. Les flammes avaient originé par les fils télégraphiques, dit-on. On rapporte qu'un commencement d'incendie se déclarait en même temps dans les gares de Coleraine, Garthby, Saint-Gérard et Weedon. La gare de Marbleton aurait été détruite.

La foudre serait aussi cause de cet incendie. Les dommages à Disraeli sont évalués à cent dollars. Ils sont couverts par les assurances. Si l'incendie se fut déclaré au moment où personne ne se trouvait dans le bureau, la construction aurait probablement été rasée. Ce feu était le cinquième à Disraeli dans l'espace d'un mois.

A LA MEMOIRE DU CARDINAL ROULEAU

(Suite de la page 3)

curé de Trois-Pistoles, MM. les abbés Richard, curé de Saint-Eloi, S. Roy, de Saint-Hubert, J. Guimont, de Rivière Trois-Pistoles, Léo Bernier, de Notre-Dame de l'Isle-Verte, Georges-Adrien Tremblay, vicaire de l'Isle-Verte, A.-A. Saint-Laurent, vicaire à Cacouna, et Omer de Rimouski. Parmi les parents on remarquait M. Joseph Rouleau, père de Son Eminence, et sa famille, de Mont-Joli; madame Servestre, de Montréal, Mlles Blanche et Marie Rouleau, soeurs de l'illustre défunt; Mlle Françoise Servestre, sa nièce; M. et Mme John Irvine, son oncle et sa tante; M. Ernest Dumas, son oncle; Mlles Fabiola, Cécile et Lucienne Irvine, Aline Devilers, Mmes Charles Beaulieu et Edmond Côté, ses cousines; Mme Cyrice Godbout, la Rév. Soeur Louise de France, des Soeurs de la Providence, de Rivière-du-Loup; Mlles Marie-Louise Desjardins, Renouf Perron, Mmes Marchand, Albert Roy et Perron; les familles Langlais et Mailloux, etc.

On remarquait dans l'assistance M. Léon Casgrain, M.P.P., M. Horace Talbot, maire de la paroisse, le Dr Napoléon Drapeau MM. Edouard Lazare, Arthur Pettigrew, Alfred Michaud. Un très grand nombre de paroissiens y assistaient aussi. Une grande partie des paroissiens du comté de Témiscouata, et la paroisse Notre-Dame de Grâce, Montréal, étaient représentées. L'église était remplie.

LE BEURRE ET LE FROMAGE

Premier rapport sur la production des fabriques de beurre et de fromage dans la province. — Intéressantes statistiques.

CHIFFRES IMPOSANTS

Autorisée par l'honorable M. Adélard Godbout ministre de l'Agriculture, la section des Statistiques du Service de l'Economie Rurale publie un premier rapport sur la production ds fabriques de beurre et de fromage de la province. Comme il s'agit d'une initiative toute nouvelle, il est donc impossible de faire des comparaisons en parlant des productions, entre celles de cette année et celles ds annés dernières. Voici la synthèse de ce rapport.

Depuis le premier janvier, il a été délivré 135,026 livres de gras aux fabriques de fromage et 1,384,241 aux fabriques de beurre. Les premières ont fabriqué 385,175 livres de fromage ; les secondes 1,661,369 livres de beurre.

En janvier, il a été délivré 74,315 livres de gras aux fabriques de fromage et 514,125 livres aux fabriques de beurre, et 217,428 de fromage et 631,090 livres de beurre ont été fabriquées.

En février il a été délivré 26,914 livres de gras dans les fabriques de fromage et 276,558 livres dans les fabriques de beurre ; 74,106 livres de fromage et 338,859 livres de beurre ont été fabriquées.

En mars, 33,793 livres de gras ont été délivrées aux fabriques de fromage, 493,558 livres de gras aux fabriques de beurre ; 93,643 livres de fromage et 711,420 livres de beurre ont été produites.

Le rendement moyen par cent livres de gras a été de 296.6 pour le fromage et de 122.7 pour le beurre en janvier, de 275.9 pour le fromage et 122.5 pour le beurre en février ; de 227.1 pour le fromage, de 119.8 pour le beurre en mars et de 235.2 pour le fromage et de 121.4 pour le beurre dans les trois premiers mois de l'année.

PROCES EN APPEL

Une inscription en appel a été enrégistrée hier dans la cause de D.-T. Pouliot, vs La Prévoyance.

Il s'agit d'une action de $10,000, réclamation en dommages, renvoyée en Cour Supérieure par l'honorable juge G.-N. Gibsone.

RETOUR DE M. J.-E. RENAUD

(Suite de la page 3)

toba, et de différents états américains. Les excursionnistes ont parcouru 2,200 milles en l'espace de onze jours. Mais laissons M. Renaud nous donner lui-même quelques-unes de ses impressions.

"Nous avons reçu", dit-il, "un accueil extraordinaire partout où nous sommes passés. Dans maints endroits, les autorités municipales et les officiers de la Chambre de Commerce, fanfare en tête, venaient à notre rencontre avec une foule de citoyens. Cette façon de nous recevoir était pour nous un enchantement".

Nommons parmi les principaux endroits visités par les excursionnistes: Toronto (point de départ), Cobourg, Gananoque, Brockville, Cornwall, Ottawa, Kingston, Belleville, Pictou, Peterborough, Muskoka, Huntville, Orillia, Owen Sound, Sarnia, London, Chatham, Windsor, St-Thomas, Chutes Niagara, Hamilton et que d'autres.

"Tous les hôteliers donnaient gratuitement l'hospitalité aux membres du groupe et ils la faisaient large, cette hospitalité," nous dit le secrétaire du Club Automobile.

L'un des points les plus captivants de la tournée fut la visite du lac Muskoka. "Les paysages du lac Muskoka sont une véritable merveille", nous dit M. Renaud. "Il y a dans ce lac environ 1,800 îles. On a l'impression d'être aux Mille-Iles. Le lac est entouré de cent cinquante hôtels des mieux aménagés. Nous avons voyagé en bateau durant deux jours dans cette région. Ceci nous a reposés un peu des fatigues de l'automobile."

Le secrétaire du Club Automobile nous dit aussi un mot des chemins. "La province d'Ontario possède des chemins magnifiques", nous dit-il encore. "Durant tout le voyage nous n'avons parcouru que 300 milles de chemins gravelés, tout le reste était pavé".

A la fin de cette entrevue, M. Renaud nous affirma qu'une tournée de ce genre donne à une province une publicité insurpassable. Il vanta encore une fois la cordialité que les Ontariens savent mettre dans leurs réceptions. "L'accueil que nous avons reçu durant cette tournée était une merveille", termina notre concitoyen.

17 GARDES DANS LA FEDERATION

La ville de Québec en compte neuf à elle seule. —Grande convention les 1er, 2 et 3 août dans la vieille capitale.

10e ANNIVERSAIRE

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada vient d'accepter, lors de la dernière assemblée de ses directeurs, la garde Notre-Dame de la Garde, de la paroisse Notre - Dame de la Garde, et la garde des Chasseurs de Salaberry, de la paroisse St-Sauveur, comme faisant partie officiellement de son importante association. La ville de Québec compte maintenant neuf gardes fédérées sur les dix-sept gardes-soeurs qui composent la Fédération.

De plus, la Fédération a en main les applications de la garde d'Honneur Laval, de la paroisse Notre-Dame du Chemin, Québec et de la garde des Hussards, de St-Hyacinthe.

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada marche de succès en succès. Elle célébrera avec éclat cette année dans la ville de Québec, les 1, 2 et 3 août prochain, le dixième anniversaire de sa fondation par une convention qui promet de faire époque dans nos activités religieuses et nationales. Nous publierons chaque semaine des communiqués qui prépareront nos lecteurs à cette mémorable convention.

Nous donnons ci-après, par ordre de présence, la liste des gardes qui font actuellement partie de la Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada: Garde Ind Champlain, Québec; Garde Jacques-Cartier, Inc., Québec; Dollard des Ormeaux, Québec; Garde Ind. Champlain, Ottawa; Garde Ind du Sacré-Coeur, Rivière-du-Loup; Garde des Chevaliers de Lauzon, Lévis; Garde des Chevaliers de Sillery, Sillery; Garde Montcalm, Inc., Québec; Garde d'Honneur, St-Hyacinthe; Garde Ind. St-Pierre, Inc., Joliette; Garde Ind St-Edouard, Montréal; Garde Frontenac, Inc., Québec; Garde Champlain, Ind., Inc., Valleyfield; Garde Ste-Philomène de Rosemont, Montréal; Garde Notre-Dame, Trois-Rivières; Garde Notre-Dame de la Garde, Québec; Garde des Chasseurs de Salaberry, Québec. (Comm.)

FEU MLLE A. LEMOINE

Les funérailles de Mlle Augustine LeMoine ont eu lieu hier à Château - Richer.

Mlle Augustine LeMoine, décédée lundi dernier, à l'Hôtel-Dieu de Québec, a eu d'imposantes funérailles, jeudi matin, en l'église paroissiale de Château Richer. C'est M. l'abbé Leclerc, curé de la paroisse, qui a chanté le service. M. Gravel, de Château Richer, a rendu durant la cérémonie un motet de circonstance.

Le deuil était conduit par les frères de la défunte, M. St-Georges LeMoine et Gustave LeMoine; ses neveux, MM. Alexandre Grondin, Jacques Hébert, Gérard Grondin, Lindsay, Guy et Paul LeMoine d'Iberville LeMoine, Henri Myrand, Louis Fontaine, Arthur Simard, N.P., ses cousins, MM Arthur LeMoine, Alexandre Lindsay, John S. Lindsay.

Assistait aussi au service la soeur de la défunte, mademoiselle Marie-Louise LeMoine.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nos sympathies à la famille en deuil.

OBSEQUES DE MME J.-B. MORISSETTE

Les imposantes funérailles de madame Morissette ont eu lieu hier matin à Sillery au milieu d'une vaste assistance.

BEL HOMMAGE

En l'église de Sillery, à 9.30 heures hier matin, ont eu lieu les funérailles de madame Morissette, épouse de M. J.-B. Morissette, décédée au cours de la semaine à sa résidence de "Union Cove". Cette cérémonie fut l'une des plus imposantes qu'ait encore vue la paroisse de Sillery en raison de la grande estime dont jouissait la famille de M. Morissette; plus d'une centaine des amis de M. Morissette, en outre des nombreux parents, rendirent un magnifique témoignage de leur estime en assistant à ces imposantes obsèques, en l'église paroissiale toute tendue de deuil pour la circonstance.

De nombreux tributs floraux avaient été envoyés et un chariot spécial les porta à la tête du cortège jusqu'au cimetière. Le service fut chanté avec grande solennité par M. le chanoine Maguire, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés M. Martel, aumônier du couvent Jésus-Marie, et Irénée Tardif, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux des messes basses furent dites par le R. P. Audet, S. J., et M. l'abbé J.-P. Gravel, du Séminaire.

Le programme musical comprit tout d'abord une pièce d'orgue comme entrée: "Prélude", de V. Goller, exécutée par mademoiselle Alexandrine Aubin; ensuite chant de la messe de Requiem en grégorien par la chorale de la paroisse. M. Théophile Aubin, organiste de la paroisse accompagnant à l'orgue. A l'Offertoire Mme Gauthier chanta "Laissez-moi dormir"; comme sortie Mlle Aubin exécuta une marche funèbre.

Le deuil était conduit par M. J.-B. Morissette, époux de la défunte et par son fils, M. Louis-Philippe Morissette. Les autres membres de la famille qui prirent place dans le cortège sont MM. Edouard, Joseph, Paul, Pierre et Alexandre Morissette, beaux-frères de la défunte; ses gendres, MM. Arthur Bergeron et Jules Anger; ses neveux, MM. Roméo Laperrière, Arthur Trudel, Victor Despatis, Emile Despatis, E. Morissette, Roméo Morissette, Joseph Morissette, Jean-Baptiste Morissette, Michel Morissette, Alexandre Morissette, Roméo Gignac, Henri Gignac, Alfred Gignac, Elzéar Anger; ses cousins, MM. Elzéar Guay, S. Wheelan, Frs Racette, G. Turcotte, H. Myrand, R. Myrand, E. Myrand, J. Vézina, Ant. Vézina, Jos. Vézina, René Vézina, Jos. Bédard, John Bédard, David Falardeau, Antonio Falardeau, Armand Falardeau.

Une importante délégation de la Garde de Sillery avait aussi pris part au cortège et six membres de cette organisation, en uniforme d'apparat, étaient présents.

On remarquait ensuite parmi les nombreux amis qui formaient le reste du cortège, MM. I. Burstall, M. Norris, T. Kirwin, B. Burstall, A. Paré, Alphonse Gignac, Sr., Alphonse Gignac, Jr., Emile Gignac, François Rousseau, Louis Gignac, Armand Gignac, Ed. Gignac, Théodore Gignac, P.-B. Berthiaume, L. Fréchette, Arthur Bouffard, A. Bergeron, Lionel Fréchette, F. Martin, George McKinnon, James McGoldrick, Elzéar Fréchette, M. Gaboury, W. Beaudry, Charles McKinnon, D. Morin, M. Genest, H. Girard, F. Jobin, R. Dion, L. Bouchard, P. Fréchette, Jos. Robitaille, H. Jobin, L. Giroux, G. O'Dowd, S. Jobin, E. Paquet, R. Girard, W.-S. Hughes, V. Deguise, H. Sims, A. Dallaire, W. Gingan, Télesphore Aubin, Alfred Demers, D.-A. Quessy, de la compagnie Boswell, Elzéar Angers, Elzéar Gignac, Jos. Villeneuve, Edmond Huot, Odina Laferrière, Honoré Bergeron, Joseph Bédard, A. Villeneuve, Théophile Villeneuve, J. O'Dowd, Elzéar Giroux, Charles Bordeleau, James Carbray, J. Maden, Alfred Laperrière, Honoré Aubin, George Johnson, J. French, P. Vallières, D. Guimond, Adélard Pouliot, Joseph Berthiaume, Henri St-Pierre, Alexandre Paradis, Charles Dallaire, Albert Vermette, Roméo Rousseau, Daniel Finney, Denis Trépanier, James Hughes, David Voiselle, Gédéon Rémillard, John Nister, Léonidas Rémillard, Frédéric Villeneuve, Henri Giroux, Henri Bédard, Lucien Villeneuve, Alfred Bouffard, Willie Frank, Willie Lamonde, M. McCormick, B. Gunn, Joseph Morissette, C.-B. North, E. B. Burstall, H.-R. Van, T.-G. Kerbin, Jos. Morel, Eugène Paquet, Eugène Giroux, B. Lambert, B. Walsh, A. Lambert, Etienne Vallières, Alfred Angers, Elie Vallières, Roger Gagnon, Joseph Fréchette, L.-P. Blondeau, A. Langlais, J.-A. Morin, G. O'Connell, M. O'Connell, Dr A. Lavoie, I.-N. Santerre, Wilbrod Drolet, Napoléon Mineau, A. Girard, J.-E. Gauthier, J.-A. Gauthier, (maire de Sillery) Paul Rochette, Francis Rochette, Gérard Turcotte, Willie Bucannon, Onésime Gagnon, Théodore Gignac, etc., etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Nos sympathies à la famille en deuil.

FETES A ST-DENIS

Première messe de M. l'abbé François Gagnon.

Mardi dernier, en l'église St-Denis, M. l'abbé François Gagnon a célébré sa première messe. M. l'abbé Albert Dionne, son parent, l'assistait, et le servant était le R. F. Charles Gagnon, des Eudistes, son frère. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, professeur au collège Ste-Anne de la Pocatière. Un programme musical de choix fut rendu par la chorale paroissiale.

Dans le bas-choeur, on remarquait les parents du nouveau lévite. Un dîner à la résidence de M. Arthur Gagnon, père de M. l'abbé François Gagnon, clôtura les fêtes de l'ordination. Y prirent la parole MM. les abbés Gagnon (nouveau prêtre), C.-E. Raymond, Albert Dionne, Armand Dubé et Jean-Marie Lévesque.

FUNERAILLES DE M. ELZEAR MORAND

Les obsèques de M. Morand, époux de Dame Emma Lacroix, ont eu lieu hier matin à St-Jean-Baptiste.

VASTE ASSISTANCE

Une cérémonie religieuse des plus imposantes s'est déroulée, hier matin, à 9 heures, en l'église St-Jean-Baptiste, à l'occasion des funérailles de M. Elzéar Morand, époux de dame Emma Lacroix, décédé le 30 juin dernier, à l'âge de 45 ans et 5 mois. Une foule de parents et d'amis ont rendu un dernier hommage à la mémoire du regretté disparu en suivant le convoi funèbre et en assistant à ses obsèques en l'église paroissiale.

C'est M. Henri Garant qui a présidé la levée du corps et qui a chanté le service assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés A. Moreau et D. Moreau, vicaires de la paroisse. La chorale a chanté la messe en grégorien. A l'orgue, M. Henri Mercure.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Rosaire et Jean-Paul Morand, ses frères; MM. Adélard et Léonidas Morand, ses beaux-frères; MM. Amédée Moisan, Joseph Lacroix, ses cousins, MM. Horace, Napoléon et Uldéric Morand, O. Vésina, Ulric Vézina de St-Augustin, Arthur Parent, Herménégilde Cantin; ses petits neveux, MM. Henri et Alfred Morand.

Dans le cortège, on remarquait: MM. l'échevin Arthur Poulin, C. Levallée, N. Bourget, A. Lavoie, L. Gingras, H. Lavoie, P. Lavoie, M. Giangue, A. Charland, F. Baker, John McDougall, Wilson, gérant de la maison Chinic, J.-M. Poitras, F. Frenette, P. Lachance, A. Lebel, L. Samson, J.-S. Boulet, L. Gagné, E. Miller, J.-B. Blais, G. Gingras, D. Laliberté, M. Drolet, J.-A. Laveau, J. Fréchette, A. Girard, H. Ruel, G. Morin, F. Noel, F. Gauvin, E. Poulin, P. Pelletier, W. Vachon, J. Drolet, L. Masselotte, L. Gaulin, L. Cantin, G. Annigham, E. Côté, A. Gilbert, J. Falardeau, E. Patry, Léopold Bélanger, A. Lyonnais, G. Julien, Z. Gingras, S. Saillant, A. Cunningham, J. Poulin, W. Ross, T. Pelletier, O. Drolet, P. Jobin, M. Côté, G. Bélanger, R. Laverdière, R. Rancourt, Ph. Robitaille, L. Joly, G. Lavoie, L. Genest, M. Brindamour, R. Miller, A. Racette, S. Paillant, fils, J.-B.-L. Laliberté, R. Sylvain, J. Blais, P.-E. Turgeon, M. Rochette, E. Bussières, F. Sirois, C. Parent, Elz. Arel, E. Panet, etc.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

La maison Arthur Cloutier avait la direction des funérailles.

A la famille si cruellement éprouvée, l'Evénement réitère ses plus sincères sympathies.

SUR LA TERRASSE

Avec la permission du lt-col. J.-P.-U. Archambault, commandant du régiment, la musique du Royal 22e Régiment jouera le programme suivant sur la Terrasse demain soir (dimanche) de 8 h. 30 à 10 h.

1—Marche symphonique "Fame and Glory" . . . Matt
2—Ouverture "Egmont" Beethoven
3—(a) Patrouille: "The Boys of Tipperary" . . . Amers
(b) Patrouille: "L'Américaine" . . . Beacham
4—Sélection "Roméo et Juliette" . . . Gounod
5—Valse "L'or et l'argent" Lehar
6—Suite "Scènes pittoresques" . . . Massenet
(1) Marche
(2) Air de ballet
(3) L'angelus
(4) La fête
7—Entr'acte "Blumenflüster" . . . Von Blon
8—Deux morceaux parisiens . . . Fletcher
(1) Entr'acte "Demoiselle Chic"
(2) Bal masqué

O CANADA
DIEU SAUVE LE ROI

Directeur: le capitaine Charles O'Neil, chef de musique du Royal 22e Rgt.

UN MOIS DE PRISON

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 44 — Le magistrat Lemay a condamné hier matin, à un mois d'emprisonnement et les frais, ou trois autres mois de prison, un nommé François Casgrain, de Burroughs Falls, Canton de Stanstead, sous l'accusation d'avoir vendu de la bière sans permis. La cause avait été intentée par les inspecteurs de la Commission des Liqueurs. A Langevin et John Jeffries, tous deux de Montréal, qui ont déclaré que l'accusé leur avait vendu six bouteilles de bière, le 16 mai dernier; ils ont ajouté que Casgrain tenait une quantité de bière dans un hangar et qu'il leur a livré la boisson à leur automobile, après en avoir reçu paiement.

GUERRE AUX TAUDIS

Au cours du mois de juin 181 maisons ont été inspectées.

Au cours du mois de juin 1930, les inspecteurs du Bureau Municipal d'Hygiène ont fait la visite de 181 maisons, et sur ce nombre 25 seulement ont été trouvées en bonne condition. C'est ce que donne le rapport que nous a communiqué hier M. le Dr Valmont Martin Directeur du Service Municipal d'Hygiène.

Les inspecteurs des taudis, pour le mois qui vient de se terminer, ont constaté que les réparations ont été faites dans 29 logements en conformité avec les règlements. Ils ont noté également que dans neuf logements, les travaux avaient été commencés mais qu'on avait négligé de les terminer. De plus les inspecteurs ont contrôlé vingt-et-un placards de maisons trouvées antérieurement insalubres.

Le rapport mensuel ajoute: "Nous avons notifié tous les propriétaires des maisons trouvées insalubres, et sur ce nombre, vingt d'entre eux se sont conformés aux exigences du Bureau de Santé; il reste encore un certain nombre de propriétés qui devront être réparées sous peu."

GRANDE VENTE de JUILLET

CHEZ

ELZEAR CARMICHAEL

137 rue St-Joseph (Bloc Brunet)

A l'occasion de notre quinzième anniversaire nous voulons remercier le public de son encouragement constant par une vente qui restera mémorable par les superbes occasions offertes et par les prix extraordinairement réduits. Soyez les premiers rendus pour cet événement si attendu.

Ouverture Ce Matin a 8 Heures

Balance de Bloomers pr fillettes . . . . . **.05**

Soie taffetas chiffon 36 pouces de largeur . . . **.19**

SPECIAL
.05 la verge
1 lot d'ETOFFE de Tricolette de soie, de Voile de fantaisie, Molle, Soiesette, Organdie, Satinette, double largeur.

20 Echantillons de COSTUMES Tailleur, en Poiret, en Charmine en Tricotine, pour dames, prix pour cette Vente **$4.95**

75 MANTEAUX en Poiret, en Charmine, et en Tweed pour dames, en vente de 9 à 10 heures seulement . **$2.99**

CHAPEAUX

Balance de tous les nouveaux CHAPEAUX pour dames et enfants, depuis $2.00 à $2.50.

VOTRE CHOIX .99

SWEATERS
POUR GARCONS

SWEATERS de coton bleu-marine avec collet pour enfants 29

3 lots de SWEATERS de fantaisie pour garçons, offerts à . . . . . .29 .49 et .75

SWEATERS de fantaisie en tricot de soie, pour hommes $1.75

SOUS-VETEMENTS
POUR HOMMES ET JEUNES GENS

CAMISOLES et CALECONS en Balbriggan pour garçons . . . . . .19 et .39

COMBINAISONS Balbriggan pour garçons 49

COMBINAISONS en Demety pour hommes 59

COMBINAISON Balbriggan pour hommes, Prix . . . . . .89 et .99

COMBINAISON fini cachemire avec brin de soie pour hommes $1.49

CONFECTIONS
Pour Dames, Jeunes Filles et Enfants

10 douzaines de ROBES en Broadcloth fleurie, avec pantalon, pour enfants 75

8 douz. ROBES avec pantalons, en chambré, 2 à 6 ans 49

1 lot de ROBES en Percale, avec pantalon pour enfants 99

1 lot de ROBES en broadcloth uni, et fleuri, pour enfants de 2 à 6 ans. . . .39

1 lot de ROBES de nuit, en demité fleurie, pour dames, toutes lse couleurs 79

10 douzaines de ROBES organdie et marquisette blanche, pour fillettes 6 à 14 ans, valeur $3.00 pour $1.69

25 douzaines SLIPS blancs, en tricolette de soie pour enfants 19

25 douzaines BLOOMERS en Tricolette, dans toutes les couleurs pour enfants, 2 à 10 ans 19

1 lot de CAMISOLES en Tricolette pour dames 29

10 douz SLIPS en demité, toutes les nuances pour dames 29

3 lots ENSEMBLES pour fillettes, en broadcloth $1.59 $1.69 ET $1.99

2 lots de ROBES en Broadcloth imprimé pour fillettes de 8 à 14 ans . . . . . .89 et .99

25 douzaines de ROBES en voile imprimé pour fillettes 7 à 14 ans 75

10 douz. ROBES en piqué, manche, style épaulette et avec béret, toutes les couleurs 7 à 14 ans $1.49

10 douz. ROBES en soie, manches longues ou courtes, toutes les couleurs, 7 à 14 ans $1.75

KIMONOS en broadcloth fleurie pour dames 79

1 lot de SMOCK en cretonne fleurie 89

2 lots de ROBES de maison pour dames . . . . . .69 et .89

25 douz. ROBES en broadcloth fleurie, pour dames, 16 à 44 99

10 douz. ROBES en Percale, très joli patron 16 à 44 . . . . . $1.25

ROBES de toilette en soie rayon, fleurie et uni $1.99

1 lot de ROBES de toilette en crêpe plat, pour dames $4.95

25 ROBES en crêpe plat, un prix pour clairer la balance $2.99

DENTELLE et insertion, broderie et insertion, la douzaine . . .19

CREPE de soie Kuva toutes les couleurs, valeur $1.25 pour 59

SPECIAL !
VOILE imprimé double largeur pour robes 19

BAS

BAS de soie Chiffon pour dames, toutes les couleurs.. .59

BAS de soie, gris, noir, blanc, seulement, valeur de $1.50 pour 79

GANTS

GANTS de kid gris, avec pagodes de fantaisie pour dames . . . $1.25

GANTS de kid "Pologne" toutes les couleurs . . 1.99

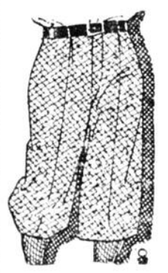

PANTALONS et BREECHES
pour hommes et garçons

Pantalons de Duck Blanc pour garçons. . . . . .

.19 - .29

PANTALONS de tweed pour garçons, pour . 79 .89 et .99

PANTALON long, Khaki pour garçons 79

PANTALONS de tweed, long pour garçons 99

PANTALONS tweed pour hommes, Prix . . . $1.59 et $1.75

PANTALONS en Duck et en tweed pour garçons 49

PANTALONS khaki, très pesant pour hommes. $1.99

PANTALONS Breeches, Khaki, pour garçons. 65

BREECHES khaki pr hommes .99 1.99

COSTUMES de BAIN

COSTUMES de bain en Jersey de coton, pour hommes et pour dames . . . . . **.59**

COSTUMES de bain en laine pour hommes et dames **$1.99**

COSTUMES de bain en laine pour fillettes . . . . . **.89 et $1.25**

300 COUVREPIEDS

500 COUVREPIEDS frappé blanc avec frange et pas de frange, offert pour cette vente . . . . . .

10-4 . . . . . $1.59
12-4 . . . . . $1.99
10-4 . . . . . $1.75
11-4 . . . . . $1.89

SOUS-VETEMENTS
Pour Dames

25 douz. CAMISOLES, manches courtes pour dames 25

50 douz. CAMISOLES en fil uni, et ajouré, sans manche, valeur de .40c pour 15

CAMISOLES fillettes, manches courtes 25

Balance de CAMISOLES pour bébé 05

BLOOMERS de fil, couleurs assorties pour dames 39

BLOOMERS en crêpon et en soie rayon pour dames 25

SPECIAL
1 lot de Souliers et Bottines en duck blanc pr dames **.05**

CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE

SHOE CLAQUES pour enfants, 3 à 10 1-2 49

SHOE CLAQUES, première qualité pr garçons, grandeurs 1 à 5 89

SHOE CLAQUES, première qualité pour fillettes 11 à 2 79

SHOE CLAQUES, première qualité pour hommes $1.25

Que d'Occasions d'Economiser en achetant ces spéciaux encore jamais vus.

SOULIERS de bain, première qualité, pour enfants, dames, hommes. .49

1 lot de SOULIERS pour damse, un prix pour les clairer 49

SOULIERS de canevas blanc, semelle Crêpe soie $3.00 pour $1.75

1 lot de SOULIERS pour dames, en cuir verni et en kid noir, drab, brun. Spécial $1.99

1 lot de SOULIERS pour enfants, grandeurs assorties 99

1 lot de SOULIERS de canevas blanc pour hommes 99

1 lot de SOULIERS en canevas blanc, semelles de caoutchouc pour hommes $1.25

1 lot de BOTTINES et SOULIERS pour hommes, valeurs de $2.50 à $3.00 pour $1.49

SOULIERS en veau noir pour hommes, fini Goodyear, valeur $4.00 à $5.00 pour $2.99

SOULIERS en veau noir, brun, et Patente noir, brun 1 à 5 pour garçons, tant qu'il y en aura $1.99

100 dozs. BAS de fil Mercerisé de fantaisie pour hommes 25

MOUCHOIRS blancs pour hommes la douz. 75

IMPERMEABLE huilé pour hommes . . . $2.95

JARRETIERES de fantaisie pour hommes 15

5 lots HABILLEMENTS de coton pour garçons . . .75 .99 $1.25 $1.39 et $1.49

COLLETS négligés pour hommes . . .15

GANTS de fil noir et blanc pr dames. .05

GANTS de soie, couleur ass. pour dames, .75c pour 59

GANTS de soie avec pagotte de fantaisie, pour dames $1.75 pr .99

CHEMISES de Broadcloth de fantaisie, collet séparé pour garçons 59

CHEMISES de broadcloth, couleur unie, de fantaisie pour hommes. . . . .99 ET $1.49

CHEMISES de travail pour hommes . .49 et .99

SATIN noir ou blanc, valeur de $2.50 pour 99

CREPE uni, fini soie drab et jaune, valeur de $1.50 pour 79

SATIN broché, 36 pouces de largeur, pr kimono, $2.50 pr 1.25

1 Lot de FLANELLE barrée pour costumes de dames, et pour smoking pour hommes, $1.25 pour 49

COTON chambré et carreauté, pour robes et tabliers . . .10

COTON carreauté et chambré, 36 pouces de largeur 15

VOILE de couleur, 40 pes de largeur, pour robe 15

COTON chambré, bleu poudré 15

DUCK bleu-marine, uni, 40 pouces de large chemises et Overall d'hommes 25

DUCK bleu-marine, uni, 40 pes de largeur pour 20

DUCK barré bleu et blanc et bleu avec pois blanc, 36 pouces de largeur pr chemise et robe . . .25

1 lot d'INDIENNE fleurie, pour confortable 19

COUTIL Fleurie pesant, 40 cts pour 22

COTON blanc en coupon 05

3 lots de SHIRTING fini toile .12 .15 et .25

3 lots de COTON jaune, 42 pouces de largeur, en coupons, .12 .15 .19

SPECIAL.— Coupons de Mousseline pour rideaux 05

MOUSSELINE et Marquisette à Rideaux, Ecrue et différentes couleurs 15

TOILE à rouleau 10

TOILE à nappe, crême 29

SERVIETTES de bain, valeur extra, .60c pour 39

.75c pour 49

SERVIETTES de bain . . .15 ET .19

1 Lot de COUPONS de coton crêpe ,pour couvrepied 29